



**HAL**  
open science

# Les bibliothèques françaises durant la Grande guerre, 1914-années 1920

Claire Berthet

► **To cite this version:**

Claire Berthet. Les bibliothèques françaises durant la Grande guerre, 1914-années 1920. Histoire. 2019. dumas-02465203

**HAL Id: dumas-02465203**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02465203>**

Submitted on 3 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École d'Histoire de la Sorbonne  
Centre d'histoire sociale du XXe siècle

**LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES DURANT LA GRANDE GUERRE.  
1914 - ANNÉES 1920  
Volume 1**



Claire Berthet  
Mémoire de Master 2  
préparé sous la direction de Julie Verlaine

Illustration de couverture : Intérieur de la bibliothèque de Noyon, photographie prise le 19 octobre 1918. La Contemporaine, albums Valois



École d'Histoire de la Sorbonne  
Centre d'histoire sociale du XXe siècle

**LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES DURANT LA GRANDE GUERRE,  
1914 - ANNÉES 1920**  
**Volume 1**

Claire Berthet

Mémoire de Master 2  
préparé sous la direction de Julie Verlaine

Année universitaire 2018-2019

Juin 2019

## REMERCIEMENTS

Je remercie ma directrice Julie Verlaine pour son encadrement et ses précieux conseils tout au long de ces deux années de Master. Je remercie également mes professeurs de séminaire, Pascale Goetschel et Fabien Théofilakis, pour leur suivi et leurs remarques pendant ces deux années. Merci également aux enseignants du département de sciences sociales à l'ENS Paris-Saclay pour les conseils méthodologiques, en particulier pour l'initiation cartographique sans laquelle certains aspects de ce mémoire n'auraient pas pu être développés.

Tous mes remerciements vont aux bibliothécaires et archivistes municipaux et départementaux qui ont répondu à mes questions lors de mes recherches, qui m'ont transmis des informations et des inventaires pour que je puisse poursuivre ce travail, et en particulier à la Bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne pour m'avoir envoyé directement les documents d'archives concernant mon sujet.

Enfin, un grand merci à mes parents pour leurs relectures attentives et à mes amis, Octave, Valentin, Roxane pour sa relecture et Yan pour nos nombreuses discussions.

# SOMMAIRE

## Sommaire

### Introduction

#### **PREMIÈRE PARTIE :**

#### **LES BIBLIOTHÈQUES, UNE INSTITUTION PATRIMONIALE PENDANT LA GRANDE GUERRE**

##### **Chapitre 1 :**

##### **Des bibliothèques au cœur de la guerre : la nécessité de protéger les collections précieuses**

- I. L'invasion allemande de 1914 : protéger dans l'urgence les livres précieux
- II. 1915-1917 : la mise en place de mesures de protection préventives plus réfléchies
- III. 1918 : la reprise des combats et des évacuations précipitées de livres précieux

##### **Chapitre 2 :**

##### **La protection du patrimoine écrit : d'un intérêt unanime à une mise en œuvre chaotique**

- I. Les obstacles à l'évacuation, entre réticences municipales et difficultés logistiques
- II. Les pillages allemands, entre évacuations organisées et vols spontanés

#### **DEUXIÈME PARTIE :**

#### **LA VIE DANS LES BIBLIOTHÈQUES PENDANT LA GRANDE GUERRE**

##### **Chapitre 3 :**

##### **Être bibliothécaire à proximité du front pendant la Première Guerre mondiale**

- I. Bibliothèques fermées, personnel mobilisé : un fonctionnement perturbé
- II. Des bibliothécaires patriotes ? La volonté de participer à l'effort de guerre
- III. Les bibliothécaires des villes envahies et la nécessité de composer avec l'occupant allemand

##### **Chapitre 4 :**

##### **Lecteurs et lectures dans les bibliothèques publiques pendant la Grande Guerre**

- I. Un public recomposé et une fréquentation renouvelée
- II. Que lit-on pendant la Grande Guerre ?

## **TROISIÈME PARTIE :**

### **LE DIFFICILE APRÈS-GUERRE DES BIBLIOTHÈQUES DU NORD-EST**

#### **Chapitre 5 :**

##### **Les bibliothèques après la guerre : entre état des pertes et urgence des restitutions**

- I. Retrouver et rapatrier les ouvrages évacués
- II. Des pertes nombreuses

#### **Chapitre 6 :**

##### **La lente sortie de guerre des bibliothèques du Nord-Est**

- I. Un progressif retour à la normale
- II. Les bibliothèques d'Alsace-Lorraine : le retour d'établissements « germanisés »
- III. La lente reconstruction des bibliothèques détruites

## **Conclusion**

## **État des sources**

## **Bibliographie**

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

Sont présentées ici les abréviations que nous employons souvent ou qui se retrouvent fréquemment dans les archives que nous citons.

A. B. F. :	Association des Bibliothécaires français
AD :	Archives départementales
AN :	Archives nationales
<i>B. A. B. F. :</i>	<i>Bulletin de l'Association des bibliothécaires français</i>
B. M. / bque Mpale :	Bibliothèque municipale
BN / Bque Nale :	Bibliothèque nationale
bque / bibli. :	bibliothèque
B. U. :	Bibliothèque universitaire
C. A. R. D. :	Comité Américain pour les Régions Dévastées
MAP :	Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine
M <sup>ère</sup> de l'I. P. :	Ministère de l'Instruction publique
mss :	manuscrits
vol. :	volume(s)

Le ministère de l'Instruction publique : le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts



# **INTRODUCTION**

Les pertes éprouvées par nos bibliothèques publiques du fait de la dernière guerre ont été particulièrement importantes. Il suffit de rappeler les incendies des bibliothèques d'Arras, Reims, Montdidier, Noyon, Péronne, Saint-Mihiel, et d'une grande partie de celle de l'Université de Nancy, ainsi que les graves dommages subis par les bibliothèques d'Amiens, Braine, Charleville, Étain, Saint-Quentin, Soissons, Verdun, enfin par la Bibliothèque Nationale elle-même, dont quatre manuscrits anciens prêtés à l'Université de Louvain ont péri dans l'incendie de 1914<sup>1</sup>.

C'est par ces quelques lignes qu'Henri Omont, Inspecteur général des Bibliothèques, résume l'impact de la Première Guerre mondiale sur les bibliothèques françaises, le 26 août 1919, en vue d'obtenir des dédommagements de la part de l'Allemagne. Cinq ans plus tôt, le 25 août 1914, la bibliothèque universitaire de Louvain était volontairement incendiée par les troupes allemandes. La destruction de cette bibliothèque, la plus ancienne de Belgique, contribue à l'apparition de la catégorie d'atrocités culturelles<sup>2</sup>, au même titre que le bombardement de la cathédrale de Reims. Dès lors, les Allemands sont stigmatisés, présentés comme des barbares sans considération aucune pour le patrimoine. La présence à Louvain de manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale<sup>3</sup> est immédiatement mise en avant alors que se met en place la rhétorique de la culture de guerre. En matière de bibliothèques, le discours qui se déploie porte en grande partie sur des événements similaires à l'incendie de Louvain, à savoir les destructions des manuscrits, incunables et autres livres rares qui sont conservés dans les bibliothèques françaises : bien que les armées allemandes n'aient jamais atteint la capitale, où se trouve la Bibliothèque nationale, celle-ci est pourtant touchée, dès les premiers jours de la guerre, par la destruction de certains de ses manuscrits. Dans une période où il faut mobiliser la société dans la lutte dite de la civilisation contre la barbarie, les bibliothèques sont ainsi considérées de manière double : elles sont d'abord des institutions patrimoniales, renfermant des livres parfois très anciens, et, en ce sens, trésors de l'humanité. En temps de guerre, il est habituel que le patrimoine, support de l'identité collective voire de l'identité nationale, soit mis à mal<sup>4</sup>. Néanmoins, si la Grande Guerre voit l'apparition d'une

---

<sup>1</sup> Lettre de Henri Omont, Inspecteur général des bibliothèques, conservateur au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, au ministre de l'Instruction publique, Direction de l'Enseignement Supérieur, 26 août 1919. AN, F/17/13499, chemise « Récupérations ».

<sup>2</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi ? Le patrimoine artistique en Belgique et en France occupées, 1914-1918*, Bruxelles, P. Lang, 2006, p. 42-43

<sup>3</sup> « Il ne nous a pas été possible de faire rentrer en temps utile ceux de nos manuscrits prêtés au dehors qui ont été surpris par la guerre en pays ennemis ou dans la Belgique envahie. Ceux qui étaient à Louvain nous inspirent les plus légitimes craintes ; ils n'étaient heureusement pas de premier ordre », Théophile Homolle, rapport sur le fonctionnement de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1914, publié au *Journal Officiel* le 15 août 1915. AN, F/17/17310/1

<sup>4</sup> NIVET Philippe, « Avant-propos » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine. Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011*, Amiens, Encreage, 2013, p. 11-12

culture de guerre spécifique, elle est également une guerre des cultures, durant laquelle le patrimoine est mis au service de la propagande et donc de l'effort de guerre. Les bibliothèques étant également des institutions qui visent la diffusion du savoir et des connaissances, la fonction éducative des bibliothèques est grandement mobilisée durant le conflit.

---

C'est de la volonté de se pencher sur un sujet croisant des problématiques patrimoniales, culturelles et des enjeux propres aux périodes de guerre qu'est né le choix de s'intéresser aux bibliothèques françaises situées dans le Nord-Est de la France durant la Grande Guerre. De premières recherches sur les études menées sur les institutions patrimoniales en période de guerre ont rapidement montré que la Seconde Guerre mondiale avait été abondamment traitée par les historiens, notamment les spoliations nazies dans les bibliothèques. Mais ces institutions n'avaient pas fait l'objet d'une étude approfondie pour la Première Guerre mondiale.

Les bibliothèques ne sont probablement pas la première institution à laquelle on pense lorsque l'on cherche à s'intéresser au patrimoine, notion qui évoque l'unicité d'un objet que l'on veut transmettre aux générations futures, alors que les livres conservés par les bibliothèques sont généralement de l'ordre du reproductible. Pourtant, la plupart d'entre elles détiennent d'importantes collections patrimoniales. En effet, durant la Révolution française, avec la confiscation des biens de l'Église puis des émigrés, l'État devient propriétaire d'un grand nombre d'ouvrages uniques et précieux (livres rares et anciens, incunables, manuscrits) qui sont d'abord entreposés dans des dépôts littéraires. Mais, rapidement, se posent des problèmes de conservation et de protection de ces collections face à un banditisme croissant : l'État autorise alors en 1803 les municipalités à puiser dans ces dépôts pour alimenter ou fonder des bibliothèques<sup>5</sup>. Ainsi, indépendamment de leur importance, de nombreuses villes ont disposé, dès le début du XIXe siècle, de collections d'une valeur parfois très importante. Par ailleurs, à la suite d'une prise de conscience patrimoniale héritée des guerres napoléoniennes et de la guerre franco-prussienne de 1870, la préoccupation pour les institutions culturelles et

---

<sup>5</sup> BARNETT Graham Keith, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1987 [éd. anglaise 1976], 489 p.

patrimoniales est devenue fondamentale lorsque la guerre éclate en août 1914. Cette préoccupation est partagée par les acteurs étatiques, notamment au sein du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, mais aussi municipaux, dont certains se sentent très concernés par la préservation de leur patrimoine, considéré comme le support de l'identité locale. C'est toute cette problématique de la protection des collections patrimoniales conservées dans les bibliothèques qu'il faut analyser ici, à travers l'étude des buts affichés lors de la mise en place de mesures de protection et d'évacuation, mais également dans leur mise en pratique concrète et dans les obstacles auxquels les acteurs municipaux et ministériels doivent faire face. Les acteurs les plus impliqués dans la protection des fonds des bibliothèques sont les bibliothécaires, qui connaissent le mieux les collections dont ils assurent la conservation. En ce sens, s'intéresser aux représentations forgées par les bibliothécaires, notamment à l'égard de l'envahisseur et ennemi allemand, potentiel destructeur et piller de collections, semble s'imposer, tant ce sont eux qui vont mettre en place les mesures concrètes de préservation des collections des bibliothèques. En outre, lorsque la guerre éclate, c'est toute l'activité quotidienne des bibliothécaires qui est modifiée et, par là, toute la manière dont ceux-ci parviennent - ou non - à faire fonctionner leur établissement au quotidien. En particulier, maintenir un service au plus proche de la normale afin de permettre au public de lire en temps de guerre s'avère parfois très complexe. Ainsi, ce sujet vise également à s'intéresser aux nouvelles fonctions, voire aux nouvelles missions, dont sont chargées les bibliothèques pendant la période de la guerre. En effet, par leur héritage issu des confiscations révolutionnaires, les bibliothèques sont devenues des institutions patrimoniales, mais elles n'en demeurent pas moins des institutions à vocation éducative au sens où leur mission (supposée) première est de permettre à tous l'accès à un savoir délivré par les livres. Accueillir des lecteurs désireux de se divertir durant la période difficile du conflit, leur fournir les ouvrages qu'ils demandent et ainsi s'adapter à la demande d'un public dont la composition se voit modifiée par la guerre constitue un défi pour les bibliothèques françaises. Cependant, les conséquences de la guerre au sein de ces établissements se font sentir au delà de la période du conflit : reconstruire les bibliothèques détruites, reconstituer les collections perdues, volées ou elles-mêmes détruites, réintégrer les bibliothèques alsaciennes et mosellanes, désormais « germanisées », alors qu'un sentiment anti-allemand traverse la société, mais aussi s'engager dans une nécessaire modernisation font partie des nombreux enjeux qui attendent ces institutions culturelles et patrimoniales dans l'après-guerre.

Si un nombre important de bibliothèques est touché par la Première Guerre mondiale, il s'agit ici de s'intéresser spécifiquement aux bibliothèques en tant qu'institutions publiques, excluant par là les cabinets de lecture, bibliothèques de particuliers et autres collections de livres relevant d'une structure privée. On peut reprendre la définition d'une bibliothèque publique donnée par Henri Comte : « d'une part elle est dans la dépendance d'une personne publique, d'autre part sa destination est elle-même publique<sup>6</sup>. » Les bibliothèques publiques, censées être ouvertes à tous, regroupent donc en majorité les bibliothèques municipales, universitaires et populaires. Toutefois, on ne peut définir uniquement les bibliothèques par leurs usages : il semble également nécessaire de s'intéresser aux fonctions qui leur sont attribuées au début du XXe siècle par les bibliothécaires, notamment les plus modernistes, comme Eugène Morel : les bibliothèques municipales doivent conserver et instruire<sup>7</sup>. S'il peut sembler logique que ces deux fonctions se côtoient, la première - la fonction de conservation - est en réalité, aux yeux de certains bibliothécaires, la fonction première de leur institution<sup>8</sup>. La seconde - la fonction éducative - se vérifie beaucoup moins, dans la mesure où elle est potentiellement dangereuse pour la conservation des livres : laisser les usagers disposer des ouvrages, les toucher, peut-être les abîmer, est ainsi inadmissible aux yeux de certains bibliothécaires. Ceux-ci se sentent plutôt au service d'un patrimoine national, celui des collections formées lors des saisies révolutionnaires, que d'une collectivité locale. Dès lors, la seconde fonction relève plutôt des bibliothèques populaires<sup>9</sup>. L'origine savante des bibliothèques a joué un rôle important dans cette représentation de leur profession : initialement destinées à un public plutôt lettré, les bibliothèques municipales ont eu du mal à se dégager de cette fonction première et à accepter un public moins cultivé, plus populaire. Aucune fonction de divertissement n'est alors prêtée aux bibliothèques ou à la lecture au début du XXe siècle : le livre est par-dessus tout un objet qui doit être utile et doit élever le lecteur tandis que le roman est encore largement considéré comme étant une mauvaise lecture, une lecture facile<sup>10</sup>. Les bibliothécaires, s'ils sont de moins en moins opposés à l'idée selon laquelle les bibliothèques doivent répondre à un rôle éducatif, considèrent néanmoins qu'ils ne doivent

---

<sup>6</sup> COMTE Henri, *Les bibliothèques publiques en France*, Lyon, Presses de l'Enssib, 1977, p. 8

<sup>7</sup> RICHTER Noë, « Histoire de la lecture publique en France », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, janvier 1977, n°1, p. 1 - 24

<sup>8</sup> VARRY Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Vol. 3 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXème siècle (1789-1914)*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009 [1991], p. 831-832

<sup>9</sup> CHARTIER Anne-Marie, HÉBRARD Jean (dir.), *Discours sur la lecture : 1880-2000*, Paris, Fayard, 2000, 762 p.

<sup>10</sup> *Ibid.*

pas seulement répandre la lecture, mais aussi l'encadrer, en orientant les lecteurs vers des lectures plutôt moralisatrices. Cela est en particulier vrai au sein du réseau de bibliothèques populaires qui se développe pendant la seconde moitié du XIXe siècle mais qui est en crise au début du XXe siècle<sup>11</sup>.

Dans cette étude, nous nous limiterons à l'étude des bibliothèques situées dans le Nord-Est de la France, et plus précisément celles situées dans les départements du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes, de l'Oise, de Seine-et-Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne, de la Marne, de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, de l'Aube, de la Haute-Marne, des Vosges, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort et du Doubs. Le choix de ces départements est lié à plusieurs facteurs. La plupart d'entre eux sont, pendant tout ou partie de la guerre, situés dans la « zone des armées ». Cela implique une certaine proximité avec la ligne de front : certaines bibliothèques sont ainsi, entre 1914 et 1918, situées à seulement quelques kilomètres de celle-ci, et donc des combats. Nous nous intéressons donc principalement aux bibliothèques directement touchées par le conflit. Ces bornes géographiques permettent également d'étudier certaines bibliothèques qui, tout en étant relativement proches du front à l'échelle nationale, le sont moins à l'échelle locale : leur fonctionnement demeure, pendant la majeure partie de la guerre, marqué par une certaine normalité, ou du moins se rapproche de la manière dont la guerre est vécue au sein d'établissements bien plus éloignés des combats, ce qui nous permet de tenir un propos plus général sur le fonctionnement des bibliothèques pendant la Grande Guerre. En outre, certaines bibliothèques sont situées du côté français de la ligne de front quand d'autres sont en territoire occupé par les Allemands. Ces dernières ont été incluses dans notre corpus pour plusieurs raisons. D'une part, certaines ne sont occupées que pendant une partie de la guerre (parfois quelques jours en 1914, parfois plusieurs mois en 1918, parfois de 1914 à 1917) et ne peuvent être comprises dans le corpus que pour la durée pendant laquelle elles sont administrativement françaises. D'autre part, si certaines se situent en zone occupée pendant toute la durée du conflit (notamment dans les départements du Nord, de l'Aisne et des Ardennes), les bibliothécaires demeurent français et cherchent, pour la majorité d'entre eux, à agir en fonction de ce qu'ils pensent être les intérêts de la France. Ainsi, si elles sont occupées, ces bibliothèques demeurent bel et bien françaises. Pour les mêmes raisons, les bibliothèques situées dans les départements du

---

<sup>11</sup> POULAIN Martine, « Retourner à Tocqueville. Pour comprendre l'histoire comparée des bibliothèques américaines et françaises au XIXème siècle », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n°5, p. 66-73.

Haut-Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle ne seront étudiées ici qu'à partir de 1919, au moment où elles sont réintégrées au territoire français, afin d'interroger les problèmes soulevés alors par le retour de 21 établissements « germanisés ». Au total, notre corpus se compose de 86 bibliothèques (en excluant celles situées en Alsace-Moselle), soit 77 bibliothèques municipales, 4 bibliothèques universitaires (Besançon, Lille, Nancy, Paris) et 5 bibliothèques parisiennes (les 4 bibliothèques nationales (Bibliothèque nationale, de l' Arsenal, Mazarine, Sainte-Geneviève) et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, qui se nommait alors Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines de la Ville de Paris). Les bibliothèques populaires devraient elles aussi faire logiquement partie de notre corpus d'étude mais, faute de sources suffisantes, elles ne seront étudiées que très ponctuellement, tout comme les bibliothèques municipales de la Ville de Paris. La carte en annexe (page 5 du volume 2) localise l'ensemble des municipalités possédant une ou plusieurs bibliothèques et qui ont été retenues dans notre corpus.

Cette étude débute logiquement lors de la déclaration de guerre en août 1914, même si quelques comparaisons avec la période d'avant-guerre seront parfois effectuées. Définir une borne finale est plus délicat. En effet, les opérations militaires s'achèvent avec l'armistice du 11 novembre 1918, mais nous tenons à étudier la sortie de guerre des bibliothèques du Nord-Est et évaluer les conséquences que le conflit a eu au sein de ces établissements. En 1919 et 1920, de nombreux enjeux, directement issus de la guerre, sont toujours très présents, au premier rang desquels la question des retours des collections pillées par les armées allemandes lors de l'occupation de certaines parties du territoire français. En outre, la question de l'attribution de dommages de guerre aux municipalités et de la reconstruction des bibliothèques détruites n'est parfois pas résolue avant la fin des années 1920. Ainsi, cette étude se prolonge jusqu'aux années 1920, sans qu'une date précise ne puisse être déterminée, du fait de la multiplicité des situations rencontrées : certaines bibliothèques connaissent un retour à la normale dès l'année 1919, quand d'autres doivent attendre parfois plus de dix ou vingt ans pour fonctionner à nouveau.

---

L'étude d'un tel sujet nous invite à nous positionner au sein de plusieurs domaines historiographiques : l'histoire de la Grande Guerre, celle des bibliothèques, celle des pratiques culturelles et de la lecture, et enfin celle du patrimoine en temps de guerre.

La première de ces historiographies, celle de la Première Guerre mondiale, très abondante, s'est développée selon trois configurations<sup>12</sup>. Dès les lendemains du conflit, les historiens se sont intéressés aux causes de la Grande Guerre et à ses aspects essentiellement militaires et diplomatiques en écrivant une histoire « par le haut », cherchant à établir les responsabilités de son déclenchement. Dans un second temps, après la Seconde Guerre mondiale, influencés par le marxisme et le structuralisme, les historiens se sont penchés sur l'expérience combattante et la vie à l'arrière durant la guerre, développant cette fois-ci une histoire « par le bas ». Dans un troisième temps, depuis les années 1990, l'histoire de la Première Guerre mondiale a été abondamment étudiée à travers le prisme culturel<sup>13</sup>. Les historiens cherchent à montrer comment, avec le développement d'une culture de guerre propre à cette période de conflit, toute la société est entrée dans la Grande Guerre et s'est mobilisée durant le conflit dans la haine de l'ennemi afin de tout mettre en œuvre pour atteindre la victoire<sup>14</sup>. Ce troisième temps est également marqué par le recours à de nouveaux types de sources, toujours plus divers. Développée par Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau<sup>15</sup>, la notion de culture de guerre permet d'analyser les sociétés européennes face à la guerre et d'expliquer le consensus qui a opéré durant le conflit. Selon eux, accepter le conflit et toutes les violences inhérentes aurait été impossible sans cet outillage mental issu des représentations, des pratiques, des mentalités, et mis en place par les populations pour comprendre le monde en guerre et lui donner un sens. La culture de guerre est aussi la matrice du conflit, puisqu'elle participe de sa totalisation. C'est ainsi l'étude des comportements et des pratiques face à la guerre qui est au cœur de cette histoire culturelle de la Grande Guerre, et qui nous intéresse particulièrement.

La notion de culture(s) de guerre, déclinée au singulier ou au pluriel, nous semble pertinente pour mener une analyse des pratiques qui se forment au sein des bibliothèques françaises durant la guerre. Ces pratiques sont, en premier lieu, celles des bibliothécaires eux-mêmes, mais aussi celles de tous les acteurs concernés par les bibliothèques. Ils soutiennent massivement le gouvernement français et justifient la guerre sur le plan moral comme une entreprise menée contre la barbarie allemande, indiquant par là une certaine

---

<sup>12</sup> PROST Antoine, WINTER Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai historiographique*, Paris, Seuil, 2004, p. 15-50

<sup>13</sup> BECKER Jean-Jacques, « L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées* [En ligne], 242 | 2006

<sup>14</sup> JULIEN Elise, « A propos de l'historiographie française de la Première Guerre mondiale », *Labyrinthe*, 18, 2004, p. 53-68

<sup>15</sup> AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, *14-18, Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, 272 p.



imprégnation de la culture de guerre, sans remise en cause des croyances qui l'accompagnent. Par ailleurs, la réflexion qui s'est développée dans le champ historiographique sur la notion de « sortie de guerre » nous a particulièrement intéressé. Elle oppose à la notion quelque peu simplificatrice d'après-guerre, supposant une rupture, un avant et un après, l'idée d'un processus qui s'inscrit dans la durée et n'est nullement homogène<sup>16</sup>. L'une des ambitions de ce travail est de montrer comment la guerre façonne l'activité et les pratiques des bibliothécaires après 1918, parfois pendant un temps très long.

Notre étude s'appuie également sur de nombreux travaux portant sur l'histoire des bibliothèques en France, en particulier depuis la Révolution française dans la mesure où, avant celle-ci, peu d'établissements publics existaient en France<sup>17</sup>. L'histoire des bibliothèques en tant que champ disciplinaire s'est d'abord structurée, dans les années 1980-1990, à partir de l'histoire du livre et de l'édition, pour devenir un domaine d'étude plutôt tourné vers l'histoire des institutions, et en particulier de la constitution des collections. Par ailleurs, l'histoire des bibliothèques, qui s'est initialement revendiquée comme un champ de l'histoire culturelle, demeure tiraillée entre l'histoire des mentalités et celle de la lecture. Toutefois, force est de constater qu'elle reste un champ assez marginal au sein de la production historiographique française. En outre, si l'histoire des bibliothèques a majoritairement été écrite par des spécialistes jusqu'aux années 1980, au premier rang desquels les bibliothécaires, les historiens s'emparent de ce domaine d'étude dans les années 1980-1990. Jusqu'alors, la première synthèse sur l'histoire des bibliothèques publiques en France avait été écrite par un universitaire anglais, publiée en 1976 et traduite en français seulement en 1987<sup>18</sup>. Les années 1980-1990 voient cependant la parution de quatre ouvrages de synthèse sur l'histoire des bibliothèques, l'un d'eux étudiant le XIXe siècle, de la Révolution française à 1914<sup>19</sup>, et un autre les bibliothèques au XXe siècle<sup>20</sup>. Parallèlement, les études portant sur les bibliothèques, notamment à l'époque contemporaine, se multiplient en France. Ces travaux portent sur des études locales,

---

<sup>16</sup> AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe, *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après 1918*, Paris, Tallandier, 2008, p. 15

<sup>17</sup> VARRY Dominique, « L'histoire des bibliothèques en France. État des lieux », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2005/2, p. 16-22

<sup>18</sup> BARNETT Graham Keith, *Histoire des bibliothèques publiques... op. cit.*

<sup>19</sup> VARRY Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Vol. 3... op. cit.*

<sup>20</sup> POULAIN Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Vol. 4 : Les bibliothèques au XXe siècle, 1914 – 1990*, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 2009 [1992], 1187 p.

notamment sur la Bibliothèque nationale, mais également sur certaines bibliothèques municipales. Les historiens se penchent également sur certaines périodes (la monarchie de Juillet, l'Occupation<sup>21</sup>, l'après-guerre<sup>22</sup>), sur certaines thématiques en lien avec les bibliothèques (par exemple la censure<sup>23</sup>), ou encore sur certains types de bibliothèques (bibliothèques populaires, religieuses...). L'histoire des bibliothécaires, en revanche, reste encore inexploree à l'exception, là encore, des travaux de certains bibliothécaires qui insistent généralement sur la professionnalisation croissante de ce corps de métier<sup>24</sup>, tout comme l'histoire des bibliothèques universitaires. L'étude des bibliothèques est enfin souvent passée par une analyse de leurs rapports avec les pouvoirs publics et de leur insertion dans ce qu'on appelle aujourd'hui les politiques culturelles. Suivant les travaux de Philippe Poirrier, des chercheurs se sont penchés sur l'histoire des bibliothèques à travers le prisme des politiques culturelles locales<sup>25</sup> plutôt qu'à l'aune des politiques nationales impulsées par le ministère de l'Instruction publique, dont elles dépendent.

Concernant la Première Guerre mondiale, un article de Martine Poulain<sup>26</sup>, paru dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, dresse un aperçu de la situation et des problèmes auxquels sont confrontés les bibliothécaires dans l'exercice quotidien de leurs fonctions pendant la guerre (mobilisation de personnel, destructions de bibliothèques, évacuations des collections). Elle y aborde également les questions qui se posent une fois le conflit terminé et comment la Grande Guerre a permis, de manière indirecte, d'introduire une forme de modernisation au sein des bibliothèques françaises lors de la reconstruction du pays. Cependant, en dehors de cet article, il n'existe aucune publication portant spécifiquement sur la question des bibliothèques dans la Grande Guerre : celle-ci est parfois abordée en quelques paragraphes au sein de synthèses plus larges. Ce travail a pour but d'étudier plus en détail la manière dont les bibliothèques du Nord-Est font face à la Grande Guerre, en cherchant à expliquer les différentes pratiques qui se mettent en place entre 1914 et 1918. Il convient également de s'interroger sur les marges de

---

<sup>21</sup> POULAIN Martine, *Livres pillés, lectures surveillées, Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Folio, 2013 [2008], 768 p.

<sup>22</sup> BERTRAND Anne-Marie, *Les Villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider. 1945-1985*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1999, 324 p.

<sup>23</sup> KUHLMANN Marie, KUNTZMANN Nelly, BELLOUR Hélène, *Censure et bibliothèques au XXème siècle*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1989, 352 p.

<sup>24</sup> HECQUARD Françoise, *La formation des bibliothécaires. L'enseignement de l'Association des bibliothécaires français de 1910 à 1991*, Paris, ABF, 1992, 64 p.

<sup>25</sup> TACHEAU Olivier, « Bibliothèques municipales et genèse des politiques culturelles au XIXe siècle », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1995, n° 4, p. 44-51

<sup>26</sup> POULAIN Martine, « Les bibliothèques durant la grande guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 3, pp. 114-131

manœuvre laissées aux autorités locales pour la gestion de leurs bibliothèques durant cette période extraordinaire. Alors que l'État est propriétaire de la plupart des collections précieuses et que les municipalités n'en ont que l'usage, il est nécessaire de se pencher sur les politiques menées à l'échelle locale et s'appliquant aux bibliothèques.

Dans la mesure où cette recherche vise à comprendre l'utilisation des bibliothèques par les lecteurs durant la Grande Guerre, elle s'inscrit également dans le champ de l'histoire de la lecture, envisagée comme une pratique culturelle. L'histoire culturelle a montré que la lecture est une activité qui est loin d'aller de soi : initialement majoritairement masculine, elle s'est peu à peu féminisée, en même temps qu'elle s'est ouverte à un public populaire, comme ont pu le montrer Roger Chartier ou Jean-Yves Mollier<sup>27</sup>. Comme le souligne R. Chartier, « la lecture est toujours une pratique incarnée dans des gestes, des espaces, des habitudes<sup>28</sup>. » Quant à la lecture au sein des bibliothèques, les historiens ont souvent souligné l'inadaptation de l'offre en livres, destinés à un public cultivé, pour répondre à la demande émanant des classes populaires nouvellement alphabétisées. Comme l'explique Noë Richter<sup>29</sup>, ce nouveau public demande bien plus à être distrait qu'à être instruit, tandis que les politiques de la lecture cherchent avant tout à éduquer le citoyen, mettant en avant le « bon livre ». Les bibliothèques municipales, conservant des ouvrages précieux et érudits, ont alors été doublées d'un réseau de bibliothèques populaires, plus adaptées à la demande sociale. À la Belle-Époque néanmoins, les bibliothécaires, prenant conscience de ce décalage, commencent par exemple à acquérir des périodiques et à comprendre que le lecteur donne son utilité au livre. L'Association des Bibliothécaires français est ainsi créée en 1906 pour promouvoir ces idées modernistes au sein des bibliothèques, afin d'y attirer un public plus large et de démocratiser la lecture publique. Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard étudient particulièrement la conception des bibliothécaires à propos de la lecture<sup>30</sup>. Cette étude cherche ainsi à analyser les pratiques culturelles des lecteurs au sein des bibliothèques mais également la manière dont les bibliothécaires, de plus en plus conscients de leur rôle

---

<sup>27</sup> CHARTIER Roger, GUGLIEMO Cavallo, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, 522 p. ; MOLLIER Jean-Yves, *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine. Essais d'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2001, 188 p.

<sup>28</sup> CHARTIER Roger, GUGLIEMO Cavallo, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, p. 8

<sup>29</sup> RICHTER Noë, *La lecture et ses institutions. Tome 1 : La lecture populaire, 1700-1918*, Le Mans, Bibliothèque de l'Université du Maine, 1987, 304 p.

<sup>30</sup> CHARTIER Anne-Marie, HÉBRARD Jean (dir.), *Discours sur la lecture : 1880-2000*, Paris, Fayard, 2000, 762 p.

social, conçoivent les attentes de leurs lecteurs et s'acquittent de cette tâche durant la Première Guerre mondiale.

Enfin, le dernier champ de recherche dans lequel s'inscrit cette étude correspond à l'histoire du patrimoine en temps de guerre - et plus particulièrement d'une institution culturelle ou patrimoniale - qui va de pair avec l'histoire des politiques culturelles et des politiques du patrimoine. Ce champ est particulièrement riche en ce qui concerne les institutions muséales et se développe autour de questionnements concernant la protection du patrimoine, notamment les œuvres d'art, et les mesures d'évacuation mises en place pour éloigner des combats les collections précieuses des musées et les soustraire à de possibles pillages. Dans une contribution parue en 2015, Arnaud Bertinet<sup>31</sup> cherche ainsi à analyser les similitudes ou les divergences entre les trois évacuations qu'ont connues les musées français : celles de 1870, 1914-1918, et 1939-1940 ; il s'interroge notamment sur la manière dont les conservateurs ont sélectionné les œuvres à évacuer en priorité. Il note également que les évacuations les mieux connues et les plus étudiées sont celles de la Seconde Guerre mondiale. Des chercheurs se sont néanmoins intéressés aux autres périodes de guerre. Bénédicte Savoy<sup>32</sup> a fait porter ses recherches sur les pillages et confiscations révolutionnaires menées par la France entre 1794 et 1811 ainsi que sur les conséquences de ces pillages sur la prise de conscience patrimoniale au XIXe siècle d'une part, et sur les mesures concernant le patrimoine prises par l'armée allemande durant la Grande Guerre. Christina Kott<sup>33</sup> a quant à elle étudié la question du patrimoine artistique en France occupée et en Belgique pendant la Première Guerre mondiale, en s'appuyant particulièrement sur des sources allemandes afin de comprendre la préoccupation pour la protection du patrimoine artistique (qu'il s'agisse des collections précieuses des différents établissements culturels ou du patrimoine architectural) dans les territoires sous occupation et administration allemandes. Par ailleurs, les actes du colloque « Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine<sup>34</sup> » rassemblent de nombreuses publications ayant trait à la question du patrimoine dans la Grande Guerre, s'intéressant à

---

<sup>31</sup> BERTINET Arnaud, « Évacuer le musée, entre sauvegarde du patrimoine et histoire du goût, 1870-1940 », *Cahiers du Labex CAP*, n° 2, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2015, p. 9-40.

<sup>32</sup> SAVOY Bénédicte, « "Et comment tout cela sera-t-il conservé à Paris ?" Les réactions allemandes aux saisies d'œuvres d'art et de science opérées par la France autour de 1800 » in *Revue germanique internationale*, 13/2000, p. 107-130 ; SAVOY Bénédicte, *Patrimoine annexé, Les biens culturels saisis par la France en Allemagne autour de 1800*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2003, 495 p.

<sup>33</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi... op. cit.*

<sup>34</sup> NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine [Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011]*, Amiens, Encrage, 2013, 450 p.

la manière dont cette problématique a été érigée en enjeu de propagande par les autorités, mais également à la façon dont le patrimoine a été protégé. Le colloque étudie surtout les œuvres d'art présentes dans les musées ou le patrimoine archivistique, mais très peu le patrimoine des bibliothèques. La question de la protection des archives en temps de guerre a aussi beaucoup intéressé les historiens. Mais, là encore, la majorité des travaux portent sur la Seconde Guerre mondiale et sur la politique nazie de spoliation des archives comme « butin » de guerre : beaucoup ont été détruites, volées et emportées à Berlin, ou simplement perdues<sup>35</sup>. Isabelle Chave s'est néanmoins penchée sur la question des archives durant la Grande Guerre<sup>36</sup>, étudiant les mesures prises en urgence pour protéger les fonds, les évacuer ou les mettre en sûreté, notamment en 1914 et 1918, et la manière dont les services d'archives se sont adaptés au contexte de guerre. Elle dresse enfin un bilan de la situation de l'après-guerre, en particulier à propos de la récupération des archives volées par les autorités militaires allemandes dans les régions occupées pendant le conflit.

Le constat évoqué plus haut est le même pour les bibliothèques : la spoliation des bibliothèques par les nazis a souvent intéressé les historiens<sup>37</sup>, tandis que la littérature concernant le premier conflit mondial demeure très pauvre. Plus généralement, des études portant sur les bibliothèques, considérées en tant qu'institutions patrimoniales, en temps de guerre, sont très rares. Comme le souligne Martine Poulain à propos de la Seconde Guerre mondiale : « Le pillage des œuvres d'art par les nazis a été décrit et analysé à diverses reprises, de manière fort détaillée et longuement instruite. Il n'en va pas de même du pillage des bibliothèques. Plusieurs raisons à cela. Le livre appartient le plus souvent au multiple, non à l'unique, comme l'œuvre d'art. Ne relevant pas du domaine de la rareté, il n'est objet d'admiration, de soins et de soucis particuliers que lorsqu'il se fait manuscrit, autographe, livre ancien, archive singulière. On ne s'étonnera pas en ce sens que la mémoire des spoliations s'attache aux œuvres d'art ou, dans le domaine de l'écrit, aux documents précieux<sup>38</sup>. » Il en va de même durant la Grande Guerre. Pourtant, les

---

<sup>35</sup> CŒURÉ Sophie, *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris, Payot, 2007, 270 p. ;

SUMPF Alexandre, LANIOL Vincent (dir.), *Saisies, spoliations et restitutions. Archives et bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 384 p.

<sup>36</sup> CHAVE Isabelle, « Sacrifice subi ou sauvetage organisé. Le sort des archives en France durant la Grande Guerre, d'après le fonds de la direction ministérielle des Archives », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014

<sup>37</sup> POULAIN Marine, *Livres pillés... op. cit.* ; SUMPF Alexandre, LANIOL Vincent, *Saisies, spoliations et restitutions... op. cit.*

<sup>38</sup> POULAIN Martine, *Livres pillés... op. cit.*, p. 19

préoccupations et les processus de mise en sûreté des œuvres d'art et des collections des bibliothèques sont souvent très similaires. Dès lors, en analysant les bibliothèques comme une institution patrimoniale, il s'agit ici de se demander si les problématiques auxquelles sont confrontés les bibliothécaires, les autorités municipales et ministérielles (en particulier la protection des documents précieux) sont similaires à celles inhérentes à la gestion des autres institutions patrimoniales.

---

Le corpus de sources utilisées dans le cadre de cette étude peut être divisé en trois sous-ensembles principaux : le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (BABF)*, les archives du ministère de l'Instruction publique conservées aux Archives nationales (fonds F/ 17), les archives municipales et départementales.

Le premier type d'archive qui a été consulté dans le cadre de cette recherche est le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (BABF)*. L'Association des Bibliothécaires français (ABF), fondée en 1906 pour promouvoir la professionnalisation de l'activité des bibliothécaires, publie dès 1907 un bulletin qui se veut trimestriel. Si son fonctionnement est perturbé au début de la guerre, l'activité de l'association et la parution du bulletin reprennent à la toute fin de l'année 1914. Il se donne alors pour mission de rassembler autant que possible les informations ayant trait aux bibliothèques durant la guerre. Il est doté d'une rubrique « Les bibliothèques et la guerre » où sont notamment indiqués tous les bouleversements relatifs au fonctionnement des bibliothèques (fermeture ou restrictions de service, mobilisation de personnel, mesures mises en place pour protéger les collections, destructions matérielles, fréquentation de la bibliothèque...)<sup>39</sup>. Un Livre d'Or des bibliothécaires est établi et des articles en rapport direct avec la guerre sont publiés. On y trouve également les comptes rendus des assemblées générales annuelles de l'association et des séances, plus régulières, de son comité. Ce *Bulletin* est ainsi une compilation d'un grand nombre d'informations de provenances diverses qui peuvent intéresser les bibliothécaires pour leurs activités quotidiennes. Au total, une quinzaine de numéros est publiée entre la fin de l'année 1914 et la fin de 1919. À cette date, les bibliothécaires cessent de se référer à la guerre comme un élément structurant pour leur activité quotidienne et l'année 1920 marque la dernière

---

<sup>39</sup> Un exemple de cette rubrique est présenté en annexe, page 6-9

occurrence de la rubrique « Les bibliothèques et la guerre ». Elle est alors perçue comme un événement passé, même si elle demeure évidemment une césure qui marque un véritable tournant et a toujours des conséquences importantes pour leur profession, sans pour autant la façonner dans le présent. Le *BABF* nous a ainsi permis d'avoir une première vue d'ensemble des problématiques auxquelles font face les bibliothèques du Nord-Est pendant la Première Guerre mondiale, de cerner d'éventuelles tendances générales et les enjeux ressentis comme véritablement importants. Il permet également d'étudier les évolutions du discours porté par les bibliothécaires, à la fois sur la guerre, sur leur profession, sur les enjeux auxquels ils doivent faire face, de cerner les thèmes récurrents pendant toute la durée du conflit mais aussi la manière dont évoluent les préoccupations et la façon de les exprimer.

L'utilisation de cette archive ne doit pas faire l'économie de questionnements et d'une posture critique. Premièrement, il s'agit du Bulletin d'informations d'une association de professionnels qui crée un discours portant sur ce même corps de professionnels et évoque la façon dont leur activité quotidienne est touchée par la guerre. Dès lors, on ne peut attendre d'une telle archive un discours objectif : il s'agit plutôt de valoriser les actions des bibliothécaires au sein de leurs institutions. Le discours tenu au sein du *BABF* nécessite donc un recul critique prenant en compte la tendance à survaloriser la portée des actions accomplies et la dimension patriotique de celles-ci. Un autre aspect problématique lié à l'utilisation de cette archive est qu'elle peut amener à accorder une importance trop grande à l'Association des Bibliothécaires français, importance qui n'est pas totalement justifiée alors que l'association est relativement jeune et ne structure pas l'ensemble de la profession. L'ABF ne regroupe pas tous les bibliothécaires : dès lors, puisque le *Bulletin* transmet des informations envoyées par les bibliothécaires qui sont membres de l'association, il ne donne qu'une vision partielle des bibliothèques pendant la Grande Guerre. À l'inverse, l'ABF n'est pas uniquement composée de bibliothécaires travaillant dans le Nord-Est de la France : il faut ainsi prêter attention à ne pas généraliser un discours parfois hors de propos lorsqu'on étudie uniquement la portion du territoire français au plus proche des combats. Plus généralement, les informations fournies par ce *Bulletin* sont loin d'être exhaustives et demandent à être complétées par le dépouillement d'autres archives.

Le second type d'archives utilisé ici correspond à une partie du fonds du ministère de l'Instruction publique, versé aux Archives nationales (série F/17). Le service des bibliothèques est rattaché depuis 1832 au ministère de l'Instruction publique, au sein de la Division des Sciences et des Lettres. Les premiers versements effectués par le ministère de l'Instruction publique aux Archives nationales datent de 1845. Cependant, une majeure partie des documents consultés ici proviennent de versements effectués entre 1969 et 1973 par la Direction des bibliothèques. Pour la période de la guerre, de nombreux documents relatifs aux bibliothèques municipales et universitaires présents dans ce fonds permettent de cerner quelles étaient les priorités pour le ministère et comment la gestion des bibliothèques, de leur fonctionnement, et surtout de la protection et de l'évacuation de leurs collections précieuses s'est mise en place. À ce sujet, des informations complémentaires ont été trouvées dans la sous-série F/21, qui correspond aux archives des Beaux-Arts, ainsi qu'à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, en particulier pour la restitution des ouvrages déplacés par les Allemands pendant la guerre dans les territoires occupés. Au sein de la sous-série F/17, l'ensemble constitué par les cotes F/17/17317 à F/17/17430 regroupe l'ensemble des dossiers relatifs aux bibliothèques municipales depuis la création du service des bibliothèques. Le classement retenu est départemental, et le dossier type de chaque bibliothèque contient notamment les rapports annuels sur la bibliothèque pour la période 1886 à 1941, les rapports des inspecteurs généraux, surtout de 1900 à 1940, et des renseignements divers, en particulier des correspondances avec les bibliothécaires et municipalités.

Les rapports annuels et les rapports d'inspection des inspecteurs généraux sont particulièrement importants pour notre étude. Les rapports annuels (adressés directement au ministère de l'Instruction publique) donnent des renseignements sur le personnel de la bibliothèque, les crédits accordés à celle-ci et l'utilisation qui en est faite (salaires, acquisitions de livres), les jours d'ouverture de la bibliothèque, le nombre de personnes qui la fréquentent, qui consultent des livres (communications sur place) et qui en empruntent, mais aussi le nombre de livres, manuscrits et incunables détenus par la bibliothèque et le nombre d'acquisitions (par voie d'achat, de dons de particuliers ou de concessions de l'État) effectuées dans l'année. Enfin, une partie « observations générales » permet d'obtenir des informations diverses sur ce qui a marqué le fonctionnement de la bibliothèque au cours de l'année écoulée<sup>40</sup>. Ces rapports se présentent sous la forme d'un

---

<sup>40</sup> Deux exemples de rapports annuels sont présentés en annexe, p. 10-17



formulaire que les bibliothécaires (ou un membre du conseil municipal) remplissent chaque année : ils répondent ainsi au même format d'année en année, et ce pour toutes les bibliothèques de France. Cela donne la possibilité d'effectuer de nombreuses comparaisons, à la fois dans le temps et entre les différentes bibliothèques. Néanmoins, du fait de la guerre, de nombreux rapports sont absents entre 1914 et 1918 : certaines bibliothèques sont fermées voire détruites, d'autres voient leur personnel mobilisé ou occupé à des tâches plus urgentes et, enfin, la proximité du front et des combats a parfois rendu difficile l'envoi d'un rapport. D'autre part, il convient de préciser que ces rapports sont adressés au ministère de l'Instruction publique qui peut envoyer gratuitement des livres aux bibliothèques ou leur accorder des subventions : il est alors plutôt dans l'intérêt du personnel municipal de donner une image aussi positive que possible de la bibliothèque dans le but d'obtenir ces concessions. On peut donc supposer que les conservateurs ou membres des conseils municipaux qui le rédigent ne sont pas toujours très objectifs dans les réponses apportées et peuvent tendre à dissimuler certains aspects négatifs. Dans les faits, il arrive ainsi qu'il ressorte du rapport annuel une impression très satisfaisante du fonctionnement de la bibliothèque, alors que le rapport d'inspection rédigé par l'un des inspecteurs généraux des bibliothèques est bien plus nuancé.

Ces rapports d'inspection sont quant à eux très nombreux durant la guerre car la majorité des bibliothèques du Nord-Est a été inspectée, notamment en 1915<sup>41</sup>. Ils renseignent tout autant sur le fonctionnement des bibliothèques que sur la mise en sûreté de leurs collections précieuses. Ils se sont avérés d'autant plus intéressants qu'ils sont toujours rédigés par les deux mêmes personnes, qui visitent de nombreuses bibliothèques situées à proximité des combats, et connaissent ainsi la situation rencontrée sur place par chaque établissement, permettant d'effectuer des comparaisons et d'établir des similitudes là où certaines municipalités pensent relever d'un cas exceptionnel.

Outre les rapports annuels et les rapports d'inspection, les cartons des bibliothèques par départements comprennent de nombreuses correspondances échangées entre le ministère de l'Instruction publique et les bibliothécaires (ou, plus fréquemment, le maire de la commune). Elles abordent des sujets très divers mais qui, pendant la guerre, sont très souvent liés à la protection des collections précieuses et à leur évacuation, ou bien à l'avenir de la bibliothèque, notamment si celle-ci a été détruite. Une quarantaine de

---

<sup>41</sup> Un exemple de rapport d'inspection est présenté en annexe, p. 18-20

ces cartons a ainsi été consultée. Se trouvent également au sein de la sous-série F/17 des documents similaires pour les bibliothèques universitaires, populaires, ou encore pour la Bibliothèque nationale et les grandes bibliothèques parisiennes. Enfin, la sous-série contient des documents plus généraux sur les mesures prises pendant la guerre et concernant directement les bibliothèques ; en particulier le carton F/17/13499 (« Mesures prises entre 1914 et 1918 ») qui comprend nombre de documents synthétisant les mesures de protection des collections. Ainsi, le dépouillement des fonds situés aux Archives nationales permet d'obtenir des informations bien plus exhaustives sur l'ensemble des bibliothèques et d'étudier la manière dont le ministère de l'Instruction publique s'est penché sur leur situation et leur fonctionnement durant la guerre. Néanmoins, la consultation de ce fonds ne fournit pas de renseignements suffisants pour étudier la gestion quotidienne des bibliothèques entre 1914 et 1918, étude qui doit nécessairement faire appel à un troisième type de source.

Les archives locales (archives municipales ou départementales, voire même archives conservées au sein des bibliothèques) permettent d'étudier l'histoire des bibliothèques et de leur gestion durant la guerre « par en bas », en s'intéressant à la manière dont les municipalités se sont préoccupées - ou non - de leurs bibliothèques au cours du conflit. D'une part, les procès-verbaux et les délibérations des conseils municipaux renseignent sur l'importance accordée à la bibliothèque municipale, si toutefois cette question est abordée. D'autre part, les archives les plus utilisées ici sont celles directement liées aux bibliothèques (séries affaires culturelles), à savoir des rapports sur leur fonctionnement et des correspondances entre le bibliothécaire et les membres du conseil municipal, le comité de la bibliothèque ou encore avec la préfecture ou la sous-préfecture. Ces archives reflètent l'activité quotidienne des bibliothécaires durant la guerre, et transcrivent les mesures qu'ils mettent en place pour protéger leurs collections, maintenir un service auprès des citoyens et du public et pallier le manque de moyens, en termes de personnels comme de crédits financiers. Toutefois, ces archives locales ont été plus complexes à consulter que les deux précédents types d'archives. D'une part, de nombreuses archives ont été détruites lors des conflits mondiaux, particulièrement dans les territoires du Nord et de l'Est de la France : si les procès-verbaux des conseils municipaux ont en général été épargnés, il est ainsi parfois plus difficile d'avoir accès aux archives de la bibliothèque municipale. D'autre part, les documents

disponibles sont loin d'être exhaustifs, et les archives conservées sont de quantités et d'intérêts très inégaux selon les municipalités, ce qui a parfois rendu infructueux certains séjours en archives. Certains inventaires, disponibles en ligne ou envoyés par des archivistes ou bibliothécaires, semblaient très prometteurs mais les documents se sont en fait souvent avérés décevants, aucun d'entre eux ne couvrant la période de la Grande Guerre. Enfin, si les documents trouvés en archives municipales, départementales ou au sein des bibliothèques municipales se sont avérés complémentaires de ceux conservés aux Archives nationales, d'autres étaient en fait redondants, certains rapports ou correspondances ayant été conservés à plusieurs endroits. Malgré ces difficultés, les documents relatifs aux bibliothèques pendant la Grande Guerre conservés aux Archives départementales de l'Aisne, du Nord, aux Archives municipales de Lille, de Reims, de la Ville de Paris, à la Bibliothèque Louis Aragon à Amiens, à la Bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne et aux Archives de l'Université de Paris ont été consultés.

Ce corpus de sources permet ainsi d'étudier l'histoire des bibliothèques durant la Grande Guerre selon des points de vue différents et complémentaires et de faire parler des acteurs ayant des rapports divers avec ces institutions. Les archives du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts révèlent le point de vue de l'État, propriétaire d'un grand nombre de livres mis en danger durant le conflit. Les archives conservées au niveau départemental ou municipal permettent de s'intéresser aux préoccupations des municipalités, à qui la charge des livres a été confiée, et de leurs relations avec les bibliothécaires et conservateurs d'une part, et avec les acteurs ministériels d'autre part. Enfin, le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français* autorise l'étude du discours interne à la profession de bibliothécaire, tout en apportant de nombreuses informations quant au fonctionnement des bibliothèques dans la mesure où de nombreux articles synthétisant l'activité d'un établissement pendant la guerre y sont relayés.

---

Le but de ce travail est ainsi de se pencher sur un sujet qui n'a pas encore été véritablement étudié par les historiens, alors que les problématiques et les questionnements qui en découlent se situent dans l'actualité de la recherche historiographique. Notre questionnement part des fonctions attribuées aux bibliothèques au début du XXe siècle : d'une part la conservation des livres, des collections et d'autre part

l'instruction des citoyens, des lecteurs. Il s'agit ici de questionner dans quelle mesure ces deux fonctions sont affectées de manière différenciée par la Première Guerre mondiale, et comment, pour les bibliothèques directement menacées par le conflit, la fonction de conservation devient une priorité pendant la guerre tandis que la fonction éducative, et plus généralement l'accueil des lecteurs, doivent faire l'objet de nombreuses transformations. C'est ainsi la hiérarchie opérée entre ces deux fonctions et la faculté d'adaptation d'établissements ayant une vocation à la fois patrimoniale et éducative face aux circonstances de guerre et à la proximité des dangers qui est étudiée ici.

Le plan adopté ici se compose de trois parties. La première vise à interroger l'impact de la Première Guerre mondiale sur la fonction de conservation des bibliothèques, la fonction patrimoniale. En particulier, la question de la sauvegarde des collections précieuses devenant, dès le début de la guerre, la préoccupation prioritaire à la fois pour les bibliothécaires, les acteurs municipaux et le ministère de l'Instruction publique, il s'agit d'étudier quelles sont les mesures mises en place pour les protéger, et quels sont leurs déterminants chronologiques et géographiques (chapitre 1). Cette mise en place peut pourtant s'avérer chaotique, et il convient d'étudier les obstacles et difficultés qui la freinent, voire l'entravent (chapitre 2). La seconde partie interroge la fonction éducative des bibliothèques : si, dans les établissements qui conservent des documents précieux, ceux-ci deviennent la priorité, les bibliothèques n'en demeurent pas moins des institutions culturelles chargées de mettre le savoir à disposition de tous. La profession de bibliothécaire est fortement affectée par la guerre, et ce de manière plurielle : les bouleversements sont nombreux, discours et pratiques étant grandement mobilisés par le conflit et la participation à l'effort de guerre (chapitre 3). Malgré ces bouleversements, les salles de lecture accueillent toujours les lecteurs : pour autant, il convient de se demander s'ils sont nombreux à fréquenter les bibliothèques pendant la Grande Guerre et quelle est l'utilisation qu'ils font de ces établissements (chapitre 4). Enfin, la dernière partie aborde les problématiques spécifiques à la sortie de guerre. Dans l'immédiat après-guerre (fin 1918-1919), la priorité est donnée au retour des collections évacuées pendant le conflit et à l'établissement d'un bilan des pertes (chapitre 5). Enfin, la sortie de guerre des bibliothèques s'avère complexe : un progressif retour à la normale s'organise, mais le retour des bibliothèques situées en Alsace-Lorraine et la problématique de la reconstruction des bibliothèques se posent pendant une grande partie des années vingt, voire de l'entre-deux guerres (chapitre 6).

**PREMIÈRE PARTIE :**  
**LES BIBLIOTHÈQUES, UNE**  
**INSTITUTION PATRIMONIALE**  
**PENDANT LA GRANDE GUERRE**

# **Chapitre 1 :**

## **Des bibliothèques au cœur de la guerre :**

### **la nécessité de protéger les collections précieuses**

En 1914, il n'existe aucun plan de sauvegarde des collections précieuses des bibliothèques. Pourtant, dès le déclenchement de la guerre et dans une majorité des bibliothèques du Nord-Est, la protection de ces collections passe immédiatement au premier plan des préoccupations des acteurs concernés, qui s'organisent pour les mettre en sûreté. Ils sont en effet persuadés que les Allemands vont chercher à détruire leurs établissements et piller leurs collections. Dès lors, les bibliothécaires et acteurs municipaux cherchent à protéger les livres dont ils ont la charge, en les mettant en lieu sûr sur place ou en les évacuant, appuyés dans leurs démarches par le ministère de l'Instruction publique. De 1914 à 1918, la chronologie et la géographie de ces mesures de protection reflètent l'évolution de la situation militaire : plus le front est éloigné, moins les mesures de protection sont considérées comme étant une nécessité ; plus l'évolution des combats est incertaine, plus l'on cherche à protéger les collections.

#### **I. L'invasion allemande de 1914 : protéger dans l'urgence les livres précieux**

##### **1. Que protège-t-on ?**

Avant de décrire la mise à l'abri des collections précieuses des bibliothèques lors du premier conflit mondial, il est important de rappeler en quoi ces livres sont un patrimoine à sauvegarder, au même titre que les œuvres d'art dans un musée. En effet, si, dès le début du conflit, le ministère de l'Instruction publique, les municipalités et les bibliothécaires se préoccupent de la question patrimoniale en général et des bibliothèques en particulier, il est frappant de constater que seules certaines collections font l'objet d'une attention poussée. Loin de vouloir sauver le maximum d'ouvrages, tous ces acteurs se concentrent sur les collections dites précieuses des bibliothèques publiques. Bien que le terme de « patrimoine » ne soit que très rarement employé, puisqu'on lui préfère celui de « collections précieuses » afin de désigner les manuscrits, incunables et livres précieux dont la valeur est considérée comme la plus importante, c'est avant tout la rareté et l'ancienneté d'un ouvrage qui déterminent cette valeur. Selon Dominique Poulot, « certains reconnaissent dans le patrimoine la partie de la collection de livres qui, plus ancienne, doit

être conservée et transmise, mais sans dessein d'utilité ou d'usage actuel. [...] Mais, c'est surtout le système de classement qui serait susceptible de faire figure de patrimoine par excellence<sup>1</sup>. » Cette définition s'applique particulièrement à ce qui est considéré, durant la Grande Guerre, comme relevant des « collections précieuses » des bibliothèques, et qui apparaît comme la préoccupation centrale des acteurs ministériels et municipaux.

L'origine révolutionnaire des bibliothèques a en effet eu pour conséquence la présence de nombreux livres précieux. Comme le note encore D. Poulot : « Patrimoine, les bibliothèques l'ont été immédiatement, en leur tout plus qu'en leurs parties, au moment des confiscations révolutionnaires, acte fondateur ou refondateur, quand les collections constituées par les anciennes élites devinrent biens de la nation.<sup>2</sup> » L'une des singularités du patrimoine écrit en France est qu'il est, du fait de cet héritage révolutionnaire, majoritairement conservé dans les bibliothèques municipales, et non dans les établissements universitaires comme dans de nombreux pays<sup>3</sup>. Ces collections précieuses sont par ailleurs souvent conservées à part, dans des réserves, symbolisant leur spécificité. Sont également considérés comme précieux, outre les manuscrits et incunables, les livres possédant des reliures particulièrement riches, des estampes, monnaies et médailles, partitions musicales, etc, que conservent les bibliothèques. Les fonds locaux sont aussi généralement conservés séparément, leur importance étant ici due à l'aspect mémoriel qu'ils véhiculent. Selon S. Le Ray : « Alors que l'on a souvent assigné au patrimoine le rôle de permettre la cristallisation d'une identité nationale ou régionale, le patrimoine écrit s'avère insaisissable. [...] C'est pourquoi, ni les usagers des fonds courants voire locaux, ni les élus ne perçoivent toujours le rôle patrimonial de la bibliothèque, au contraire de celui des musées qui s'imposent comme des objets de fierté pour la communauté et de rivalité avec les autres villes. De fait, le patrimoine des bibliothèques ne se prête pas toujours facilement à la construction de la mémoire, sinon de l'histoire, d'une communauté. D'où l'accent mis dès le XIXe siècle sur les fonds locaux, les seuls dont l'enracinement soit incontestable<sup>4</sup> ». La nature patrimoniale du patrimoine écrit peut ainsi être contestable : « Les autres patrimoines possèdent une série d'attributs dont le patrimoine écrit est peu

---

<sup>1</sup> POULOT Dominique, « La représentation du patrimoine des bibliothèques, XVIe-XXe siècle » in ODDOS Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 19

<sup>2</sup> POULOT Dominique, « Introduction » in ODDOS Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine... op. cit.*, p. 10

<sup>3</sup> FOUCAUD Jean-François, « Les bibliothèques et leur patrimoine », in ODDOS Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine... op. cit.*, p. 76

<sup>4</sup> LE RAY Sylvie, « Singularité et ambiguïté du patrimoine écrit » in ODDOS Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine... op. cit.*, p. 48

ou inégalement doté : recherche esthétique, création unique, caractères formels permettant l'exposition ou la représentation devant un public nombreux, appréhension qui relègue la médiation du langage au second plan pour privilégier les sens. [...]. Le livre, au mieux considéré comme l'expression de techniques, est reçu solitairement. Quant au texte, s'il peut prétendre au statut d'œuvre d'art, il finit toujours par échapper à son support, à l'objet livre qui n'est pas seul à déterminer la réception de l'œuvre<sup>5</sup>. »

Cette définition demeure, comme pour tout patrimoine, hautement subjective. Néanmoins, face aux multiples dangers qui menacent les collections rares et précieuses durant la Grande Guerre, des mesures de protection sont prises dès 1914. C'est même là peut-être le critère le plus pertinent pour définir le patrimoine, et en particulier le patrimoine écrit, comme l'explique S. Le Ray : « Le critère qui s'impose par sa neutralité et qui fait l'unanimité est celui de l'imminence de la perte du support par autodestruction ou pillage<sup>6</sup>. » En effet, comme le souligne D. Varry, la guerre est l'une des causes principales de destruction du patrimoine, et plus spécifiquement ici du patrimoine écrit : « Celle-ci s'accompagne inmanquablement de destructions, lesquelles peuvent être imputées, selon les cas, aux coups du sort, ou à une volonté délibérée d'atteindre l'adversaire dans son âme même [...]. La victoire s'est toujours accompagnée du pillage par la soldatesque<sup>7</sup>. » Ses remarques sont valables pour la Grande Guerre. Elle aussi a donné lieu à des pillages, certains désorganisés mais d'autres pensés et planifiés, et a vu se mettre en place de nombreuses mesures de protection à l'égard du patrimoine. Certaines de ces mesures ont visé les collections précieuses des bibliothèques, qui ont ainsi été incontestablement érigées au rang de patrimoine à préserver, et ce dès le début de la guerre.

## **2. Les conséquences de l'incendie de la bibliothèque de Louvain**

Lorsque la guerre éclate en août 1914, de nombreuses municipalités du Nord et de l'Est de la France réalisent donc qu'il est urgent de mettre à l'abri leurs collections les plus précieuses, parmi lesquelles celles des bibliothèques. Dans les faits, lors de l'invasion allemande du mois d'août et du début du mois de septembre, l'initiative revient plutôt aux bibliothécaires, beaucoup plus concernés par le sort de leurs livres, plus au fait de la valeur des collections conservées dans les bibliothèques municipales, et, surtout, seuls en mesure

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 49

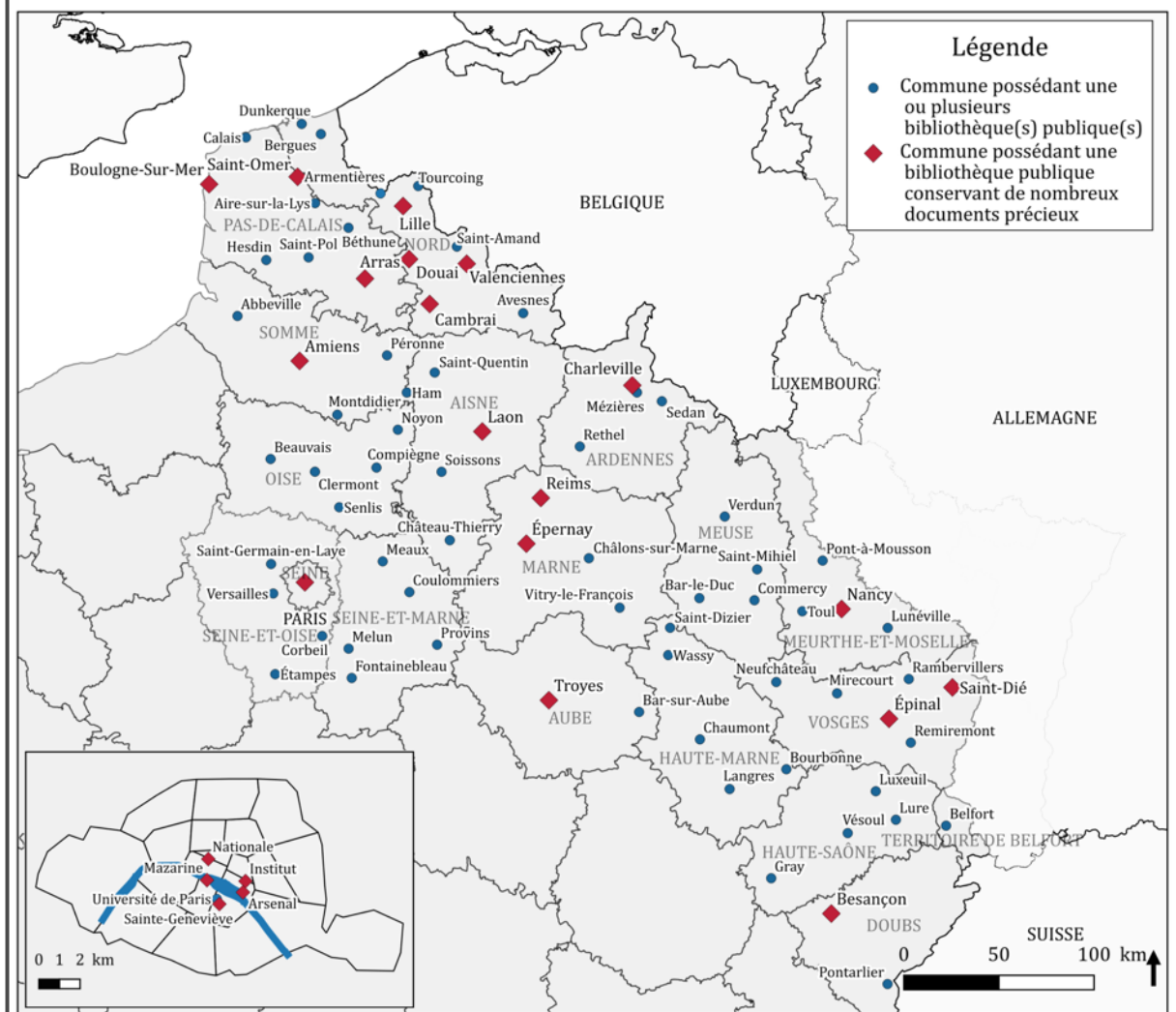
<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 62

<sup>7</sup> VARRY Dominique, « Une histoire des destructions et de l'oubli », in ODDOS Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine...* *op. cit.*, p. 76



de protéger les collections. Ce souci pour la protection du patrimoine écrit est issu en grande partie de deux facteurs : d'une part, la peur des destructions qui pourraient résulter du passage des armées allemandes et des bombardements ; et, d'autre part, la peur de destructions causées volontairement par les troupes ennemies, notamment des incendies des villes ou des pillages des collections. En effet, les bibliothèques de l'Est et, de manière encore plus marquée, celles du Nord de la France, abritent un nombre important de collections précieuses, comme on peut le voir sur la carte ci-dessous (en annexe, p. 5). Ni les municipalités ni les bibliothécaires ne peuvent en admettre la destruction.

**Carte n°1 : Bibliothèques du Nord et de l'Est conservant de nombreux documents précieux en 1914**



Cette peur de voir les bibliothèques détruites par l'ennemi et les mesures de protection qui en résultent découlent pour beaucoup de l'incendie de la bibliothèque de Louvain du 25 août 1914. Cette bibliothèque, la plus ancienne de Belgique, a été incendiée,

comme une grande partie de la ville, par des soldats allemands qui ont empêché quiconque de s'approcher et d'essayer d'éteindre le feu, en représailles contre des supposés franc-tireurs<sup>8</sup>. 300 000 volumes sont anéantis en quelques heures. Comme le bombardement, quelques semaines plus tard, de la cathédrale de Reims, cet acte marque un tournant et est qualifié d' « atrocité culturelle » par l'opinion internationale avant d'être utilisé par la propagande alliée pour dénoncer la barbarie des armées allemandes, sans considération aucune pour le patrimoine pluriséculaire français ou belge. Comme le note L. Van Ypersele, « au sein de cette propagande, la destruction du patrimoine culturel tient une place plus importante encore que celle des massacres de civils<sup>9</sup>. » La thématique des atrocités devient rapidement le centre d'un imaginaire manichéen et « la destruction de l'université à travers les halles et la bibliothèque apparaît comme une atteinte à une communauté intellectuelle et internationale, fleuron de l'élite occidentale<sup>10</sup>. » La presse se fait le relai de ces accusations : le 19 septembre 1914, dans le *Journal de la Meurthe*, on lit que :

Les Allemands, depuis le début de la guerre, ont surtout tourné leur rage contre les églises, les musées, les bibliothèques.  
[...] ils s'acharnent surtout sur les livres, sur les bibliothèques publiques et privées — comme s'ils voulaient anéantir la civilisation, l'art, la foi et la pensée française [...] Cette rage qui s'acharne sur des livres, n'est ce pas un symbole ? — le symbole du mal, de l'ignorance, de la haine contre ce qui instruit, élève, reconforte ; contre ce qui suscite les mâles énergies et les grands dévouements<sup>11</sup>.

Durant la Grande Guerre, comme l'explique C. Kott, les atteintes au patrimoine sont très nombreuses après l'invasion et surtout pendant la retraite allemande de 1917-1918. Néanmoins, ce sont celles du début de la guerre qui marquent et façonnent les esprits : « C'est à ce moment-là que les principaux schémas de pensée, les grilles d'interprétation, les stratégies de justification se mettent en place, de part et d'autre. L'une des raisons de la focalisation sur la période de l'invasion est certainement l'effet de choc produit par l'extraordinaire brutalité des troupes envahissantes non seulement envers les populations mais aussi contre le patrimoine culturel particulièrement riche de ces régions, tant sur le plan artistique que sur le plan symbolique. [...] Dans un premier temps, les destructions d'objets culturels ou de monuments artistiques ne sont pas perçues comme des phénomènes isolés, mais sont assimilées aux « atrocités allemandes » - qu'elles soient

---

<sup>8</sup> HORNE John, KRAMER Alan, 1914. *Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2011 [2001], p. 77

<sup>9</sup> VAN YPERSELE Laurence, « Patrimoine et propagande. Le cas de la destruction de Louvain en août 1914 » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine [Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011]*, Amiens, Encrage, 2013, p. 113

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 116

<sup>11</sup> *Journal de la Meurthe et des Vosges*, samedi 19 septembre 1914

réelles ou imaginaires<sup>12</sup>. » L'exemple de Louvain n'est ainsi pas anodin : chez de nombreux bibliothécaires, il contribue à façonner la croyance selon laquelle les Allemands vont détruire le patrimoine et piller les richesses des villes qu'ils envahissent. Comme l'ont montré J. Horne et A. Kramer<sup>13</sup>, les rumeurs - avérées ou non - qui circulent sur les exactions commises par les Allemands lors de leur invasion de la Belgique ont incité un grand nombre de Français à fuir devant l'approche des armées, répandant eux-mêmes, au cours de leur exode, des rumeurs sur les atrocités commises par les armées allemandes et propageant une vague de panique « dans la quinzaine de départements (la Seine comprise) qui formaient la zone d'ombre de l'invasion<sup>14</sup> ». L'effet produit sur les bibliothécaires par les destructions commises par les soldats allemands à l'encontre du patrimoine relève de la même logique : la destruction de la bibliothèque de Louvain a été un facteur important dans la volonté de protéger les collections dont ils ont la charge. À ce titre, le bibliothécaire de Douai, Benjamin Rivière, déclare, dans un rapport rédigé en 1919, à propos de l'entrée des Allemands dans la ville le 2 septembre 1914 et de l'impact de l'incendie de Louvain :

À n'en pas douter, l'armée française voudra reprendre la ville, d'où bataille, bombardements, incendies, accidentels ou criminels. L'incendie de Louvain me hante. Il faut sauver les manuscrits les plus précieux, en les mettant à l'abri du feu et de l'eau, plus redoutable encore<sup>15</sup>.

Plus généralement, la découverte par les bibliothécaires des exactions - culturelles ou non - commises par les Allemands précipite la mise en place de mesures de protection des collections précieuses. L'employé principal de la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, M. Loppin, raconte en 1921 comment, au début de la guerre, le conservateur et lui étaient peu inquiets de la situation militaire avant que, le 20 août, la vision de soldats dans les rues de Châlons ne lui rappelle l'invasion de 1870.

Pendant la première quinzaine, nous n'avions guère d'inquiétude pour les collections dont nous avons la garde à Châlons, tous pensaient que la marche de l'ennemi serait promptement arrêtée, personne ne songeait au mal que pourrait faire l'aviation.

Mais, vers le 20 août, [...] j'aperçus une colonne d'artillerie [...] : officiers en partie à pied, hommes accablés de fatigue [...].

Soudain, par la pensée, je me reportai à 1870. À mes yeux réapparaissait la retraite

---

<sup>12</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi ? Le patrimoine artistique en Belgique et en France occupées, 1914-1918*, Bruxelles, P. Lang, 2006, p. 42

<sup>13</sup> HORNE John, KRAMER Alan, 1914. *Les atrocités allemandes... op. cit.*,

<sup>14</sup> HORNE John, « Corps, lieux et nation. La France et l'invasion de 1914 », in *Annales*, HSS, 55<sup>e</sup> année, n°1, janv.-fevr. 2000, p. 97

<sup>15</sup> « Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai (1<sup>er</sup> août 1914 - 2 septembre 1918) », rédigé par le bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

de la cavalerie. [...] Je me demandai si l'ennemi n'allait pas continuer sa marche avant et, dès que je fus libre, j'allai communiquer mes impressions à M<sup>r</sup> Beuve et lui proposer d'exécuter les mesures que nous avions arrêtées pour le cas où nous jugerions utile de mettre en sûreté une partie de notre fonds. [...]

Nos craintes étaient justifiées : des bruits alarmants se répandaient ; des émigrés de la Belgique et des Ardennes commençaient à passer à Châlons, reculant devant l'invasion en faisant le récit des exactions commises par l'armée allemande<sup>16</sup>.

Le soir même, le conservateur (M. Beuve) et lui mettent les livres précieux dans des caisses afin de pouvoir les évacuer si nécessaire et le 30 août, la rencontre d'émigrés venus des Ardennes les convainc de la nécessité de mettre ces caisses en lieu sûr. Le rôle des rumeurs, véhiculées par les réfugiés de Belgique et des Ardennes, combinées aux souvenirs de la guerre de 1870, a ainsi été déterminant dans la mise en sécurité des collections précieuses de cette bibliothèque. C'est également ce souvenir qui, selon Claire Haquet, incite le conservateur de la bibliothèque municipale de Nancy, Justin Favier, à mettre en sûreté le Camée dit « d'Hadrien » dans un coffre-fort : « Cette pièce inestimable est en effet propre à susciter la convoitise en cas d'occupation. Favier, qui a été témoin de quelques descentes prussiennes dans la bibliothèque publique en 1870, ne tient certainement pas à donner prise à l'ennemi<sup>17</sup>. » En effet, les précédents conflits franco-allemands, et en particulier celui de 1870, ont alimenté l'image du militaire allemand pilleur et incendiaire<sup>18</sup>. Comme le souligne Arnaud Bertinet, « lors des conflits armés, le patrimoine d'un pays est à la fois l'emblème d'une identité collective, une source de convoitise et un otage éventuel<sup>19</sup>. » Au-delà des destructions, ce sont donc aussi les vols d'ouvrages que peuvent redouter les bibliothécaires face à la progression des troupes allemandes. Plus encore, il convient de noter la manière avec laquelle le patrimoine est utilisé à des fins de propagande, alors que se met en place une guerre des cultures : « Les belligérants invoquent alors largement la culture dans l'effort de guerre, multipliant les jugements xénophobes à l'égard des patrimoines étrangers, mobilisant historiens d'art et conservateurs contre la culture de l'ennemi et pour démontrer son aptitude à mettre en danger son propre patrimoine. Les Allemands sont accusés de détruire le patrimoine tandis que les Français se voient reprocher de ne pas savoir le protéger<sup>20</sup> ».

---

<sup>16</sup> « Historique de la Bibliothèque municipale de Châlons pendant la guerre 1914-1918 » rédigé par l'employé principal à la bibliothèque, M. Loppin, le 31 mai 1921, p. 3-5. Bibliothèque de Châlons-en-Champagne, M2 1220. L'intégralité de cet historique est reporté en annexe, pages 21 à 27

<sup>17</sup> HAQUET Claire, « La bibliothèque publique pendant la Première Guerre mondiale (2) », Epitomé, 2018

<sup>18</sup> HORNE John, « Corps, lieux et nation. La France et l'invasion de 1914 », in *Annales*, HSS, 55<sup>e</sup> année, n°1, janv.-fevr. 2000, p. 98

<sup>19</sup> BERTINET Arnaud, « Évacuer le musée, entre sauvegarde du patrimoine et histoire du goût, 1870-1940 », *Cahiers du Labex CAP*, n° 2, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2015, p. 9

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 17

### 3. Protéger dans l'urgence les livres précieux

Dès lors, dès les premiers jours de la guerre, de nombreux bibliothécaires cherchent de manière spontanée à protéger les collections dont ils sont chargés d'assurer la conservation. Les salles des bibliothèques, lorsqu'elles conservent des livres précieux, sont bien trop exposées à la fois aux pillages mais également aux bombardements et éclats d'obus. En outre, la soudaineté de l'avancée des troupes allemandes contraint les conservateurs à protéger sur place et dans l'urgence les collections précieuses de leurs bibliothèques. Beaucoup d'entre eux sont conscients du fait qu'une évacuation des collections vers des zones éloignées des combats à venir serait plus à même de protéger efficacement les livres précieux, mais le temps manque et tous les moyens de transport sont réquisitionnés pour les besoins des armées. C'est le cas à Châlons-sur-Marne, où,

La première pensée de M. Beuve avait été, le 1<sup>er</sup> septembre, à l'approche des ennemis, d'emmener en automobile les manuscrits et livres rares et de les faire hospitaliser dans une ville moins exposée. Mais impossible de trouver ni automobile ni essence. C'est au cimetière de l'Ouest qu'il se décide à chercher un logement sûr pour ces documents<sup>21</sup>.

Ainsi, faute de mieux, de nombreux bibliothécaires doivent trouver un abri sur place (c'est-à-dire au sein même de la ville) pour protéger temporairement - du moins dans leur esprit - leurs collections précieuses. Même si le problème de l'exposition de ces collections à l'humidité et, plus généralement, celui des mauvaises conditions de conservations auxquelles vont être soumis les ouvrages précieux n'échappent pas aux bibliothécaires, l'urgence et la conviction du caractère très provisoire de la situation ne remettent pas en cause cette volonté de protection vis-à-vis de la barbarie ennemie. C'est notamment le cas à Douai : la bibliothèque municipale, située au premier étage du bâtiment qui abrite également le musée, est fermée par mesure de précaution dès le 2 août 1914 et, le 7 août, selon le rapport du conservateur Benjamin Rivière,

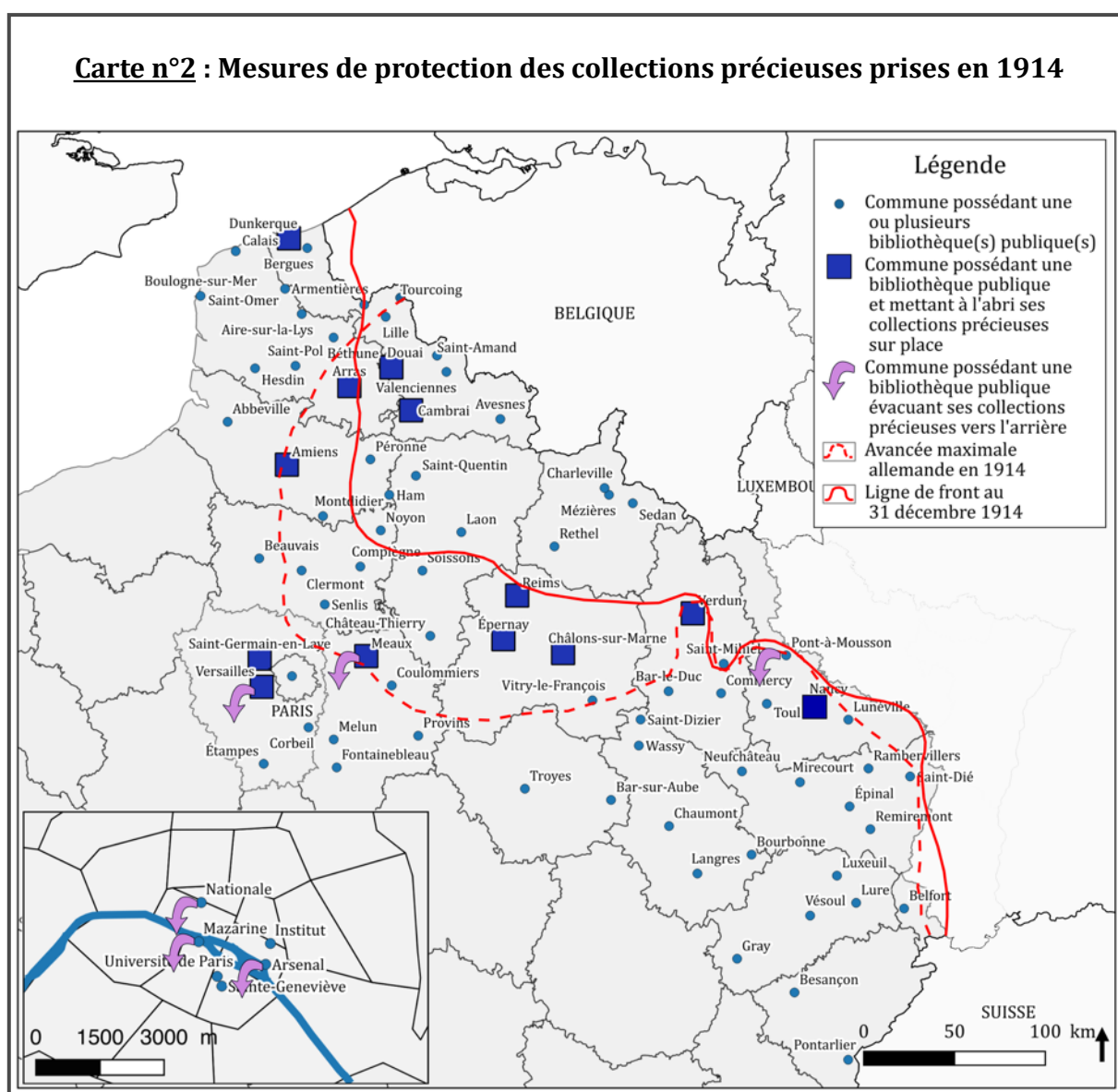
Après inspection des bâtiments, que je connaissais depuis longtemps, je constate que, seules, les caves voûtées du Musée peuvent abriter les livres ou les manuscrits les plus précieux. Encore faudra-t-il n'y recourir qu'en cas de nécessité absolue et pour une courte durée. [...] je ne peux oublier que, au cours de certains hivers pluvieux, ces caves furent, en partie, inondées assez pour qu'on n'y circulât que sur des planches surélevées. Cet abri est des plus précaires, sous le rapport de la

---

<sup>21</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17367, Bibliothèque de Châlons-sur-Marne

conservation. Le plus sage est d'attendre, tout en se tenant continuellement prêt, les événements qui ne se produiront peut-être pas ; ils se précipitent<sup>22</sup>.

Le conservateur est ici soucieux des conditions de conservations auxquelles vont être exposés les livres et manuscrits précieux et préfère ne déménager les collections qu'en dernier recours. Pourtant, les événements « se précipitent » et, dans de nombreuses bibliothèques, dès les premiers jours de la guerre, des mesures de protection sont mises en place localement. La carte ci-dessous (reproduite en annexe, p. 28), localise les bibliothèques qui protègent leurs collections ou les évacuent en 1914 et un tableau en annexe (p. 29 - 37) indique si les bibliothèques de notre corpus ont été envahies par les Allemands, si des mesures de protection ont été prises, et si la bibliothèque a été détruite.



<sup>22</sup> « Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai (1<sup>er</sup> août 1914 - 2 septembre 1918) », rédigé par le bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

La majorité des mesures correspond à une mise en sûreté sur place. Les bibliothèques qui peuvent évacuer les collections sont majoritairement situées dans des communes relativement éloignées du front, en région parisienne principalement, et bénéficient donc d'un temps supplémentaire que n'ont pas eu celles touchées plus tôt par les combats. À Verdun, dès le 2 août, le conservateur, M. Leboyer, essaie de trouver un sous-sol pour abriter les manuscrits et ouvrages précieux qui, en huit jours, sont disposés dans quinze caisses<sup>23</sup>. À Dunkerque également, dès le début d'août 1914, les manuscrits et livres de valeur sont mis en sécurité<sup>24</sup>. À Cambrai, la bibliothèque possède « 1421 manuscrits d'un prix inestimable. Au début des hostilités ils ont, presque tous, été placés dans des caisses garnies de zinc et soigneusement soudées<sup>25</sup>. » À Épernay, les pièces les plus précieuses sont déposées dans un coffre à la Banque de France et à Reims, en décembre 1914, « les manuscrits, incunables, livres et documents les plus précieux furent placés dans 21 caisses et déposés dans les caves du Musée<sup>26</sup>. » À Amiens, des caisses sont déposées au rez-de-chaussée de la bibliothèque<sup>27</sup>. À Pont-à-Mousson, les incunables et livres rares sont transportés à Nancy aux archives départementales à la fin de l'année 1914<sup>28</sup>.

Des mesures semblables sont prises au début du mois de septembre 1914 dans des municipalités plus éloignées des combats. À Saint-Germain-en-Laye, « Au mois de septembre, lors de l'approche des Allemands, les deux précieux manuscrits [...] ont été transportés au château, où ils ont été mis en sûreté avec les tapisseries et les tableaux les meilleurs du musée<sup>29</sup>. » Il en va de même à Versailles, où l'inquiétude du Maire et du Conservateur de la bibliothèque, Charles Hirschauer, quant à une possible invasion de la ville, sont très nettement exprimées :

Quand, au début de septembre, la marche des opérations militaires fit un moment redouter l'investissement de Versailles, le Conservateur jugea, d'accord avec le Maire, que diverses mesures de précaution devaient être prises d'urgence pour

---

<sup>23</sup> Rapport présenté à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, par le Conservateur de la Bibliothèque municipale de Verdun, sur la gestion, l'évacuation et l'état des collections de cet établissement, pendant la durée de la Guerre : Août 1914 – Décembre 1918. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Verdun

<sup>24</sup> Lettre du bibliothécaire au Ministre de l'Instruction publique, 8 juin 1915. AN, F/17/17380, Bibliothèque de Dunkerque

<sup>25</sup> Compte-rendu du sous-bibliothécaire de la BM de Cambrai sur l'évacuation des manuscrits, incunables, livres précieux provenant de la bibliothèque de Cambrai, 15 janvier 1919. MAP, 80/3/33

<sup>26</sup> Rapport sur les mesures de protection prises ou préparées pour les objets, manuscrits et livres précieux conservés dans les établissements scientifiques, juin 1918. AN, F/21/3968

<sup>27</sup> Note sommaire sur les précautions prises en 1915-1916 pour les documents précieux des principales bibliothèques de la zone des armées. AN, F/17/13499, chemise « Guerre 1914-1918. Mesures prises ou envisagées pour la protection des livres et manuscrits des bibliothèques menacées ».

<sup>28</sup> Rapport annuel 1917. AN, F/17/17371, Bibliothèque de Pont-à-Mousson, chemise « rapports annuels »

<sup>29</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17406, Bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye,

mettre à l'abri la partie des collections la plus précieuse ou du moins la plus exposée au pillage. C'est ainsi que, le 2 septembre, furent emballés un certain nombre d'objets de très grande valeur<sup>30</sup>.

Ici, la peur du pillage et l'incertitude quant à l'évolution de la situation militaire conduisent les acteurs versaillais, pourtant encore assez éloignés des combats, à protéger dans l'urgence leurs collections précieuses. Trois grandes caisses, contenant les livres les plus précieux, sont ainsi expédiées à la bibliothèque de Bordeaux tandis que les autres ont été placées le 4 septembre 1914 dans un souterrain secret du château. Ces livres ont été sortis de leur cachette au mois de décembre, mais les caisses envoyées à Bordeaux y sont restées. Le cas versaillais n'est pas unique : certains bibliothécaires prennent conscience suffisamment tôt de la nécessité de protéger les collections précieuses, ou bien sont assez éloignés des combats pour avoir le temps de les mettre en sûreté dans une ville plus éloignée du front. Les évacuations sont surtout nombreuses en région parisienne. C'est le cas à Meaux, où, bien que la bataille de la Marne se soit déroulée à 1500 mètres de la ville, les collections n'ont pas souffert puisque :

Le bibliothécaire, M. Lebert, avait eu soin de prendre des mesures de précaution pour les documents précieux ; il a emporté avec lui à Fontainebleau, où il résida une huitaine de jours, le manuscrit célèbre du Roman de la Rose, les autographes de Bossuet, le cartulaire du Chapitre, celui de Chelles. Les autres, il les avait dissimulés derrière les volumes grand in-folio<sup>31</sup>.

À Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1914, la Bibliothèque nationale expédie à Toulouse 35 caisses, dont 4 pour les imprimés (320 volumes), 14 pour les manuscrits (191), 13 pour les médailles (7716 monnaies et médailles, 1306 camées et intailles, 210 bronzes et bijoux), 5 pour les estampes (126 recueils contenant 12000 estampes et 852 pièces séparées). Le même jour, la bibliothèque Mazarine envoie elle aussi une grande malle contenant les manuscrits et les livres les plus précieux (une cinquantaine) à Toulouse, tout comme la bibliothèque de l'Arsenal<sup>32</sup>.

Cependant, les bibliothèques les plus proches des frontières allemande et belge, plus rapidement touchées par les combats, n'ont pas le temps d'évacuer les collections en dehors de la ville. Des endroits parfois inattendus sont alors utilisés pour dissimuler les collections précieuses : ainsi, le conservateur (Octave Beuve) et l'employé principal

---

<sup>30</sup> Rapport annuel de 1914. AN F/17/17407, Bibliothèque de Versailles, chemise « Rapports annuels »

<sup>31</sup> Camille Bloch, Inspection générale de 1915. AN, F/17/17403, Bibliothèque de Meaux, chemise « Inspections générales »

<sup>32</sup> Rapport sur les mesures de protection prises ou préparées pour les objets, manuscrits et livres précieux conservés dans les établissements scientifiques, juin 1918. AN, F/21/3968



(Ernest Loppin) de la bibliothèque municipale de Châlons-sur-Marne, après avoir en vain essayé de trouver des moyens de transport pour évacuer les collections, se décident finalement à les protéger sur place. Le 30 août, l'arrivée des réfugiés les conduit à déplacer les collections, qui sont déposées dans le caveau familial d'un membre de la société académique de la ville. M. Loppin a longuement raconté la mise en sûreté des collections de la bibliothèque, insistant particulièrement sur leurs hésitations (« Où cacher nos caisses sans être vus ? Comment les transporter sans éveiller l'attention ? ») avant de se décider à « faire le transport de nuit au cimetière avec le concours du fossoyeur dont on pourrait utiliser la voiture. » L'évacuation est effectuée le 1<sup>er</sup> septembre et M. Loppin n'hésite pas à livrer un récit très romancé de la mise en sûreté des collections dans le cimetière, cherchant à reconstituer l'atmosphère particulière de ce moment.

Nous pénétrons aussitôt dans ce lieu de repos, mais nous devons attendre une heure environ avant de commencer notre travail, car aux fenêtres des maisons voisines sont penchées des personnes qui regardent défiler les voitures du convoi et qui peuvent nous voir. [...]

La nuit était sereine, l'air calme ; la lune brillait, éclairant d'une pâle lumière le marbre et la pierre des tombes, projetant sur le sol l'ombre de ces monuments et des grands arbres ; tous les bruits s'éteignaient peu à peu ; seul, de temps en temps, le roulement d'un train troublait le silence.

Ce calme dans un tel lieu, après les agitations du jour, portait à la réflexion, à la rêverie, une douce mélancolie envahissait l'âme.

Je pensais à ceux qui déjà avaient donné leur vie pour leur Pays [...]

Sans prononcer une parole, je lui [au fossoyeur] passe successivement toutes les caisses qu'il dispose avec ordre. Il remonte. Je l'aide à replacer la lourde pierre qui ferme l'entrée du caveau, il la recouvre avec de la terre qu'il entasse, puis répand sur cette terre une couche de sable qu'il ratisse avec soin.

Notre tâche est terminée. Demain, les personnes qui visiteront le cimetière ne pourront s'apercevoir du travail accompli la nuit précédente<sup>33</sup>.

Les ouvrages déposés au cimetière de Châlons y sont restés jusqu'au 19 mars 1915. Entre temps, la ville a été occupée une huitaine de jours par l'armée allemande au mois de septembre 1914, occupation durant laquelle « des officiers allemands ont demandé au maire à voir les documents intéressants conservés à la bibliothèque ; ils n'ont pas eu satisfaction<sup>34</sup>. » L'exemple de la mise en sûreté des collections précieuses de la bibliothèque de Châlons-sur-Marne est révélateur des difficultés auxquelles sont confrontés les bibliothécaires : malgré la volonté de soustraire leurs collections à la

---

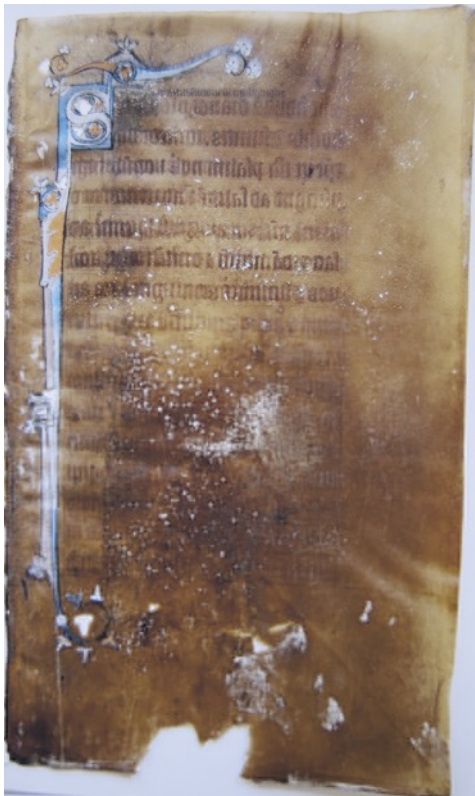
<sup>33</sup> « Historique de la Bibliothèque municipale de Châlons pendant la guerre 1914-1918 » rédigé par l'employé principal à la bibliothèque, M. Loppin, le 31 mai 1921, p. 4. Bibliothèque de Châlons-en-Champagne, M2 1220

<sup>34</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17367, Bibliothèque de Châlons-sur-Marne

convoitise des Allemands, les moyens manquent, et des solutions doivent être trouvées sur place et dans l'urgence. Certaines se révèlent peu concluantes. Ainsi, à Douai, après avoir déposé une partie des collections précieuses dans les caves voûtées du musée, le conservateur cache trois manuscrits très précieux dans une boîte mise sous terre :

Dans une boîte de zinc le plus fort je renferme les manuscrits 171, 257, 1041. [...] Chaque manuscrit est enveloppé dans une épaisse serpillère. J'y joins une centaine de pièces d'or, extraites de médailles. La boîte est soigneusement soudée dans le laboratoire. Dans un endroit écarté du jardin, au bord d'un massif, une fosse est creusée. Le fonds est garni de cailloutis. La boîte repose sur des pièces de chêne qui l'isolent de la terre ; sur le dessus sont placées des planches de bois blanc, beaucoup plus souple que le chêne, qui la dépassent de tous côtés. Cette mesure qui, dans ma pensée doit être essentiellement temporaire, me paraît offrir toute sécurité<sup>35</sup>.

Cependant, lorsque la boîte est retirée de terre au début de décembre 1918, il ne peut que constater que « L'humidité avait accompli son œuvre destructrice. Les trois manuscrits ne forment plus que trois paquets de matière en décomposition. Je reste consterné !<sup>36</sup> ». Les conséquences des mesures de protection n'offrant pas des conditions de conservations optimales seront abordées plus largement dans le chapitre 2.



**Illustration n°1 : Page du *Psalterium cum precibus, calendario et cyclo Paschali*, manuscrit enluminé et relié en vélin blanc, XIVe siècle, sorti en cet état de sa cachette en 1918.**

---

<sup>35</sup> « Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai (1<sup>er</sup> août 1914 - 2 septembre 1918) », rédigé par le bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

<sup>36</sup> *Ibid.*

Illustration : <http://webmuseo.com/ws/musenor/app/collection/expo/54>

En dépit des choix hasardeux qui ont pu être faits, on peut noter, comme Martine Poulain pour l'Occupation pendant la Seconde Guerre mondiale, que tous les bibliothécaires « manifestent un attachement indéfectible aux collections qui leur ont été confiées ; elles sont l'objet de leur préoccupation constante, souvent douloureuse. Jour et nuit ils cherchent à les sauvegarder, leur consacrent leur temps et leur peine, sans consigne, sans soutien, sans moyens<sup>37</sup>. » La situation est similaire durant la Grande Guerre. Cet attachement indéfectible des bibliothécaires pour leurs collections est particulièrement révélé par la personnification, parfois quelque peu abusive, dont elles font l'objet. Les réparations dont bénéficient les livres détériorés pendant la guerre sont souvent qualifiées d' « hospitalisations ». Le conservateur de la bibliothèque de Verdun, M. Leboyer, déclare par exemple, après la destruction de la bibliothèque municipale, que

Plus de 50.000 volumes sont retirés des ruines ! Blessés, malades, meurtris, ils ont été obligamment hospitalisés, partie aux Archives départementales de la Meuse, partie à la Bibliothèque communale de Bar-le-Duc où nous venons – le 18 novembre 1916 – de les voir convalescents, et désormais nous l'espérons hors de danger. Leur sauveur est M. Grillon, sous-préfet de Verdun<sup>38</sup>.

Dès lors, si les mesures prises en 1914 dans le but de protéger les collections précieuses des bibliothèques ne sont pas toujours efficaces, c'est qu'elles sont souvent prises dans l'urgence. Surtout, elles sont pensées comme étant provisoires : en août 1914, tous sont persuadés que la guerre sera courte. C'est donc dans la perspective de l'invasion et des destructions qui peuvent en résulter que sont protégées les collections.

## **II. 1915-1917 : la mise en place de mesures de protection préventives plus réfléchies**

### **1. Les bibliothèques du Nord-Est, une priorité pour le ministère de l'Instruction publique**

Dès 1915, avec la fixation du front et l'enterrement des soldats dans les tranchées, la protection des collections précieuses des bibliothèques du Nord-Est se met en place de manière plus réfléchie et raisonnée. Surtout, le ministère de l'Instruction publique prend en main cette question, alors que les autorités locales et les bibliothécaires étaient jusque là livrés à eux-mêmes. Du fait des saisies révolutionnaires, l'État est propriétaire d'une partie des collections, notamment les plus précieuses : celles-ci n'appartiennent donc pas

---

<sup>37</sup> POULAIN Martine, *Livres pillés, lectures surveillées, Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Folio, 2013 [2008], p. 13

<sup>38</sup> *BABF*, janvier-avril 1917, n°1-2, p. 23-24

aux municipalités, qui en ont simplement la responsabilité. L'État, via le ministère de l'Instruction publique dont dépendent les bibliothèques, envoie ainsi régulièrement ses inspecteurs généraux afin d'évaluer le bon fonctionnement des établissements<sup>39</sup>. En 1915, l'organisation des tournées d'inspections est directement pensée en relation avec la guerre. En effet, celle de Camille Bloch<sup>40</sup> porte principalement sur les bibliothèques situées à proximité du front et menacées directement par le conflit : elle inclut toutes les bibliothèques des départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Somme et des Vosges<sup>41</sup>. La liste est accompagnée d'une lettre du ministre de l'Instruction publique qui ajoute qu'il faut « prévoir la visite le plus tôt possible des régions actuellement envahies<sup>42</sup> ». La visite de bibliothèques situées dans les départements de l'intérieur est aussi initialement prévue mais C. Bloch écrit au Directeur de l'enseignement supérieur pour montrer que les régions qui doivent être inspectées en priorité sont

1° les départements ou parties de départements de la zone des armées qui, théoriquement, ne sont pas à l'abri de l'invasion et où l'inspection générale devrait aller s'assurer que les précautions ont été prises pour la sauvegarde des collections.

2° les départements ou parties de départements déjà évacués, où il y a lieu d'aller constater l'état des dégâts.

3° les départements ou parties de départements encore envahis, où l'inspection générale doit se tenir prête à aller aussitôt & à mesure que le succès de nos armées les aura délivrés.

Dans chacune de ces trois catégories, les dépôts importants ne manquent pas.

Au total, il s'agit de onze départements, qui sont (en suivant la carte) : Seine-et-Marne, Oise, Somme, Pas-de-Calais, Nord, Ardennes, Aisne, Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges.

C'est pour moi un devoir de conscience & professionnel de vous signaler l'intérêt de les mettre au premier rang de nos préoccupations.

On pourrait s'étonner plus tard, et nous reprocher peut-être, nos abstentions. Il serait bon de donner dès maintenant aux municipalités l'impression que l'administration supérieure ne se désintéresse pas du sort des richesses confiées à leur garde, et qui sont la propriété de l'État<sup>43</sup>.

Cette lettre de Camille Bloch résume l'ensemble des problématiques qui se posent au début de l'année 1915. En effet, le territoire français est coupé en deux parties par la ligne

---

<sup>39</sup> Durant la guerre, les inspecteurs généraux sont Camille Bloch, Pol Neveux et Alexandre Vidier.

<sup>40</sup> Une courte biographie de Camille Bloch se trouve en annexe, page 38

<sup>41</sup> Arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts concernant les inspections de C. Bloch en 1915, mars 1915. AN, F/17/13536, dossier « Inspections générales - Tournées »

<sup>42</sup> Lettre du Ministre de l'Instruction publique au Directeur de l'Enseignement supérieur et au Directeur des archives, 3 mars 1915. AN, F/17/13536, dossier « Inspections générales - Tournées »

<sup>43</sup> Lettre de Camille Bloch au Directeur de l'Enseignement supérieur, 21 mars 1915. AN, F/17/13536, dossier « Inspections générales - Tournées »

de front, avec d'un côté les municipalités (et bibliothèques) restées françaises et de l'autre, celles qui sont occupées par les Allemands et avec qui tout contact est désormais impossible : il faut donc être prêt à s'y rendre dès que la situation le permet. Du côté français, deux autres cas de figure se présentent également en 1915 : d'une part, les municipalités et bibliothèques qui ont connu une courte période d'occupation allemande, en général à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre 1914 et qui, désormais libérées à la suite du recul des armées allemandes, doivent faire l'objet d'une inspection afin d'évaluer les conséquences de cette occupation temporaire. D'autre part, les municipalités et bibliothèques qui n'ont pas été envahies mais sont désormais à proximité de la ligne de front telle qu'elle s'est fixée à la fin de l'année 1914 et pour lesquelles il est nécessaire de mettre en place des mesures de protection des collections précieuses.

À partir de l'année 1916, Camille Bloch ne visite que ponctuellement les bibliothèques situées dans le Nord-Est de la France. Les listes arrêtant les établissements qu'il doit visiter ne sont plus centrées sur les bibliothèques en danger et sur la question de la protection des collections précieuses. Le ministère de l'Instruction publique ne se désintéresse pas pour autant de leur sort : fin 1917 et en 1918, c'est Alexandre Vidier, inspecteur général<sup>44</sup>, qui est désormais chargé de se rendre dans les bibliothèques de l'Aisne, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges avec pour mission explicite d'évaluer « les mesures de protection prises par les Préfets, les Sous-Préfets et les Maires pour la sauvegarde des Bibliothèques et des Archives publiques<sup>45</sup>. » À cette fin, le ministre de l'Instruction publique demande au ministre de la Guerre d'autoriser A. Vidier à circuler dans la zone des armées afin qu'il puisse « faire toutes propositions utiles au cas où l'évacuation de tout ou partie des collections paraîtrait s'imposer pour assurer leur conservation<sup>46</sup>. » Henri Omont, inspecteur général des bibliothèques et conservateur au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale<sup>47</sup>, se rend également à plusieurs reprises dans les départements de la zone des armées afin de vérifier si les mesures préconisées par Camille Bloch après ses inspections de 1915 ont été mises en œuvre et si de nouvelles sont nécessaires. En effet, si le ministère de l'Instruction publique se préoccupe des collections précieuses des bibliothèques

---

<sup>44</sup> Une courte biographie d'Alexandre Vidier se trouve en annexe, page 39

<sup>45</sup> Arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts concernant les inspections de A. Vidier en 1918, 19 décembre 1917. AN, F/17/13536, dossier « Inspections générales - Tournées »

<sup>46</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique au Président du Conseil, ministre de la Guerre, 19 novembre 1917. AN, F/17/13536, dossier « Inspections générales - Tournées »

<sup>47</sup> Une courte biographie d'Henri Omont se trouve en annexe, page 39

publiques, ce sont les municipalités qui sont responsables de leur conservation et de la mise en œuvre des mesures de protection. L'objectif des tournées d'inspection et des visites répétées des inspecteurs généraux des bibliothèques pendant la guerre est donc de montrer aux autorités locales qu'elles ne sont pas seules face aux problèmes engendrés par le conflit, mais également de leur rappeler leur devoir de protection des collections étatiques.

## **2. 1915 : mettre en sûreté sur place les ouvrages précieux**

- **Des bibliothèques épargnées par l'invasion et des mesures de sauvegarde satisfaisantes**

En 1915, Camille Bloch visite ainsi un très grand nombre de bibliothèques situées à proximité du front, effectuant ses tâches habituelles, à savoir s'assurer du bon fonctionnement des établissements, et s'attardant particulièrement sur les considérations qu'il énumérait dans sa lettre. Concernant l'état des dégâts qui résultent de l'invasion des armées allemandes, puis à leur retrait pour les villes déjà libérées, C. Bloch constate que, de manière générale, la courte période d'occupation allemande n'a pas été destructrice pour les bibliothèques, à de très rares exceptions près. En général, les Allemands n'ont même pas cherché à rentrer dans les bibliothèques, alors que dans l'esprit de nombreux bibliothécaires, les soldats, pilleurs par essence, auraient dû spontanément se diriger vers ces établissements et leurs richesses. Ainsi, à Compiègne, C. Bloch note que si les Allemands ont occupé la ville pendant quatorze jours et sont entrés dans toutes les salles de l'Hôtel de Ville, « ils n'ont pas demandé à pénétrer dans la bibliothèque<sup>48</sup> » tout comme à Vitry-le-François, occupée pendant une huitaine de jours<sup>49</sup>. À Épernay, il constate « le bon état matériel des collections, qui n'ont nullement eu à souffrir de l'occupation allemande<sup>50</sup>. » À Châlons enfin, occupée du 4 au 11 septembre 1914, M. Beuve, le conservateur, fait savoir à l'inspecteur général Pol Neveux que la bibliothèque « a été respectée durant l'occupation prussienne et qu'à ce jour, elle est absolument intacte<sup>51</sup>. »

Mais l'activité principale de Camille Bloch consiste à évaluer si des mesures de sauvegarde doivent être prises. Il n'est pas toujours aisé de déterminer dans quelle mesure

---

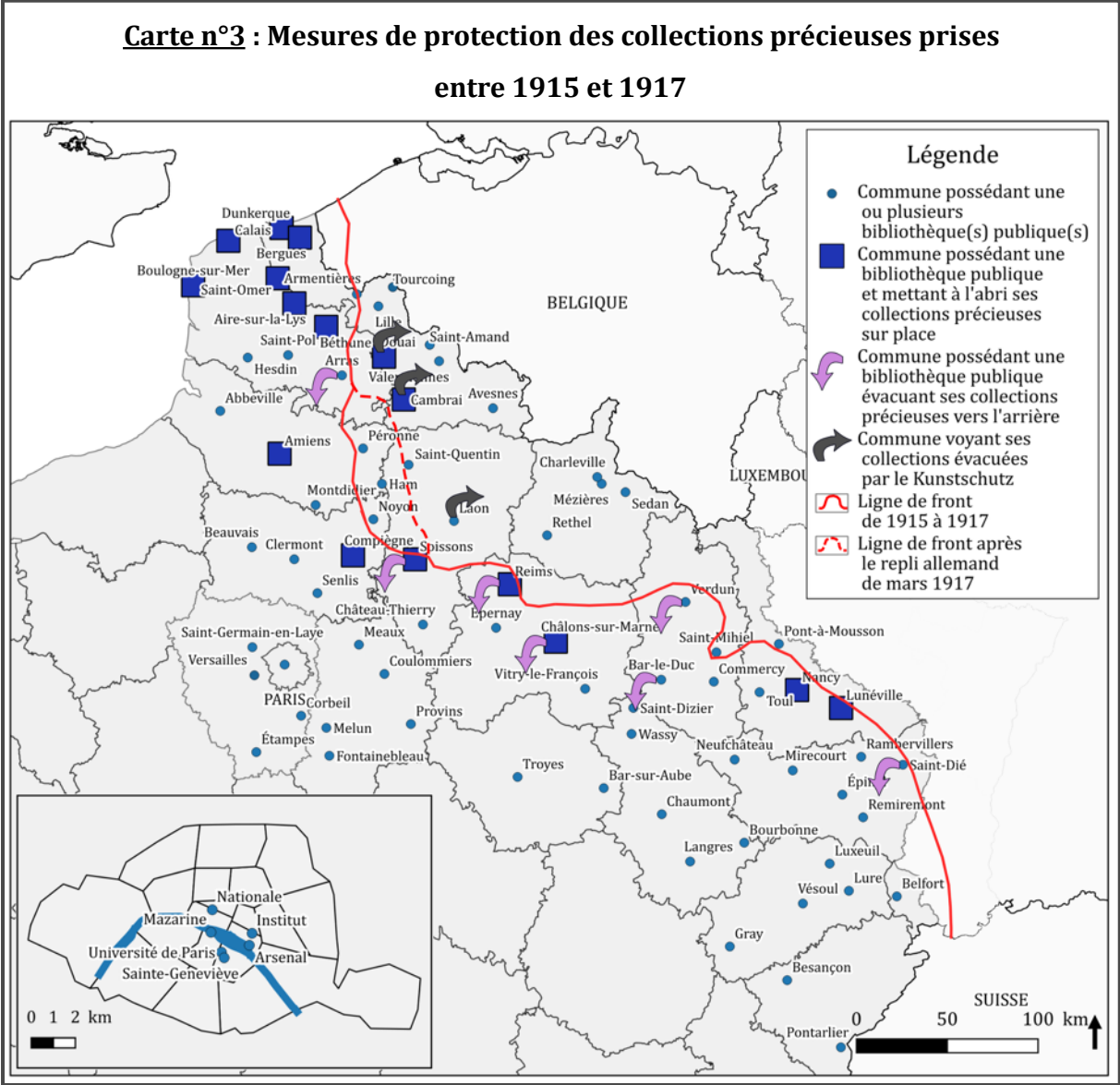
<sup>48</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne

<sup>49</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Vitry-le-François

<sup>50</sup> Camille Bloch, Inspection de la bibliothèque d'Épernay, 1915. AN, F/17/17367, Bibliothèque d'Épernay, chemise « Inspections générales »

<sup>51</sup> Lettre de M. Beuve à Pol Neveux, 21 septembre 1914. Bibliothèque de Châlons-en-Champagne, M2 1220

sa venue est à l'origine de leur mise en place (avaient-elles déjà été prises ? a-t-il dû simplement les encourager, ou bien les a-t-il véritablement initiées ?) puisque ses rapports dressent généralement un bilan des mesures prises après son inspection. Quoiqu'il en soit, ses rapports permettent d'avoir un aperçu relativement exhaustif des mesures mises en œuvre pendant le conflit : ils indiquent clairement qu'un grand nombre de municipalités et de bibliothèques protègent leurs collections précieuses une fois le front fixé. La carte ci-dessous (reproduite en annexe, page 41), localise les bibliothèques dont les collections font l'objet de mesures de protection entre 1915 et 1917. La quasi-totalité des bibliothèques qui protègent leurs collections précieuses entre 1915 et 1917 sont situées à proximité de la ligne de front, et sont ainsi menacées quotidiennement par les bombardements, mais aussi par une potentielle occupation de leur ville. Par ailleurs, la majorité des mesures de protection s'effectuent sur place, en général dans des caves et sous-sols de la ville.



À Lunéville, en septembre 1915, « les manuscrits, l'incunable et les livres les plus précieux, soigneusement encaissés, furent descendus avec les archives de la ville et les toiles du Musée dans les caves voûtées de l'Hôtel-de-Ville. [...] Les autres livres ont été laissés à leur place dans la Bibliothèque<sup>52</sup>. » À Dunkerque, après que les collections ont été mises à l'abri dans un coffre de la Banque de France et dans les caves de l'Hôtel-de-Ville en octobre 1914, une nouvelle sélection d'ouvrages est effectuée en octobre 1915 à la suite du bombardement de la ville : ils sont alors placés dans des caisses, elles aussi déposées dans les caves de l'Hôtel-de-Ville<sup>53</sup>. À Calais, Camille Bloch ne juge pas les collections particulièrement précieuses et ne recommande pas de mesures de protection spécifiques, d'autant que, selon lui, la ville n'est pas en danger immédiat. Il conseille néanmoins au bibliothécaire de descendre à la cave, en cas d'alerte, tout ce qui a quelque valeur<sup>54</sup>. Ses recommandations sont quelque peu sur-interprétées par M. Lemoine qui note dans son rapport de l'année 1915 que :

Sur l'invitation de M. l'Inspecteur général des Bibliothèques, désireux de soustraire les livres précieux à un bombardement possible par les aéronefs allemands, ces livres et plus spécialement les manuscrits et incunables, furent descendus au rez-de-chaussée et placés dans plusieurs caisses munies de poignées, en permettant l'enlèvement rapide, en cas d'incendie<sup>55</sup>.

Lorsqu'une bibliothèque ne renferme pas de documents véritablement précieux et que la ville n'est pas menacée par des bombardements ou situées à proximité immédiate du front, C. Bloch se contente de donner des recommandations quant aux mesures à prendre si la situation venait à se dégrader. C'est le cas à Remiremont, où les manuscrits et incunables sont déjà enfermés dans un coffre-fort en temps de paix, et il se contente de recommander de les descendre dans les sous-sols de l'Hôtel de ville si un danger se présente<sup>56</sup>. C'est également le cas à Épinal, où il note dans son rapport d'inspection que

La bibliothèque d'Épinal possède de précieux manuscrits, des incunables de valeur, des livres rares provenant de la bibliothèque du prince de Salm. On n'a pas cru devoir prendre jusqu'ici de précaution exceptionnelle à leur sujet, Épinal n'ayant pas été en danger. Il est toutefois convenu avec le maire que, s'il y a lieu, ces objets seront

---

<sup>52</sup> Camille Bloch, Inspection de la bibliothèque de Lunéville, 1915. AN, F/17/17424, Bibliothèque de Lunéville, chemise « Inspections générales »

<sup>53</sup> Lettre du bibliothécaire de Dunkerque au ministre de l'Instruction publique, 8 juin 1915. AN, F/17/17380

<sup>54</sup> Camille Bloch, Inspection de la bibliothèque de Calais, 1915. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « Inspections générales »

<sup>55</sup> Rapport annuel de 1915. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « Inspections générales »

<sup>56</sup> Camille Bloch, Inspection de la bibliothèque de Remiremont, 1915. AN, F/17/17425, Bibliothèque de Remiremont, chemise « Inspections générales »



transférés dans la salle blindée secrète de la maison romaine, où est, comme on sait, installée depuis quelques années la bibliothèque<sup>57</sup>.

Cette même salle blindée a accueilli en 1915 les collections précieuses de la bibliothèque de Saint-Dié<sup>58</sup>. Ainsi, les mesures de protection sur place dans les bibliothèques qui ne sont pas situées à proximité immédiate du front ou dont les collections n'ont pas une valeur très importante, sont en général suffisantes en 1915, alors que le front est stabilisé.

- **Des mesures insuffisantes, voire inexistantes, dans certains dépôts**

À l'inverse, dans d'autres bibliothèques, les mesures de protection mises en place par les municipalités en 1914 paraissent bien insuffisantes au regard de la valeur des collections. C'est notamment le cas à Nancy, où Camille Bloch constate en juin que :

En ce qui concerne les précautions pour la sauvegarde des objets précieux, M. Favier s'est borné à réunir les manuscrits, les incunables, et les livres les plus rares et à en former des lots prêts à être mis dans des caisses qui sont toutes préparées à la cave. Comme cette cave ne présente pas les meilleures conditions d'hygiène, on attend qu'un danger réel se présente pour y descendre les documents. Je n'ai pas trouvé ces mesures suffisantes, étant donné qu'il y a à Nancy de fréquentes visites de *Taube*<sup>59</sup> qui y ont fait des dégâts et que l'on paraît redouter le bombardement à longue distance comme à Verdun. J'ai pensé qu'on pouvait déposer les objets précieux de la bibliothèque aux archives départementales qui disposent d'une très belle salle voûtée, dite du Trésor des Chartes, où sont déjà mis à l'abri les documents importants des séries anciennes et modernes. J'ai invité M. Favier à visiter avec moi cette salle en compagnie de l'archiviste M. Duvermoz, qui a immédiatement accepté d'offrir l'hospitalité aux caisses de la bibliothèque<sup>60</sup>.

Les efforts de C. Bloch portent leurs fruits puisque quelques jours après son passage, le 28 juin 1915, le transfert qu'il préconisait est effectué. Mais en 1917, l'inspecteur général Alexandre Vidier doit encore insister auprès du Maire afin que des mesures supplémentaires soient prises : les 63 manuscrits et 65 imprimés mis en sûreté en 1915 sont bien peu face aux 140 000 imprimés, plus de 200 incunables et près de 2000 manuscrits que renferme la bibliothèque<sup>61</sup>. La situation est similaire à Compiègne : lorsque l'inspecteur visite la bibliothèque en 1915, le bibliothécaire est mobilisé et le sous-

---

<sup>57</sup> Camille Bloch, Inspection de la bibliothèque d'Épinal, 1915. AN, F/17/17424, Bibliothèque d'Épinal, chemise « Inspections générales »

<sup>58</sup> Note sommaire sur les précautions prises en 1915-1916 pour les documents précieux des principales bibliothèques de la zone des armées. AN, F/17/13499, chemise « Guerre 1914-1918. Mesures prises ou envisagées pour la protection des livres et manuscrits des bibliothèques menacées ».

<sup>59</sup> Avion militaire allemand

<sup>60</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy, chemise « Inspections générales ». Ce rapport est reproduit en annexe, p. 18-20

<sup>61</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1917 (20 décembre). AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy, chemise « Inspections générales »

bibliothécaire absent ; C. Bloch note que « les Allemands sont à une quinzaine de kilomètres, il suffirait d'un léger recul pour que la ville fût sous le risque d'un bombardement<sup>62</sup>. » Pourtant, aucune mesure de précaution n'avait été prise en 1914, et la municipalité ne semble pas véritablement consciente du danger puisque Bloch doit faire remarquer à un conseiller que la bibliothèque est elle aussi à la portée des bombardements (« Croyez-vous alors, lui répondis-je, qu'il ne serait pas sage de prévoir ce qu'il faudrait faire le cas échéant ?<sup>63</sup> »). Il est ainsi décidé, en accord avec le personnel de la mairie, que les documents les plus précieux seront empaquetés, et les paquets portés au sous-sol, ou du moins doivent être prêts à l'être en cas de danger. La prise de conscience du danger que représente la proximité du front au regard de l'importance de certains dépôts ne semble donc pas partout être immédiate.

À Reims, le dépôt de la bibliothèque est particulièrement riche et en 1915, Henri Omont établit lui-même la liste des ouvrages à protéger en priorité<sup>64</sup>. Les pièces d'archives intéressantes (manuscrits, reliures, et quelques belles pièces de l'ancienne Bibliothèque et de la collection Diancourt) sont mises en sûreté dans un sous-sol du Musée ; mais à la suite de l'intensification des bombardements sur Reims et sur l'hôtel de ville, les collections doivent être déménagées. La crypte de l'Église Sainte Clotilde, située dans le quartier de la ville le moins exposé, est alors choisie par le maire et le bibliothécaire, Henri Loriguet, pour héberger les collections, notamment « tout le cabinet des manuscrits, presque toute la collection menu riche en documents et en Estampes, plusieurs armoires de la collection Diancourt désignées par lui-même comme contenant ce qu'il avait de plus précieux et tout ce qu'il y avait comme dessins, portraits, caricatures estampes du 19<sup>e</sup> siècle » ainsi que « les grandes collections documentaires uniques ou difficiles à retrouver<sup>65</sup>. »

D'autres bibliothèques font l'objet d'une attention particulière de la part des inspecteurs généraux de par la richesse des collections qu'elles conservent. C'est le cas de la bibliothèque de Verdun, comme l'explique Camille Bloch dans son rapport d'inspection :

Je me suis particulièrement occupé des mesures spéciales de sauvegarde des documents, prises ou à prendre. Dès le 12 août, M. Leboyer avait fait mettre dans quatre caisses les manuscrits les plus précieux & quelques imprimés, déposés dans

---

<sup>62</sup> Camille Bloch, Inspection de la bibliothèque de Compiègne, 1915. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne, chemise « Inspections générales »

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> Lettre du bibliothécaire Henri Jadart au secrétaire en chef de la mairie de Reims, 20 novembre 1914. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Reims, chemise « affaires diverses »

<sup>65</sup> Lettre du maire de Reims à Pol Neveux, 28 août 1915. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Reims, chemise « affaires diverses »

une salle bétonnée avec voûtes ou ciment armé et colonnes de fonte, au rez-de-chaussée. Ces caisses devaient, en cas de danger, être transférées dans un lieu sûr, connu seulement de la mairie et de la sous-préfecture.

Depuis lors a eu lieu le bombardement du 6 juin avec des obus de 380 pesant 730 kilos et qui ont fait d'assez sérieux dégâts à plusieurs immeubles de la ville. M. Leboyer a jugé alors que le nombre des documents mis à l'abri devait être augmenté ; le nombre des caisses a passé de 4 à 15.

À l'examen, je n'ai pas trouvé que, vu la puissance des engins engagés par l'ennemi, le rez-de-chaussée de la bibliothèque fût un lieu suffisamment abrité. J'ai demandé au maire de faire transporter les caisses dans les sous-sols de l'ancien évêché [...] M. Leboyer m'a fait savoir par une lettre particulière que le transfert a été fait le lendemain même de mon passage<sup>66</sup>.

Pourtant, ces mesures de sauvegarde semblent ne pas être suffisantes puisque le 27 septembre 1915, après autorisation du Directeur de l'Enseignement supérieur, trente-deux caisses sont évacuées à Riom, contenant tous les manuscrits, les incunables, les ouvrages précieux et la meilleure partie du fonds de Lorraine. Après un important bombardement le 1<sup>er</sup> octobre, le conservateur M. Leboyer songe même à faire évacuer la totalité des collections de la bibliothèque de Verdun, mais, faute de moyens financiers, seules quelques caisses d'ouvrages lorrains sont elles aussi évacuées à Riom le 29 novembre 1915<sup>67</sup>.

- **Une évacuation vers l'arrière parfois nécessaire**

Comme à Verdun, dans certaines villes, le danger est tel qu'une évacuation vers l'arrière s'impose. Henri Omont se rend parfois sur place afin de ramener les documents précieux d'un établissement et les conserver à la Bibliothèque nationale où, plus éloignés du front, ils sont plus en sécurité que sur place, même dans les sous-sols. C'est le cas de la bibliothèque de Soissons où il se rend en février 1915, alors que la ville est menacée par un nouveau bombardement et qu'aucune mesure de préservation n'a été prise. Le ministère de l'Instruction publique le charge ainsi, s'il le juge nécessaire, de « rapporter provisoirement à la Bibli. Nale ceux des documents qu'il y aurait un intérêt particulier à sauver de tout danger<sup>68</sup>. » Omont rapporte effectivement quarante-deux volumes qui sont « tous les manuscrits les plus anciens et les plus précieux, au double point de vue

---

<sup>66</sup> Camille Bloch, Inspection de la bibliothèque de Verdun, 1915. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Verdun, chemise « Inspections générales »

<sup>67</sup> Rapport présenté à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, par le Conservateur de la Bibliothèque municipale de Verdun, sur la gestion, l'évacuation et l'état des collections de cet établissement, pendant la durée de la Guerre : Août 1914 - Décembre 1918. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Verdun

<sup>68</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique à H. Omont, 24 février 1915. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Soissons. Bibli. Nale abrégé comme tel dans le texte (Bibliothèque nationale)

historique et artistique, ceux dont la perte serait irréparable<sup>69</sup>. » Le reste des collections précieuses est mis en sûreté dans les sous-sols de l'Hôtel de ville. Les collections de la bibliothèque d'Arras sont également évacuées à la Bibliothèque nationale : avec l'installation du front près d'Arras et les premiers bombardements, les documents les plus précieux de la bibliothèque avaient été descendus dans les caves du Palais Saint-Vaast, où était hébergés la bibliothèque, mais également le musée et les archives. Du fait d'un bombardement, celui-ci est victime d'un incendie le 5 juillet 1915 alors que depuis plusieurs mois, l'archiviste-adjoint, M. Lavoine, réclamait un transfert des archives et des documents de la bibliothèque en lieu sûr<sup>70</sup>. Après l'incendie, les autorités locales craignent qu'un nouveau bombardement ne conduise à l'effondrement des caves où étaient déposés les documents précieux de la bibliothèque. En août 1915, des hommes et des camions sont mis à disposition de la municipalité par l'autorité militaire et les 1200 manuscrits sont déposés à la Bibliothèque nationale<sup>71</sup>.

Ainsi, en 1915, avec la stabilisation du front, les bibliothèques peuvent prendre le temps de protéger efficacement leurs collections précieuses. Plus elles sont près du front et plus leurs collections sont importantes et plus les inspecteurs généraux des bibliothèques sont exigeants quant aux mesures de sauvegarde mises en œuvre, demandant parfois à ce que les collections soient évacuées plus loin du front. Pourtant, de manière générale, en 1915, la majorité des mesures de protection consiste en des déplacements des collections précieuses dans des caves et sous-sols de la ville, où elles ne risquent pas d'être atteintes par les bombardements.

### **3. 1916-1917 : des situations diverses**

En 1916 et 1917, le nombre de municipalités mettant en place des mesures de sauvegarde des collections précieuses de leurs bibliothèques est moins important qu'en 1914 et 1915. Dans la plupart des dépôts importants, des mesures ont déjà été prises et semblent suffisantes pour le moment, d'autant que le front n'évolue plus depuis de nombreux mois. Seules les bibliothèques situées à sa proximité immédiate continuent à faire de la protection de leurs fonds leur priorité. Elles ne se contentent plus de les

---

<sup>69</sup> Lettre de H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 28 février 1915. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Soissons

<sup>70</sup> <http://www.archivespasdecalais.fr/Qui-sommes-nous/Historique/Les-archives-dans-la-Grande-Guerre/L-incendie-du-palais-Saint-Vaast/Les-archives-avant-l-incendie>

<sup>71</sup> Rapport de M. l'Archiviste départemental, Arras, le 25 août 1915, Registre des délibérations du Conseil général, avril-septembre 1915. Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 N 132.

protéger sur place dans des caves et sous-sols, mais tentent de les expédier plus loin du front, dans la mesure où la proximité avec le front est désormais synonyme de bombardements fréquents, soit par tirs de pièces à longue portée soit par jets de bombes incendiaires lancées par des avions<sup>72</sup>.

À Châlons-sur-Marne, les caisses déposées au cimetière avaient même été retirées du caveau le 20 mars 1915 avant que, début juin 1916, du fait des fréquents bombardements, un certain nombre d'ouvrages ne soit transporté aux archives de Troyes par un camion automobile militaire. En outre, comme l'explique M. Loppin : « Les manuscrits, les incunables et les ouvrages dits de réserve furent placés dans des caisses que l'on déposa dans une salle du rez-de-chaussée, relativement isolée, solidement construite, à double issue et d'ailleurs tout à fait à portée des secours<sup>73</sup>. » À Reims, les collections déposées dans les caves du musée en 1914 n'y sont plus suffisamment en sécurité et les 21 caisses de livres précieux sont transférées en 1916 à la Bibliothèque nationale<sup>74</sup>. À Amiens, en 1916, le conservateur Henri Michel<sup>75</sup> fait déposer les documents précieux de la bibliothèque dans les caves des archives départementales. À Saint-Omer, en mars 1916,

les manuscrits, incunables [...] les plus précieux de ce riche dépôt furent descendus du 2<sup>ème</sup> étage au rez-de-chaussée et placés dans 70 caisses. Pour plus de précautions, en novembre 1917, ces caisses et d'autres en plus, au nombre total de 146, furent transférées dans les caves très sûres du Musée de la Ville<sup>76</sup>.

À Nancy, les livres les plus précieux de la bibliothèque municipale (107 manuscrits, 70 imprimés et 5 albums du dessinateur Grandville) sont déposés aux archives départementales en 1917<sup>77</sup>. À Aire-sur-la-Lys, fin 1917, les 75 manuscrits ont été mis en caisses et transférés dans la cave d'un membre du comité de la bibliothèque<sup>78</sup>. En 1917 également, les collections précieuses de la bibliothèque de Bar-le-Duc sont enfermées dans

---

<sup>72</sup> Lettre de H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 20 octobre 1917. AN, F/17/13499, chemise « Guerre 1914-1918. Mesures prises ou envisagées pour la protection des livres et manuscrits des bibliothèques menacées ».

<sup>73</sup> « Historique de la Bibliothèque municipale de Châlons pendant la guerre 1914-1918 » rédigé par l'employé principal à la bibliothèque, M. Loppin, le 31 mai 1921, p. 11. Bibliothèque de Châlons-en-Champagne, M2 1220

<sup>74</sup> Rapport sur les mesures de protection prises ou préparées pour les objets, manuscrits et livres précieux conservés dans les établissements scientifiques, juin 1918. AN, F/21/3968

<sup>75</sup> Une courte biographie d'Henri Michel se trouve en annexe, page 38

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> HAQUET Claire, « La bibliothèque publique pendant la Première Guerre mondiale (2) », Epitomé, 2018

<sup>78</sup> Lettre de H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 20 octobre 1917. AN, F/17/13499, chemise « Guerre 1914-1918. Mesures prises ou envisagées pour la protection des livres et manuscrits des bibliothèques menacées ».

douze caisses et évacuées à Riom<sup>79</sup>, tandis que celles de la bibliothèque de Béthune sont mises en sécurité dans les caves de l'hôtel de ville<sup>80</sup>. L'expertise d'H. Omont est à nouveau convoquée et il conseille d'envoyer à la Bibliothèque nationale 3 des manuscrits les plus rares<sup>81</sup>. Les années 1916 et 1917 se placent ainsi dans la continuité de l'année 1915, mais les ouvrages précieux sont désormais évacués vers l'arrière plutôt que protégés sur place.

### **III. 1918 : la reprise des combats et des évacuations précipitées de livres précieux**

Si les années 1916 et 1917 se situent plutôt dans la continuité de la dynamique initiée en 1915, la situation change véritablement en 1918, lorsque les opérations militaires reprennent et que le front évolue à nouveau. À partir de mars 1918, les offensives des armées allemandes et leur nouvelle avancée conduisent un certain nombre de bibliothèques à chercher en urgence à protéger leurs collections précieuses, cette fois-ci quasiment exclusivement en les évacuant à l'arrière. En effet, certaines municipalités, dans lesquelles des mesures n'avaient pas paru nécessaires jusqu'alors, sont désormais menacées par les bombardements voire par une invasion. En outre, dans celles où des mesures avaient déjà été prises contre les bombardements, assurant une protection satisfaisante des collections, ces dernières ne sont en rien protégées d'un pillage si la ville était occupée, et l'évacuation s'impose alors comme la seule solution efficace. Dans d'autres villes, c'est l'intensification des bombardements qui conduit les acteurs municipaux à craindre que les mesures de sauvegarde déjà prises sur place ne soient pas suffisantes. La carte ci-après (reproduite en annexe, page 42), localise les bibliothèques dont les collections font l'objet de mesures de protection en 1918. La quasi-totalité des mesures de protection prises consiste en des évacuations, sauf dans les bibliothèques situées en région parisienne où les collections sont d'abord mises à l'abri dans des caves au début de l'année, avant d'être évacuées vers l'arrière au cours de l'été du fait de l'évolution de la situation militaire, défavorable aux armées françaises.

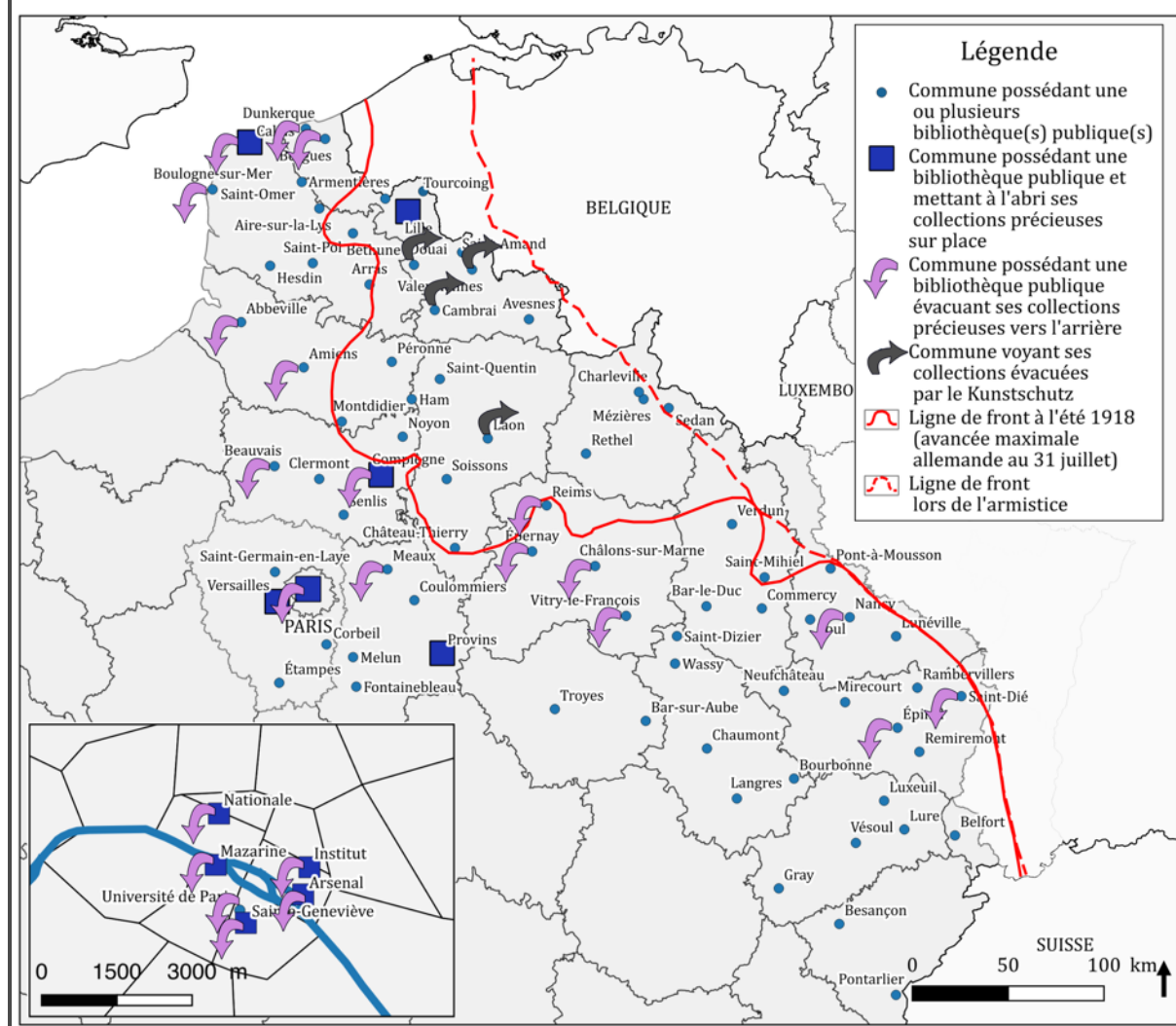
---

<sup>79</sup> Lettre du maire de Bar-le-Duc au ministre de l'Instruction publique, 4 novembre 1917. AN, F/17/17373, Bibliothèque de Bar-le-Duc

<sup>80</sup> Lettre d'un conseiller municipal au ministère de l'Instruction publique, 19 octobre 1917. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Béthune, chemise « notices et renseignements »

<sup>81</sup> Lettre d'H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 24 octobre 1917. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Béthune, chemise « notices et renseignements »

**Carte n°4 : Mesures de protection des collections précieuses prises en 1918**



Le ministère de l'Instruction publique tient souvent un rôle important dans les évacuations effectuées en 1918. Dans de nombreux cas, les municipalités se tournent vers lui pour savoir comment évacuer leurs collections, vers quelles communes, par quels moyens. Inversement, il écrit à de très nombreuses municipalités pour savoir où en sont les mesures de protection, et si une aide est nécessaire pour mener à bien une évacuation des collections précieuses. À Vitry-le-François, le 9 janvier 1918, le président de la Délégation Spéciale de la Ville de Vitry-le-François écrit ainsi au ministre de l'Instruction publique :

Il y a quelques semaines j'ai reçu la visite de l'un de Messieurs les Inspecteurs des Bibliothèques Municipales auquel j'ai fait part de la décision prise par la Délégation Spéciale de mettre les manuscrits et incunables à l'abri des dommages pouvant être

causés par bombardement des avions boches dont à trois reprises déjà la Ville de Vitry a reçu la visite<sup>82</sup>.

Le 1<sup>er</sup> février, il est décidé que les documents précieux de la bibliothèque de Vitry seront hébergés au Mans<sup>83</sup> et le 15 mars, 156 caisses renfermant les manuscrits et incunables sont expédiées. À Épinal également, du fait des fréquents bombardements aériens des années 1917 et 1918, quatre caisses contenant « 52 manuscrits choisis parmi les plus anciens et les plus beaux, en particulier ceux ornés d'enluminures et 59 incunables parmi les plus rares<sup>84</sup> » sont déposées aux archives de Montpellier en avril 1918, avec les documents précieux de la bibliothèque de Saint-Dié qui avaient été évacués à Épinal au début de la guerre<sup>85</sup>. En mars 1918, Henri Omont rapporte 21 manuscrits de Boulogne-sur-Mer pour les conserver à la Bibliothèque nationale tandis qu'une douzaine de caisses est expédiée de Calais pour les Archives départementales de la Sarthe, tout comme les ouvrages les plus précieux de la bibliothèque de Dunkerque<sup>86</sup>.

À Nancy, la peur des bombardements cause également l'évacuation des collections en 1918. Le 29 janvier, il est décidé qu'un certain nombre de manuscrits, livres rares, estampes et dessins de la Bibliothèque municipale doivent être enfermés dans quatre caisses pour être expédiés à la Bibliothèque nationale à Paris, en même temps que les archives de la Cour d'Appel. Un camion militaire est utilisé à cet effet le 2 février, tandis que les collections qui n'ont pas pu être évacuées sont placées dans des caisses disposées au rez-de-chaussée, prêtes à être évacuées<sup>87</sup>. À Châlons, les caisses qui avaient été préparées en 1916 sont envoyées à Lyon le 1<sup>er</sup> juin 1918, « au moment où la ville de Châlons était menacée d'une nouvelle occupation par l'ennemi<sup>88</sup> ». À Abbeville, le ministère envoie un télégramme au maire de la ville le 23 avril afin de s'assurer que des mesures ont été prises

---

<sup>82</sup> Lettre du président de la Délégation Spéciale de la Ville de Vitry-le-François au ministre de l'Instruction publique, 9 janvier 1918. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Vitry-le-François, chemise « Notices et renseignements : informations sur la mise en sûreté des documents précieux de la bibliothèque en 1918 (janvier-mars) »

<sup>83</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au préfet de la Sarthe, 1er février 1918. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Vitry-le-François, chemise Notices et renseignements : informations sur la mise en sûreté des documents précieux de la bibliothèque en 1918 (janvier-mars).

<sup>84</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17424, Bibliothèque d'Épinal, chemise « rapports annuels »

<sup>85</sup> CHAVE Isabelle, « Trois conflits, trois contextes, trois destinées. Le sort des archives départementales des Vosges de 1870 à 1945 » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine [Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011]*, Amiens, Encrage, 2013, p. 71

<sup>86</sup> Rapport sur les mesures de protection prises ou préparées pour les objets, manuscrits et livres précieux conservés dans les établissements scientifiques, juin 1918. AN, F/21/3968

<sup>87</sup> AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy, différentes lettres contenues dans chemise sur les évacuations des ouvrages

<sup>88</sup> « Historique de la Bibliothèque municipale de Châlons pendant la guerre 1914-1918 » rédigé par l'employé principal à la bibliothèque, M. Loppin, le 31 mai 1921. Bibliothèque de Châlons-en-Champagne, M2 1220



pour la « sauvegarde de l'évangélaire carolingien<sup>89</sup> ». Ces mesures avaient effectivement été prises puisque le 3 avril, l'évangélaire en question avait été évacué à Rouen par les soins de la Banque de France, puis transféré dans les caveaux de sa succursale au Mans<sup>90</sup>. À Compiègne, en mai 1918, une partie des imprimés est disposée dans les caves du Palais par le conservateur de celui-ci, tandis que les 111 manuscrits et livres les plus rares sont expédiés aux Archives départementales du Mans<sup>91</sup>. Également en mai 1918, les collections rémoises déposées dans la crypte de l'Église Saint-Clotilde sont envoyées à la Bibliothèque de l'Arsenal<sup>92</sup>. En juin 1918, les manuscrits et livres précieux de la bibliothèque de Beauvais sont évacués à Châteauroux<sup>93</sup>.

À Amiens, en 1918, la bibliothèque procède à quatre évacuations de ses collections. Le conservateur Henri Michel les rappelle dans une lettre adressée au ministre de l'Instruction publique :

1° Le 27 mars, cinq caisses renfermant nos documents les plus précieux (imprimés et manuscrits) et quelques objets d'art du Moyen Âge (ivoires, émaux, etc) ont été évacués sur Rouen. [...]

2° Le 6 avril, environ 200 manuscrits appartenant pour la plupart à l'ancien fonds de Corbie ont été transportés par camions d'Amiens à Rouen. Déposés peu de jours après à la Bibliothèque de cette ville, ils ont été ultérieurement transférés à Clermont-Ferrand, par les soins de mon collègue M. Labrosse.

3° Les 21 et 22 Mai, deux wagons de livres, archives et manuscrits ont été dirigés sur le Mans, où je suis allé les recevoir, et déposés aux Archives départementales de la Sarthe.

4° Les 6 et 7 Août, deux autres wagons de livres, archives et manuscrits ont été dirigés sur Rennes, où je suis allé les recevoir, et déposés à la Bibliothèque de la Ville<sup>94</sup>.

Certaines de ces évacuations ont été effectuées dans des conditions particulièrement compliquées puisque la ville a été longuement bombardée par les armées allemandes. La ville étant évacuée, H. Michel a dû quitter la ville sans pouvoir rien emporter, avant de revenir à Amiens, toujours bombardée, pour tenter de récupérer autant de livres précieux

---

<sup>89</sup> Télégramme du ministère de l'Instruction publique au maire d'Abbeville, 23 avril 1918. AN, F/17/17413, Bibliothèque d'Abbeville, chemise « notices et renseignements divers »

<sup>90</sup> Lettre du maire d'Abbeville au ministre de l'Instruction publique, 24 avril 1918. AN, F/17/17413, Bibliothèque d'Abbeville, chemise « notices et renseignements divers »

<sup>91</sup> Lettre du conservateur du palais de Compiègne au ministre de l'Instruction publique, 19 mai 1918 et lettre du ministre de l'Instruction publique au préfet de la Sarthe, 24 mai 1918. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne

<sup>92</sup> Rapport sur les mesures de protection prises ou préparées pour les objets, manuscrits et livres précieux conservées dans les établissements scientifiques, juin 1918. AN, F/21/3968

<sup>93</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17383, Bibliothèque de Beauvais, chemise « rapports annuels »

<sup>94</sup> Lettre du conservateur Henri Michel au ministre de l'Instruction publique, novembre 1918. Bibliothèque Louis Aragon, 2 R 5 / 170

que possible et les ramener ensuite avec lui à Rouen dans un camion militaire (évacuation du 6 avril)<sup>95</sup>. Par la suite, les bombardements s'atténuant, il a pu retourner à Amiens afin de procéder à une nouvelle évacuation, cette fois-ci dirigée vers les archives départementales de la Sarthe (évacuation fin mai)<sup>96</sup>. Enfin, comme dans de nombreuses villes, l'évolution de la situation militaire au début de l'été 1918 fait craindre le pire au ministère de l'Instruction publique, aux autorités municipales et au conservateur de la bibliothèque. La question de l'évacuation totale est abordée, mais est évidemment impossible à réaliser, le nombre d'ouvrages étant beaucoup trop important, et une quatrième évacuation est préparée en juillet, cette fois-ci vers Rennes, dans des conditions là encore difficiles<sup>97</sup>.

Le début de l'été 1918 est le dernier moment où des évacuations s'opèrent en grand nombre, la situation militaire étant particulièrement défavorable pour les armées françaises. Les bibliothèques parisiennes en particulier sont nombreuses à évacuer leurs collections précieuses, par peur d'une occupation de la capitale. À la Bibliothèque nationale, après le bombardement par avion du 20 janvier, un sous-sol avait été aménagé et des caisses de livres et objets précieux y avait été déposées. En juin 1918, un envoi de manuscrits précieux et d'ouvrages rares est en préparation pour être déposé en dehors de Paris et mis hors de portée d'un potentiel pillage. La Bibliothèque doit par ailleurs protéger les collections d'Arras, de Reims, de Boulogne-sur-Mer et de Nancy, qui lui ont été confiées. Seize caisses appartenant à la bibliothèque Mazarine avaient été déposées dans les caveaux du Panthéon en mars 1918 ; au cours de l'été, de nombreux livres et manuscrits sont envoyés à l'extérieur de Paris. À la bibliothèque de l'Arsenal, 4000 manuscrits et livres précieux avaient été déposés dans les caves de la Bibliothèque et, durant l'été, un envoi à l'extérieur est en cours de préparation. C'est également le cas à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, où 250 manuscrits déposés dans les caves doivent être envoyés en dehors de Paris avec des incunables, et à l'Université de Paris, où les documents les plus rares de la collection Doucet ont été transportés en juin hors de Paris<sup>98</sup>. Enfin, à la Bibliothèque de l'Institut (bibliothèque de la ville de Paris), les documents les plus précieux ont été mis en

---

<sup>95</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique à Albert Thomas, 17 avril 1918. AN, F/17/17414, Bibliothèque d'Amiens, chemise « rapports annuels »

<sup>96</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique au préfet de la Somme, 14 mai 1918. AN, F/17/17414, Bibliothèque d'Amiens, chemise « rapports annuels »

<sup>97</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Rennes, 6 juillet 1918. AN, F/17/17414, Bibliothèque d'Amiens, chemise « rapports annuels »

<sup>98</sup> Rapport sur les mesures de protection prises ou préparées pour les objets, manuscrits et livres précieux conservés dans les établissements scientifiques, juin 1918. AN, F/21/3968

caisses, certaines ayant été déposées dans les caves de l'Hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, mais vingt-neuf autres sont envoyées hors de Paris<sup>99</sup>. À Provins également, la perspective des bombardements conduit à la mise en lieu sûr des objets, manuscrits et livres les plus précieux de la bibliothèque dans un souterrain au début de l'été 1918<sup>100</sup>. À Meaux, une trentaine de caisses est évacuée en juillet 1918 à Dijon<sup>101</sup>. À Versailles enfin, les livres les plus précieux, déjà descendus dans des caves en 1914, le sont à nouveau en juin 1918<sup>102</sup>.

Du côté allemand de la ligne de front, l'évacuation des collections vers l'arrière est impossible. Dès lors, tout comme lors de l'invasion de 1914, les bibliothécaires qui craignent l'évolution de la situation militaire mettent à l'abri les collections. À Lille, occupée pendant quatre ans, le bibliothécaire Paul Vanrycke<sup>103</sup> s'inquiète pour les collections précieuses dont il a la charge et les évacue dans l'urgence dans des caves :

de nouveau dangers menaçaient l'existence de ces bibliothèques si âprement défendues depuis 1914. Le départ envisagé des allemands pouvait faire craindre, peut-être, des combats de rues, probablement un bombardement lors de l'entrée des alliés. Le Conclave paraissait peu sûr. Avec ses grandes fenêtres, en plein centre de la ville à côté du blockhaus de l'État-major, cet abri jusqu'alors inviolé de nos vieilles chartes communales pouvait être rasé. Réquisitionnant alors des caves solides et peu éloignées du dépôt, dans une partie du quartier où l'ascension de l'eau était moins à craindre, je pus, grâce à la complaisance et au dévouement de tous ceux auxquels je m'adressais, faire transporter en lieu sûr les manuscrits, les incunables et la plus grande partie des archives. [...] Les craintes furent heureusement vaines et ce fut sans incident que Lille se retrouva français. J'avais cependant décidé de faire coucher le personnel à la bibliothèque<sup>104</sup>.

À Cambrai (également occupée pendant toute la guerre), après le premier bombardement de la ville en décembre 1917, certains ouvrages sont mis dans des caisses, elles-mêmes placées dans des coffrages spéciaux. En outre, « 3654 ouvrages composant la matière de 7884 volumes, ont été retirés des rayons, mais placés simplement en pile derrière de gros madriers reliés ensemble et protégés par des sacs de cendres bien sèches<sup>105</sup>. » Du fait de l'occupation, les mesures prises sont ainsi plus aléatoires, voire sommaires.

---

<sup>99</sup> Note du directeur de l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines au secrétaire général (de la préfecture), 16 juillet 1918. Archives municipales de la Ville de Paris, 3574W 75, chemise « 1918 »

<sup>100</sup> Lettre du maire de Provins au ministre de l'Instruction publique, 27 juillet 1918. AN, F/17/17404, Bibliothèque de Provins

<sup>101</sup> Lettre du bibliothécaire au ministre de l'Instruction publique, 24 juillet 1918. AN, F/17/17403, Bibliothèque de Meaux

<sup>102</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17407, Bibliothèque de Versailles, chemise « rapports annuels »

<sup>103</sup> Une courte biographie de Paul Vanrycke se trouve en annexe, page 39

<sup>104</sup> P. Vanrycke, Rapport lu à la séance du comité, le 7 octobre 1919, Archives municipales de Lille, 2R 11 / 1

<sup>105</sup> Lettre adressée au Lieutenant Vitry, Chef de la Section des Œuvres d'art à l'Office des intérêts privés, 13 mars 1919. MAP, 80/3/33

Ainsi, en 1918, la situation militaire dicte bel et bien la mise en places de mesures d'évacuation des collections précieuses. Au printemps, ce sont d'abord les bibliothèques situées au plus près du front qui prennent conscience de l'urgence qu'il y a à envoyer loin des combats les documents précieux. Puis, les armées allemandes gagnant rapidement du terrain, c'est au tour de bibliothèques plus éloignées, notamment en région parisienne, de s'inquiéter de l'intensification des bombardements, du rapprochement des armées et d'une potentielle occupation, et donc de chercher à évacuer leurs collections. Cette dynamique n'est pas propre aux bibliothèques : musées et archives connaissent souvent les mêmes mesures d'évacuation (protection sur place en 1915 puis de plus en plus d'évacuations, en particulier en 1918<sup>106</sup>). Documents d'archives et collections des bibliothèques et des musées sont d'ailleurs souvent évacués vers l'arrière dans un même convoi : c'est le cas à Châlons, Verdun, Reims ou encore Nancy, Épinal et Saint-Dié. Cela s'explique en partie par le fait que, dans certaines villes, les bibliothécaires peuvent également occuper le poste de conservateur du musée ou d'archiviste départemental ou municipal.

Au total, trente-huit bibliothèques au moins protègent leurs collections au cours de la guerre. Vingt-neuf d'entre elles les protègent sur place, et vingt-neuf également les évacuent plus à l'arrière du front. Ces mesures s'étalent sur la presque totalité de la guerre, d'août 1914 jusqu'à l'été 1918 (mi-juillet - début-août), lorsque la situation militaire tournant désormais en faveur des armées françaises met un terme aux mesures d'évacuation. Ainsi, l'évolution des affrontements détermine la mise en œuvre de mesures de protection : au début de la guerre comme en 1918, la situation militaire étant imprévisible ou en défaveur des troupes françaises, les collections des bibliothèques sont nombreuses à être protégées dans l'urgence tandis qu'entre 1915 et 1917, le front semblant fixé, seules celles qui sont au plus proche des combats protègent préventivement leurs collections. Le nombre important de bibliothèques mettant en place ces mesures ne doit toutefois pas cacher l'existence de nombreux obstacles et difficultés qui viennent parfois entraver le déroulement des opérations de protection.

---

<sup>106</sup> CHAVE Isabelle, « Sacrifice subi ou sauvetage organisé. Le sort des archives en France durant la Grande Guerre, d'après le fonds de la direction ministérielle des Archives », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014 ; GRANGER Catherine, « La protection des collections des musées nationaux durant la Première Guerre mondiale » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique... op. cit.*, p. 253 - 354

## **Chapitre 2 :**

### **La protection du patrimoine écrit : d'un intérêt unanime à une mise en œuvre chaotique**

Bien que le ministère de l'Instruction publique et une majorité de bibliothécaires se préoccupent de mettre en sûreté les collections précieuses des bibliothèques françaises, la mise en place des mesures de protection rencontre de nombreux obstacles. Pour les bibliothèques situées du côté français de la ligne de front, les mauvaises conditions de conservations et les multiples difficultés logistiques sont parfois aggravées par le refus de certaines communes de voir leurs richesses municipales emportées. Pour celles situées dans les territoires envahis par les Allemands, la question de la sauvegarde des collections précieuses n'est pas tant celle de leur protection vis-à-vis d'une potentielle destruction que celle de la mise à l'abri des tentatives d'évacuation du service allemand de protection du patrimoine français, le *Kunstschutz*, d'une part, et des pillages de l'armée allemande d'autre part.

#### **I. Les obstacles à l'évacuation, entre réticences municipales et difficultés logistiques**

##### **1. Des conditions de conservation et de transport insatisfaisantes**

Les bibliothécaires savent combien les livres nécessitent d'être conservés dans des conditions particulières afin de rester en bon état. Les livres précieux, manuscrits, incunables et livres anciens, qui sont précisément ceux qu'il faut protéger en priorité, peuvent se détériorer très rapidement si les lieux où ils sont stockés ne répondent pas à un certain nombre de critères. Or, la mise en sûreté des collections précieuses qui, comme nous l'avons vu, s'effectue fréquemment dans des caves et sous-sols, pose le problème de l'humidité de ces lieux. Au début du conflit, chacun est persuadé que la guerre sera courte et qu'avant la fin de l'année 1914, les combats seront terminés : c'est alors l'été, et l'humidité des caves n'est pas véritablement envisagée comme problématique, d'autant que l'urgence de la situation ne laisse pas le choix aux bibliothécaires. Mais à partir de l'année 1915, la question des conditions de conservation se pose véritablement. Lors de ses inspections générales, Camille Bloch constate fréquemment que, si les collections sont effectivement protégées des bombardements, l'humidité risque, elle, d'être destructrice

pour le patrimoine écrit. Ainsi, en l'absence de locaux sains pour les collections, il peut s'avérer parfois plus prudent de ne pas les enlever des rayons des bibliothèques puisque celles-ci ne sont pas la cible privilégiée des bombardements - elles sont plutôt touchées de manière accidentelle - tandis qu'il peut être certain que l'humidité détruira la quasi-intégralité des collections. C'est par exemple le cas à Nancy où, en 1915, Camille Bloch trouve que la réunion des livres précieux en lots, prêts à être mis dans les caisses préparées dans les caves, n'est pas une mesure satisfaisante. Pourtant, le bibliothécaire, Justin Favier, n'a pas vraiment le choix dans la mesure où « Comme cette cave ne présente pas les meilleures conditions d'hygiène, on attend qu'un danger réel se présente pour y descendre les documents<sup>1</sup>. » À Châlons-sur-Marne, où les collections précieuses avaient été déposées au cimetière, les caisses sont retirées du caveau qui les hébergeait car le conservateur Octave Beuve commençait à « craindre les effets d'un air humide et confiné<sup>2</sup> » auquel elles avaient été soumises pendant près de sept mois. À Béthune, Henri Omont visite la bibliothèque en octobre 1917. Il y constate que :

Les manuscrits et les livres anciens [...] ont été en partie mis en caisse, en partie déposés dans une cave insuffisamment aérée et plusieurs volumes ont été atteints de moisissures. Il a été recommandé au bibliothécaire, en présence du maire, de retirer les livres et liasses des caisses, de les faire sécher avant de les replacer tous en caisses et de surveiller exactement l'aération de cette cave, à défaut d'autre local où on les puisse entreposer<sup>3</sup>.

La situation est la même à Bergues puisque les manuscrits ont été déposés depuis mai 1915 dans une cave, « enfermés dans de simples sacs de toile<sup>4</sup> », et souffrent ainsi de l'humidité. À Reims également, certains ouvrages sont déjà détériorés par l'humidité des caves du musée en 1916 : il faut alors faire sécher les collections pendant l'été, avant de les envoyer à la Bibliothèque nationale, où les conditions de conservation sont plus satisfaisantes<sup>5</sup>. La crypte de l'église Sainte-Clotilde qui héberge une autre portion des collections de la bibliothèque pendant une partie de la guerre est ainsi choisie précisément pour ses qualités, comme l'explique le maire :

---

<sup>1</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy.

<sup>2</sup> « Historique de la Bibliothèque municipale de Châlons pendant la guerre 1914-1918 » rédigé par l'employé principal à la bibliothèque, M. Loppin, le 31 mai 1921, p. 11. Bibliothèque de Châlons-en-Champagne, M2 1220

<sup>3</sup> Lettre de H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 20 octobre 1917. AN, F/17/13499, chemise « Guerre 1914-1918. Mesures prises ou envisagées pour la protection des livres et manuscrits des bibliothèques menacées ».

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Rapport sur les mesures de protection prises ou préparées pour les objets, manuscrits et livres précieux conservés dans les établissements scientifiques, juin 1918. AN, F/21/3968

Nous avons dû d'abord trouver un local et nous avons failli en choisir un qui aurait été trop humide, une des caves à champagne du quartier Courlancy, heureusement on nous désigna quelque chose de beaucoup mieux, je crois la perfection au point de vu de la salubrité et de la sécurité, je veux parler de la crypte placée sous la nef de l'Église Ste Clotilde (l'Église à coupes de Gosset). Très sèche, complètement abritée contre l'Incendie, elle peut sans doute recevoir sur sa voute les débris de l'Église supérieure en cas de démolition mais il est peu probable qu'elle succombe elle-même sous les coups de l'Artillerie<sup>6</sup>.

Comme à Reims, dans de nombreuses municipalités, des mesures spécifiques sont prises afin que les collections précieuses déposées dans des sous-sols ne souffrent pas trop de l'humidité. Dès 1914, un inspecteur général des bibliothèques, Pol Neveux<sup>7</sup>, est chargé de se rendre à Toulouse afin de s'assurer des bonnes conditions de conservation des collections des bibliothèques parisiennes qui y ont été évacuées<sup>8</sup>. À Lunéville, « Pour combattre l'humidité on a ménagé dans cette cave un perpétuel courant d'air, et l'on y a disposé des baquets de chaux de distance en distance<sup>9</sup>. » À Dunkerque, une attention particulière est également portée aux conditions de conservations dans les caves :

Les livres, manuscrits ou pièces ont été déposés dans des caisses et placés dans les caves de l'immeuble, qui sont saines, aérées et résistantes dans la mesure du possible. Les caisses sont en bois épais et garnies intérieurement de papier fort ; elles ont été placées non directement sur le sol, mais sur des planches afin d'éviter le contact immédiat et par suite l'humidité. Dans ces conditions, je pense que ces divers ouvrages peuvent passer quelques mois dans les sous-sols sans craindre de les voir se détériorer<sup>10</sup>.

À Saint-Omer, enfin, où les collections de la bibliothèque sont descendues dans les caves du musée à la fin de l'année 1917, le bibliothécaire M. Jacquet a appliqué les consignes données par Henri Omont lors de sa visite :

Suivant vos ordres, tout a été transporté et placé, à distance du sol, des murs et de la voûte, dans les caves du Musée de la ville. [...]

Il est probable que rien ne souffrira trop de l'humidité, les caves étant bien aérées, puis plus tard asséchées par le calorifère qui, malgré la disette du charbon, sera allumé plusieurs fois durant l'hiver<sup>11</sup>.

En outre, lors de l'évacuation des collections précieuses d'une bibliothèque, les conditions de transport peuvent elles aussi être un frein à la mise en place de mesures de

---

<sup>6</sup> Lettre du maire de Reims à Pol Neveux, 28 août 1915. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Reims, chemise « affaires diverses »

<sup>7</sup> Une courte biographie de Pol Neveux se trouve en annexe, page 38

<sup>8</sup> Rapport sur le fonctionnement de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1915. AN, F/17/17310/1

<sup>9</sup> Rapport annuel de 1917. AN, F/17.17371, Bibliothèque de Lunéville, chemise « rapports annuels »

<sup>10</sup> Lettre du bibliothécaire au ministre de l'Instruction publique, 8 juin 1915. AN, F/17/17380, Bibliothèque de Dunkerque.

<sup>11</sup> Lettre du bibliothécaire à M. H. Omont, 3 novembre 1917. AN, F/17/17389, Bibliothèque de Saint-Omer

protection. C'est le cas à Meaux où Henri Omont doit, à la fin du mois de juin 1918, dissuader le maire d'effectuer une évacuation des livres de la bibliothèque sur une péniche en lui faisant remarquer que « le transport par eau ne me paraissait pas très salubre pour les livres<sup>12</sup>. » Lors de l'évacuation des collections de la bibliothèque de l'Institut à Paris, le conservateur M. Poëte se voit conseiller de « veiller aux conditions dans lesquelles s'effectuera l'emballage. Car bien qu'assuré, je crois, par un spécialiste, en ce qui concerne les collections déjà recueillies, il ne laisse pas de nous susciter quelque perplexité en raison des éléments de protection intérieure employés<sup>13</sup>. »

Ainsi, par leur nature fragile, il peut s'avérer compliqué de protéger efficacement les livres précieux. Alors que les caves sont les lieux les moins exposés aux dangers des bombardements, leur humidité et l'absence d'aération y rend problématique la conservation des collections précieuses de manière prolongée. Ce problème n'est pas spécifique aux collections des bibliothèques : archives et œuvres d'art sont elles aussi menacées de détérioration lors de leur transport loin de leur dépôt de conservation ou de leur hébergement dans un local trop humide<sup>14</sup>. En effet, pour les œuvres d'art comme pour les livres, les mesures prises au début de la guerre avaient été pensées comme adaptées à une durée de guerre courte, et non à un séjour prolongé - plusieurs mois, ou années - dans des locaux qui, même s'ils avaient été choisis avec soin, ne présentaient pas toutes les caractéristiques requises pour une bonne conservation des documents.

## **2. Des difficultés logistiques nombreuses**

### **• Trouver des caisses et des moyens de transport en temps de guerre**

La nécessité de répondre à un certain nombre de conditions afin que les collections précieuses ne soient pas détériorées engendre un certain nombre de difficultés logistiques. La première de ces difficultés est la fabrication ou l'achat de caisses adaptées au stockage de livres anciens : se procurer des caisses s'avère problématique en temps de guerre, alors que la majorité des ressources est affectée à un usage militaire, que les matières premières manquent, tout comme la main-d'œuvre et les crédits. À Saint-Omer, ce sont ainsi plus de 147 caisses qui sont nécessaires à l'emballage des archives de la ville et des manuscrits et

---

<sup>12</sup> Lettre de H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 1er juillet 1918. AN, F/17/17403, Bibliothèque de Meaux

<sup>13</sup> Lettre à Mr Poëte, 14 juillet 1918. Archives municipales de la Ville de Paris, 3574W 75, chemise « 1918 »

<sup>14</sup> GRANGER Catherine, « La protection des collections des musées nationaux durant la Première Guerre mondiale » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine [Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011]*, Amiens, Encrage, 2013, p. 251, 257-258



incunables de la bibliothèque<sup>15</sup>. À Compiègne, après les bombardements du printemps 1918, le préfet de l'Oise souhaite faire évacuer les manuscrits et imprimés de la bibliothèque municipale mais « Malgré tout le zèle des autorités locales, il n'a été possible de trouver sur place ni un emballer, ni les caisses d'emballage nécessaires à l'évacuation des volumes<sup>16</sup>. » Une solution est finalement trouvée deux semaines plus tard : « des caisses seront fabriquées par des militaires que l'État-Major de la troisième armée doit envoyer ici tout prochainement, - lesquels seront à la disposition de la Municipalité de Compiègne et de l'Administration des Beaux-Arts tout ensemble<sup>17</sup>. » À Calais également, l'impossibilité de trouver des caisses pour transporter les livres en dehors de la ville retarde la mise en sûreté des collections de la bibliothèque municipale. Le bibliothécaire, M. Lemoine, s'adresse ainsi au ministère de l'Instruction publique en février 1918 afin d'obtenir de l'aide pour se procurer les caisses nécessaires.

Pourrions-nous dans cette entreprise obtenir le concours de l'État, notamment en ce qui concerne la fourniture des très nombreuses caisses indispensables et la main-d'œuvre de manutention. Il nous faudra en effet extraire les volumes des casiers, les placer en caisse, en dresser l'inventaire détaillé par caisse — tout cela représente un très gros travail et je ne vois pas a priori comment nous pourrions le mener à bien avec les seules ressources communales<sup>18</sup>.

Ces difficultés pour l'achat ou la fabrication de caisses et l'emploi de main d'œuvre sont évidemment un frein à la mise en sûreté des collections précieuses. Il faut alors parfois arbitrer entre évacuer dans des conditions insatisfaisantes, à savoir en vrac dans les moyens de transport disponibles, ou attendre la mise à disposition de caisses qui n'arriveront peut-être pas, ou trop tard. C'est le cas lors des évacuations des collections de la bibliothèque d'Amiens en 1918, qui s'effectuent alors que la ville est bombardée. Henri Michel écrit ainsi au maire d'Amiens que les manuscrits et incunables ont été évacués à bord de trois camions.

Malheureusement je ne disposai d'aucune caisse, et les livres ont été expédiés en vrac ; d'autre part la main d'œuvre était formée par des marocains, peu accoutumés à des manipulations de ce genre. Il ne faut donc pas se dissimuler que l'opération malgré tout le soin que j'en ai pris ne s'est pas faite dans des conditions très satisfaisantes<sup>19</sup>.

---

<sup>15</sup> Lettre du bibliothécaire à M. H. Omont, 3 novembre 1917. AN, F/17/17389, Bibliothèque de Saint-Omer

<sup>16</sup> Lettre du préfet de l'Oise au ministre de l'Instruction publique, 1er mai 1918. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne

<sup>17</sup> Lettre du conservateur du palais au ministre de l'Instruction publique, 19 mai 1918. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne

<sup>18</sup> Lettre du bibliothécaire au ministre de l'Instruction publique, 25 février 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « affaires diverses »

<sup>19</sup> Lettre d'Henri Michel au maire d'Amiens, non datée. Bibliothèque Louis Aragon, 2 R 5 / 170

Une autre difficulté logistique réside dans la rareté des moyens de transport disponibles pour effectuer le transfert d'une quantité de livres parfois très importante. À la Bibliothèque de la ville de Paris, le conservateur M. Poète cherche en juillet 1918 à évacuer vers Toulouse vingt-neuf caisses, ce qui représente près de deux tonnes à évacuer<sup>20</sup>. À Amiens, en juillet 1918, c'est un wagon de vingt tonnes qui est nécessaire à l'évacuation d'une partie des collections<sup>21</sup> et la totalité des collections de la Bibliothèque nationale évacuées entre 1914 et 1918 pèse quant à elle soixante tonnes<sup>22</sup>. À Nancy, le problème inverse se pose : l'évacuation de février 1918 est retardée car le personnel de la gare « a formellement refusé de consacrer un wagon entier, dont la charge normale est de 10.000 kilos à un envoi qui ne dépassait pas 1.600 kilos<sup>23</sup> » alors que les moyens de transport sont prioritairement réservés à un usage militaire. C'est particulièrement vrai en 1918 lorsque les bibliothécaires cherchent à faire évacuer les collections précieuses mais que la reprise des combats et l'avancée allemande ne font pas de la protection des livres la priorité du moment. À Vitry-le-François, à la fin de l'année 1917, le président de la Délégation Spéciale de la ville se voit promettre un wagon à destination de Montpellier afin de mettre les manuscrits et incunables à l'abri des bombardements par avion. Mais quelques semaines plus tard, fin janvier 1918, le ministère de l'Instruction publique envoie l'inspecteur Vidier à Vitry-le-François afin d'expliquer à la mairie « pourquoi, en ce temps où il convient d'user très modérément des chemins de fer, je ne crois pas pouvoir autoriser l'envoi de vos caisses à Montpellier<sup>24</sup>. » Le ministère donne les mêmes indications au maire de Calais en mars 1918 quant à l'utilisation des chemins de fer (« Le choix dirigé par M. le D<sup>r</sup> Guyot ne doit pas comporter plus de 10 ou 12 caisses : en ce moment plus que jamais il est essentiel de ne pas encombrer les chemins de fer<sup>25</sup>. ») et à celui d'Amiens en juillet 1918 :

Mon [illisible], croyez le bien, n'apprécie pas au-dessous de sa valeur la très riche biblioth. d'Amiens ; sa destruction, si elle devait se produire, serait une perte infiniment déplorable, et il n'est que trop certain que demain comme aujourd'hui

---

<sup>20</sup> Lettre adressée à Mr Poète, 14 juillet 1918. Archives municipales de la Ville de Paris, 3574W 75, Chemise « 1918 ». Guerre, envoi de caisse de livres à Toulouse

<sup>21</sup> Lettre de l'adjoint au maire au conservateur Henri Michel, 8 août 1918. Bibliothèque Louis Aragon, 2 R 5 / 170

<sup>22</sup> Lettre de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale au ministre de l'Instruction publique, 15 janvier 1919. AN, F/17310/3, chemise sur le retour des documents envoyés à Toulouse

<sup>23</sup> Lettre du préfet de la Meurthe-et-Moselle au ministre de l'Instruction publique, 6 février 1918. AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy, chemise sur les évacuations d'ouvrages

<sup>24</sup> Lettre du président de la Délégation Spéciale de Vitry-le-François au ministre de l'Instruction publique, 9 janvier 1918. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Vitry-le-François, chemise Notices et renseignements : informations sur la mise en sûreté des documents précieux de la bibliothèque en 1918 (janvier-mars).

<sup>25</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Calais, 28 mars 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « affaires diverses »

elle courra, elle court de grands dangers. Mais permettez-moi d'ajouter que, sans faire aucunement bon marché d'un malheur que vous jugez inévitable, je suis obligé de compter avec les moyens d'exécution qui ne laissent pas de soulever de graves difficultés. D'une part la consigne générale, qui s'explique d'elle-même, est d'utiliser avec ménagement des chemins de fer, de n'emprunter que les wagons strictement indispensables et de leur faire faire les trajets les moins longs qu'il est possible [...]<sup>26</sup>.

Les municipalités doivent donc restreindre leurs ambitions, voire abandonner l'idée d'une évacuation. À Béthune, alors que les conditions de conservation avaient été dénoncées par H. Omont en 1917 et qu'une évacuation à l'arrière avait été suggérée à la municipalité, les collections sont restées dans la cave où elles étaient déposées. Quand la ville est évacuée en avril 1918, « Il n'a pu être procédé à l'enlèvement de ce dépôt, n'ayant pu obtenir de camion automobile le jour de l'évacuation de la ville. Il est inutile, vu la situation actuelle de Béthune, de penser à l'enlèvement des manuscrits et livres de la Bibliothèque.<sup>27</sup> » Enfin, c'est aussi le personnel qui manque pour mettre les livres en caisses, les mettre dans les wagons, réceptionner les collections, les emmener sur leur lieu de dépôt et les y surveiller.

- **Trouver des locaux pour héberger les collections : l'aide du ministère de l'Instruction publique**

Malgré l'évidence de certaines de ces contraintes, en particulier concernant l'utilisation des chemins de fer, certaines municipalités semblent ne pas être réellement conscientes de la situation. En 1918, certaines cherchent à évacuer l'intégralité des collections de leur bibliothèque, précieuses ou non, ce qui représente souvent plusieurs dizaines de milliers de livres. Le ministère de l'Instruction publique est ainsi amené à raisonner certains maires et bibliothécaires et leur fait prendre conscience de la valeur inégale des collections conservées au sein d'un même établissement. C'est le cas à Calais, où le vice-président du Comité d'achat et d'inspection des livres souhaite étendre les mesures de protection prises pour les livres précieux au début de la guerre à la totalité des fonds de la bibliothèque<sup>28</sup>, soit près de 40 000 volumes. Le ministère de l'Instruction publique lui répond alors :

Les inquiétudes que vous inspire la Bibl. de Calais sont trop justifiées : il est naturel que la municipalité et le Comité d'Inspection songent à une évacuation éventuelle.

---

<sup>26</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire d'Amiens, 5 juillet 1918. AN, F/17/17414, Bibliothèque d'Amiens, chemise « rapports annuels »

<sup>27</sup> Lettre d'un conseiller municipal de Béthune au ministère de l'Instruction publique, 3 mai 1918. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Béthune, chemise « notices et renseignements »

<sup>28</sup> Lettre du bibliothécaire de Calais au ministère de l'Instruction publique, 28 février 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « affaires diverses »

Mais, au contraire de ce que vous paraissez penser, il ne peut être question, là non plus que partout ailleurs, d'une évacuation totale ; il faut penser aux difficultés du transport, sans compter que dans une bibliothèque, tout est loin d'être également précieux. Vous avez déjà entreposé dans le vestibule 4 caisses contenant vos 97 mss et vos 2 incunables ; il paraîtrait suffisant d'emballer aussi les vol. rares qu'il serait impossible de se procurer de nouveau et regrettable d'avoir perdus. Tout ce qui est facilement remplaçable ne vaut pas, dans les circonstances actuelles, la peine d'être emporté. Ce choix fait, auriez vous 8 ou 10 caisses, au lieu de 4 ? Ce serait encore une proportion supérieure à ce qu'on a donné, par ex., à l'importante Bibl. de Nancy ?<sup>29</sup>

À Amiens également, lorsque les autorités locales songent à évacuer la totalité des collections de la bibliothèque, le ministère doit interdire cette décision :

[...] un fonds de 100.000 volumes exige des locaux importants que je ne saurais trouver à un moment où, soit pour nos services mêmes, soit pour les services américains qui s'organisent, on a, en province comme à Paris, utilisé tous les emplacements disponibles. Il me paraît que à Amiens, aussi bien qu'à Nancy et partout ailleurs, il faut savoir faire la part des sacrifices inéluctables. Pas d'évacuation totale, parce que cela est impossible ; mais davantage avec toute la diligence réalisable de ce qui proprement ne pourrait pas être remplacé. Vous avez déjà mis en sûreté à Lyon, à Rouen, au Mans, les mss, les incunables, les livres les plus précieux. Je comprends qu'il y ait encore des fonds importants à sauvegarder ; mais c'était, dans ma pensée, à cela que devait s'employer M. le conservateur quand j'ai obtenu de la Bque Mpale de Rennes qu'elle acceptât le dépôt de trois ou quatre wagons de livres à faire encore sortir d'Amiens. La sagesse me paraît être de s'occuper d'abord de cette première opération urgente ; les circonstances mêmes indiqueront ce qu'il sera possible de tenter ensuite<sup>30</sup>.

Cette lettre illustre une autre difficulté qui se présente au cours de l'année 1918 : alors que depuis plusieurs années déjà, certaines bibliothèques (mais également certains centres d'archives et musées) ont envoyé leurs collections précieuses dans des villes éloignées de la zone des combats, et qu'en 1918 les envois de ce type se multiplient, les locaux capables de recevoir de nouveaux envois et répondant aux conditions de conservation nécessaires à la préservation de livres anciens se font rares. Lorsque le conservateur d'Amiens informe son collègue de Rouen de sa volonté d'évacuer les collections de sa bibliothèque, ce dernier lui répond : « L'évacuation totale de vos livres ne sera pas une petite affaire. Je ne vois pas où vous pourriez trouver l'hospitalité<sup>31</sup> ! ». De même, un fonctionnaire du musée Carnavalet, alors à Toulouse pour recevoir les collections parisiennes évacuées, écrit en juillet 1918 à M. Poëte, conservateur de la bibliothèque de la Ville de Paris, pour lui faire

---

<sup>29</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au bibliothécaire de Calais, 28 février 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « affaires diverses »

<sup>30</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire d'Amiens, 5 juillet 1918. AN, F/17/17414, Bibliothèque d'Amiens, chemise « rapports annuels »

<sup>31</sup> Lettre du conservateur de la bibliothèque de Rouen à celui de la bibliothèque d'Amiens, 5 juillet 1918. Bibliothèque Louis Aragon, 2 R 5 / 170

savoir que le personnel est débordé par les arrivages, mais qu'il va essayer de trouver un emplacement pour ses collections<sup>32</sup>.

Le ministère de l'Instruction publique intervient fréquemment pour aider les municipalités à trouver des locaux, et sert par la suite d'intermédiaire afin d'organiser au mieux le transfert des collections. Les Archives départementales de la Sarthe au Mans sont fréquemment proposées comme lieu d'hébergement et l'archiviste départemental se voit confier la mission de prendre livraison des caisses à la gare du Mans et d'en assurer le transport jusqu'aux archives, puis la bonne conservation<sup>33</sup>. C'est le cas pour Compiègne où les bombardements répétés, par avions et canons à longue portée, alertent le préfet de l'Oise, qui demande l'aide du ministère le 1<sup>er</sup> mai 1918 pour sauvegarder les collections de la bibliothèque de la ville avant que « l'œuvre d'anéantissement poursuivie par l'ennemie ne soit reprise à brève échéance<sup>34</sup>. » C'est finalement aux archives départementales au Mans que les collections sont envoyées vers la fin du mois de mai. La situation est similaire à Calais où le maire s'adresse en février 1918 au ministère :

Monsieur le Docteur Guyot, Vice-Président du Comité d'achat et d'inspection des livres de la Bibliothèque Communale, se préoccupe des dangers que font courir à nos collections les fréquents bombardements aériens qui sévissent sur notre ville.

Ces collections sont réunies dans une partie de l'Hôtel des Postes de Calais-Nord : vaste immeuble appartenant à l'État, situé sur les routes habituelles des avions, et encadré d'objectifs militaires (Gare Centrale ; Citadelle ; Port de navigation intérieure). [...]

Nous avons, au début de la guerre, mis dans des caisses fermées, descendues dans le vestibule, nos manuscrits, les deux incunables que nous possédons et quelques autres livres précieux. À cette époque le danger n'étant en rien comparable à ce qu'il est aujourd'hui, nous avons pu nous limiter à ces seules catégories. [...]

Nous serions heureux de connaître ce qui a été fait dans les autres villes bombardées (Dunkerque, Nancy etc..) et quelles mesures de protection vous comptez prendre à Paris si les raids s'y renouvellent<sup>35</sup>.

Le maire semble ici démuni quant à la procédure à suivre pour évacuer les collections. Une fois encore, le ministère propose qu'elles soient envoyées aux archives départementales du Mans<sup>36</sup> ; pourtant, la municipalité choisit finalement de les protéger dans le nouvel Hôtel

---

<sup>32</sup> Lettre d'un fonctionnaire du musée Carnavalet au conservateur de la bibliothèque de l'Institut, 13 juillet 1918. Archives municipales de la Ville de Paris, 3574W 75, chemise « 1918 »

<sup>33</sup> Lettre du ministère au préfet de la Sarthe au Mans, 28 mars 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « affaires diverses »

<sup>34</sup> Lettre du préfet de l'Oise au ministre de l'Instruction publique, 1er mai 1918. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne.

<sup>35</sup> Lettre du bibliothécaire au ministère de l'Instruction publique, 25 février 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « affaires diverses »

<sup>36</sup> Lettre du bibliothécaire au ministère de l'Instruction publique, 25 février 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « affaires diverses »

de ville, « entièrement en B.A. [béton armé] ; situé en dehors de la route suivie habituellement par les avions et dont le mode de construction écartait tout danger d'incendie<sup>37</sup>. » À Meaux également, les autorités locales finissent par trouver une solution : le 19 juin, le bibliothécaire, M. Lebert, faisait remarquer au ministère qu'il serait prudent de prendre des mesures pour la sauvegarde des anciennes collections de l'évêché et du grand séminaire<sup>38</sup>. H. Omont se rend alors sur place pour lui indiquer quels ouvrages sont à préserver absolument ; ils sont alors regroupés dans une trentaine de caisses et il est décidé que celles-ci seront envoyées à Alençon<sup>39</sup>. Pourtant, fin juillet, M. Lebert informe le ministère que « Le service d'évacuation des œuvres d'art de la zone des armées, qui s'était chargé de mettre à l'abri une grande partie des objets du Musée de Meaux, a fait partir dans ses wagons les caisses de la Bibliothèque qui, de ce fait, sont disposées depuis le 11 juillet au Dortoir des Bénédictins, à Dijon<sup>40</sup>. » Ainsi, lors des évacuations de 1918, les aléas de la situation dictent souvent la manière dont elles s'effectuent. Le ministère intervient également pour trouver un refuge aux collections de la bibliothèque d'Amiens à l'été 1918 puisqu'il écrit au maire de Rennes pour lui demander s'il consentirait

à recevoir au dépôt à la BM de Rennes trois ou quatre wagons de livres que le Conservateur, d'accord avec le Maire, croit devoir soustraire encore à tous les risques qui menacent la grande ville picarde. L'impossibilité étant absolue de se procurer des caisses à Amiens, ces livres arriveront en vrac ; mais le conservateur se rendrait à Rennes pour prendre toutes les dispositions nécessaires avec son collègue M. Le Hir, sur le dévouement de qui je sais pouvoir compter<sup>41</sup>.

Le ministère de l'Instruction publique aide aussi financièrement les bibliothèques lors des évacuations. S'il refuse en général de payer pour l'achat de caisses, il prend en charge les frais de transport vers une ville moins exposée, pour l'aller mais également pour le retour des collections dans leur bibliothèque une fois les combats terminés. C'est le cas à Compiègne, à Vitry-le-François<sup>42</sup> ou encore à Calais, où le ministère écrit au bibliothécaire

---

<sup>37</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « affaires diverses »

<sup>38</sup> Lettre du bibliothécaire au ministre de l'Instruction publique, 19 juin 1918. AN, F/17/17403, Bibliothèque de Meaux

<sup>39</sup> Lettre de H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 1<sup>er</sup> juillet 1918. AN, F/17/17403, Bibliothèque de Meaux

<sup>40</sup> Lettre du bibliothécaire au ministre de l'Instruction publique, 24 juillet 1918. AN, F/17/17403, Bibliothèque de Meaux

<sup>41</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Rennes, 6 juillet 1918. AN, F/17/17414, chemise « rapports annuels »

<sup>42</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au conservateur du Palais de Compiègne, 24 mai 1918. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne ;

Lettre du ministère de l'Instruction publique au préfet de la Sarthe, 1<sup>er</sup> février 1918. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Vitry-le-François, chemise « notices et renseignements : informations sur la mise en sûreté des documents précieux de la bibliothèque en 1918 (janvier-mars)»

qu'il ne peut lui fournir « ni caisses ni main d'œuvre, mais je suis autorisé à vous dire qu'il accepterait de prendre à sa charge les frais de transport à Paris, et ultérieurement de retour à Calais<sup>43</sup>. » Par ailleurs, il « assurera également le transport de la gare à l'établissement dépositaire<sup>44</sup>. » À Nancy également, le ministre de l'Instruction publique prend en charge toute l'organisation de l'évacuation effectuée en février 1918 :

Les caisses, numérotées, devront constituer le chargement d'un wagon complet ; celui-ci sera dirigé sur Paris ; des précautions ont été prévues pour qu'un représentant de mon adm<sup>o</sup> en prenne livraison dès son arrivée en gare.

Le M<sup>ère</sup> de l'I. P. aura la charge des frais de transport par voie ferrée, à l'aller et au retour, et assurera également ce transport jusqu'aux établissements nationaux auxquels sera confié le dépôt<sup>45</sup>.

En effet, c'est l'inspecteur général Alexandre Vidier qui est chargé d'aller

prendre livraison à la Gare de l'Est des livres et documents provenant des archives et de la Bibliothèque publique de Nancy [...].

Je prie M. le Gouverneur militaire de Paris de vouloir bien mettre à ma disposition un camion et une corvée de quatre hommes pour assurer le transport de ces documents de la Gare de l'Est aux Archives nationales et à la Bibliothèque Nationale, au jour et à l'heure que vous aurez à faire connaître par téléphone au Gouvernement militaire<sup>46</sup>.

Un grand nombre de démarches administratives sont donc prises en charge par le ministère de l'Instruction publique, afin que les collections soient évacuées au mieux et au plus vite. Pour autant, toutes les démarches ne s'effectuent pas par son intermédiaire : les bibliothécaires et les municipalités organisent parfois seuls l'évacuation de leurs livres précieux. En outre, le concours de l'autorité militaire est souvent nécessaire pour mener à bien les évacuations qui sont effectuées dans l'urgence en 1918<sup>47</sup>. C'est le cas à Châlons-sur-Marne où le général commandant la IV<sup>e</sup> armée est sollicité pour obtenir un camion militaire afin d'effectuer le transfert des collections à Troyes<sup>48</sup>. Elle est également sollicitée pour obtenir des sauf-conduits dans la zone des armées afin de procéder aux évacuations : c'est le cas à Amiens lorsqu'Henri Michel doit retourner évacuer une partie des collections

---

<sup>43</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au bibliothécaire de Calais, 28 février 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais

<sup>44</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Calais, 28 mars 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais

<sup>45</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Nancy, 29 janvier 1918. AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy, chemise concernant les évacuations d'ouvrages

<sup>46</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique à A. Vidier, non datée. AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy, chemise concernant les évacuations d'ouvrages

<sup>47</sup> NIVET Philippe, « Avant-propos » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine. Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011*, Amiens, Encrage, 2013, p. 12

<sup>48</sup> Lettre au Général commandant la IV<sup>e</sup> armée, 23 mai 1916. Bibliothèque de Châlons-en-Champagne, MS 1220

restées sur place malgré les bombardements de la ville. À Compiègne, le ministre de la Guerre est sollicité afin de permettre au bibliothécaire de la ville, alors mobilisé, d'obtenir un congé pour évacuer la bibliothèque<sup>49</sup>. Toutefois, étant propriétaire d'une grande partie des fonds, le ministère tient toujours à être informé du contenu exact de ce qui est évacué et exige généralement qu'une liste de tous les manuscrits, incunables et livres anciens qui sont évacués lui soit communiquée, qu'il organise l'évacuation ou non. Pour les ouvrages de la bibliothèque de Calais par exemple, le ministère exige qu'on lui fasse parvenir « un bordereau des caisses, qui devront être numérotées, avec une liste sommaire du contenu de chacune d'elles<sup>50</sup> ».

### **3. Des municipalités parfois opposées à l'évacuation de leurs collections**

- **La peur d'initier un mouvement de panique au sein de la population**

Un dernier obstacle majeur s'oppose à la mise en place des mesures de protection des collections précieuses recommandées par les inspecteurs généraux des bibliothèques. En effet, certaines municipalités sont réticentes à évacuer leurs collections, et ce malgré le danger encouru et l'insistance du ministère de l'Instruction publique. Les raisons sont rarement financières puisque l'État peut prendre en charge les frais de transport. Elles sont en fait psychologiques : les autorités sont soucieuses de ne pas inquiéter voire effrayer la population, qui pourrait interpréter ces mesures comme un signe du rapprochement des combats et un préalable à l'évacuation générale de la commune.

C'est le cas à Saint-Omer où, en mai 1915, « le maire n'était pas d'avis qu'il y eût des mesures spéciales à prendre : il déclarait le danger minime et craignait l'effet produit sur la population par la nouvelle de l'évacuation des documents de la bibliothèque<sup>51</sup>. » La situation est inchangée en mars 1916, mais le ministère de l'Instruction publique réussit à convaincre le maire de prendre enfin de premières précautions : les ouvrages précieux de la bibliothèque sont alors déposés dans des caisses, et le maire promet de les évacuer vers l'arrière en cas de danger imminent. En avril 1918, le ministère écrit à nouveau au maire de Saint-Omer afin de savoir si des précautions supplémentaires ont été prises et si la

---

<sup>49</sup> Lettre du conservateur du Palais de Compiègne au ministre de l'Instruction publique, 24 mai 1918. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne

<sup>50</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Calais, 28 mars 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais

<sup>51</sup> Note sommaire sur les précautions prises en 1915-1916 pour les documents précieux des principales bibliothèques de la zone des armées. AN, F/17/13499



municipalité accepte de mettre ses collections en dépôt à la Bibliothèque nationale<sup>52</sup>. Encore une fois, le maire refuse les mesures d'évacuation. Selon lui : « La situation critique que nous venons de traverser paraît s'améliorer et j'ai l'espoir que nous ne serons pas obligés d'évacuer<sup>53</sup> », alors même que la bibliothèque de Saint-Omer est l'un des dépôts les plus riches de la zone des armées. La situation est similaire à Abbeville où l'Inspecteur général des bibliothèques chargé de convaincre la municipalité se heurte en 1915 puis en 1916 « à la résistance du sous-préfet qui contestait l'opportunité des mesures de précaution et craignait qu'elles ne produisissent "le plus déplorable effet moral" sur la population<sup>54</sup>. » Il en va de même à Saint-Dié et Épinal où le préfet craint « "l'émotion regrettable que la mesure provoquerait" ; il arguait que la Ville d'Épinal a perdu en fait son caractère de place de guerre et que la fixité du front au-delà de la Meurthe paraît assurée<sup>55</sup>. » À Compiègne, en 1915, il est décidé que les livres précieux doivent être discrètement emballés à la bibliothèque par un adjoint au maire : « comme le public n'y est pas admis, la chose pourra aisément se faire à son insu. Si même cela est possible sans éveiller l'attention, il fera dès maintenant porter au sous-sol les paquets, qui du moins se trouveront tout prêts à être enlevés, s'il y a lieu<sup>56</sup>. » Là encore, la volonté de ne pas attirer l'attention de la population prime sur la sauvegarde des collections précieuses, et c'est sur l'insistance de Camille Bloch que des mesures sont prises. À Boulogne, enfin, en juin 1918, le préfet du Pas-de-Calais écrit au ministre de l'Instruction publique pour l'informer que :

des mesures publiques qui consisteraient à ordonner le transfert à l'arrière des manuscrits et ouvrages précités seraient interprétées par la population comme un manque de confiance des autorités dans les opérations à intervenir.

J'estime donc que l'utilisation de sacs de terre pour protéger les fenêtres de la salle des manuscrits et incunables ou augmenter la résistance des toits doit être préconisée<sup>57</sup>.

La crainte d'inquiéter la population conduit les autorités locales à préférer une protection sur place, moins sûre, mais aux conséquences moins lourdes vis-à-vis du moral de la population. Les municipalités prétendent ainsi avoir une confiance aveugle en l'évolution de la situation militaire qui ne serait plus amenée à se détériorer, rendant toute mesure

---

<sup>52</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Saint-Omer, 29 avril 1918. AN, F/17/17389, Bibliothèque de Saint-Omer

<sup>53</sup> Lettre du maire de Saint-Omer au ministère de l'Instruction publique, 10 mai 1918. AN, F/17/17389, Bibliothèque de Saint-Omer

<sup>54</sup> Note sommaire sur les précautions prises en 1915-1916 pour les documents précieux des principales bibliothèques de la zone des armées. AN, F/17/13499

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne

<sup>57</sup> Lettre du préfet du Pas-de-Calais au ministre de l'Instruction publique, 4 janvier 1918. AN, F/17/17387

inutile. En outre, la volonté de poursuivre une certaine normalité dans le fonctionnement des bibliothèques conduit certains établissements à ne pas évacuer les collections. À la bibliothèque universitaire de Nancy, le doyen de la faculté de médecine écrit en 1916 : « Bien que les bâtiments de l'Université soient exposés à la destruction par bombardement, on n'a pas envisagé ni le déménagement ni la mise à l'abri des bibliothèques et des collections qu'elles renferment et dont la valeur est considérable, quasi inestimable. Nous serions à blâmer ce manque de précaution si ce déménagement avait été possible, mais à part des difficultés insurmontables, comment, puisque la vie de l'université continue, se séparer des instruments de travail, à chaque instant nécessaires<sup>58</sup> ? »

- **La crainte implicite d'un non retour des collections et des mesures de dernière minute parfois inefficaces**

Les municipalités semblent également craindre que les mesures d'évacuation ne soient un vol déguisé mis en place par l'institution qui doit héberger leurs livres. Elles redoutent par ailleurs une ingérence dans la gestion de leur patrimoine local. À Soissons, la municipalité semble réticente à laisser H. Omont emporter à la Bibliothèque nationale les trésors de leur établissement, et le ministère doit les assurer que « ces divers ouvrages soustraits au danger que leur faisait courir chez vous le voisinage immédiat de l'ennemi, seront conservés avec soin rue de Richelieu pour vous être restitués aussitôt que le permettront les circonstances<sup>59</sup>. » À Boulogne-sur-Mer également, la municipalité est opposée à l'envoi à Paris des manuscrits précieux conservés à la bibliothèque municipale, comme en témoigne le compte-rendu d'une délibération du Comité d'Inspection et d'achats de la Bibliothèque avec des membres du Conseil municipal en décembre 1917 :

s'il est malheureusement à craindre qu'en raison des événements, ces livres courent actuellement quelques risques à Boulogne-s/Mer, il n'est nullement établi que ces mêmes risques disparaîtront en cas de transfert à Paris, à la Bibliothèque Nationale, la Capitale ayant au cours de la présente guerre, subi bien avant Boulogne et plus fréquemment, les bombardements aériens de l'ennemi ; [...] d'autre part, il existera, en outre, à Paris, un danger d'un autre genre, qui n'est pas à craindre à Boulogne et auquel M. le Maire a fait discrètement allusion dans son entrevue avec M. Omont ; que, de plus, en cas de transfert à Paris, ces livres précieux courraient aussi le danger de pertes, vols, dommages, avaries, etc pouvant survenir en cours de transport ;

---

<sup>58</sup> LORMANT François, « La vie académique à Nancy et sa région », « Origines. Bibliothèques dans la Grande Guerre : l'Histoire se livre », Journée d'étude organisée à la Bibliothèque Universitaire de Droit & Sciences économiques de l'Université de Lorraine (Nancy), 15 octobre 2018.

<sup>59</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Soissons, 13 septembre 1915. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Soissons

rappelant qu'à la Bibliothèque de Boulogne le maximum de précautions, ainsi que toutes les inspections ont pu le reconnaître, ont été prises à l'égard des livres précieux dont elle est la conservatrice responsable [...].<sup>60</sup>

Le « danger d'un autre genre » évoqué ici, tout comme celui de « pertes, vols, dommages, avaries » témoigne de la crainte de la municipalité de Boulogne-sur-Mer d'une mauvaise gestion de son patrimoine local par les conservateurs parisiens. La méfiance envers ces derniers est nette. Le conseil municipal demande ainsi un engagement du ministère quant au retour des livres afin de s'assurer que l'évacuation n'est pas une confiscation déguisée, orchestrée par la Bibliothèque nationale qui, après la guerre, pourrait refuser, sous divers prétextes, de retourner les précieux ouvrages à leur lieu de conservation d'origine :

en cas de transport il engage la Municipalité à demander à M. le Ministre la confirmation de l'engagement pris verbalement par M. Omont, de faire opérer la réintégration à la Bibliothèque de Boulogne, dès la fin des hostilités, ou même plus tôt si les circonstances le permettent, et de faire ressortir à l'appui de cette demande : que ce transfert momentané n'est dû qu'à des circonstances indépendantes de la volonté de la Ville ; que jusqu'à présent la bonne conservation des manuscrits et livres précieux à la Bibliothèque de Boulogne n'a jamais fait l'objet du moindre doute ni de la plus légère critique, et n'en ferait certainement pas davantage sans les événements actuels ; et que, dès lors, ni la ville de Boulogne-s/Mer, ni sa Bibliothèque n'ont nullement démérité la confiance de l'État<sup>61</sup>.

La mairie préfère renforcer les mesures de protection sur place, et n'évacuer les livres qu'en cas de nécessité absolue, bien que la bibliothèque, située à proximité de la gare, soit particulièrement exposée à un risque de bombardement. Les ouvrages précieux étaient, jusqu'en 1917, « conservés dans une salle spéciale dont les murs sont épais et qui est séparée de la cour, au rez-de-chaussée, par un couloir, mais les fenêtres qui l'éclairent donnent au 1<sup>er</sup> étage sur la Place de Picardie, et aucune protection n'existe de ce côté contre les éclats de bombes<sup>62</sup>. » Lorsque le ministère de l'Instruction publique insiste pour qu'ils soient transportés hors de Boulogne, la municipalité se contente d'« aveugl[er], au moyen de sacs de terre les trois fenêtres éclairant la salle<sup>63</sup>. » Ce n'est finalement qu'en mars 1918, lorsque la situation devient réellement critique à Boulogne, que le ministère impose à la mairie de laisser Henri Omont venir « choisir dans les collections les objets particulièrement dignes d'être sauvés et d'en assurer l'évacuation. Comme je vous l'ai dit

---

<sup>60</sup> Comité d'Inspection et d'achats de la Bibliothèque Publique communale de Boulogne-s/Mer, 8 décembre 1917. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Boulogne sur Mer, chemise portant sur les mesures d'évacuation des manuscrits.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au préfet du Pas-de-Calais, 14 novembre 1917. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Boulogne, chemise portant sur les mesures d'évacuation des manuscrits.

<sup>63</sup> Lettre du préfet du Pas-de-Calais au ministère de l'Instruction publique, 20 décembre 1917. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Boulogne, chemise portant sur les mesures d'évacuation des manuscrits.

déjà, vous pouvez assurer la municipalité qu'il ne s'agit que de transférer provisoirement en lieu sûr des trésors auxquels elle tient avec raison ; j'en garantis la réintégration totale le jour où tout danger aura disparu<sup>64</sup>. » Cependant, du fait de cette résolution tardive, H. Omont ne peut emporter à la Bibliothèque nationale tout ce qu'il souhaiterait : il se contente de 21 manuscrits, « les plus anciens ou les plus particulièrement précieux, pour les textes qu'ils nous ont conservés ou pour les miniatures dont ils sont ornés<sup>65</sup> ». En revanche, concernant les incunables, il écrit : « en présence des difficultés soulevées déjà précédemment au sujet du transfert, je n'ai pas cru nécessaire d'insister<sup>66</sup>. »

Le refus de procéder à une évacuation vers l'arrière des collections précieuses pendant la quasi-totalité de la guerre est contre-productif pour la préservation du patrimoine local. Si des mesures sont généralement prises sur place, elles sont parfois loin d'être suffisantes et les livres ne sont pas à l'abri de la destruction. En 1918, alors que la guerre de mouvement reprend, que les bombardements se multiplient et que les armées allemandes gagnent du terrain, certaines municipalités reviennent sur leur décision de ne pas évacuer. Pourtant, comme à Boulogne, il est souvent trop tard pour assurer l'évacuation de la totalité des collections précieuses. C'est aussi le cas à Bergues : alors que jusqu'en mars 1918 le maire avait refusé toute évacuation, la multiplication des bombardements et l'offensive de Flandres le font revenir sur sa décision à la fin du mois de mai<sup>67</sup>. Il demande alors au ministère comment procéder à une évacuation. Mais cette décision ne permet plus d'évacuer les collections précieuses de la bibliothèque dans de bonnes conditions, comme en témoigne la réponse du ministère de l'Instruction publique :

j'ai été heureux d'apprendre que vous étiez revenu sur les raisons qui vous avaient fait repousser naguère les propositions du service des Beaux arts : il est trop certain que les circonstances justifient l'évacuation des objets précieux de la Bibl. et du musée, mais en même temps elles rendent singulièrement difficile la tâche de sauver complètement suite à votre résolution tardive. On ne peut évidemment pas emporter avec les moyens limités dont nous disposons aujourd'hui, tout ce qui mériterait d'être mis en sécurité. Je n'ai pu donner comme instructions à l'officier qui est chargé de vous assister que de faire partir les objets les plus précieux des diverses collections de Bergues<sup>68</sup>.

---

<sup>64</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au préfet du Pas-de-Calais, 21 février 1918. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Boulogne, chemise portant sur les mesures d'évacuation des manuscrits.

<sup>65</sup> Lettre de H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 8 mars 1918. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Boulogne, chemise portant sur les mesures d'évacuation des manuscrits.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> Lettre du maire de Bergues au Ministre de l'Instruction publique, 22 mai 1918. AN, F/17/17378, Bibliothèque de Bergues

<sup>68</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Bergues, 4 juin 1918. AN, F/17/17378

Enfin, à Amiens, de nombreux facteurs se combinent et entravent la sauvegarde des collections précieuses. Les autorités locales étaient convaincues de l'inviolabilité du front jusqu'en 1918. En mars, la ville subit un important bombardement aérien, qui conduit à l'évacuation de la ville. Le bibliothécaire H. Michel ne peut évacuer que les livres déjà mis à l'abri dans des caisses, car il ne dispose que de deux camions automobiles, et il doit quitter la ville en laissant de nombreux documents précieux dans les rayons de la bibliothèque. S'il parvient ensuite à retourner à Amiens afin de procéder à de nouvelles évacuations, les moyens manquent : manuscrits et livres anciens sont transportés pêle-mêle. À partir du mois de juin, il passe un long moment à chercher de nouveaux moyens de transport et de nouveaux locaux pour héberger le reste des collections de la bibliothèque, alors que depuis plusieurs mois « les villes des régions menacées évacuaient à la hâte leurs richesses, et partout l'encombrement était extrême<sup>69</sup>. » Ainsi, difficultés logistiques, financières, et opposition des municipalités freinent l'efficacité des mesures prises pour la protection des collections précieuses des bibliothèques du Nord-Est. Mais la volonté de protéger le patrimoine écrit ne se manifeste pas uniquement du côté français de la ligne de front.

## **II. Les pillages allemands, entre évacuations organisées et vols spontanés**

### **1. Les « pillages organisés » : les experts du *Kunstschutz* et les bibliothèques**

Du côté allemand également, là où toute action du ministère de l'Instruction publique pour protéger les collections est impossible, des mesures sont prises par les autorités occupantes. Ces mesures ont plusieurs origines. Comme l'explique Bénédicte Savoy<sup>70</sup>, il est bien connu au sein des milieux cultivés, allemands comme français, que de nombreux objets d'art, parmi lesquels de nombreux manuscrits, ont été dérobés en Allemagne, en particulier dans les bibliothèques bavaroises, lors des guerres napoléoniennes. Un nombre important de ces manuscrits n'a pas été restitué à leurs propriétaires en 1814-1815. Ils n'ont pas non plus été réclamés lors des négociations du traité de paix de 1870, dont les conditions étaient jugées trop favorables pour l'Allemagne pour y inclure le retour des manuscrits.

---

<sup>69</sup> *BABF*, septembre-décembre 1918, n°5-6, p. 57-60

<sup>70</sup> SAVOY Bénédicte, « "Et comment tout cela sera-t-il conservé à Paris ?" Les réactions allemandes aux saisies d'œuvres d'art et de science opérées par la France autour de 1800 » in *Revue germanique internationale*, 13/2000, p. 123-130

Cependant, le projet abandonné en 1871 est repris dès le début de la Grande Guerre et « au début de l'année 1915, Degering est chargé par son ministère de tutelle de mener une enquête minutieuse sur le sort des manuscrits allemands non restitués en 1815<sup>71</sup>. » Hermann Degering est bibliothécaire au département des manuscrits de la Staatsbibliothek à Berlin et est un fervent partisan du retour desdits manuscrits, contrairement à un nombre non négligeable de ses collègues ainsi que de l'État-major et de l'empereur, qui estiment qu'aucun manuscrit ne doit être enlevé tant que l'issue de la guerre n'est pas connue. D'autres experts artistiques allemands sont pourtant de l'avis de Degering.

Comme le montre Christina Kott, « en 1914, préconiser la préservation du patrimoine culturel de l'ennemi comme prioritaire aux dépens d'une victoire militaire aurait été un geste fondamentalement antipatriotique<sup>72</sup> ». Pourtant, le *Kunstschutz*, un service de préservation du patrimoine belge et français, est créé en 1915. D'une part, il vise à protéger le patrimoine français des destructions, afin d'ériger l'Allemagne en nation protectrice d'un patrimoine universel et contrer l'image véhiculée par la propagande française d'une nation barbare et destructrice du patrimoine. Theodor Demmler est chargé de cette protection et œuvre à partir de 1916 aux côtés de Paul Clemen à la sauvegarde du patrimoine français. D'autre part, le *Kunstschutz* vise à récupérer les œuvres d'origine allemande conservées en France occupée. Initialement, il est également envisagé de confisquer des objets d'art, ainsi que des livres et des manuscrits, afin de les utiliser comme gages lors des négociations de paix, mais le projet est abandonné.

Ce type de spoliation est courant en temps de guerre. Martine Poulain distingue trois types de logiques de pillage relatives aux saisies dans les bibliothèques durant l'Occupation : les pillages de la Grande Guerre relèvent clairement de la première logique décrite, la logique guerrière. « Les occupants saisissent les documents qu'ils estiment être leur propriété, soit parce qu'ils auraient été volés en Allemagne par la France entre les XVIe et XXe siècles, soit parce qu'ils concernent l'Allemagne. Sont également considérées comme propriété allemande les œuvres produites ou possédées par des personnes d'origine allemande. De nombreux documents susceptibles d'abriter des « secrets d'État » sont également saisis, ainsi les bibliothèques et archives militaires ou de ministères

---

<sup>71</sup> *Ibid*, p. 127-129

<sup>72</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi ? Le patrimoine artistique en Belgique et en France occupées, 1914-1918*, Bruxelles, P. Lang, 2006, p. 41

stratégiques<sup>73</sup>. » Les ouvrages concernés par les plans de récupération ont effectivement été volés, pour la plupart durant les guerres napoléoniennes. Mais s'il n'est pas possible de saisir les archives de ministères stratégiques, des documents sont prélevés à des fins militaires dans certaines bibliothèques : à Laon, envahie pendant toute la guerre, « Dès le début de l'occupation, des spécialistes de la Kommandantur réclamèrent tous les ouvrages dont ils avaient besoin et les emportèrent par charrettes<sup>74</sup>. » Par la suite, les plans cadastraux de la ville, conservés à la bibliothèque municipale, sont réquisitionnés à trois reprises à la fin de la guerre<sup>75</sup>.

Toutefois, si des projets de récupération ou de spoliation sont évoqués, l'objectif qui devient prioritaire pour la plupart des agents du *Kunstschutz* est la préservation du patrimoine français face à la multiplication des destructions. À partir de 1917 et du repli allemand, lorsque les armées pratiquent la politique de la terre brûlée ou que les villes risquent d'être exposées aux bombardements alliés, la nécessité de protéger le patrimoine français dépasse la volonté de récupérer les ouvrages allemands. En outre, la forte croissance des pillages lors des différents retraits allemands fait craindre le pire aux agents du *Kunstschutz*, en terme de destructions patrimoniales mais également afin de ne pas aggraver la situation de l'Allemagne en cas de défaite ou de négociations. L'organisation de l'évacuation des collections s'impose alors mais doit être précédée, compte tenu du nombre importants de pièces, d'une sélection des livres à emporter et de ceux à protéger sur place. Toutefois, les experts se heurtent presque toujours à la mauvaise volonté de l'état-major allemand, qui n'y voit en rien la priorité du moment. Même leurs entreprises d'inventaire des objets d'art et livres français sont parfois rendues difficiles. Ils font face au refus presque systématique des municipalités et des bibliothécaires, qui adoptent la même attitude que les conservateurs des musées, décrite par C. Kott : « Refuser de « collaborer » activement à l'évacuation des collections, voilà l'une des formes de résistance dans le Nord occupé, organisée par quelques notables tels que les conservateurs de musées. Outre la peur de l'enlèvement et du transport définitif des collections vers l'Allemagne, ils étaient motivés par la crainte de devoir assumer dans l'après-guerre vis-à-vis de leurs concitoyens et du gouvernement français la responsabilité du transfert. « Livrer » le patrimoine

---

<sup>73</sup> POULAIN Martine, « Les spoliations des bibliothèques privées par les nazis en France : des milliers de personnes victimes d'un vol de masse » in SUMPFF Alexandre, LANIOL Vincent (dir.), *Saisies, spoliations et restitutions... op. cit.*, p. 229-230

<sup>74</sup> Lettre de M. Berthault, vice-président de la Commission de la Bibliothèque de Laon, au maire de la ville, 9 décembre 1918. AD de l'Aisne, e-dépôt 401, 4 H 101

<sup>75</sup> Lettre de M. Ondedieu, commis aux AD de l'Aisne, au sénateur-maire de Laon, 29 juillet 1918. AD de l'Aisne, e-dépôt 401, 4 H 167

artistique à l'ennemi, c'était risquer d'être considéré comme collaborateur ou traître. Mais d'une manière générale, la réticence des responsables français provenait également de la méconnaissance de la situation, c'est-à-dire de l'ignorance du plan de retrait sur la ligne Hindenburg, et du danger qu'il représentait pour le patrimoine artistique français<sup>76</sup>. »

En effet, les bibliothécaires français n'ont pas connaissance de l'opposition des autorités allemandes à la récupération de manuscrits ni des dangers encourus par leurs collections du fait de l'évolution de la situation militaire - d'autant que très peu d'informations sont disponibles à ce sujet en zone occupée<sup>77</sup>. Ils constatent simplement le nombre croissant d'universitaires, docteurs, bibliothécaires qui se rendent dans leurs établissements afin d'en examiner les dépôts. Ils craignent que, sous couvert de protection du patrimoine, les mesures du *Kunstschutz* ne soient un prélude à un futur envoi des collections vers l'Allemagne<sup>78</sup>. Dès lors, les bibliothécaires essaient de protéger leurs collections. Afin de ralentir le travail d'évacuation, et surtout celui d'inventaire des collections des bibliothèques, ils dissimulent une partie des ouvrages ou des catalogues. C'est le cas à Douai où le conservateur, parti de la ville en septembre 1914, n'a pu revenir lorsque les Allemands ont à nouveau occupé la ville le 1<sup>er</sup> octobre. Le sous-bibliothécaire Louis Noël est resté seul en charge de la très riche bibliothèque municipale et relate dans un long rapport toutes les activités qu'il a menées durant la période d'occupation. Ainsi, il raconte comment, au cours de l'été 1918, il a tenté de cacher des ouvrages :

De ma propre initiative, j'arrachai aux rapines allemandes en les dissimulant en maintes cachettes, un nombre important de volumes - et même plusieurs manuscrits précieux, modernes et anciens, - appartenant à des particuliers et que ceux-ci me remettaient, redoutant les perquisitions ennemies et aussi l'évacuation de la ville<sup>79</sup>.

Néanmoins, « le rapprochement du front, la prise de conscience que les alliés n'épargneraient pas plus les villes artistiques que les Allemands, ainsi que les rumeurs au sujet des pillages opérés par les troupes allemandes lors de leur retraite<sup>80</sup> » ont joué en faveur des agents du *Kunstschutz*. Au début de l'année 1917, le Musée des Beaux-Arts de Valenciennes est finalement choisi pour accueillir les collections à évacuer : il est le seul

---

<sup>76</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi...*, op. cit., p. 270

<sup>77</sup> NIVET Philippe, *La France occupée 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011, 480 p.

<sup>78</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi...*, op. cit., p. 323

<sup>79</sup> Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai pendant l'occupation allemande de la ville, rédigé par le sous-bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels ». Le rapport est présenté dans son intégralité en annexe, pages 43-48

<sup>80</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi...*, op. cit., p. 323



établissement à disposer de locaux adaptés garantissant la sécurité des collections et son éloignement de la zone des combats en fait un endroit sûr.

Le musée a par ailleurs été un laboratoire de recherche sur les livres précieux, les manuscrits enluminés et les incunables provenant des bibliothèques de Douai, Laon, Cambrai, Valenciennes, s'inscrivant par là dans un vaste projet d'étude des manuscrits enluminés de l'époque carolingienne. Les manuscrits de nombreuses bibliothèques ont même fait l'objet de prises de vue par les Allemands dans l'objectif de constituer un inventaire<sup>81</sup>. Ainsi, M. Hénault, archiviste de la Ville de Valenciennes, raconte comment, chassé de son bureau et réfugié dans les sous-sols du musée, il fut « en butte, pendant de longs mois aux exigences toujours fort blessantes d'un employé de la bibliothèque de Berlin venu pour étudier et photographier les manuscrits<sup>82</sup>. » Après la guerre, en 1919, les Alliés constatent à ce propos que :

Les caisses de manuscrits de Douai, Laon et Cambrai ont été ouvertes à plusieurs reprises par l'autorité militaire allemande. [...] en 1918, à Valenciennes les caisses ont été ouvertes pour faire photographier un grand nombre de manuscrits intéressants ; on les a réemballés en présence de M.M. Bauchond, Hénault et Vasseur<sup>83</sup>.

En outre, de nombreux manuscrits sont exposés dans des vitrines. Comme l'explique C. Kott, « La fonction initiale du musée était d'accueillir les collections des villes menacées par les opérations militaires et les pillages, et de leur servir d'abri. La majorité des œuvres évacuées se trouvait donc dans les sous-sols du musée. Cependant, les responsables allemands ne se contentaient pas de les laisser enfermées dans des caisses : ainsi, pour des raisons de conservation et de sécurité, mais aussi pour les rendre accessibles aux chercheurs et à d'autres personnes intéressées, elles étaient soit accrochées aux étagères, soit posées sur des chevalets. De nombreux manuscrits et archives, ainsi que les livres des bibliothèques municipales étaient placés sur des étagères et pouvaient être consultés<sup>84</sup>. » C'est le cas des ouvrages précieux de la bibliothèque de Cambrai : les caisses ont été « ouvertes à Valenciennes, par l'autorité militaire allemande.

---

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 350

<sup>82</sup> « L'Art à Valenciennes. Souvenirs de guerre 1914-1918 », notice sur le dépôt d'œuvres d'art des régions du Nord organisé par les Allemands, rédigé par M. Hénault, Archiviste de la ville de Valenciennes, mai 1919. MAP, 80/3/32

<sup>83</sup> Procès-verbal de la reconnaissance des œuvres d'art, meubles et objets divers imprimés, manuscrits et tous documents, provenant du Nord de la France, transportés par l'autorité militaire allemande à Bruxelles, recueillis et conservés par Monsieur Fierens-Cevaret, secrétaire général des Musées Royaux de Bruxelles, et qui se trouvent dans cette ville, partie au Palais de Justice et partie dans les Musées Royaux, 1<sup>er</sup> février 1919. MAP, 80/3/33

<sup>84</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi...*, op. cit., p. 349

Plusieurs manuscrits ont même été consultés et photographiés. Les plus rares ont été exposés, sous vitrine, dans le hall du Musée de Valenciennes<sup>85</sup>. » Il en va de même pour ceux de Laon :

À Valenciennes, l'autorité militaire allemande a fait ouvrir presque tous les paquets ; les manuscrits ont été consultés et photographiés en maints endroits par un professionnel allemand attaché au musée. À la dernière minute, ce photographe, avec le consentement du Docteur Burg, a exigé la mise en caisse, avec une inscription spéciale, de plusieurs manuscrits et des plus précieux, ceux là mêmes qui avait été exposés sous vitrine, dans la rotonde du Musée<sup>86</sup>.

**Illustration n°2 : Un universitaire allemand consultant un manuscrit appartenant à une bibliothèque publique au musée des Beaux-Arts de Valenciennes, 1918**



L'intérêt scientifique pour les collections précieuses des bibliothèques, réel, n'est donc pas uniquement motivé par une logique de récupération mais également par une logique de protection et de sauvegarde, et aussi d'étude des riches collections des bibliothèques du Nord de la France.

<sup>85</sup> Compte-rendu du sous-bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Cambrai sur l'évacuation des manuscrits, incunables, livres précieux provenant de la bibliothèque de Cambrai, 15 janvier 1919. MAP, 80/3/33

<sup>86</sup> Inventaire du dépôt de Bruxelles, Laon - Bibliothèque communale. MAP, 80/3/33

## 2. L'évacuation des collections précieuses pour « protéger le patrimoine français », « dans l'intérêt de la science internationale »

Malgré la vive opposition des autorités municipales et des bibliothécaires, les experts du *Kunstschutz* commencent dès 1916 à inspecter les musées et bibliothèques de la France occupée. Théodore Demmler visite par exemple les bibliothèques de Douai et de Cambrai à la fin de l'année, qu'il juge toutes deux très riches en collections précieuses. À Douai, soucieux de « ne pas semer le doute, Demmler recommande d'en reporter l'inspection, qu'il juge toutefois incontournable, à la fois pour éviter le déplacement d'objets et pour établir la liste des objets les plus précieux<sup>87</sup>. » À Cambrai, la bibliothèque « avait déjà été inspectée en novembre 1916 par Wilhem Köhler, le spécialiste des manuscrits et des miniatures, [...] chargé d'enquêter, à partir d'annuaires, d'inventaires, mais aussi sur place, sur l'existence, le lieu et l'état de conservation ainsi que la valeur des manuscrits et des incunables des très riches bibliothèques du Nord, de l'Aisne et des Ardennes<sup>88</sup>. » Pourtant, à Cambrai, Köhler constate l'absence d'un certain nombre des manuscrits les plus anciens, sans parvenir à l'expliquer. Cela provient certainement des nombreuses dissimulations effectuées par le maire et le sous-bibliothécaire, qui vantent, après la guerre, la réussite de ces opérations :

Les incunables qui constituent des documents de grande valeur pour l'histoire de l'imprimerie de même que les livres précieux, avec ou sans gravure, ont été sortis des rayons de la bibliothèque de Juin à Novembre 1917 et réunis dans des caisses qui ont été elles-mêmes protégées par des coffrages spéciaux. Ces coffrages, au nombre de 4, ont défié le vandalisme des boches et sont restés intacts<sup>89</sup>.

Avant le repli allemand de février-mars 1917, les experts du *Kunstschutz* prennent véritablement des mesures afin d'évacuer et protéger les collections patrimoniales françaises. En effet, alors que la retraite de l'armée allemande a provoqué de nombreuses destructions et, surtout, de nombreux pillages effectués par les soldats, les experts artistiques sont confortés dans l'idée qu'il faut poursuivre les évacuations du patrimoine afin d'éviter que de tels scénarios ne se reproduisent en cas de nouvelles évacuations<sup>90</sup>. Dès lors, comme le note Christina Kott : « L'évacuation des collections publiques et privées du nord de la France, et leur mise à l'abri au dépôt central du *Kunstschutz* au musée des

---

<sup>87</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi...*, op. cit., p. 234

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 235

<sup>89</sup> Compte-rendu du sous-bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Cambrai sur l'évacuation des manuscrits, incunables, livres précieux provenant de la bibliothèque de Cambrai, 15 janvier 1919. MAP, 80/3/33

<sup>90</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi...*, op. cit., p. 270

Beaux-Arts de Valenciennes constitue la tâche primordiale du *Kunstschutz* pendant les deux dernières années de guerre. [...] Si les transferts s'étalent jusqu'à la fin des hostilités, on peut tout de même distinguer deux vagues, qui correspondent aux événements sur le front : la première à partir de février 1917 avec le repli sur la ligne Hindenburg, la deuxième à partir d'août 1918 à la suite de l'échec définitif de l'avancée allemande<sup>91</sup>. »

Ses remarques sont confirmées pour les bibliothèques, puisque c'est véritablement à partir de 1917 que les experts du *Kunstschutz* commencent à évacuer une partie des collections vers Valenciennes. Bien qu'ils continuent à s'opposer à ces mesures, les bibliothécaires et conservateurs ne peuvent plus les empêcher. Ainsi, à Douai, après une première visite effectuée à la fin de l'année 1916, T. Demmler reçoit l'ordre « d'emballer et d'évacuer un certain nombre de tableaux, de sculptures et de manuscrits » mi-avril 1917<sup>92</sup>. Il se heurte à la vive résistance des différentes commissions municipales, de la municipalité, du conservateur du musée et du sous-bibliothécaire, qui voient dans ces mesures un vol déguisé. Malgré la menace constituée par la bataille d'Arras pour la ville de Douai, ceux-ci mettent en avant la solidité des caves du musée. Le 3 mai, la municipalité se résigne néanmoins à accepter la procédure d'évacuation avant que les objets précieux ne partent le lendemain : l'emballage des manuscrits de la bibliothèque avaient alors déjà été effectué d'après le sous-bibliothécaire Louis Noël :

En mai 1917, cent soixante-quatorze manuscrits représentant deux cent dix volumes furent désignés par ordre de l'autorité militaire ennemie, représentée en cette circonstance par le délégué allemand Théodore Demmler, du Kaiser Friedrich Museum, pour être expédiés aux Musées de Valenciennes, sous le fallacieux prétexte de mettre à l'abri de bombardements anglais les trésors artistiques et les richesses littéraires de la ville de Douai.

Le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai 1917 fut effectuée la mise en caisse de ces manuscrits. L'opération fut vérifiée par M. Alfred Gracy, membre du Comité, [...].

Procès-verbal de la remise de ces manuscrits fut établi et je refusai nettement d'y apposer ma signature<sup>93</sup>.

Les évacuations des ouvrages de la bibliothèque de Douai ne s'arrêtent pas là : à la fin de l'année 1917, le bibliothécaire du département des manuscrits de la *Staatsbibliothek* de Berlin se rend à Douai afin d'examiner en détail les manuscrits de la bibliothèque municipale :

---

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 312

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 317

<sup>93</sup> Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai pendant l'occupation allemande de la ville, rédigé par le sous-bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

je reçus la visite d'un bibliothécaire allemand, le professeur Degering, de Charlottenburg, qui en possession d'un ordre timbré du cachet de la Commandanture, se rendit à la salle des manuscrits et examina en détail ceux-ci, à l'exception de quelques-uns que j'avais, à l'avance, retirés des rayons et dissimulés à tout hasard.

Il se retira après avoir pris des notes et chercha en outre à connaître si nous étions en possession de diverses éditions de Vitruve, ce que je parvins, non sans peine, à éluder.

À la date du 20 février 1918, le délégué allemand Théodore Demmler vint, en son nom, présenter une liste de quatre-vingt-huit manuscrits sur lesquels il avait fixé son choix et qui devaient, disait-il, être envoyés à Valenciennes à bref délai.

Le sept avril 1918, une nouvelle réquisition, signée de l'Etappen - Kommandantur de Douai, portant les indications n°4303, 18. IV, était adressée à la mairie. Elle consistait en un ordre d'expédition, à Valenciennes, d'un certain nombre de manuscrits, en tout quarante-sept tomes.

Ceux-ci furent donc emballés et dirigés sur cette ville le 13 avril 1918 : quittance en fut remise, la veille du départ, à la Mairie et à M. le Conservateur du Musée<sup>94</sup>.

De même, à Cambrai, le Docteur Burg se charge à plusieurs reprises d'évacuer les collections de la riche bibliothèque municipale :

1° En Mai 1917, sur la réquisition formelle de l'autorité militaire allemande, il a été transporté à Valenciennes :

1° 1351 Manuscrits anciens et 9 manuscrits modernes avec un incunable (Bible de Schœffer) renfermés dans 81 caisses zinguées et toutes soudées.

2° 426 Incunables placés dans 51 caisses

2<sup>ent</sup> Peu après le premier bombardement de la ville, le vendredi 7 Décembre, vers 4 heures de l'après-midi, un auto camion boche placé sous la direction du feld Webel Zurbruggen, a enlevé de la Bibliothèque :

1° des Incunables rangés dans 9 caisses

2° et des livres précieux, rangés dans 20 caisses

3° Enfin le samedi 15 Décembre vers 9 heures du matin, deux auto camions placés aussi sous la surveillance du même Zurbruggen et du Dr Burg, ont emmené, en arrière de la ligne de front, 206 caisses dont Incunables, Livres précieux....

De telle sorte qu'il est sorti de la Bibliothèque 367 caisses<sup>95</sup>.

Ces collections sont elles aussi déposées dans les sous-sols du musée de Valenciennes. Les conditions de transport ne semblent pas optimales : certaines des caisses contenant des manuscrits et des incunables ont été brisées pendant le transport, et ont dû être réparées une fois à Valenciennes<sup>96</sup>.

---

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> Lettre adressée au Lieutenant Vitry, Chef de la Section des Œuvres d'art à l'Office des intérêts privés, 13 mars 1919. MAP, 80/3/33. Souligné par l'auteur.

<sup>96</sup> Procès-verbal de la reconnaissance des œuvres d'art, meubles et objets divers imprimés, manuscrits et tous documents, provenant du Nord de la France, transportés par l'autorité militaire allemande à Bruxelles, recueillis et conservés par Monsieur Fierens-Cevaret, secrétaire général des Musées Royaux de Bruxelles, et qui se trouvent dans cette ville, partie au Palais de Justice et partie dans les Musées Royaux, 1<sup>er</sup> février 1919. MAP, 80/3/33

À Laon, d'après Christina Kott, l'évacuation des objets les plus précieux est ordonnée en octobre 1917, ceux insensibles à l'humidité pouvant rester sur place. Puis, les incunables de la bibliothèque sont transférés à Valenciennes en octobre et novembre 1917<sup>97</sup>. Néanmoins, selon une note du Sous-Secrétaire d'État au Ministère de la Guerre, « il résulte de renseignements reçus en avril 1918 que dès le mois d'août 1917, l'autorité allemande a fait transférer à Valenciennes tous les mss. antérieurs au 17<sup>e</sup> siècle. Les incunables auraient suivi en novembre<sup>98</sup>. » Que l'évacuation date d'août ou de novembre, la logique qui prévaut est celle d'une mise à l'abri des collections précieuses de la bibliothèque de Laon, avant une potentielle évacuation voire un bombardement de la ville, à cause du rapprochement des troupes alliées. Contrairement à Cambrai, l'attention portée à la protection des manuscrits durant le transport est soulignée lors de l'inventaire qui est effectué après la guerre : « Les manuscrits de cette bibliothèque sont arrivés à Valenciennes dans des caisses ; chaque manuscrit était enveloppé dans de gros papiers bleutés et chaque paquet était numéroté<sup>99</sup>. » À Lille, enfin, le bibliothécaire Paul Vanrycke parvient à éviter l'évacuation des dépôts des bibliothèques municipale et universitaire :

l'occupant de l'arrière avait su que les manuscrits, les incunables, les archives anciennes, les imprimés lillois, la réserve étaient entre autres sections importantes intactes et des tentatives répétées furent faites pour évacuer apparemment dans l'intérêt de la science internationale tout ce qui était unique à Bruxelles, d'abord, plus loin s'il y avait lieu.

Ces démarches furent faites simultanément pour le transfert des archives départementales d'une part, pour celui d'une partie des archives et bibliothèque communale d'autre part. Monsieur Bruchet et moi nous étions concertés pour suivre la même ligne de conduite. Tant que ce serait possible, il fallait soutenir la théorie du tout indivisible, ne rien laisser partir en détail et compter sur l'énormité des dépôts à transférer pour décourager tous les efforts.

Un jour vint où le danger parut plus grave, le 29 janvier 1918. Un professeur de l'Université connu pour ses travaux, Monsieur Otto Cartellieri vint lui-même de Berlin envoyé par le Ministre des Cultes et de l'Instruction publique pour décider de la méthode à suivre. Il trouva dans les deux dépôts la même résistance et il n'osa pas, songeant probablement à l'avenir, employer la violence. Il lui fut insidieusement proposé d'acquiescer au désir de sauvetage international à la condition de laisser partir en bloc toutes les collections et documents des dépôts soit près d'un million de livres en ce qui concernait les imprimés sans aucun choix pour la Hollande où le gouvernement de la Reine ne refuserait pas une hospitalité généreuse. Cette proposition fut naturellement repoussée par crainte d'espionnage et l'affaire en resta là. On apprécia les mesures prises contre un bombardement et ce ne fut que

---

<sup>97</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi... op. cit.*, p. 320-321

<sup>98</sup> Note du Sous-Secrétaire d'État au Ministère de la Guerre à propos de la Bibliothèque municipale de Laon, non datée mais probablement rédigée à l'été 1918. AN, F/17/13499

<sup>99</sup> Inventaire du dépôt de Bruxelles, Laon - Bibliothèque communale. MAP, 80/3/33

quelques semaines avant la libération qu'une dernière tentative proposant l'envoi à Bruxelles en péniche des documents les plus précieux, fut esquissée. Bientôt tout moyen de transport vint à manquer et l'heure tant attendue de la délivrance allait sonner<sup>100</sup>.

Si, faute de moyens de transport et grâce aux efforts de M. Vanrycke, les collections de Lille n'ont pas été évacuées, à l'inverse, une partie des collections d'autres bibliothèques, déjà déposée au musée des Beaux-Arts de Valenciennes, est une nouvelle fois évacuée, cette fois-ci vers la capitale belge, dans ce qui est présenté comme « l'intérêt de la science internationale ». Ce choix résulte d'un compromis entre les promoteurs d'une évacuation vers l'Allemagne (afin de se servir du patrimoine comme gage lors des négociations de paix, mais aussi pour récupérer ce qui, selon certains, appartient de droit aux bibliothèques allemandes) et les personnes opposées à toute évacuation vers l'Allemagne, au premier rang desquelles le ministère allemand des Affaires Etrangères, qui redoute que les autorités françaises n'y voient une tentative d'appropriation. La nécessité d'évacuer les œuvres s'impose toutefois à l'été 1918, lorsque les bombardements sur Valenciennes s'intensifient. Bruxelles est alors la seule solution de compromis possible : il est facile d'y transporter les œuvres (le transfert s'effectue par voie fluviale, à partir de début octobre 1918), et, surtout, la ville se trouve en dehors de la zone des armées et du territoire allemand. De nombreux ouvrages des bibliothèques de Douai, Cambrai, Laon et Valenciennes se trouvent ainsi déposés quelques jours, voire quelques semaines, au Palais de Justice de Bruxelles. En ce qui concerne Cambrai, « les incunables ainsi que les manuscrits et les livres précieux ont été embarqués le 3 octobre 1918 sur le bateau Cumulus [...] et dirigés sur Bruxelles où ils sont arrivés dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre<sup>101</sup>. » Malgré la ferme opposition des bibliothécaires et des municipalités, de nombreuses mesures d'évacuation sont donc mises en œuvre dans les bibliothèques occupées. Elles sont pourtant rarement comprises comme telles mais perçues comme des pillages, en particulier à cause des derniers événements de 1918.

### **3. Le pillage des collections après l'évacuation de certaines villes**

Malgré les mesures prises par les experts du *Kunstschutz* afin de protéger les livres rares, les manuscrits et les incunables des bibliothèques occupées, des épisodes de pillage

---

<sup>100</sup> Paul Vanrycke, Rapport lu à la séance du comité, le 7 octobre 1919. Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 1

<sup>101</sup> Compte-rendu du sous-bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Cambrai sur l'évacuation des manuscrits, incunables, livres précieux provenant de la bibliothèque de Cambrai, 15 janvier 1919. MAP, 80/3/33

sont à déplorer, notamment après l'évacuation de la population de certaines villes et avant que l'armée allemande ne parte elle aussi. Ces pillages n'ont rien à voir avec les évacuations des agents du *Kunstschutz* : les troupes, restées seules, pillent un grand nombre d'objets, et ce en particulier à Douai et à Cambrai. Ainsi, lorsque Charles-Victor Langlois, Directeur des Archives nationales, arrive dans ces deux villes libérées au début du mois de novembre afin de vérifier l'état des archives et des bibliothèques, il ne peut que constater les conséquences de ce pillage :

La ville de Douai a été pillée méthodiquement depuis l'évacuation totale de la population civile, faite sous prétexte de la soustraire au bombardement des Anglais, en date du 6 septembre, jusqu'au départ forcé des Allemands le 18 octobre. Tout a été visité ; emporté, endommagé ou détruit. [...]

Beaucoup de manuscrits avaient été enlevés de la Bibliothèque par les Allemands dès avant l'évacuation de la population civile, dans des conditions relativement régulières, pour être transportés plus loin du front, à Valenciennes, à Maubeuge ou à Bruxelles ; on les y retrouvera peut-être. Mais il s'agit de savoir s'il en a disparu d'autres, la Bibliothèque ayant sans doute eu à subir, après ces prélèvements relativement réguliers, le pillage méthodique de septembre-octobre 1918 : le pillage proprement dit.

À Cambrai, où je me suis rendu ensuite, seul, j'ai constaté : [...] à la Bibliothèque, pas un seul manuscrit, alors qu'elle en possédait avant la guerre une collection très considérable. Mais il est probable que cette très belle collection a été transportée à Valenciennes, puis à Bruxelles, comme beaucoup d'autres, avant le pillage libre de septembre-octobre 1918. Il m'a suffi d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur les collections d'imprimés pour constater que le pillage libre s'y était exercé de la même manière qu'à Douai : tous les livres précieux ont été emportés ; les autres sont restés sur place ou, après examen, jetés sur le plancher dans un désordre indescriptible<sup>102</sup>.

Les autorités françaises distinguent donc les pillages « méthodiques », c'est-à-dire les évacuations opérées par le *Kunstschutz*, du pillage « libre », effectué par les soldats avant leur départ, et qui touchent de nombreuses villes et habitations dans les territoires occupés<sup>103</sup>. Dans une note communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (8 novembre 1918), C.- V. Langlois fait preuve d'une rhétorique anti-allemande encore plus développée : il qualifie ces actes de « pillage total, évidemment terminé par une orgie de vols *ad libitum* par les officiers et les soldats ; bref la mise à sac du bon vieux temps qui consiste à emporter tout ce qui plaît et à briser tout ce qu'on n'emporte pas<sup>104</sup> ».

---

<sup>102</sup> Lettre de Charles-Victor Langlois au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 5 novembre 1918. AN, F/17/13499, chemise « Guerre 1914-1918. Mesures prises ou envisagées pour la protection des livres et manuscrits des bibliothèques menacées »

<sup>103</sup> BECKER Annette, *Les cicatrices rouges, 14-18 : France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010, 373 p. et NIVET Philippe, *La France occupée...*, *op. cit.*

<sup>104</sup> *BABF*, n° 5-6, septembre-décembre 1918, « Les pillages allemands à Douai et à Cambrai », p. 71-73

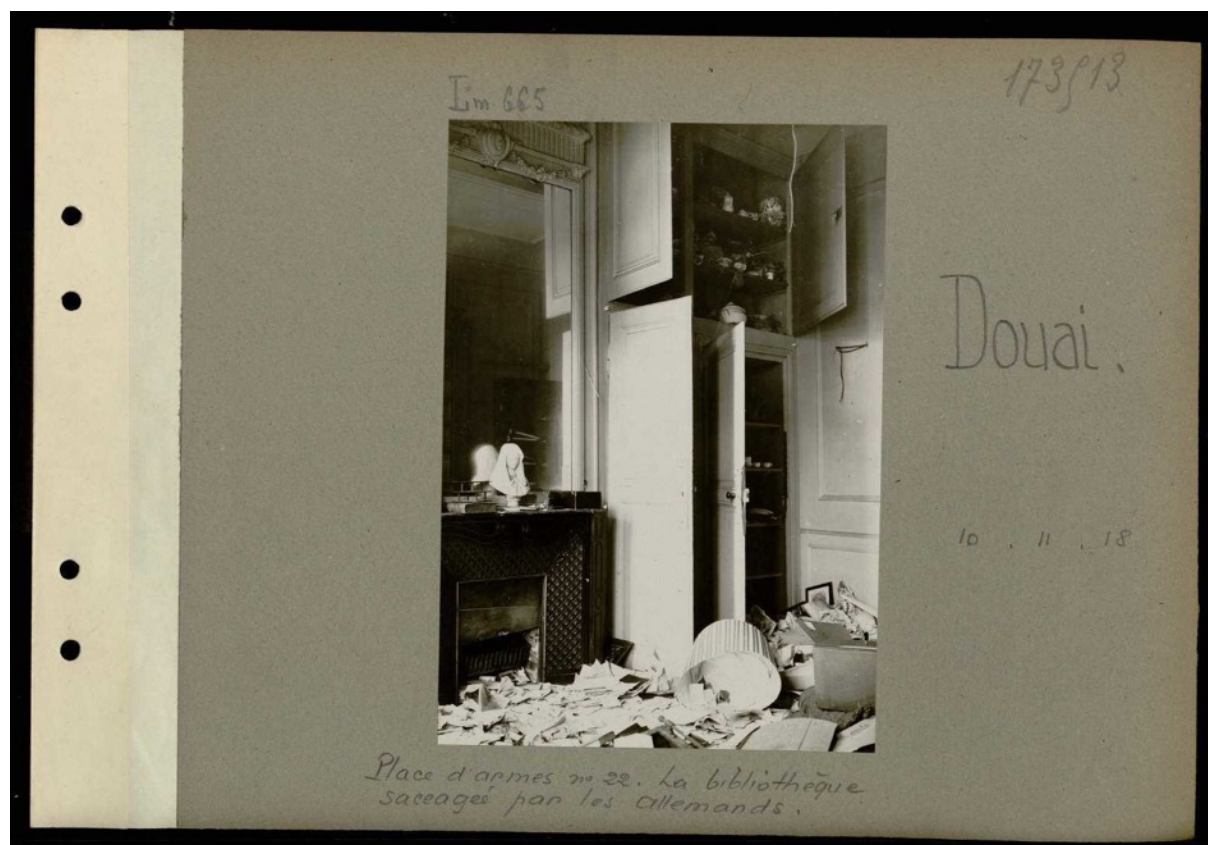


Le bibliothécaire de Douai, B. Rivière, qui ne peut retourner à son poste que le 13 décembre 1918 (après avoir quitté la ville fin septembre 1914), détaille de manière plus précise l'état dans lequel les armées allemandes ont laissé la bibliothèque :

Toutes les portes sont ouvertes. Je trouve la salle de lecture, mon cabinet et la salle qui y fait suite dans un désordre indescriptible. Plus de vitres aux fenêtres. Éventrés, les panneaux des portes qui font communiquer les salles entre elles. Le vent s'y engouffre, chassant la pluie froide, emportant dans des tourbillons papiers, estampes, fiches de catalogues dont quelques boîtes sont brisées. De ci, de là, des flaques d'eau dues à la pluie qui s'est fait passage à travers la toiture, disjointe par les explosions. Les manuscrits, à l'exception de quelques rares numéros ont été enlevés ; il en est de même pour les incunables. Chose étrange, dans cette même salle où reposaient les manuscrits et les incunables, se trouvait la Réserve C, composée de livres rares et de riches reliures ; elle est intacte. Le médailler est complètement vidé. La collection de sceaux-matrices de M. Preux est bouleversée, mais, à première vue, les manquements doivent être peu nombreux. Je me mets à la recherche des inventaires numériques. Ce n'est que quelques semaines après que je pus les réunir.

La photographie ci-dessous, prise le 10 novembre 1918, illustre ce que détaille le conservateur de la bibliothèque : les placards sont ouverts et les papiers jonchent le sol.

**Illustration n°3 : Intérieur de la bibliothèque de Douai après les pillages allemands, 10 novembre 1918**



À Cambrai, le maire note en 1921 que : « La bibliothèque pillée par les allemands a été mise dans le plus grand désordre, beaucoup de livres ont disparu, principalement dans les ouvrages modernes (XIXe et XXe siècles)<sup>105</sup>. » On constate ainsi qu'à Cambrai comme à Douai, du fait des évacuations menées par le *Kunstschutz*, ce sont les ouvrages les plus récents et les moins précieux qui semblent avoir été les plus touchés par les pillages des soldats, que les autorités françaises condamnent de manière univoque.

Avant le retrait des troupes allemandes et la libération de Douai et de Cambrai, ces pillages étaient aussi dénoncés par les membres du *Kunstschutz*. Comme l'explique C. Kott<sup>106</sup>, les pillages prennent de l'ampleur en raison des problèmes de ravitaillement, du moral et du manque de discipline au sein de l'armée allemande, mais également parce que les autorités militaires autorisent ces vols. Les membres du *Kunstschutz*, constatant les pillages auxquels se livrent les troupes allemandes, tentent de sauver ce qui peut encore l'être avant d'évacuer les lieux, d'autant que, malgré les mesures d'évacuation de 1917 et 1918, les bibliothèques de Douai et Cambrai renferment encore un nombre important d'ouvrages précieux. En septembre 1918, Hermann Burg effectue de nombreux aller-retours entre Valenciennes et Douai et Cambrai afin de ramener « des quantités d'œuvres et d'objets d'arts, de manuscrits au musée de Valenciennes. Les conditions ne permettaient pas d'emballer les objets et de choisir des moyens de transport adéquats : ainsi furent-ils jetés pêle-mêle et sans emballage dans des camions ou entassés sur des chariots<sup>107</sup>. » En outre, les agents du *Kunstschutz* opèrent, parfois de leur propre initiative, au milieu des troupes en train de piller. L'un d'eux déclare, à propos de la bibliothèque de Douai : « Dans d'autres conditions, deux semaines auraient suffi pour évacuer toutes les collections du musée ainsi que la bibliothèque municipale, à présent « sacrifiée au nom d'une idée fixe et tordue, de négligence et d'indifférence »<sup>108</sup>. » À Douai, Burg fait le choix d'essayer de sauvegarder un maximum d'ouvrages, quelle que soit la qualité de ce qu'il emporte, ce qui lui sera reproché par la suite.

En effet, si les agents du *Kunstschutz* semblent réellement concernés par la sauvegarde du patrimoine français face aux pillages effectués par les soldats allemands, les derniers sauvetages ne sont pas compris comme tels après la signature de l'armistice du

---

<sup>105</sup> Rapport annuel des années 1919-1920, rédigé par le maire de Cambrai le 5 février 1921. AN, F/17/17379, Bibliothèque de Cambrai, chemise « Rapports annuels »

<sup>106</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi... op. cit.*, p. 374-378

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 375

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 376

fait des conditions dans lesquelles ils s'effectuent : les membres du *Kunstschutz* sont eux aussi considérés comme des pilliers par les derniers habitants restés à Douai et Cambrai, et par les conservateurs, qui ne retiennent que la manière dont ces sauvetages sont effectués. En témoigne le rapport français rédigé à propos des pillages à la bibliothèque de Cambrai :

les teutons continuant leur œuvre de destruction et jaloux de nos richesses, littéraires, se sont rués sur une partie des rayons de la Bibliothèque, et ont emporté un certain nombre de volumes qu'ils ont chargés sur bateaux. Les chalands n'ont pas pu atteindre les frontières allemandes ; ils ont été déchargés un peu partout, en Belgique, après l'armistice<sup>109</sup>.

Pour les agents du *Kunstschutz*, les derniers sauvetages visent véritablement à sauver les collections qui peuvent encore l'être en les évacuant à Bruxelles. Mais les autorités françaises ignorent que les autorités allemandes sont opposées à une évacuation en Allemagne et pensent que les bateaux s'y dirigeaient. Selon elles, l'armistice ayant été signé avant que les bateaux ne puissent atteindre l'Allemagne, le déchargement a dû être effectué à Bruxelles ; sans cela, ils auraient continué leur route. Dès lors, entre les pillages effectués par les soldats et ces dernières évacuations qui avaient elles aussi l'apparence de pillages, l'action des agents du *Kunstschutz* pour sauvegarder les ouvrages des bibliothèques françaises ne pouvait être perçue, par les Français, que comme des mesures de spoliation et d'appropriation du patrimoine français.

Ainsi, en territoire occupé, la protection des collections précieuses des bibliothèques s'opère sous l'égide du *Kunstschutz*, bien que les mesures de sauvegarde ne soient pas comprises comme telles par les autorités et bibliothécaires français : pour eux, les vols auxquels se livrent les soldats en septembre-octobre 1918 et les évacuations du service de protection allemand relèvent d'une même logique de pillage. Pour autant, la mise en sûreté des richesses conservées dans les bibliothèques n'est pas toujours aisée du côté français de la ligne de front : les nombreuses difficultés logistiques, les conditions de conservation et de transport inadaptées et l'opposition de certaines municipalités mettent en péril le sauvetage de certaines collections.

---

<sup>109</sup> Lettre adressée au Lieutenant Vitry, Chef de la Section des Œuvres d'art à l'Office des intérêts privés, 13 mars 1919. MAP, 80/3/33

**DEUXIÈME PARTIE :**  
**LA VIE DANS LES**  
**BIBLIOTHÈQUES PENDANT**  
**LA GRANDE GUERRE**

## **Chapitre 3 :**

### **Être bibliothécaire à proximité du front pendant la Première Guerre mondiale**

En dépit de la proximité du front et de la préoccupation constante pour le sort des collections précieuses pendant la Grand Guerre, toute l'activité relative aux bibliothèques du Nord-Est n'est pas uniquement tournée vers leur protection. Les bibliothécaires poursuivent leurs tâches habituelles, bien qu'elles soient grandement touchées par la guerre. Le fonctionnement des bibliothèques et, par extension, leur fonction éducative, est en effet affecté par la mobilisation d'une partie du personnel et par la réquisition des locaux pour les buts de guerre, conduisant à une restriction du service offert aux lecteurs. Bien que tous les bibliothécaires ne partent pas au front, c'est l'ensemble du corps professionnel qui cherche à participer, de près ou de loin, à l'effort de guerre. En ce sens, la manière dont les bibliothécaires travaillant en zone occupée conçoivent leur profession n'est pas si différente : ils y sont avant tout des patriotes qui, s'ils ne peuvent participer à l'effort de guerre, tentent de résister à l'occupant.

#### **I. Bibliothèques fermées, personnel mobilisé : un fonctionnement perturbé**

##### **1. Personnel mobilisé et locaux réquisitionnés**

Comme dans beaucoup d'institutions, le personnel des bibliothèques françaises est, au début du XXe siècle, presque exclusivement masculin. L'arrivée de la guerre perturbe alors mécaniquement le fonctionnement de ces établissements puisqu'une grande partie du personnel est, dès août 1914, appelé sous les drapeaux. Au sein de l'Association des bibliothécaires français (ABF), qui ne regroupe pas tous les bibliothécaires, 80 adhérents sont mobilisés entre 1914 et 1918, soit 32% des membres de l'association<sup>1</sup>. Au sein des bibliothèques de notre corpus, les mobilisations sont nombreuses également : à la Bibliothèque nationale par exemple, en 1915, « sur 70 fonctionnaires et 89 agents, 32 et 40 ont été respectivement mobilisés, soit une proportion presque rigoureusement égale des deux côtés, et, pour l'ensemble, un pourcentage de 45,28 p. 100<sup>2</sup>. » À Versailles, le

---

<sup>1</sup> *BABF*, juillet-octobre 1920, n°4-5

<sup>2</sup> Théophile Homolle, Rapport sur le fonctionnement de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1915, publié au *Journal officiel* le 3 juillet 1916. AN, F/17/17310/1

conservateur-adjoint, « appelé sous les drapeaux dès le 20 juillet pour une période de réserve, est depuis ce temps attaché comme aérostier à la place de Toul. » Le plus jeune des garçons de bureau est aussi mobilisé. À Besançon, le bibliothécaire et son adjoint sont mobilisés en 1914 ; à Épernay, ce sont le bibliothécaire et l'appariteur qui sont mobilisés<sup>3</sup>, tout comme le bibliothécaire d'Abbeville<sup>4</sup>.

En outre, lorsque les bibliothécaires ne sont pas appelés sous les drapeaux, ils sont souvent amenés à s'occuper de services nouvellement créés du fait de la guerre au sein des municipalités, qui manquent elles aussi de personnel<sup>5</sup>. Ainsi, à Compiègne, le bibliothécaire est mobilisé et le sous-bibliothécaire est occupé au bureau de bienfaisance depuis début août 1914<sup>6</sup>. À Versailles, « la déclaration de guerre ayant coïncidé avec la fermeture ordinaire de la Bibliothèque, la plus grande partie de nos employés se sont mis à la disposition de l'administration municipale<sup>7</sup>. » À la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer également, le « personnel non mobilisé est [...] occupé dans les bureaux de la Mairie où il est indispensable au fonctionnement des autres services municipaux<sup>8</sup>. » À Melun, Camille Bloch note en 1915 que l'activité du bibliothécaire est ralentie : « La faute en est aux événements, à cause desquels il a été et ne cesse d'être souvent requis par la Municipalité pour des besoins administratifs urgentes<sup>9</sup>. » À Paris, le personnel de la Bibliothèque historique doit « contribuer à combler les vides faits par la mobilisation dans les services municipaux<sup>10</sup>. » À Bar-le-Duc enfin, le bibliothécaire doit assurer la direction de nombreux services municipaux du fait de la mobilisation d'une grande partie des employés.<sup>11</sup> Le personnel travaillant dans les bibliothèques se trouve donc fortement réduit, même si, parfois, il est remplacé par des professeurs ou membres de la famille du bibliothécaire. C'est d'ailleurs là l'occasion d'une introduction d'un personnel féminin au sein des bibliothèques. À Remiremont, Camille Bloch note en 1915 que l'auxiliaire mobilisé a été remplacé par une institutrice-adjointe<sup>12</sup> et à Lunéville, c'est la mère du bibliothécaire,

---

<sup>3</sup> Rapports annuels de 1914. AN, F/17/17407, Bibliothèque de Versailles ; AN, F/17/17338, Bibliothèque de Besançon ; AN, F/17/17367, Bibliothèque d'Épernay

<sup>4</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17413, Bibliothèque d'Abbeville

<sup>5</sup> NIVET Philippe, « Les municipalités en temps de guerre (1814-1944) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2013/2 (n° 20), p. 82

<sup>6</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne

<sup>7</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17407, Bibliothèque de Versailles, chemise « rapports annuels »

<sup>8</sup> Rapport annuel 1914. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, chemise « rapports annuels »

<sup>9</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17404, Bibliothèque de Melun

<sup>10</sup> *BABF*, mai-juin 1915, n°3, p. 44-45

<sup>11</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/373, Bibliothèque de Bar-le-Duc, chemise « rapports annuels »

<sup>12</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17425, Bibliothèque de Remiremont

mobilisé, qui s'occupe gratuitement de la bibliothèque<sup>13</sup>. À Château-Thierry, le bibliothécaire meurt en 1916 d'une longue maladie et seule sa fille peut le remplacer<sup>14</sup>. Pourtant, comme dans de nombreuses institutions, les femmes sont souvent remerciées après la guerre et les postes reviennent à un homme une fois le conflit terminé<sup>15</sup>.

Outre la mobilisation du personnel, sous les drapeaux ou pour des services municipaux, le fonctionnement des bibliothèques est fortement perturbé par la réquisition des locaux, attribués à des services de l'armée. À la bibliothèque de Beauvais, les « locaux du rez-de-chaussée ont été affectés au service des sauf-conduits, aux réunions de la commission des allocations aux familles des mobilisés, et aux classes des élèves de philosophie et de mathématiques élémentaires du lycée<sup>16</sup>. » À celle de Toul, « une partie des locaux a été réquisitionnée pour y établir le greffe du conseil de guerre<sup>17</sup>. » À Gray, un bureau des laissez-passer est installé dans la salle de lecture pendant une grande partie de l'année 1916<sup>18</sup>. À Château-Thierry, la bibliothèque est reconvertie en école primaire<sup>19</sup>. À Hesdin, elle est mise à la disposition des Hôpitaux militaires de la Croix rouge<sup>20</sup>. Enfin, à Rambervillers, le local est, pendant toute la durée de la guerre, occupé par les services de l'armée<sup>21</sup>, tout comme à Lure pendant l'année 1918<sup>22</sup>.

Cette occupation des locaux est également fréquente dans les bibliothèques des villes occupées. De nombreux bâtiments sont ainsi réquisitionnés pour les besoins des Allemands ou de la municipalité. À Avesnes, occupée dès le 26 août 1914 et jusqu'à la fin de la guerre, la bibliothèque sert de dortoir aux militaires allemands<sup>23</sup>. À Lille, la grande salle de la bibliothèque municipale est « occupée depuis la guerre par le bureau chargé d'assurer les secours aux chômeurs<sup>24</sup> ». À Charleville, enfin, le conservateur, M. Barbier, explique que, dès le 26 août 1914, « le rez-de-chaussée de l'immeuble fut réquisitionné par

---

<sup>13</sup> Rapport annuel de 1915 (rédigé sous forme de lettre par le bibliothécaire, 8 janvier 1916) et rapport annuel de 1917. AN, F/17/17371, Bibliothèque de Lunéville, chemise « rapports annuels »

<sup>14</sup> Rapport annuel 1920. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Château-Thierry, chemise « rapports annuels »

<sup>15</sup> THÉBAUD Françoise, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013 (1986), 480 p.

<sup>16</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17383, Bibliothèque de Beauvais

<sup>17</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17371, Bibliothèque de Toul, chemise « rapports annuels »

<sup>18</sup> Rapport annuel de 1916. AN, F/17/17398, Bibliothèque de Gray, chemise « rapports annuels »

<sup>19</sup> Rapport annuel 1914. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Château-Thierry, chemise « rapports annuels »

<sup>20</sup> Lettre du maire d'Hesdin au ministre de l'Instruction publique, 26 février 1921. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Hesdin

<sup>21</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17425, Bibliothèque de Rambervillers, chemise « rapports annuels »

<sup>22</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17398, Bibliothèque de Lure

<sup>23</sup> POULAIN Martine, « Les bibliothèques durant la grande guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n°3, p. 120

<sup>24</sup> P. Vanrycke, Rapport lu à la séance du Comité le 15 juillet 1916. Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 1

l'armée allemande et bientôt, malgré mes réclamations, un dépôt de fourrage y fut établi. La bibliothèque populaire dut être déménagée en quelques heures<sup>25</sup>. »

Dans les villes envahies par l'armée allemande, les bibliothèques servent également de dépôt pour accueillir les ouvrages d'autres bibliothèques ou centres d'archives détruits ou menacés de l'être. En effet, il est impossible d'évacuer les collections menacées vers d'autres villes, plus éloignées de la zone des combats, comme cela se produit dans de nombreuses communes situées en France non occupée : les bibliothèques doivent ici non pas évacuer mais accueillir des collections. De fait, avec les musées, les bibliothèques sont parfois le seul endroit qui puisse accueillir de tels documents en l'absence d'autres lieux de conservation adaptés (salles assez grandes, faible humidité...). Ainsi, à Lille, lorsque la bibliothèque municipale prend feu lors de l'incendie de l'Hôtel-de-Ville dans la nuit du 23 au 24 avril 1916, le bibliothécaire municipal, M. Paul Vanrycke, qui est également le conservateur de la bibliothèque universitaire, entreprend d'évacuer tous les livres qui peuvent être sauvés, à commencer par les plus précieux<sup>26</sup> et dans les jours qui suivent, il est décidé d'entreposer les ouvrages sauvés de l'incendie dans les locaux de la bibliothèque universitaire<sup>27</sup>. À Douai également, la bibliothèque sert de dépôt aux collections d'autres bibliothèques, comme le précise le sous-bibliothécaire Louis Noël :

d'accord soit avec la Municipalité et M. le Conservateur du Musée, soit avec la Commission de notre établissement, je recueillis dans nos salles - et aussi dans des locaux qui échappèrent aux recherches allemandes - les bibliothèques et les collections appartenant aux Écoles Académiques de la ville, à l'École des Maitres-Mineurs, au Lycée de Douai et à l'École Normale d'Instituteurs<sup>28</sup>.

À Laon, enfin, occupée du 2 septembre 1914 au 13 octobre 1918, la bibliothèque municipale sert de dépôt pour abriter des documents précieux, provenant des archives du Palais de Justice ou du château d'Arrancy. Le maire précise, dans une lettre adressée à l'architecte de la ville, qu'il a demandé

l'autorisation de transporter encore dans cet établissement, en me basant sur votre rapport, les Bibliothèques du Collège de Jeunes Filles et de l'École Normale d'Institutrices. J'attends la réponse de l'Autorité Allemande à ce sujet.

---

<sup>25</sup> Rapport daté du 8 décembre 1918 du conservateur du musée et de la bibliothèque (M. Barbier) sur la gestion de la BM pendant la guerre, adressé au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Charleville, chemise « Rapports annuels »

<sup>26</sup> P. Vanrycke, Rapport lu à la séance du Comité le 15 juillet 1916. Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 1

<sup>27</sup> WESTEEL Isabelle, « La bibliothèque universitaire de Lille pendant la Grande Guerre », *Insula* [En ligne]

<sup>28</sup> Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai pendant l'occupation allemande de la ville, rédigé par le sous-bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »



Je pense que la solidité des planchers de la Bibliothèque permet ces surcharges successives, veuillez vous en assurer<sup>29</sup>.

Durant la guerre, la bibliothèque municipale de Laon doit également héberger les plans cadastraux, précédemment conservés aux archives de la préfecture<sup>30</sup>. En l'absence de la possibilité de mener des évacuations dans d'autres villes, les bibliothèques situées dans des municipalités occupées par les Allemands sont donc réquisitionnées pour héberger des collections en danger ou des services de l'armée allemande. Du côté français comme du côté allemand de la ligne de front, cette occupation des locaux perturbe évidemment le fonctionnement des bibliothèques et, combinée avec la mobilisation d'une partie importante du personnel, elle conduit à la réduction de leurs horaires d'ouverture, voire à leur fermeture pendant une partie de la guerre ou sa totalité.

## 2. Horaires réduits et bibliothèques fermées

### • Des bibliothèques fermées pendant tout ou partie de la guerre

Lorsque la guerre survient au début du mois d'août 1914, de nombreuses bibliothèques sont fermées pour vacance annuelle. Beaucoup voient cette période se prolonger, parfois jusqu'au début de l'année 1915, parfois pour la totalité de la guerre. C'est par exemple le cas à Abbeville où la bibliothèque a été fermée du 1<sup>er</sup> août 1914 au 25 avril 1919<sup>31</sup>, tout comme à Besançon où

Le Conservateur de la Bibliothèque et le bibliothécaire adjoint ayant été mobilisés dès le premier jour et pendant toute la durée de la guerre, la Bibliothèque de Besançon a dû être fermée pendant 4 ans ½, du 1<sup>er</sup> août 1914 au 1<sup>er</sup> mars 1919, sous la surveillance du concierge [...]<sup>32</sup>.

Les bibliothèques de Rambervillers (dont les locaux sont occupés), Pont-à-Mousson, Châlons-sur-Marne, Épernay et Compiègne sont également fermées pendant toute la durée du conflit. L'occupation allemande cause également la fermeture de nombreux établissements, puisque les conservateurs et membres du conseil municipal ne souhaitent pas attirer l'attention des Allemands sur les richesses détenues par les bibliothèques. Ainsi, à Cambrai, la bibliothèque municipale est restée fermée pendant toute la durée de l'occupation, c'est-à-dire de la guerre ; la situation est la même à Sedan, à Tourcoing et à

---

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Lettre de M. Ondedieu, commis aux AD de l'Aisne, au sénateur-maire de Laon, 29 juillet 1918. AD de l'Aisne, e-dépôt 401, 4 H 167

<sup>31</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17413, Bibliothèque d'Abbeville, chemise « rapports annuels »

<sup>32</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17338, Bibliothèque de Besançon, chemise « rapports annuels »

Charleville<sup>33</sup>. À Château-Thierry, la bibliothèque « a été complètement fermée à partir de fin mai 1918, lors de l'occupation allemande<sup>34</sup>. » À Amiens, enfin, « les séances publiques ont été suspendues du 29 août au 30 septembre, c'est-à-dire pendant l'occupation allemande, les deux jours qui ont précédé et les vingt jours qui ont suivi<sup>35</sup> ».

La période de fermeture ne dure parfois que quelques mois, et les bibliothèques ouvrent à nouveau au public à partir de 1915, voire dès 1914. À Épinal, elle rouvre le 2 octobre 1914<sup>36</sup>. À Versailles, la fermeture annuelle est prolongée du 16 septembre jusqu'au 15 octobre 1914<sup>37</sup> et à Bar-sur-Aube, la bibliothèque, fermée depuis le 1<sup>er</sup> août, rouvre le 15 novembre 1914<sup>38</sup>. À Senlis et Bar-le-Duc, les bibliothèques municipales ouvrent à nouveau le 1<sup>er</sup> janvier 1915. À Calais, « En raison de la présence à l'armée de tout le personnel, y compris le gardien-concierge qui n'hésita pas, malgré ses 57 ans, à contracter un engagement pour la durée des hostilités, la Bibliothèque fut fermée à partir du 1<sup>er</sup> Août 1914<sup>39</sup>. » Elle rouvrit au public le 9 février 1915. À Beauvais, « Du 31 juillet 1914 au 28 février 1915, le fonctionnement du service a été complètement suspendu ; il ne s'est fait ni communication sur place ni prêt au dehors. Les séances de jour ont repris depuis le 28 février.<sup>40</sup> » À Fontainebleau, la bibliothèque ferme le 1<sup>er</sup> septembre 1914 car le bibliothécaire doit remplacer un employé municipal mobilisé ; elle rouvre au public le 15 mai 1915<sup>41</sup>. À Troyes, les vacances annuelles (15 août - 15 septembre) ont été prolongées et la bibliothèque ne rouvre ses portes que le 20 mai 1915<sup>42</sup>. À Toul, enfin, fermée depuis le 1<sup>er</sup> août 1914, lorsque la ville était évacuée, la bibliothèque rouvre le 2 novembre 1915<sup>43</sup>.

Ces nombreuses fermetures ne doivent pas cacher le fait que, dans certains établissements, la situation demeure normale pendant une grande partie voire la totalité de la guerre : c'est par exemple le cas à Mirecourt, Remiremont, Luxeuil, Coulommiers, Melun... Au sein de notre corpus, ce sont les bibliothèques les plus éloignées des zones de combat qui ne connaissent pas de période de fermeture.

---

<sup>33</sup> Rapports annuels 1918-1919. AN, F/17/17378, Bibliothèque de Cambrai ; AN, F/17/17322, Bibliothèque de Sedan ; AN, F/17/17382, Bibliothèque de Tourcoing.

<sup>34</sup> Rapport annuel 1920. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Château-Thierry, chemise « rapports annuels »

<sup>35</sup> *BABF*, janvier-avril 1915, n°1-2 rubrique « Les bibliothèques et la guerre », p. 48

<sup>36</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17424, Bibliothèque d'Épinal

<sup>37</sup> *BABF*, mai-juin 1915, n°4, rubrique « Les bibliothèques et la guerre », p. 48

<sup>38</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17323, Bibliothèque de Bar-sur-Aube

<sup>39</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « rapports annuels »

<sup>40</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17383, Bibliothèque de Beauvais

<sup>41</sup> Rapports annuels 1914 et 1915. AN, F/17/17402, Bque de Fontainebleau, chemise « rapports annuels »

<sup>42</sup> *BABF*, juillet-août 1915, n°4, p. 85-86

<sup>43</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17371, Bibliothèque de Toul, chemise « rapports annuels »

- **Des fermetures liées au contexte militaire**

Même si certaines bibliothèques rouvrent au bout de quelques mois de guerre, certaines, au contraire, sont contraintes de fermer au public au fur et à mesure que le conflit se prolonge. Très souvent, ces périodes de fermeture reflètent l'évolution de la situation militaire. Les bombardements, en particulier, ne laissent pas le choix aux bibliothécaires qui, pour des raisons de sécurité, doivent fermer leur établissement. C'est le cas à Dunkerque où l'inspecteur général Camille Bloch note en 1915 :

Comme tous les services municipaux, la bibliothèque a fonctionné jusqu'à l'époque où le bombardement de la ville a commencé, c'est-à-dire jusqu'au début du mois de mai environ. Elle est maintenant fermée. Le bibliothécaire, M. Desplanque, a quitté Dunkerque, sur l'invitation du maire ; il réside dans un village voisin, d'où il peut venir à toute réquisition.

[...] Le cours normal des choses reprendra aussitôt que tout danger sera écarté<sup>44</sup>.

À Provins également, la bibliothèque cesse de fonctionner pendant environ trois semaines, qui correspondent à la bataille de la Marne et au départ de la plupart des habitants de la ville en septembre 1914<sup>45</sup>. À Calais, la bibliothèque qui avait rouvert en février 1915 doit à nouveau fermer au public à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1917 du fait des bombardements, pour ne plus ouvrir pendant la guerre, comme le note M. Lemoine dans son rapport annuel :

En raison de la fréquence des bombardements aériens et de la répétition presque journalière d'alertes survenant à des heures toujours plus rapprochées ; en raison enfin de la gêne apportée dans l'éclairage du local, par suite des arrêtés de restriction de lumière, le Comité a décidé, le 1<sup>er</sup> décembre 1917, d'accord avec M. le Maire de Calais, de fermer la Bibliothèque jusqu'à nouvel ordre. Seul le prêt extérieur, limité aux membres de l'enseignement, fut maintenu<sup>46</sup>.

À Verdun également, la bibliothèque a « continué sa vie quotidienne jusqu'au 20 février 1916, [...] veille de la grande offensive allemande<sup>47</sup>. » Elle ferme lorsque la ville est évacuée le 25 février 1916. À Commercy, la bibliothèque fonctionne normalement pendant la guerre, sauf « pendant 3 mois de 1917 au moment où les bombardements de la ville très fréquents ont obligé une partie des habitants à chercher un refuge ailleurs<sup>48</sup> ». À Beauvais enfin, le service est suspendu entre le 10 juin et le 1<sup>er</sup> octobre 1918 « à cause des raids

---

<sup>44</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17380, Bibliothèque de Dunkerque

<sup>45</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17404, Bibliothèque de Provins

<sup>46</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « rapports annuels »

<sup>47</sup> Rapport présenté à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, par le Conservateur de la Bibliothèque municipale de Verdun, sur la gestion, l'évacuation et l'état des collections de cet établissement, pendant la durée de la Guerre : Août 1914 – Décembre 1918. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Verdun

<sup>48</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17373, Bibliothèque de Commercy, chemise « rapports annuels »

d'avions ennemis sur la ville<sup>49</sup>. » L'évolution de la situation militaire, la proximité du front, et les risques de bombardements qui en découlent, sont donc l'une des causes principales de fermeture des bibliothèques pendant la Grande Guerre. En outre, la préoccupation des bibliothécaires pour le sort de leurs collections précieuses ne leur donne pas toujours le loisir d'assurer un service à destination des lecteurs et de mettre en sûreté les livres anciens : la priorité va alors à la mise en sûreté, et, une fois encore, la guerre conduit à une fermeture de certaines bibliothèques. Enfin, outre les fermetures que l'on pourrait qualifier de préventives, à savoir lorsque des bombardements répétés poussent les bibliothécaires à fermer leur établissement, certaines fermetures sont directement dues à la destruction des bâtiments : la question des destructions de bibliothèques sera abordée au chapitre 5, partie III. Enfin, les circonstances du conflit peuvent également affecter indirectement la fermeture de certaines bibliothèques : à Vesoul, le bibliothécaire, malade, cesse de travailler en octobre 1917. Du fait de la guerre, il a été impossible de lui trouver un remplaçant avant le 15 octobre 1919, et la bibliothèque a dû fermer jusqu'au 9 décembre 1919<sup>50</sup>. La situation est la même à Corbeil depuis 1914<sup>51</sup>.

- **Des horaires d'ouverture réduits**

Sans être totalement fermées pendant le conflit, de nombreuses bibliothèques restreignent leurs horaires d'ouverture. En particulier, les séances du soir sont souvent supprimées. Elles sont pourtant en général très prisées des lecteurs puisqu'il s'agit parfois du seul moment où ils peuvent se rendre à la bibliothèque après leur journée de travail. C'est le cas à Beauvais : lors de la réouverture de la bibliothèque en février 1915, seules les séances du jour reprennent<sup>52</sup>. À la Bibliothèque Sainte-Geneviève également, les séances du soir sont supprimées au début de la guerre<sup>53</sup> et, à Amiens, si la bibliothèque ouvre à nouveau à partir d'octobre 1914, les séances du soir ne sont pas réinstaurées<sup>54</sup>. Cette suppression des séances du soir découle souvent des consignes alors données dans les municipalités, à savoir l'économie des matériaux d'éclairage et de chauffage, qui sont particulièrement nécessaires le soir. En outre, il est souvent interdit d'éclairer une pièce

---

<sup>49</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17383, Bibliothèque de Beauvais, chemise « rapports annuels »

<sup>50</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Vesoul

<sup>51</sup> Lettre au ministre de l'Instruction publique, 18 décembre 1914. AN, F/17/17405, Bibliothèque de Corbeil

<sup>52</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17383, Bibliothèque de Beauvais

<sup>53</sup> *BABF*, janvier-avril 1915, n°1-2, p. 6

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 8

après une certaine heure, afin de ne pas donner d'indications quant à la position des immeubles aux aviateurs allemands. C'est le cas à Calais, où la fermeture de la bibliothèque en 1917 est en partie due à « la gêne apportée dans l'éclairage du local, par suite des arrêtés de restriction de lumière<sup>55</sup> ». À la bibliothèque de l'Université de Paris, les séances du soir sont supprimées durant l'année 1914-1915, puis encore durant l'année 1915-1916 à cause de la mobilisation des bibliothécaires assurant le service de ces séances, mais aussi du fait de « la défense d'éclairer des magasins dépourvus de volets ou de rideaux<sup>56</sup> ».

Néanmoins, les séances du soir ne sont pas les seules à être affectées par la guerre. De manière générale, de nombreuses bibliothèques réduisent leurs horaires d'ouverture durant le conflit. À Fontainebleau, la bibliothèque est, en temps de paix, ouverte tous les jours sauf le dimanche de mai à octobre ; en 1915, du 15 mai au 1<sup>er</sup> novembre, elle n'est ouverte que trois après-midis par semaine<sup>57</sup>. À la bibliothèque municipale de Nancy, du fait de la mobilisation de trois employés sur les sept habituels, il a été établi un roulement de présence entre les quatre membres du personnel restant : « Les heures d'ouverture ont été réparties autrement : au lieu d'une seule séance de 9 heures du matin à 10 heures du soir, il y en a deux : 9 à 12 et 2 à 7 (à 6, en hiver)<sup>58</sup>. » À Calais, lorsque la bibliothèque rouvre en février 1915, elle ne fonctionne que les mardis, jeudis et samedis de 17h à 19h45 (alors qu'en temps de paix, elle est ouverte tous les jours de 10h à 12h et 16h à 21h sauf les samedi matin, dimanche et jours fériés)<sup>59</sup>.

Enfin, le fonctionnement des bibliothèques peut être affecté dans la mesure où, dans certains établissements, la lecture sur place n'est plus autorisée et les séances deviennent simplement des séances de prêts, comme à Beauvais, lorsque les séances de jour reprennent en 1915<sup>60</sup>. Des dispositions spéciales sont parfois prises pour permettre à certains lecteurs d'accéder aux bibliothèques : à Besançon, la bibliothèque, fermée au grand public pendant toute la guerre, est tout de même ouverte le samedi aux étudiants et professeurs à partir de mars 1916<sup>61</sup>. À Chaumont, la bibliothèque fermée en août et septembre 1914 ouvre à nouveau à partir du 1<sup>er</sup> octobre, mais les séances sont réservées

---

<sup>55</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « rapports annuels »

<sup>56</sup> Lettre du conservateur de la Bibliothèque au Vice-Recteur de l'Académie de Paris, 19 octobre 1916. Archives de l'Université de Paris, AAM 179, documents n°2545 et 2621

<sup>57</sup> Rapport annuel de 1915. AN, F/17/17402, Bibliothèque de Fontainebleau, chemise « rapports annuels »

<sup>58</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy

<sup>59</sup> Rapport annuel de 1915. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « rapports annuels »

<sup>60</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17383, Bibliothèque de Beauvais

<sup>61</sup> Lettre du premier adjoint qui fait office de maire de Besançon au ministre de l'Instruction publique et rapport annuel de 1919. AN, F/17/17338, Bibliothèque de Besançon, chemise « rapports annuels »

aux membres de l'enseignement et aux militaires. Ce n'est qu'à partir du 15 janvier 1915 qu'elle reprend son rythme de deux séances par semaine et est ouverte à tous<sup>62</sup>.

### 3. Difficultés financières et désordre dans les collections

La guerre est également synonyme d'une certaine désorganisation au sein des bibliothèques, avec en premier lieu de grandes difficultés financières qui se répercutent en particulier sur l'acquisition de nouveaux ouvrages. En effet, de nombreuses bibliothèques voient diminuer les crédits qui leur sont affectés. L'évolution des crédits de certaines bibliothèques est reportée en annexe, p. 49-50. Par exemple, à Bar-sur-Aube, les crédits qui étaient de 650 F depuis plusieurs années baissent à 410 F en 1917. À Chaumont, alors que les crédits avaient augmenté entre 1913 et 1914, ils diminuent chaque année de 1915 à 1917, passant de 2500 F à 2250 F. À Lunéville et Compiègne, les crédits doivent être réduits en 1917, ce que le bibliothécaire de Lunéville, M. Rousset, justifie longuement :

Malheureusement l'indemnité de guerre et les réquisitions imposées par les Allemands en 1914, et les frais directs ou indirects occasionnés par la guerre, et les moins-values de recettes causées par le marasme de certaines industries et la ruine de certaines autres empêchent la Ville de voter à la Bibliothèque des crédits suffisants. Faute d'argent, depuis 1914 aucun livre n'a été acheté, et aucun volume n'a été relié. Seul l'abonnement aux périodiques qui continuent de paraître a pu être assuré depuis 1916<sup>63</sup>.

À Saint-Dizier, les crédits qui s'élevaient à 1350 F avant la guerre sont même abaissés à 400 F en 1915. Enfin, à Amiens, les crédits (13 000 F en 1914) sont diminués de 500 francs en 1915 et en 1916, avant d'être augmentés à partir de 1917. Toutes les bibliothèques ne voient pas leurs crédits diminuer pendant la guerre : dans certaines, ils restent stables, voire augmentent légèrement, comme à Étampes où ils passent de 300F à 600F en 1918<sup>64</sup>. Quoi qu'il en soit, avec la forte inflation qui caractérise les quatre années de guerre, la capacité d'achat des bibliothèques diminue fortement pendant le conflit.

En effet, comme l'explique Élisabeth Parinet, le secteur de l'édition est fortement touché par la guerre : de nombreuses imprimeries se trouvent dans la zone des combats, voire en zone occupée, et les approvisionnements en papier sont difficiles du fait de la réduction des importations et de la production nationale. Le papier atteint ainsi 250% de son coût de 1914 en 1916, ce qui se répercute rapidement sur le prix de vente des

---

<sup>62</sup>Lettre du conservateur de la bibliothèque au ministre de l'Instruction publique, 28 février 1915. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Chaumont

<sup>63</sup> Rapport annuel de 1917. AN, F/17/17371, Bibliothèque de Lunéville, chemise « rapports annuels »

<sup>64</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17405, Bibliothèque d'Étampes

ouvrages, d'autant que l'inflation, très faible depuis de nombreuses années, progresse fortement. Des éditeurs augmentent le prix de vente des ouvrages dès 1916, et le phénomène se généralise en 1917 : les prix augmentent ainsi de 25 à 30%<sup>65</sup>. Dès lors, dans de nombreuses bibliothèques, acheter de nouveaux livres s'avère très complexe, et beaucoup se contentent de simplement faire relier les ouvrages qui ne le sont pas encore ou de consacrer les crédits aux abonnements aux périodiques. Le rapport annuel de 1918 de la bibliothèque de Provins résume l'ensemble de ces problématiques :

Les événements de guerre et l'augmentation des prix de librairie n'ont pas permis de faire d'achats en 1918 ; on s'est borné à faire relier certains ouvrages et principalement les périodiques. En outre, une partie du crédit a dû être employée à l'installation des livres et objets les plus précieux dans un souterrain, lorsque Provins fut menacé d'être bombardé ou même occupé par l'ennemi<sup>66</sup>.

Ainsi, du fait de l'augmentation des prix du papier et des livres et de la nécessité de s'occuper de protéger les collections précieuses, acheter de nouveaux ouvrages devient difficile durant la Grande Guerre. En outre, le ministère de l'Instruction publique envoie beaucoup moins régulièrement des livres aux bibliothèques, alors que les envois ministériels représentent, dans certains établissements, une grande partie des entrées d'ouvrages. De nombreuses municipalités se plaignent de cette interruption des envois, sans prendre véritablement conscience des difficultés logistiques. À Saint-Dizier, le rapport annuel de 1915 insiste longuement sur le fait que la bibliothèque a été ouverte aux militaires « qui ont trouvé dans les livres mis à leur disposition une distraction aussi agréable qu'instructive. Cet établissement a pris ainsi sa part de la guerre actuelle. C'est la seule bibliothèque municipale de la région qui ait agi de telle façon<sup>67</sup> » avant de conclure qu'elle a rendu de nombreux services et mérite d'être encouragée par l'envoi de livres<sup>68</sup>. À Wassy, en 1914, le rapport annuel est accompagné d'une demande d'ouvrages, la municipalité se plaignant qu'elle en reçoit rarement « malgré les sacrifices que nous faisons chaque année pour notre bibliothèque<sup>69</sup>. » Le ministère leur promet un envoi en 1917 mais précise dans une lettre au maire que « les circonstances actuelles ne nous ont pas permis de faire encore l'expédition de toutes nos caisses. Vous recevrez celle qui vous est destinée avant la fin du mois si les difficultés de transport sur le réseau de l'Est ne nous

---

<sup>65</sup> PARINET Élisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine*, Paris, Seuil, 2004, p. 264-265

<sup>66</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17404, Bibliothèque de Provins, chemise « rapports annuels »

<sup>67</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Saint-Dizier, chemise « rapports annuels »

<sup>68</sup> Lettre au directeur de l'Enseignement supérieur, 29 juillet 1915. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Wassy, chemise « rapports annuels »

<sup>69</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Wassy, chemise « rapports annuels »

obligent pas à en ajourner l'envoi<sup>70</sup>. » Alors que les transports doivent être utilisés avec modération lors de l'évacuation des livres précieux, ils doivent l'être encore plus pour l'envoi de livres aux bibliothèques, ces envois étant loin d'être une priorité.

En outre, dans de nombreux établissements, les difficultés budgétaires et les restrictions liées au temps de guerre conduisent à une suspension des dépenses inutiles, notamment celles de chauffage durant l'hiver. À la Bibliothèque nationale, les dépenses matérielles, d'entretien et d'accroissement des collections sont considérablement diminuées, les travaux de nettoyage et d'entretien sont repoussés, les salles sont beaucoup moins chauffées qu'à l'ordinaire<sup>71</sup>. La situation est également complexe sur le plan financier dans les bibliothèques universitaires. À la bibliothèque de l'Université de Paris, du fait de la mobilisation, le nombre d'étudiants a grandement diminué et, avec lui, les ressources budgétaires, provoquant un difficile maintien de l'équilibre budgétaire<sup>72</sup>.

Enfin, un certain désordre règne dans les bibliothèques pendant la guerre. En premier lieu, de nombreux livres empruntés avant la mobilisation générale ne sont pas rendus lors de la déclaration de guerre, puisque les emprunteurs sont partis au front ou ont fui les combats. C'est le cas à Chaumont ou à Épinal : certains livres n'ont toujours pas été récupérés en 1915 du fait de la mobilisation des emprunteurs ou de leur départ<sup>73</sup>. En outre, du fait de l'absence d'une partie du personnel, le rangement des livres à leur place n'est pas toujours assuré et le désordre se retrouve au sein même des collections. C'est ce que constate Camille Bloch lors de ses inspections générales en 1915. À Abbeville, où le bibliothécaire, mobilisé, a laissé la bibliothèque sous la surveillance du concierge, il note : « Un assez grave désordre règne. Il est imputable en partie à la guerre : ainsi le maire ayant prescrit de faire rentrer tous les livres prêtés, ceux-ci sont empilés sur une table<sup>74</sup>. » À Bar-sur-Aube, où le bibliothécaire est lui aussi mobilisé, il écrit :

beaucoup de volumes antérieurement prêtés à des personnes aujourd'hui mobilisées ou ayant quitté la ville à l'approche de l'ennemi et n'étant pas encore rentrés manquent.

J'ai constaté un assez grand désordre dans les collections. La gestion de fortune de la

---

<sup>70</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Wassy, 6 janvier 1917. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Wassy, chemise « rapports annuels »

<sup>71</sup> Théophile Homolle, Rapport sur le fonctionnement de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1915, publié au *Journal officiel* le 16 juin 1916. AN, F/17/17310/1.

<sup>72</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique au recteur de l'Académie de Paris, non datée (fin 1914). Archives de l'Université de Paris, AAM 179, document n°2507

<sup>73</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17368 Bibliothèque de Chaumont ; AN, F/17/17424, Bibliothèque d'Épinal

<sup>74</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17413 Bibliothèque d'Abbeville



bibliothèque depuis le 15 novembre 1914 l'explique suffisamment. Il faut ajouter que, pendant le séjour du grand quartier général à Bar-sur-Aube, dans les premiers jours de septembre, la bibliothèque lui a servi de bureau, comme tous les locaux municipaux.

Au retour de M. Maury, un récolement général sera absolument indispensable, au risque même que la bibliothèque soit fermée pendant quelques semaines. Ce sera d'ailleurs l'occasion de vérifier l'état des volumes<sup>75</sup> [...].

Le désordre parfois dénoncé par Camille Bloch ne se retrouve évidemment pas au sein de tous les établissements. Mais il est intéressant de noter comment, s'il est évident que la mobilisation des membres du personnel a des répercussions sur le fonctionnement du service, celle des lecteurs n'est pas sans conséquence. La guerre bouleverse donc de manière plurielle le fonctionnement des bibliothèques tout comme les activités et pratiques des bibliothécaires. Elle affecte également toute la rhétorique qu'ils déploient.

## **II. Des bibliothécaires patriotes ? La volonté de participer à l'effort de guerre**

### **1. Les bibliothécaires et la guerre : le discours de l'Association des bibliothécaires français**

L'impact de la guerre sur la profession de bibliothécaire est particulièrement visible au sein de l'Association des bibliothécaires français (ABF). Dès le mois de décembre 1914, la création d'une nouvelle rubrique dans le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français (BABF)* est décidée : « Les bibliothèques et la guerre »<sup>76</sup>. Ses buts sont multiples :

Nous aurons ainsi à dire les services qu'ont pu rendre les bibliothèques, soit directement par la communication d'ouvrages et de documents intéressant les événements actuels et leurs antécédents proches ou lointains, soit indirectement en fournissant un aliment intellectuel aux non-combattants et en contribuant ainsi pendant les jours d'anxiété à maintenir la fermeté des courages.

Nous aurons aussi à dire les dommages gratuits, inutiles aux succès des armes, mais irréparables, causés par les armées ennemies dans les régions envahies à ce lieu d'étude où se conserve, pour être transmise aux générations futures l'expression de la pensée des générations passées.

Nous aurons encore à parler des bibliothécaires et de leur dévouement au devoir militaire ou professionnel.

Nous aurons enfin à payer un juste tribut d'admiration à la mémoire de ceux de nos confrères qui sont tombés au champ d'honneur<sup>77</sup>.

Dès son introduction, la rubrique vise donc à dénoncer les destructions commises par les armées ennemies ; elle se veut également un lieu de glorification des actions accomplies

---

<sup>75</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17323 Bibliothèque de Bar-sur-Aube

<sup>76</sup> *BABF*, juil-déc 1914, n°4-6, p. 78. La première occurrence de la rubrique est reproduite en annexe, p. 6-9

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 73

par les bibliothécaires, sur le front comme à l'arrière. La rubrique, présente à chaque parution du *BABF*, s'ouvre ainsi par un « Livre d'or des bibliothécaires » qui rend hommage aux membres de l'association blessés ou tués durant les combats avant de résumer comment, localement, les bibliothèques font face à la guerre. Lors de l'Assemblée générale du 11 avril 1915, Henri Michel, président de l'association et conservateur à la bibliothèque d'Amiens, insiste sur l'importance de se retrouver entre collègues et amis en cette période de guerre, de continuer à faire fonctionner l'association autant que possible afin de pouvoir échanger sur ce que chacun vit au sein de son établissement. C'est un des buts de la rubrique nouvellement créée : faire preuve de fraternité pour faire face aux événements tragiques.

L'état d'esprit des membres de l'association transparaît plus largement dans tout le *BABF*, qui relaie les discours et décisions prises en assemblée générale, en assemblée trimestrielle, et lors des séances du comité, ainsi que quelques articles écrits par ou sur les bibliothécaires. À chaque assemblée générale et à chaque séance du Comité de l'association, les noms des bibliothécaires et employés des bibliothèques tués, blessés ou cités à l'ordre du jour sont rappelés. En 1915, le discours d'Henri Michel expose les situations nouvelles auxquelles les bibliothécaires doivent faire face :

on a insisté bien des fois dans notre Association sur le rôle actif des bibliothèques dans la vie sociale. [...] Nous ne pensions pas que les événements tragiques dussent nous donner si tôt l'occasion de verser à ce débat, d'apporter à l'appui de ces idées des témoignages si émouvants et si imprévus. Les Bibliothèques et la guerre : voilà une rubrique qui en dit plus long que bien des discours. Elle atteste le contact des paisibles lieux d'étude où se conservent les productions de l'esprit et les documents du passé avec la plus terrible et la plus actuelle des réalités<sup>78</sup>.

Ce discours, initialement alarmiste quant à la situation du pays et de ses bibliothèques, se veut pourtant plus serein et optimiste à partir de 1916 : les bibliothèques ont été parfois fermées, mais le service continue à être assuré, même de façon réduite ; les initiatives locales pour pallier le manque de personnel et l'afflux de lecteurs, qui retrouvent les bibliothèques dès 1915, ont été parfois très concluantes ; une certaine vie a réussi à être maintenue au sein de l'association. Au sein de l'ABF, on cherche donc à montrer que les bibliothécaires ont su faire face à la guerre. Lors de l'assemblée générale du 14 mai 1916, Henri Michel se dit ainsi plus satisfait de la situation :

Presque partout, à Paris comme en province, et même dans les villes les plus voisines du front, le service n'a été interrompu que pendant quelques jours ou

---

<sup>78</sup> *BABF*, mai-juin 1915, n°3, p. 36

quelques semaines ; et nombreuses sont les bibliothèques qui n'ont jamais cessé d'être ouvertes au public et de fonctionner normalement. Vous savez pourtant combien le personnel a été réduit par la mobilisation et en face de quelles difficultés on s'est trouvé dans la plupart des dépôts. [...] Mais ce sont les petites ou les moyennes bibliothèques, les bibliothèques municipales à personnel restreint et à faibles ressources qui se trouvèrent dans le plus grand embarras. Dans plus d'une ville, - et j'en parle par expérience, - le bibliothécaire dut faire véritablement office de garçon de bureau et de distributeur de livres, monter à l'échelle, manier le pot de colle et le peloton de ficelle. [...] Mais c'est la guerre. Il faut bien que le service marche ; chacun a tenu à « se débrouiller », et ceux qui restent ont rempli de bon cœur, avec leur propre tâche, la tâche de ceux qui sont partis. L'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale écrivait dans son rapport du 9 juillet 1915 : « Privé de vacances, forcé de satisfaire à toutes ses obligations sans la ressource ni le bénéfice des travaux supplémentaires, le personnel de la Bibliothèque nationale a été pour ainsi dire mobilisé sur place : il a accompli son devoir à l'intérieur utilement et honorablement comme ceux des nôtres qui servaient dehors ». Si nous en croyons les nombreux renseignements qui nous ont parvenus, c'est un témoignage qu'on peut rendre au personnel de toutes les bibliothèques de France<sup>79</sup>.

Le secrétaire de l'association Henri Dehérain salue quant à lui la poursuite d'une certaine vie au sein de l'association, participant plus largement au maintien d'une vie intellectuelle à l'arrière. Il nuance toutefois les propos de son collègue : « Nous nous garderons du ridicule d'amplifier notre action qui est nécessairement modeste. Dans ses limites forcément restreintes, elle s'est pourtant poursuivie<sup>80</sup>. » Pour autant, le sentiment majoritaire demeure celui d'une grande fierté quant à la capacité d'adaptation dont les bibliothécaires ont su faire preuve.

À partir de 1916, les préoccupations se diversifient, s'éloignant parfois des questionnements liés à la guerre. Lors de l'assemblée générale du 15 avril 1917, Paul Marais, le nouveau président, évoque longuement la rédaction d'un annuaire de la science française et la participation de l'ABF au congrès du livre en octobre 1916, qui avait pour but « d'étudier toutes les questions relatives à la fabrication du livre, et à l'expansion de l'imprimerie et de la librairie française pour arriver à combattre avec succès l'influence allemande, et à s'organiser dans ce but pour l'après-guerre<sup>81</sup> ». Il évoque la nécessité pour les membres de l'ABF de collaborer de manière plus étroite, de participer à la vie de l'association, oubliant presque que le conflit est la cause même de cette faible activité. Son allocution se termine sur le vœu d'une fin prochaine de la guerre : il souhaite

---

<sup>79</sup> *BABF*, mai-août 1916, n°3-4, p. 22-23

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 26

<sup>81</sup> *BABF*, janvier-avril 1917, n°1-2, p. 14

voir notre Assemblée générale de 1918 réunir tous les membres de notre Association, nos glorieux combattants retournés enfin aux travaux pacifiques, nos prisonniers libérés, nos blessés guéris ; c'est vous dire, Messieurs, que je souhaite, que nous souhaitons tous, la paix glorieuse, stable et définitive qui nous permettra de reprendre et de continuer avec une nouvelle ardeur nos travaux dans le calme enfin reconquis, la paix et la liberté<sup>82</sup>.

Ce désir exprimé quant à une fin proche du conflit n'est pas surprenant : comme le notent S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, une certaine lassitude vis-à-vis de la guerre commence à émerger au sein de la population française à partir de 1916-1917, après un an et demi de mobilisation culturelle presque sans faille et avant que la population ne se remobilise spontanément en 1918<sup>83</sup>. En 1918, comme le note le secrétaire de l'ABF, « Par suite de la durée et de la dureté croissante de la guerre, l'activité de l'Association s'est forcément ralentie cette année<sup>84</sup>. » La séance est toutefois principalement consacrée à la modification d'une partie des statuts de l'association. En outre, la question de l'après-guerre est de plus en plus débattue lors des réunions de l'Association : comment fournir des ouvrages pour reconstituer les fonds des bibliothèques détruites ou de celles situées dans des zones occupées par les Allemands et dans l'impossibilité de se procurer les dernières publications françaises ? Comment mettre en œuvre une réforme du dépôt légal après la guerre pour un meilleur respect et fonctionnement de celui-ci ? Qu'advient-il des relations scientifiques internationales après le conflit ? Néanmoins, si les préoccupations évoluent, la rhétorique est, elle, toujours teintée de patriotisme.

## **2. Un discours hautement patriotique : la volonté de participer à l'effort de guerre**

Pendant la guerre, le groupe des bibliothécaires est scindé en deux : ceux qui sont mobilisés et risquent leur vie quotidiennement pour défendre leur patrie, et ceux qui ne peuvent pas être appelés sous les drapeaux et restent à leur poste. Ces derniers cherchent en permanence à justifier leur participation à l'effort de guerre français : c'est le cas lorsqu'ils se mettent à disposition des services municipaux pour remplacer les employés mobilisés, mais aussi au sein même de leurs établissements. Cette caractéristique n'est pas propre aux bibliothécaires, mais à l'ensemble des intellectuels pendant la Grande Guerre.

---

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 22

<sup>83</sup> AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, « Violence et consentement : la « culture de guerre » du premier conflit mondial » in RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 251-273

<sup>84</sup> *BABF*, mai-août 1918, n°3-4, p. 34

Une partie des bibliothécaires peut être considérée comme des intellectuels puisqu'un certain nombre d'entre eux, en particulier ceux qui occupent les postes importants au sein de l'ABF, sont diplômés de l'École des Chartes. Par ailleurs, dans les établissements municipaux, les bibliothécaires sont souvent des professeurs retraités de lycée ou d'université. Comme le note C. Prochasson, les intellectuels français qui, du fait d'un âge trop avancé ne sont pas mobilisables, sont nombreux à vouloir participer à l'effort de guerre. Il cite ainsi Bergson selon qui « ceux qui ne pouvaient combattre au front se reprochaient toujours à peine consciemment de vivre en parfaite sécurité, alors que nos soldats étaient exposés à des dangers mortels. À courir enfin un risque, on se sentait rentrer dans des conditions normales et pouvoir être un peu moins mécontent de soi-même<sup>85</sup>. » C. Prochasson ajoute : « il y eut pour les intellectuels bien des façons de se mettre au service de leur patrie. Ceux qui ne servaient pas directement comme combattants purent mettre leurs compétences à la disposition des Armées<sup>86</sup>. » Dès lors, dès le début du conflit, de nombreux intellectuels affichent massivement un patriotisme sans faille et déploient une rhétorique antiallemande, voyant dans la guerre le combat de la civilisation contre la barbarie<sup>87</sup>. La condamnation par les bibliothécaires des destructions commises par les Allemands est univoque, comme en témoigne cette déclaration :

L'Association des Bibliothécaires Français, dans son Assemblée générale du 11 avril 1915, s'associe aux protestations qui ont été formulées par les corps savants contre les actes de vandalisme commis par les armées allemandes.

C'est aux bibliothécaires que sont confiées la conservation et la garde des plus précieux trésors de l'humanité civilisée. Ils s'élèvent avec indignation contre les incendies de Reims, d'Ypres et de Louvain et contre tant d'autres attentats méthodiques, commandés et prémédités que ne justifiait aucune nécessité militaire. Ces crimes demeureront une honte ineffaçable pour un peuple qui s'enorgueillit de sa puissance organisation scientifique, de sa culture intellectuelle et de sa prétendue moralité<sup>88</sup>.

La volonté de témoigner des atrocités commises par les Allemands se manifeste également lors de la participation de la bibliothèque de Verdun à l'Exposition sur les œuvres d'arts mutilées ou provenant des régions dévastées par l'ennemie. Celle-ci se tient au Petit Palais

---

<sup>85</sup> PROCHASSON Christophe, « Les intellectuels français et la Grande Guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, octobre 2014, n°3, p. 44, citant SOULEZ Philippe, « Les missions de Bergson ou les paradoxes du philosophe véridique et trompeur », dans Philippe Soulez (dir.), *Les Philosophes et la guerre de 14*, Presses universitaires de Vincennes, 1988, p. 69.

<sup>86</sup> PROCHASSON Christophe, « Les intellectuels » in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014, p. 673

<sup>87</sup> PROCHASSON Christophe, « Les intellectuels français et la Grande Guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, octobre 2014, n°3, p. 38-45

<sup>88</sup> « Protestation contre le vandalisme des armées allemandes », *BABF*, n°3, mai-juin 1915 p. 33

du 25 novembre 1916 au 4 décembre 1917 et cherche à dénoncer la barbarie allemande à travers l'exposition du patrimoine mutilé, qui devient ainsi le témoin des atrocités culturelles allemandes<sup>89</sup>. En septembre 1916, lorsque le secrétaire de l'exposition lui demande si quelques manuscrits de la bibliothèque de Verdun, sauvés de la destruction, peuvent être exposés, le conservateur M. Leboyer accepte immédiatement<sup>90</sup>. Alors que leur profession aurait pu laisser attendre d'eux une certaine mesure plutôt qu'une assimilation quasi-totale du discours antigermaniste, notamment car les relations franco-allemandes entre bibliothécaires étaient importantes avant le conflit, « la culture de guerre laisse peu de marge de manœuvre et s'en évacuer est chose quasi impossible<sup>91</sup>. »

Ainsi, tout un discours se déploie sur la portée patriotique de la profession de bibliothécaire : celui-ci est décrit comme le garant et le conservateur d'un patrimoine français vieux de plusieurs siècles qu'il faut protéger de la barbarie allemande, dangereuse et destructrice. La protection des collections précieuses des bibliothèques s'inscrit évidemment dans cette rhétorique. Mais, plus généralement, toute participation des bibliothécaires à l'effort de guerre est fortement soulignée, tant il leur est parfois difficile de se sentir utiles alors que leurs bibliothèques ferment ou ont du mal à fournir un service normal. Théophile Homolle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, écrit ainsi dans son rapport sur le fonctionnement de la Bibliothèque durant l'année 1915 :

Les fonctionnaires et agents demeurés à la Bibliothèque pouvaient, à défaut d'occupations militaires, servir la France en assurant avec régularité la vie de cet établissement scientifique, en contribuant, par la libre dispersion des ressources qu'il renferme, à maintenir, au milieu des périls et des émotions de la guerre, l'activité intellectuelle, force et dignité du pays [...]. Le ministère de la guerre et celui des affaires étrangères, le gouvernement belge, quelques membres du Parlement ont maintes fois recouru à nos bons offices et à nos collections. Heureux d'être associés, si indirectement et modestement que ce fût, à la réparation militaire ou diplomatique, à la dénonciation des crimes de l'Allemagne, à la riposte française contre la propagande germanique, nous avons mis à la disposition des administrations ou des personnes, les connaissances de nos fonctionnaires et les documents de tous genres de tous nos fonds ; nous n'avons pas hésité à subordonner aux besoins de la défense les dispositions restrictives de nos règlements<sup>92</sup>.

---

<sup>89</sup> MAINGON Claire, « L'instrumentalisation du patrimoine blessé. Paris, 1916 : l'Exposition d'œuvres d'art mutilées ou provenant des régions dévastées par l'ennemi au Petit Palais », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014.

<sup>90</sup> Lettre de M. Leboyer, 4 septembre 1916. AN, F/17/17374, chemise sur l'exposition au Petit Palais

<sup>91</sup> PROCHASSON Christophe, « Les intellectuels » in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014, p. 670

<sup>92</sup> Théophile Homolle, Rapport sur le fonctionnement de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1915, publié au *Journal officiel* le 16 juin 1916. AN, F/17/17310/1.

Ici, le fait de communiquer des documents aux ministères concernés est érigé en action patriotique qui requiert de braver les règlements. L'ABF déploie particulièrement cette rhétorique patriotique. Assurer un fonctionnement normal au sein des bibliothèques (conserver les horaires d'ouverture de temps de paix, maintenir un service de prêts), accueillir les réfugiés de Belgique ou des départements envahis au sein des établissements ou encore faciliter l'accès aux ouvrages traitant de la guerre est perçu, dans le contexte troublé du conflit, comme une action digne d'être soulignée, voire hautement patriotique. On peut y lire un certain besoin de se conforter dans l'idée que l'activité de bibliothécaire permet, au même titre que bien d'autres, de servir les intérêts de la France dans la poursuite de la guerre pour l'obtention de la victoire, ainsi qu'une volonté de réaffirmer son patriotisme à travers des actions quotidiennes. La conclusion du rapport annuel de 1914 de la bibliothèque de Versailles illustre cet aspect :

[...] le Conservateur n'a pas en vain fait appel au dévouement de ceux de ses collaborateurs qui, comme lui, n'ont pu être admis à l'honneur de porter les armes ; tous ont redoublé d'efforts et, grâce à eux, la Bibliothèque traverse dans les meilleures conditions cette crise, en se préparant patiemment au grand rôle qu'auront à jouer tous les foyers d'études supérieures, après la victoire<sup>93</sup>.

La participation à l'effort de guerre français des bibliothécaires non mobilisés est parfois plus directe : ainsi, en décembre 1915, l'ABF décide de souscrire à l'Emprunt national, sur proposition du trésorier<sup>94</sup>. Certaines bibliothèques participent activement à l'effort de guerre en acquérant ou en prêtant des livres aux soldats : par exemple, à la bibliothèque de Gray, fin 1914, cinquante ouvrages sont achetés, « destinés à être prêtés aux soldats blessés<sup>95</sup> » ; c'est à nouveau le cas en 1917, ce que le bibliothécaire, M. Rochard, ne manque pas de faire remarquer : « La Bibliothèque populaire a donc rendu de réels services et nos braves soldats en ont profité ; Monsieur le Ministre, dans ces conditions, voudra bien lui faire une concession d'ouvrages ; nous lui en serions bien reconnaissants<sup>96</sup>. »

### **3. Une « mission » : la collecte des documents liés à la guerre**

Si les bibliothécaires qui ne sont ni appelés sous les drapeaux ni employés au sein de services municipaux ont parfois du mal à justifier leur participation à l'effort de guerre,

---

<sup>93</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17407, Bibliothèque de Versailles, chemise « rapports annuels »

<sup>94</sup> *BABF*, septembre-décembre 1915, n°5-6, p. 102

<sup>95</sup> Liste d'acquisition de 1914, AN, F/17/17398, Bibliothèque de Gray, chemise « rapports annuels »

<sup>96</sup> Rapport annuel de 1917. AN, F/17/17398, Bibliothèque de Gray, chemise « rapports annuels »

une opportunité de mettre leurs activités au service de leur patrie leur est donnée en 1915. Le 4 mai, une circulaire du ministre de l'Instruction publique, Albert Sarraut, invite les municipalités à « faire réunir les documents relatifs à la guerre<sup>97</sup> ».

Je crois devoir appeler votre attention sur l'intérêt qu'il y a dès maintenant à réunir les documents de tout ordre relatifs à la guerre actuelle, ceux dont l'importance est manifeste, ceux aussi que l'on serait tenté de négliger aujourd'hui et qui auront cependant plus tard une signification particulière.

De ces documents, chaque jour voit naître un très grand nombre ; mais combien ont été imprimés sur de mauvais papier qui seraient voués à une destruction rapide s'ils n'étaient pas mis en bonne place. Combien ont paru à une heure où, les soucis se succédant rapidement, on n'a point pensé à les sauvegarder ! Les exigences du dépôt légal devraient en assurer la conservation ; mais on sait qu'il n'est pas de formalités plus souvent méconnues. [...]

Je sais que je puis compter, pour recueillir les documents imprimés que j'ai, en ce moment, seulement en vue, sur le zèle des bibliothécaires ; je serais surpris que certains d'entre eux n'eussent pas eu déjà des intentions conformes à mes désirs, mais il importe qu'ils soient dûment autorisés et soutenus dans leur travail de recherche, et guidés aussi dans leur choix par les conseils que je vous prie de leur transmettre<sup>98</sup>.

En effet, certains bibliothécaires avaient déjà eu l'idée de sauvegarder les documents liés à la guerre puisque le sujet était débattu au sein de l'ABF en avril 1915 : A. Rébelliau faisait remarquer que « L'expérience a prouvé que les documents de ce genre sont très rapidement détruits et disparaissent au préjudice des historiens. Il y aurait donc lieu de s'empressement de les collecter<sup>99</sup>. » À la Bibliothèque nationale, une collecte des journaux des tranchées, des documents publiés dans les départements envahis et de documents circulant dans les camps de prisonniers en Allemagne avait déjà été mise en place. La circulaire du ministère de l'Instruction publique, reproduite intégralement en annexe, p. 51-54, détaille plus précisément quels documents doivent être collectés par les bibliothécaires :

Ils doivent, dans cette chasse à la menue documentation, rechercher uniquement les documents régionaux, je veux dire : 1° les documents relatifs à la vie du département, de l'arrondissement, de la commune, ville ou village ; 2° les documents imprimés dans la région et qui, destinés à une autre région, ne se retrouveront peut-être pas facilement dans le centre où ils ont été mis en circulation. C'est un fait trop souvent constaté : les documents régionaux - même officiels - ne sont pas conservés avec assez de sollicitude [...].

---

<sup>97</sup> Circulaire invitant les maires à faire réunir les documents relatifs à la guerre, 4 mai 1914. AN, F/17/17315/1, chemise « documents imprimés relatifs à la guerre 1914-1915. Circulaire du 4 Mai 1915 ». La circulaire est reproduite en annexe dans son intégralité, p. 51-54

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> *BABF*, mai-juin 1915, n°3, p. 62



L'ABF s'empare rapidement de la tâche qui leur est confiée et l'érige en véritable mission patriotique à laquelle les bibliothécaires auraient naturellement songé dès la déclaration de guerre : l'un d'entre eux déclare qu'

Il n'est pas un d'entre nos collègues, nous le savons bien, qui n'ait compris, dès les derniers jours de juillet 1914, quelle besogne, quelle obligation allait lui incomber : celle de disputer à la destruction, d'accumuler patiemment, en s'efforçant de ne rien oublier, de préserver en ordre tous les documents relatant les moindres faits de ces jours terribles<sup>100</sup>.

Mais les bibliothèques de province ne disposent pas toujours des ressources nécessaires à l'accomplissement d'une telle tâche. La circulaire du ministère est donc perçue, au sein de l'ABF, comme une aide notable. Plusieurs articles sont publiés dans le *BABF*, en lien avec la collecte des documents portant sur la guerre : la circulaire est relayée dans son intégralité, un bibliothécaire rédige une longue explication de ses enjeux<sup>101</sup> tandis qu'un autre publie des « Conseils pratiques pour la conservation et le classement des documents régionaux relatifs à la guerre<sup>102</sup> », proposant un cadre de classement méthodique afin de faciliter la tâche de ses collègues. Le premier insiste quant à lui sur le fait qu'il est impossible « de prévoir complètement tout ce qui peut être intéressant pour l'histoire. [...] Qui sait si ce petit billet [...], cet « avis à la population » [...], ce prospectus [...], n'auront pas plus tard un intérêt<sup>103</sup> ? ». Il recommande donc de ne rien laisser de côté mais de collecter le plus grand nombre d'imprimés possible, avant de conclure qu'en organisant ainsi « la conservation des pièces de la grande guerre, [...] nos Bibliothécaires feront de bonne besogne patriotique. Ils rendront, pourquoi rougirai-je de le dire ? un très grand service à la France<sup>104</sup>. » Cette mission semble être bien acceptée par l'ensemble des bibliothécaires puisque, aussi bien dans les rapports annuels que dans les rapports d'inspection, il est souvent fait mention de la collection de documents sur la guerre, même lorsque les établissements sont fermés au public : c'est le cas à Châlons, Nancy ou à Bar-le-Duc<sup>105</sup>.

Comme le souligne C. Didier : « Ce contexte de crise était *a priori* peu propice au développement d'activités nouvelles ; or, par le plus grand des paradoxes, c'est pourtant le contraire qui se produit. La guerre vit naître une activité bibliothéconomique qui, sans

---

<sup>100</sup> Alfred Rébelliau, *BABF*, juillet-août 1915, n°4, p. 72

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 71-77

<sup>102</sup> Charles Mortet, p. 78-81. *BABF*, juillet-août 1915, n°4

<sup>103</sup> La Réunion dans les Bibliothèques des Documents régionaux relatifs à la Guerre, Alfred Rébelliau. *BABF*, juillet-août 1915, n°4, p. 75

<sup>104</sup> *Ibid.* p. 76

<sup>105</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17367, Bibliothèque de Châlons-sur-Marne ; AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy et AN, F/17/17373, Bibliothèque de Bar-le-Duc

être totalement inédite, le fut du moins par son ampleur et les dimensions qu'elle prit : la collecte des documents suscités par le conflit<sup>106</sup>. » Cette collecte n'est pas pour autant menée uniquement par les bibliothécaires, puisqu'un couple d'industriels parisiens, les Leblanc, collectent eux aussi dès le début du conflit tout ce qui concerne la guerre. En 1917, ils font don à l'État de leur collection : elle est à l'origine de la Bibliothèque-musée de la guerre, qui devient par la suite la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, aujourd'hui La Contemporaine<sup>107</sup>.

### **III. Les bibliothécaires des villes envahies et la nécessité de composer avec l'occupant allemand**

#### **1. Les bibliothèques et les troupes allemandes**

Les bibliothécaires de l'ABF ne sont pas les seuls à vouloir montrer qu'ils font preuve d'un patriotisme sans faille. Du côté allemand de la ligne de front, les bibliothécaires restés en territoire occupé participent eux aussi de leur mieux à l'effort de guerre français, en essayant d'entraver les requêtes des Allemands. Lorsque le front se stabilise à la fin de l'année 1914 et que certaines municipalités se retrouvent placées sous administration allemande, chaque bibliothécaire est isolé et livré à lui-même pour assurer le service de sa bibliothèque. L'isolement est double : isolement vis-à-vis du reste de la France, mais également isolement vis-à-vis des autres bibliothèques en territoire occupé, du fait de l'interdiction de toute communication entre les différentes villes. Les bibliothécaires peuvent néanmoins s'appuyer sur les membres du conseil municipal et, dans les villes dotées d'un musée, sur les conservateurs de celui-ci. Malgré l'originalité de chaque situation, de nombreuses similitudes peuvent être observées dans la manière dont fonctionnent les bibliothèques occupées durant la guerre.

Tout au long de celle-ci, les soldats allemands, et surtout les officiers, montrent un intérêt croissant pour les bibliothèques des villes dans lesquelles ils stationnent. À Châlons-sur-Marne, qui n'est occupée que pendant huit jours au début du mois de septembre 1914, « des officiers ont demandé au maire à voir les documents intéressants

---

<sup>106</sup> DIDIER Christophe « Collectionner les traces de la guerre » in DIDIER Christophe, *Orages de papier [Exposition] : 1914-1918 : les collections de guerre des bibliothèques*, Paris, Somogy Éditions d'art, 2008, p. 16

<sup>107</sup> BECKER Jean-Jacques, « La Grande Guerre et la naissance de la BDIC », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2010/4 (n° 100), p. 5-6

conservés à la bibliothèque<sup>108</sup> ». Les troupes allemandes, particulièrement les officiers, ont donc conscience du fait que les bibliothèques renferment des documents précieux. En témoignent les rapports des conservateurs de Lille (M. Vanrycke) et de Charleville (M. Barbier) : le premier déclare que

les Allemands ne cessaient de s'intéresser aux bibliothèques et tout dépôt de livres attirait leur curiosité. Parmi les nombreux universitaires, qui étaient mobilisés, beaucoup s'intéressaient peut-être par ordre à l'histoire locale, surtout à celle de l'Artois et de la Picardie<sup>109</sup>.

Paul Vanrycke soupçonne ici les autorités allemandes de demander à leurs soldats de mener ces recherches, mais les officiers qui s'intéressent à la bibliothèque sont avant tout des universitaires disposant d'une certaine culture et qui, en temps de guerre, se tournent vers la bibliothèque locale, afin de s'informer ou peut-être de se distraire. Il en va de même à Charleville, où est situé le quartier général du Kronprinz, qui lui aussi se rend à la bibliothèque, comme l'explique M. Barbier :

Les officiers de la Ville ou de passage vinrent journellement me demander de leur faire visiter notre bibliothèque. Le kronprinz lui-même nous "honora" d'une assez longue visite.

Le concierge avait ordre de n'ouvrir à personne hors de ma présence. Pour emprunter des ouvrages, j'exigeais un ordre écrit de la Kommandantur<sup>110</sup>.

Dans le discours tenu par ces deux bibliothécaires après la guerre, la venue des officiers, et même du prince héritier, est perçue comme une nuisance : le bibliothécaire de Lille insiste sur la répétition incessante des demandes, celui de Charleville ironise sur le caractère honorifique de la visite du Kronprinz. Si ces va-et-vient au sein de leurs bibliothèques sont perçus comme insupportables, on peut aussi se demander si cette rhétorique ne vient pas appuyer la volonté de passer, aux yeux du ministère de l'Instruction publique à qui sont adressés ces rapports rédigés une fois la guerre terminée, pour de bons patriotes qui n'ont jamais noué des relations autres que professionnelles avec les occupants.

Néanmoins, cet agacement des bibliothécaires au sujet des visites des Allemands découle également des nombreux vols qui sont à déplorer, dont certains auraient été effectués par des soldats et officiers. À Péronne, un volume appartenant à la bibliothèque

---

<sup>108</sup> Camille Bloch, Rapport d'inspection de la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, 1915, AN, F/17/17367, chemise « Inspections générales »

<sup>109</sup> P. Vanrycke, Rapport lu à la séance du comité, le 7 octobre 1919, Archives municipales de Lille, 2R11 / 1

<sup>110</sup> Rapport daté du 8 décembre 1918 du conservateur du musée et de la bibliothèque (M. Barbier) sur la gestion de la BM pendant la guerre, adressé au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Charleville, chemise « Rapports annuels ». Souligné par l'auteur.

municipale est retrouvé après la guerre « dans l'abri d'un officier allemand<sup>111</sup> ». À Charleville, M. Barbier fait état de deux vols, en juillet 1915 et septembre 1917. Alors que la bibliothèque, fermée au public, était seulement fréquentée par des visiteurs allemands, il laisse peu de doute quant à l'identité des voleurs quand il indique que ses soupçons sont « assez précis quant aux circonstances de ces deux vols<sup>112</sup> ». Ainsi, la peur des vols est réelle et provoque la défiance des bibliothécaires à l'égard des troupes allemandes qui fréquentent la bibliothèque. Cette fréquentation limite parfois l'ouverture de la bibliothèque au public, malgré une forte demande émanant de la population civile.

## **2. Faire vivre les bibliothèques, entre continuité du service et crainte de l'occupant**

Dans certaines municipalités occupées, les bibliothécaires doivent fermer leur établissement aux lecteurs ou restreindre fortement le service habituel. Ils cherchent alors tout de même à assurer un service auprès du public, de manière discrète et en tentant de favoriser la population civile locale, au détriment de l'occupant allemand. Ainsi, à Charleville, la solution trouvée par le conservateur M. Barbier est la suivante :

Pendant la durée de la guerre la Bibliothèque resta fermée au public : je ne pouvais conserver les heures régulières d'ouverture sans risquer d'être envahi par l'élément allemand et alors le pillage eut été fatal et impossible à éviter avec ma seule surveillance. Cependant des professeurs et quelques personnes notables m'ont exprimé parfois le désir d'obtenir des prêts d'ouvrages d'étude ou de lecture. Je me suis efforcé de toujours les satisfaire dans la mesure du possible<sup>113</sup>.

De la même manière, à la bibliothèque universitaire de Lille,

en vue d'éviter toute occupation allemande, même d'ordre intellectuel, la bibliothèque a maintenu la fermeture de sa salle de lecture. Mais elle restait accessible de façon ininterrompue aux professeurs de l'Université, et, d'autre part, le prêt de livres aux étudiants désireux de travailler chez eux continuait à être assuré par l'intermédiaire du secrétariat des facultés de Droit et des Lettres<sup>114</sup>.

Cette bibliothèque demeure ainsi très fréquentée par les professeurs français qui viennent nombreux, « soit pour lire les journaux, soit pour en entendre lire la traduction « à la

---

<sup>111</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au maire de Péronne, 10 décembre 1920. AN, F/17/17414, Bibliothèque de Péronne

<sup>112</sup> Rapport daté du 8 décembre 1918 du conservateur du musée et de la bibliothèque (M. Barbier) sur la gestion de la BM pendant la guerre, adressé au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Charleville, chemise « Rapports annuels »

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> *Annales de l'Université de Lille 1914-1919. Rapports annuels du Conseil de l'Université, Lille, 1926. Rapports sur la situation de l'enseignement supérieur pendant l'année 1917-1918*, p. 152-153, cité par WESTEEL Isabelle, « La bibliothèque universitaire de Lille pendant la Grande Guerre », *Insula* [En ligne]

française » par le bibliothécaire : occasion pour les uns et les autres de se reconforter, mutuellement, en échangeant leurs idées, leurs pronostics et, principalement, leurs espoirs<sup>115</sup> ». Alors que les seuls journaux disponibles sont censurés par les Allemands, mais demeurent la seule source d'informations pour les Français en territoire occupé<sup>116</sup>, se rendre à la bibliothèque demeure pour les civils un moment de sociabilité et un moyen de s'informer partiellement sur les événements. Enfin, à Douai, Louis Noël raconte comme le service, interrompu le 2 août 1914, a repris au cours du mois de décembre :

Encore, à cette date, convient-il de faire remarquer que le fonctionnement n'était point normal et que la Bibliothèque ne se trouvait pas accessible aux lecteurs comme en temps ordinaire. [...] les documents et les livres qui pouvaient être réclamés soit par les Français, soit par les occupants, étaient recherchés par mes soins, fournis s'il y avait lieu, et descendus pour être consultés dans le cabinet de M. le Conservateur du Musée.

[...]

Les exigences des occupants devenant plus fréquentes, le manque absolu de personnel pour la surveillance des salles se faisant sentir et les difficultés d'en assurer, d'une façon continue, le chauffage et l'entretien étant envisagées, la Commission de la Bibliothèque, d'accord avec la direction du Musée, fit établir en mars 1916, dans une des dépendances de cet établissement, salle N°15, le fonctionnement du service qui devint ainsi accessible à tous les visiteurs français et allemands. Je traitai bien entendu ces derniers comme il convenait de traiter les envahisseurs, c'est-à-dire que j'évitai, de façon absolue, de fournir tous renseignements ou documents compromettant et je m'appliquai de tout mon pouvoir, à organiser clandestinement le prêt à domicile aux habitués de la Bibliothèque et aux civils.

[...]

Je continuai à assurer seul le service de la Bibliothèque au cours du rigoureux hiver de 1916.

Les portes de notre établissement se trouvant chaque jour hermétiquement fermées par des coulées de glace qu'il eut fallu briser à coups de pic, au fur et à mesure de leur formation, j'entrepris de fin novembre 1916 à mars 1917, en passant par les caves du musée, le transport des livres réclamés par les lecteurs.

Pour pénible et difficile que fut cette opération, surtout par les temps de neige, je réussis à la mener à bien pour ainsi dire sans attirer l'attention des nombreux occupants qui circulaient dans les cours et les salles du musée et aussi de ceux qui venaient travailler - ou espionner - dans notre salle de lecture<sup>117</sup>.

À Douai comme à Lille et Charleville, se dessine clairement la volonté des bibliothécaires de continuer à assurer un service de prêt auprès des usagers habituels malgré la crainte d'attirer l'attention des occupants et de devoir leur ouvrir la bibliothèque,

---

<sup>115</sup> WESTEEL Isabelle, « La bibliothèque universitaire de Lille pendant la Grande Guerre », *Insula* [En ligne]

<sup>116</sup> NIVET Philippe, *La France occupée 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 62-78

<sup>117</sup> Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai pendant l'occupation allemande de la ville, rédigé par le sous-bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

la condamnant irrémédiablement - selon eux - à être pillée. La présence allemande constitue donc, une fois le front stabilisé, le principal obstacle à un fonctionnement normal des bibliothèques. Afin de continuer à fournir des livres aux habitants, un service clandestin ou informel est souvent mis en place. Cette manière de procéder peut être vue comme un refus de rendre divers services à l'occupant, voire même une certaine forme de résistance.

### **3. Résister ou accepter les demandes des Allemands ? La nécessité de composer avec l'occupant**

Les bibliothécaires ne restent pas inactifs face aux risques encourus par leurs bibliothèques et aux désagréments résultant de la présence des Allemands. Ils tentent de s'opposer à l'occupant, de manière plus ou moins directe et affirmée. De manière générale, ils sont hostiles aux Allemands et peuvent être amenés à se plaindre du comportement de certains soldats, ce qui conduit certains d'entre eux à entretenir des relations tendues avec les autorités allemandes. Toutefois, comme le note C. Kott, « les rapports entre occupés et occupants varient selon la période et surtout en fonction du statut des personnes<sup>118</sup> ». Ainsi, à Charleville, M. Barbier raconte comment, à l'exception d'un différend survenu en septembre 1914, ses rapports avec les Allemands n'ont pas été tendus :

J'eus l'occasion, en sept. 1914, de déposer une plainte contre des soldats qui avaient cherché à s'introduire dans nos locaux en brisant une porte ; je fus appelé à la Kommandantur et tancé sévèrement par le capitaine Schnitzer pour avoir osé porter une accusation mensongère contre l'armée allemande. Sauf cet incident les relations forcées que j'eus avec les autorités allemandes furent à peu près correctes<sup>119</sup>.

Malgré cet épisode, M. Barbier demeure moins critique à l'encontre des occupants que ses collègues, qui, en aucun cas, n'ont décrit leurs relations avec les Allemands comme « correctes ». Au contraire, les bibliothécaires tentent, autant que possible, de ne pas accéder aux demandes de l'occupant. Parfois, ils essaient simplement de faire obstacle aux Allemands quand ceux-ci demandent des ouvrages. Plutôt qu'une résistance ouverte, ils manifestent alors un refus de « collaborer » ou un « refus d'entrer en relations avec les militaires allemands<sup>120</sup> », qui est, selon Philippe Nivet, la forme de résistance la plus

---

<sup>118</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi ? Le patrimoine artistique en Belgique et en France occupées, 1914-1918*, Bruxelles, P. Lang, 2006, p. 221

<sup>119</sup> Rapport daté du 8 décembre 1918 du conservateur du musée et de la bibliothèque (M. Barbier) sur la gestion de la BM pendant la guerre, adressé au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Charleville, chemise « Rapports annuels »

<sup>120</sup> NIVET Philippe, *La France occupée... op. cit.*, p. 210

fréquemment rencontrée dans les territoires occupés durant la Première Guerre mondiale. Ainsi, lorsque les universitaires allemands stationnés à Lille demandent des ouvrages sur l'histoire locale, Paul Vanrycke ment et affirme aux autorités militaires que tout le dépôt a brûlé lors de l'incendie de la bibliothèque municipale en avril 1916, alors que ces ouvrages sont en fait intacts :

La Bibliothèque Universitaire ne possédait pas ces ouvrages [sur l'histoire locale] qui ne sont pas de son ressort. Aussi je me hâtai de répondre à toute demande que ces livres existaient à la Bibliothèque municipale avant 1916 mais qu'ils étaient brûlés. Le Haut Général-Quartier dut renoncer à faire étudier par ses officiers d'état-major les Campagnes de Malbrough ou de Louis XIV. L'histoire de Noyon, Péronne, Montdidier qui était si attrayante dut être l'objet de lectures à Bonn ou à Berlin. Ces livres sont, comme ils l'étaient alors, intacts et en particulier le fonds Debray au milieu des ruines des dépôts d'Artois ou de Picardie constitue un noyau important d'histoire de ces malheureuses régions<sup>121</sup>.

Paul Vanrycke résiste ainsi à l'occupant en ne satisfaisant pas ses demandes, prétendant que les collections sont détruites afin de les protéger. À Douai, le sous-bibliothécaire Louis Noël résiste aussi aux Allemands, dans la mesure du possible : il décide d'ouvrir la bibliothèque à tous les visiteurs dans une salle particulière afin de pouvoir surveiller les Allemands et de s'assurer qu'aucun d'entre eux ne puisse voler un document. Dans le même temps, il met clandestinement en place un service de prêt pour les Français. Surtout, il dissimule une partie des inventaires, des registres, et de certaines collections.

A tout instant, il me fallait surveiller les allées et venues de la soldatesque étrangère qui n'eut pas manqué de mettre à profit les découvertes qu'elle aurait pu faire, en étant complètement renseignée sur certaines particularités du service, sur telle ou telle méthode de classement, telle ou telle de nos richesses.

C'est ainsi que je me vis dans l'obligation de cacher la plus grande partie des registres, de dissimuler certaines collections, certaines boîtes de fiches et notamment de retirer de quelques unes de celles qui demeuraient à la disposition des visiteurs les cartons contenant les renseignements sur tel ou tel ouvrage de valeur. [...]

Il était en effet nécessaire d'éviter que les Allemands s'aperçussent d'une différence de traitement entre les nôtres et eux. S'ils avaient été à même d'établir, de façon indiscutable, que le prêt extérieur fonctionnait pour les Français, ils n'eussent point manqué d'exiger les mêmes avantages et de dilapider ainsi nos collections, soit en autorisant leurs soldats à prendre les volumes pour se distraire, dans les casernes, soit en remettant ces ouvrages à leurs blessés dans leurs divers lazarets.

Au cas où les Allemands auraient eu connaissance de ce prêt, une autre mesure était encore à redouter : l'installation à demeure dans notre établissement d'un bibliothécaire allemand qui eut ainsi eu libre accès dans toutes les salles et aurait, à son gré, puisé à même de nos richesses littéraires soit pour son propre compte, soit

---

<sup>121</sup> P. Vanrycke, Rapport lu à la séance du comité, le 7 octobre 1919, Archives municipales de Lille, 2R 11 / 1

pour celui de la soldatesque ennemie. En prévision de semblables mesures, j'avais d'ailleurs pris soin, comme je l'ai indiqué précédemment, avant toute investigation des envahisseurs, de cacher tous les registres concernant nos collections de livres, d'estampes, de médailles et tout ce qui était susceptible d'apporter quelque renseignement sur le fonctionnement antérieur de notre administration<sup>122</sup>.

À côté de ces actes de résistance discrets visant à ne pas attirer l'attention des Allemands sur les bibliothèques, les bibliothécaires montrent parfois plus ouvertement leur opposition aux requêtes et autres agissements jugés inadmissibles de l'occupant. Ainsi, Louis Noël est emprisonné pendant plusieurs jours après s'être plaint, en août 1917, d'un pasteur allemand qui avait cherché à entrer à la bibliothèque sans autorisation.

Le 23 août 1917, vers une heure de l'après-midi (heure allemande), un pasteur allemand, du nom de Jansen [...] se présenta à la Bibliothèque, accompagné d'un attaché à la commandanture, me fit chercher à mon domicile, bien que le service ne fonctionnât pas à ce moment, et émit la prétention de pénétrer dans les salles de la Bibliothèque et d'y prendre, sans contrôle, les livres qu'il aurait jugés à sa convenance.

Cette manière de procéder étant inadmissible, je mis aussitôt au courant de l'incident M. Penjon, président du Comité, et, tous deux, nous décidâmes de nous opposer, de façon formelle, à leurs exigences. Notre énergique refus de donner les clés de la Bibliothèque nous valut, à ce moment, toute une série de menaces, d'insultes et même de violences, puis des soldats allemands, de passage dans la rue, furent appelés pour garder les issues du musée. L'attaché à la commandanture allait ensuite chercher un groupe de gendarmes, de sentinelles en armes et de travailleurs ennemis qui vinrent nantis de tout un attirail de cambrioleurs, marteaux, barres de fer, pinces et fausses clefs. Nous cédâmes devant la force. Je demeurai gardé à vue par une sentinelle allemande au pied d'un grand châtaignier croissant dans la cour du musée, tandis que M. Penjon pénétrait dans la Bibliothèque, escorté des Allemands qui parcoururent les diverses salles.

Le pasteur arrêta son choix sur quelques livres dont une partie seulement nous fut restituée à la fin des hostilités, en mauvais état d'ailleurs. [...]

L'opération terminée, on nous fit connaître que nous allions être écroués à la prison cellulaire de Cuincy, transformée en prison allemande. Nous y fûmes conduits par trois soldats armés sans qu'on nous eût permis d'avertir nos familles.

Je n'entreprendrai pas de raconter par le détail les vexations, privations et souffrances que nous eûmes à subir avant et après le jugement qui nous condamna à plusieurs centaines de marks d'amende et à diverses peines de prison, prison qui, pour moi, se transforma encore en une mise en cellule. Je me contenterai d'observer que la preuve était désormais faite de l'inutilité de toute défense, sous peine de nous voir écartés de l'établissement auquel la Commission et moi-même nous étions attachés<sup>123</sup>.

---

<sup>122</sup> Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai pendant l'occupation allemande de la ville, rédigé par le sous-bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

<sup>123</sup> *Ibid.*



L'expérience de Louis Noël est loin de constituer un épisode anecdotique durant l'occupation allemande du Nord de la France<sup>124</sup>. De nombreux Français sont condamnés à des peines de prison, de manière parfois très arbitraire, dans des conditions de détention d'autant plus difficiles que l'autorité allemande doit par moment faire face au problème de la surpopulation carcérale. Il semble que Louis Noël soit le seul bibliothécaire ayant été emprisonné. Néanmoins, dans les récits que les bibliothécaires rédigent après la libération de leur ville, l'occupant est toujours présenté de manière négative, et l'accent est systématiquement mis sur les actions par lesquelles les bibliothécaires, en s'opposant à eux, ont fait preuve de patriotisme. Comme pour leurs collègues de l'ABF, le fait de continuer à effectuer les travaux qui sont normalement menés en temps de paix est constamment souligné : c'est par exemple le cas de la poursuite des travaux bibliothéconomiques. À Douai, le bibliothécaire indique qu'il continue la rédaction « d'environ un millier de fiches des catalogues » jusqu'en 1918<sup>125</sup>. À la bibliothèque universitaire de Lille également, selon Isabelle Westeel, le personnel « n'est pas resté inactif. En dehors des services du prêt de livres et des travaux de déménagement ou de protection des dépôts, il a continué la confection du catalogue général, avec plus de 100 000 fiches, et achevé le catalogue des thèses françaises depuis l'an 1800. Parallèlement, plus de 100 000 autres fiches ont été établies pour remplacer celles du catalogue de la bibliothèque municipale incendiée<sup>126</sup>. »

Toutefois, cette rhétorique patriotique est employée après le conflit - donc après la défaite allemande. Alors que les Français des départements occupés ont été accusés pendant toute la guerre de s'être parfaitement entendus avec l'occupant, et sont fréquemment qualifiés de « boches du Nord »<sup>127</sup>, les bibliothécaires ont tout intérêt à montrer à quel point ils ont été de bons patriotes durant l'occupation et comment ils n'ont en aucun cas trahi leur patrie. En cela, leur situation est similaire à celle de nombreux Français durant l'occupation, devant arbitrer entre nécessité de composer avec l'occupant au quotidien et fidélité à leur patrie. Ils se présentent alors en défenseurs des établissements et des collections dont ils ont la charge. Par exemple, le bibliothécaire Paul Vanrycke décide d'employer un veilleur de nuit afin de surveiller en permanence les

---

<sup>124</sup> NIVET Philippe, *La France occupée...*, op. cit., p. 207-210

<sup>125</sup> Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai pendant l'occupation allemande de la ville, rédigé par le sous-bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

<sup>126</sup> WESTEEL Isabelle, « La bibliothèque universitaire de Lille pendant la Grande Guerre », *Insula* [En ligne]

<sup>127</sup> BECKER Annette, *Les cicatrices rouges, 14-18 : France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010, 373 p. et NIVET Philippe, *La France occupée...*, op. cit., 480 p.

collections de la bibliothèque municipale, conservées dans une salle qui renferme un nombre important de manuscrits et d'incunables, et prend des mesures similaires pour les collections de la bibliothèque universitaire<sup>128</sup>. Après la guerre, il rappelle au maire de Lille comment, en mars 1916, il a « été prié de prendre la direction de la Bibliothèque et des Archives municipales afin de pouvoir les défendre vis-à-vis de l'autorité ennemie<sup>129</sup> » en remplacement du précédent bibliothécaire, M. Desplanque. Dans les faits, c'est certainement l'absence de conservateur à la bibliothèque municipale et la difficulté de le remplacer du fait de l'occupation qui ont favorisé sa nomination, mais selon Paul Vanrycke, c'est pour protéger les collections municipales des autorités allemandes qu'il a été nommé à ce poste. Dans la suite de la lettre, il explique à ce propos comment « Entre autres ennuis de chaque jour j'eus à lutter contre l'autorité allemande qui voulait faire transférer à Bruxelles les archives anciennes, les manuscrits, incunables et ouvrages rares de la Bibliothèque<sup>130</sup>. » En effet, comme on l'a vu au chapitre précédent, les membres du *Kunstschutz* cherchent à évacuer les collections précieuses des bibliothèques : s'y opposer, ouvertement ou en dissimulant des ouvrages, fait ainsi partie des nombreuses actions de résistance à l'occupant allemand, actions qui sont fortement détaillées et soulignées par les bibliothécaires.

La Grande Guerre bouleverse ainsi de manière plurielle la vie au sein des bibliothèques françaises. Le personnel est mobilisé, les locaux sont réquisitionnés, beaucoup d'établissements doivent fermer, la situation financière est souvent délicate et la proximité du front implique des risques permanents de bombardements et de destruction. Les bibliothécaires cherchent pourtant massivement à soutenir l'effort de guerre français autant que leur profession le leur permet, et ce aussi bien du côté français qu'en territoire occupé. Résister à l'occupant, même de manière discrète (en dissimulant des volumes ou en favorisant les lecteurs français) y est vécu avec fierté et pensé comme une preuve de patriotisme.

---

<sup>128</sup> Lettre de Paul Vanrycke au maire de Lille, 1<sup>er</sup> mars 1918. Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 2

<sup>129</sup> Lettre de Paul Vanrycke au maire de Lille, 3 février 1919. Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 2

<sup>130</sup> *Ibid.*

## **Chapitre 4 :**

### **Lecteurs et lectures dans les bibliothèques publiques pendant la Grande Guerre**

Malgré des horaires d'ouverture réduits et malgré la fermeture de nombreuses bibliothèques, les lecteurs ne se détournent pas de ces établissements et, dès 1915, ils sont à nouveau nombreux à fréquenter les salles de lecture et à venir emprunter des livres. Cette clientèle parfois plus importante qu'en temps de paix est notamment alimentée par la présence d'un nouveau type de public : militaires et réfugiés des départements du Nord et de Belgique permettent de compenser l'absence des soldats mobilisés et des habitants ayant fui l'invasion. Leurs lectures portent alors sur des ouvrages directement liés au conflit, qu'ils consultent afin de s'informer sur les événements en cours, mais également sur d'autres ouvrages, principalement des romans, qui sont plutôt le signe d'une volonté de divertissement et d'évasion.

#### **I. Un public recomposé et une fréquentation renouvelée**

##### **1. Des salles de lecture inégalement fréquentées**

Alors que les bibliothèques ont une importante vocation éducative, il est logique de se demander si la guerre ne met pas en péril cette fonction, moins prioritaire que la conservation des livres précieux, et si les lecteurs ne se détournent pas des salles de lecture, particulièrement dans le Nord-Est. Il ne s'agit pas ici d'étudier la fréquentation dans l'ensemble des établissements de notre corpus, mais de se concentrer sur ceux qui demeurent ouverts pendant toute la guerre ou du moins une majeure partie du conflit. En outre, il faut rappeler, comme Benjamin Gilles, que la France de 1914 est une nation de lecteurs : le pays ne compte que 4% d'illettrisme et n'a jamais été aussi alphabétisé<sup>1</sup>. Dès lors, si les pratiques de lecture sont amenées à changer pendant la Grande Guerre, on peut supposer que, mécaniquement, la fréquentation des bibliothèques est modifiée. Alors que pendant la guerre le prix des livres augmente et que les divertissements sont rares, les bibliothèques semblent être une des seules institutions à proposer une offre de loisir pouvant attirer une large frange de la population, comme le souligne G. K. Barnett : « La

---

<sup>1</sup> GILLES Benjamin, *Lectures de poilus. 1914-1918. Livres et journaux dans les tranchées*, Paris, Autrement, 2013, p. 14

raréfaction des occasions de distraction devait sans doute aussi favoriser la lecture, ce qui eut également une incidence sur la fréquentation des bibliothèques<sup>2</sup>. »

Néanmoins, tant les situations varient localement, il paraît difficile de tirer des conclusions tranchées quant à la fréquentation des bibliothèques. Une tendance semble pourtant se détacher pour les premiers mois de la guerre : les rares bibliothèques qui ne ferment pas lors de la mobilisation sont fréquentées par très peu de lecteurs. Cette situation est caractéristique de l'année 1914 après l'entrée en guerre : les bibliothèques accusent une nette baisse de la fréquentation par rapport à la période qui a précédé le conflit et par rapport aux années précédentes, avant que la fréquentation ne commence à se relever à la toute fin de l'année ou au début de l'année 1915. Cette forte baisse de la fréquentation en 1914 semble logique : dans les esprits, la guerre doit être courte et la lecture n'est alors pas une priorité. Néanmoins, avec l'immobilisation du front en 1915 et la prise de conscience que la guerre sera plus longue qu'envisagée, la lecture, pratique culturelle très répandue avant la guerre, devient à nouveau un loisir recherché par la population, et la fréquentation des bibliothèques se rapproche des chiffres d'avant-guerre.

Ainsi, à la bibliothèque de l'Arsenal, « pendant trois jours entiers, les 3, 4, 5 août 1914, aucun lecteur ne franchit notre seuil. Dès le 6, ils nous revenaient, en petit nombre d'abord, et augmentaient ensuite assez sensiblement<sup>3</sup>. » À la Bibliothèque nationale, « relativement rare en août et septembre, le public est redevenu plus nombreux dès octobre<sup>4</sup>. » À la Bibliothèque Mazarine, « le nombre de lecteurs a faibli beaucoup en août et septembre, puis s'est relevé peu à peu. Actuellement (mars 1915), on peut estimer que le nombre de communications au public atteint largement les deux tiers de l'effectif habituel<sup>5</sup>. » À Nancy, la moyenne du nombre de lecteurs par séances est de 400 entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet 1914, tombe à 13 entre le 1<sup>er</sup> août et le 30 septembre et remonte ensuite à 114 entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre. Enfin, le graphique ci-dessous indique les chiffres de la fréquentation de la bibliothèque d'Amiens d'août 1913 à février 1914 et d'août 1914 à février 1915 (il faut noter que la bibliothèque est fermée du 29 août au 30 septembre 1914, d'où l'absence de lecteurs en septembre)<sup>6</sup>.

---

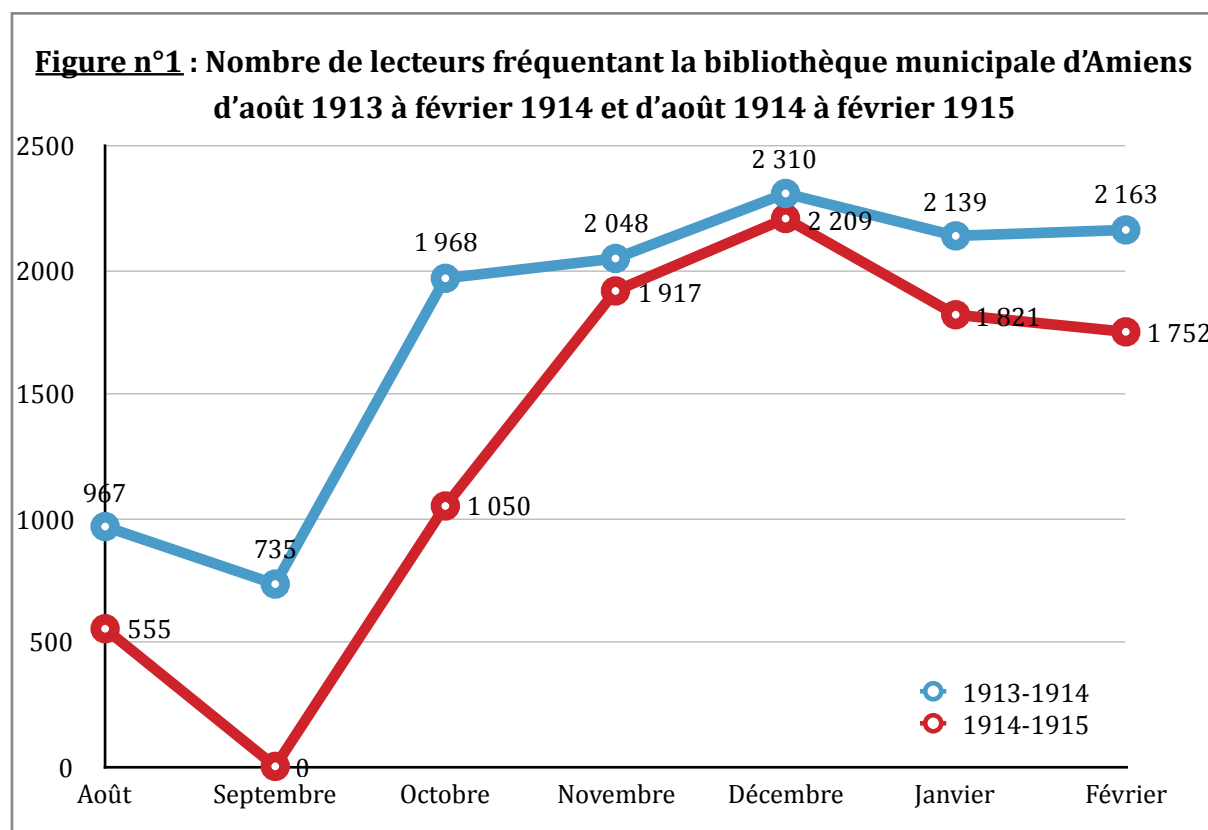
<sup>2</sup> BARNETT Graham Keith, « La léthargie des bibliothèques municipales » in POULAIN Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Vol.4 : Les bibliothèques au XX<sup>ème</sup> siècle, 1914 - 1990*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009 [1992], p. 65-103

<sup>3</sup> *BABF*, septembre-décembre 1915, n°5-6, p. 97

<sup>4</sup> *BABF*, janvier-avril 1915, n°1-2, p. 5

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 6

<sup>6</sup> Source : *BABF*, janvier-avril 1915, n°1-2, p. 8



En août et octobre 1914, la fréquentation est très inférieure aux chiffres de 1913, mais à partir de novembre 1914, si elle reste inférieure à ce qu'elle était l'année précédente, la différence est moindre, et est pour beaucoup due à la suppression des séances du soir<sup>7</sup>.

La situation de la bibliothèque d'Amiens est similaire à celle que décrivent fréquemment les bibliothécaires du Nord-Est de la France : après une forte chute de la fréquentation au début de la guerre, celle-ci augmente à nouveau, même si elle ne retrouve pas toujours son niveau d'avant-guerre. Quoi qu'il en soit, la comparaison avec la période d'avant-guerre en s'appuyant uniquement sur les chiffres de la fréquentation mène souvent à la même conclusion : dans la mesure où les horaires d'ouverture sont restreints, une baisse de fréquentation est inévitable. À Calais, en 1915, la bibliothèque n'est ainsi ouverte que 8h30 par semaine, contre 42 heures en temps normal<sup>8</sup>. À la bibliothèque de l'Arsenal, la fermeture de la bibliothèque en 1918 entraîne un fléchissement logique de sa fréquentation :

Le nombre des lecteurs et des livres communiqués en 1918 est le plus faible qui ait été enregistré depuis de longues années. Sans doute les événements doivent être considérés comme la cause principale de ce fléchissement ; mais il faut tenir compte aussi de ce fait que la Bibliothèque de l'Arsenal, par suite de l'éclatement d'une

<sup>7</sup> BABF, janvier-avril 1915, n°1-2, p. 8

<sup>8</sup> Rapport annuel de 1915. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « rapports annuels »

torpille aérienne à 35 mètres environ de ses salles de lecture, a eu toutes ses vitres brisées sur la rue de Sully et sa toiture endommagée : ce qui a entraîné la fermeture de ses portes du 13 avril au 10 mai 1918<sup>9</sup>.

On pourrait penser que les chiffres de la fréquentation, particulièrement en temps de guerre, ne sont pas d'une importance capitale, aussi bien pour les bibliothécaires et municipalités que pour le ministère de l'Instruction publique. Pourtant, la préoccupation est réelle : une fréquentation importante des bibliothèques semble être, pour les bibliothécaires, synonyme d'une bonne gestion de leur établissement et légitime les demandes d'ouvrages qu'ils adressent au ministère de l'Instruction publique. Ainsi, toute baisse de fréquentation est longuement justifiée. À Senlis, au début de l'année 1915, la fréquentation est bien moins élevée qu'en temps normal car « la population a elle-même diminué par suite du départ des hommes mobilisés, de l'absence de certaines familles qui, ayant fui devant l'invasion, ne sont pas encore de retour, de l'indifférence des habitants qui se bornent maintenant aux lectures essentielles comme celles des journaux<sup>10</sup>. »

Pour pouvoir réellement comparer la fréquentation durant le conflit avec celle de la période d'avant-guerre, et prendre en compte les fermetures et diminution des horaires d'ouverture, il s'avère nécessaire de regarder le nombre moyen de lecteurs par séance. À Fontainebleau par exemple, le nombre de lecteurs diminue, ce qui est logique « puisqu'il faut tenir compte de l'absence de 99 habitués et plus encore de la réduction du nombre de séances<sup>11</sup> ». Il faut alors étudier une autre donnée, fournie par les rapports annuels, à savoir la moyenne du nombre de lecteurs par séance. On s'aperçoit alors que, plus qu'elle ne diminue, la fréquentation de la bibliothèque de Fontainebleau augmente au regard de ses horaires d'ouverture : de 5 lecteurs par séance en 1914, la moyenne passe à 8 lecteurs en 1915, 10 en 1916 et 14 en 1917. Toutefois, un problème demeure : les données fournies sont annuelles et ne permettent pas d'atteindre le niveau d'analyse plus fin de données mensuelles. Néanmoins, elles permettent de constater que, mis à part cette nette baisse du début de guerre, il est très difficile d'établir une tendance générale concernant la fréquentation des bibliothèques du Nord-Est entre 1914 et 1918, comme on peut le voir à l'aide des quatre tableaux qui suivent<sup>12</sup>.

---

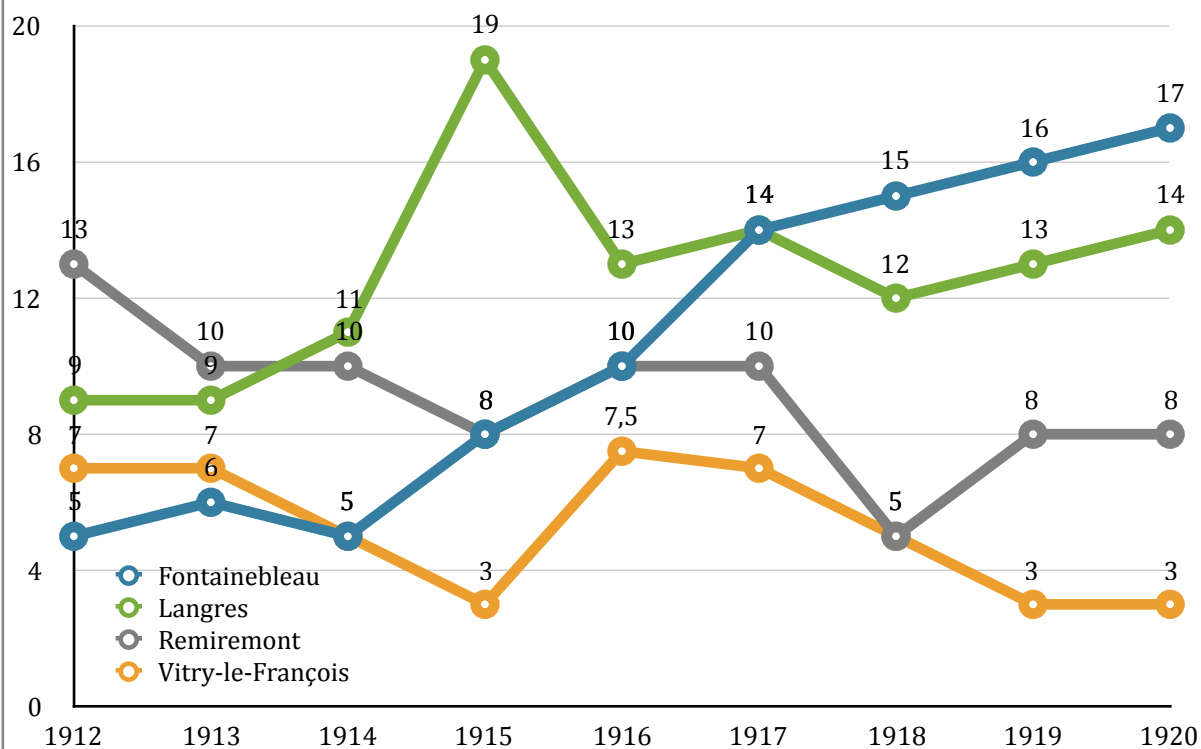
<sup>9</sup> Lettre de l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal au ministre de l'Instruction publique, 16 décembre 1919. AN, F/17/3478

<sup>10</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17385, Bibliothèque de Senlis

<sup>11</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique au maire de Fontainebleau, 26 octobre 1915. AN, F/17/17402, Bibliothèque de Fontainebleau

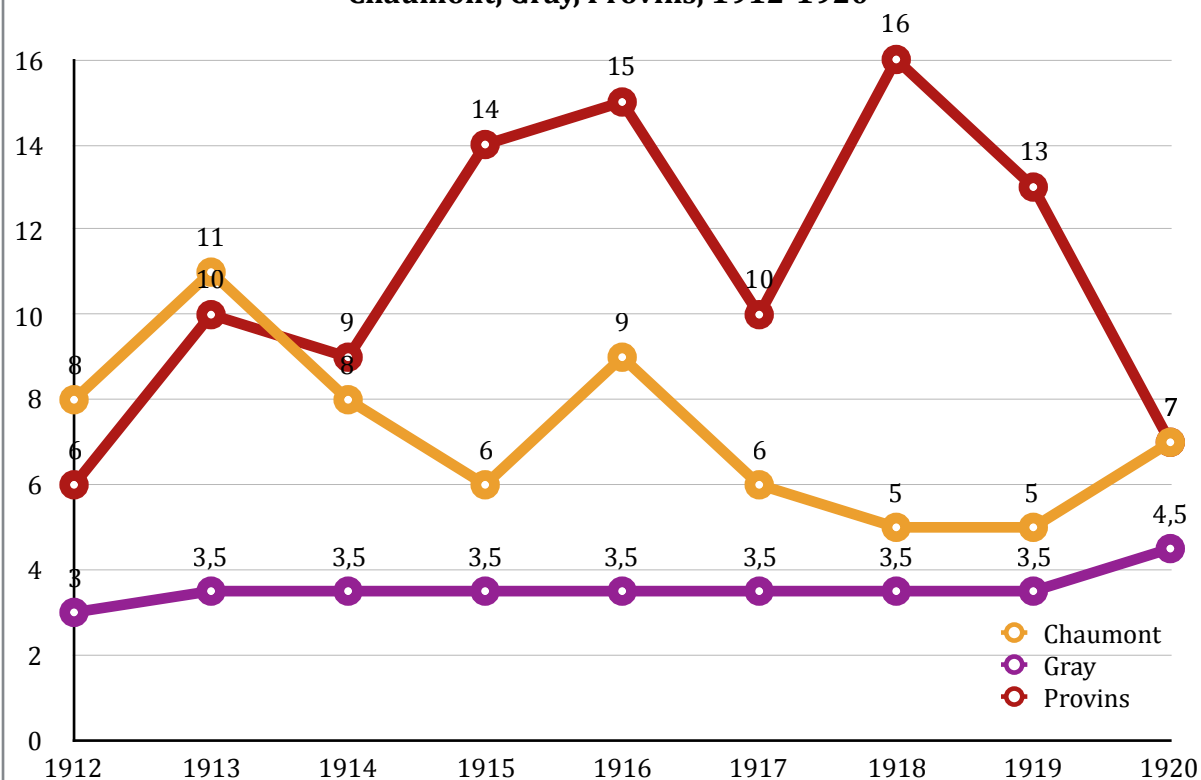
<sup>12</sup> Source : rapports annuels des années et bibliothèques correspondantes. AN, fonds F/17

**Figure n°2 : Nombre moyen de lecteurs par séance dans les bibliothèques de Fontainebleau, Langres, Remiremont, Vitry-le-François, 1912-1920**

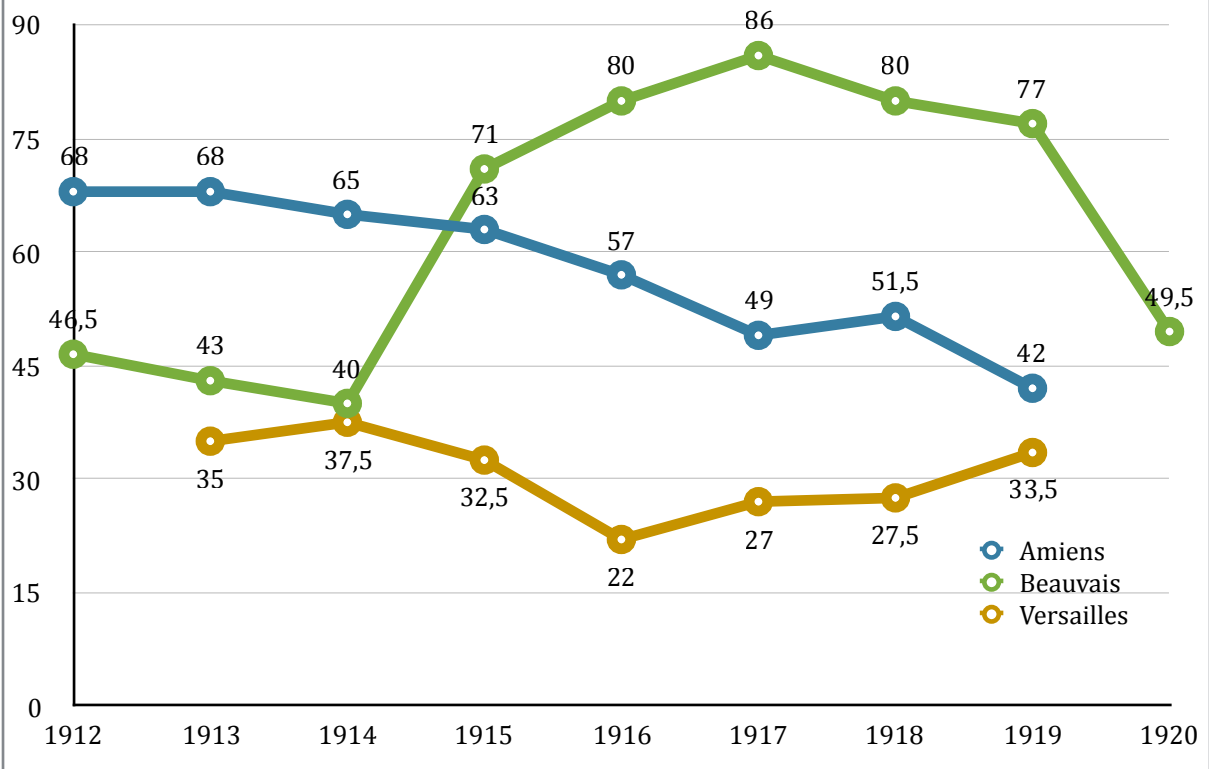


Lecture : en 1916, il y a eu en moyenne 13 lecteurs par séance à la bibliothèque de Langres.

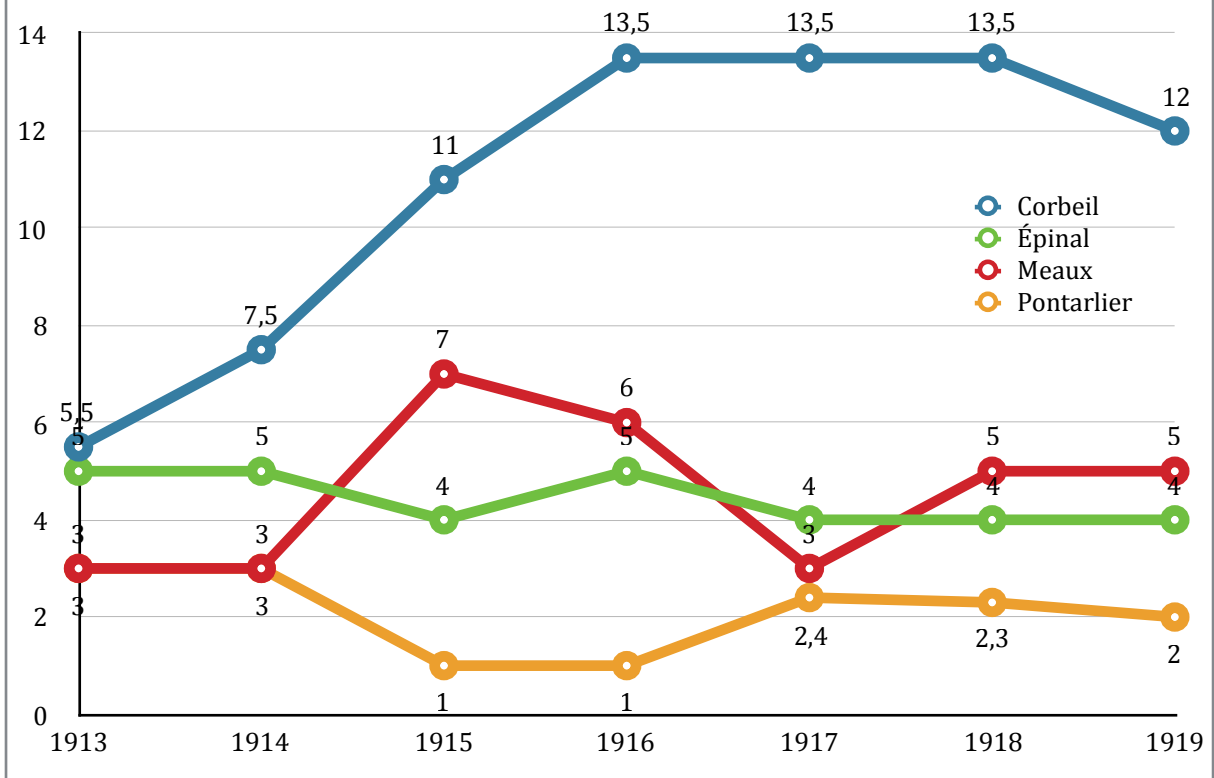
**Figure n°3 : Nombre moyen de lecteurs par séance dans les bibliothèques de Chaumont, Gray, Provins, 1912-1920**



**Figure n°4 : Nombre moyen de lecteurs par séance dans les bibliothèques d'Amiens, Beauvais, Versailles, 1912-1920**



**Figure n°5 : Nombre moyen de lecteurs par séance dans les bibliothèques de Corbeil, Épinal, Meaux, Pontarlier, 1913-1919**





Ces graphiques montrent qu'aucune tendance nette ne se dégage quant à la fréquentation des bibliothèques françaises pendant la guerre. Certaines connaissent une fréquentation très stable tout au long de celle-ci (Épinal, Gray), d'autres connaissent une baisse continue (Amiens), d'autres, au contraire, une augmentation continue (Corbeil, Fontainebleau), et d'autres, enfin, connaissent une fréquentation très aléatoire (Provins, Chaumont, Versailles). Certaines connaissent une fréquentation similaire à celle des années d'avant-guerre (Gray), d'autres plus basse (Vitry-le-François, Pontarlier) ou plus élevée (Langres, Meaux, et surtout Beauvais, dont le nombre moyen de lecteurs double pendant la guerre puis diminue à nouveau de près de moitié en 1920). De fait, les situations sont multiples : les bibliothèques sont plus ou moins proches du front, les habitants de la ville sont plus ou moins nombreux à partir pendant la guerre (mobilisation, départs vers l'arrière), la clientèle habituelle a plus ou moins été remplacée par de nouvelles catégories.

Dès lors, dans certaines villes, c'est plutôt une hausse de la fréquentation des bibliothèques qui est constatée, ou du moins une situation très semblable à la période d'avant-guerre. À Wassy, le maire note au début de l'année 1915 que « Malgré les événements actuels, la bibliothèque municipale conserve l'amitié et la fréquentation du public et lui offre les mêmes mesures d'instruction et de délasserment en attendant mieux<sup>13</sup>. » En 1917, « L'affluence du public a été sensiblement la même et a plutôt augmenté. Le besoin de lecture de la population peut être heureusement satisfait et dans les genres les plus divers<sup>14</sup>. » À Épinal également, « Bien qu'une partie de la population ait été à un moment donné évacuée par ordre de l'autorité militaire, la fréquentation a été assurée dans des conditions très satisfaisantes. Vers la fin de juin, le nombre de travailleurs était 1533 ; or, en 1914, pour toute l'année, il était de 2303, et en 1913, 1850. Celui des emprunteurs, 2411, contre 4078 pour toute l'année en 1914. Ce sont là des résultats remarquables<sup>15</sup>. » Cette hausse au sein de certains établissements peut s'expliquer par un facteur assez simple, que note G. K. Barnett : « devant la limitation des divertissements et autres activités habituelles de loisir, le grand public se tournait vers la lecture comme distraction de remplacement<sup>16</sup>. » Même si aucune tendance ne se dégage réellement, les salles de lecture sont généralement loin d'être vides pendant la guerre.

---

<sup>13</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Wassy, chemise « rapports annuels »

<sup>14</sup> Rapport annuel de 1917. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Wassy, chemise « rapports annuels »

<sup>15</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17424, Bibliothèque d'Épinal

<sup>16</sup> BARNETT Graham Keith, *Histoire des bibliothèques publiques... op. cit.*, p. 279-280

## 2. De nouveaux lecteurs au sein des bibliothèques

La fréquentation parvient à se maintenir malgré le départ d'un grand nombre d'hommes pour le front et de certains civils lors de l'invasion allemande grâce à l'arrivée, dans les villes situées du côté français de la ligne de front, d'un nombre important de réfugiés venant des départements envahis et de Belgique. Le fait que tant de bibliothécaires notent l'arrivée parfois massive de réfugiés dans leurs salles de lecture n'est pas surprenant. Comme le montre Philippe Nivet, leur nombre est difficile à établir, mais « une statistique fait état de 325 000 réfugiés belges en France au moment de l'armistice. Le nombre des réfugiés français atteindrait 2 millions à son point culminant, en 1918<sup>17</sup>. » Ces réfugiés ont fui l'avancée allemande, dès août 1914, effrayés par les récits et rumeurs concernant les atrocités commises par les soldats. Lorsque la ligne de front s'est stabilisée en 1915 et que la Belgique et certains départements sont demeurés occupés par les Allemands, ils n'ont pas pu rentrer chez eux. De nombreuses communes sont ensuite bombardées ou évacuées au cours de la guerre, incitant de nombreux habitants à quitter leur foyer. Les réfugiés s'installent principalement dans les départements du Nord-Est de la France que nous étudions : les Belges sont ainsi fortement présents dans la Seine et la Seine-et-Oise tandis que les réfugiés français « souhaitent ne pas s'éloigner de leurs domiciles d'origine, d'où leur grand nombre dans les parties non envahies des départements envahis (Nord, Pas-de-Calais)<sup>18</sup>. » Cependant, afin de limiter la pression démographique dans les départements les plus proches du front, les autorités cherchent à envoyer et répartir les réfugiés plus à l'intérieur ; leur présence reste néanmoins très élevée dans les départements du Nord-Est de la France, et est de plus en plus mal perçue au fur et à mesure que la guerre se prolonge et qu'ils arrivent toujours plus nombreux. Ces réfugiés sont même souvent appelés les « Boches du Nord » par les populations locales<sup>19</sup>. Cette hostilité à leur encontre ne semble pas être partagée par les bibliothécaires : ils saluent plutôt l'arrivée d'une clientèle nouvelle qui permet de grossir les chiffres de la fréquentation de leur établissement, ce qu'ils ne manquent pas de souligner dans les rapports annuels envoyés au ministère de l'Instruction publique.

Les soldats et officiers stationnés dans les municipalités situées à proximité de la ligne de front sont également très nombreux à se rendre dans les bibliothèques. À Calais,

---

<sup>17</sup> NIVET Philippe, « Les réfugiés de guerre dans la société française (1914-1946) », *Histoire, économie & société*, 2004/2 (23<sup>e</sup> année), p. 248

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 248

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 250-252

les officiers et réfugiés semblent même être majoritaires au sein de la clientèle puisqu'en 1915, elle ne contient « qu'une minorité des lecteurs ordinaires : ce sont surtout des Belges réfugiés et des officiers<sup>20</sup>. » À Vitry-le-François, « la partie absente de la clientèle a été facilement remplacée par les officiers (médecins surtout) en résidence à Vitry. Cette couche nouvelle de clients alimente assez l'activité du service pour que le bibliothécaire, M. Morchipont, songe à inaugurer pendant les vacances une séance hebdomadaire de prêt<sup>21</sup>. » À Gray, en 1915, le bibliothécaire, M. Rochard, note que la bibliothèque publique a été « très fréquentée par les officiers mobilisés, particulièrement par les médecins<sup>22</sup> » et après la guerre, la fréquentation de la bibliothèque baisse drastiquement du fait du départ des militaires et des réfugiés<sup>23</sup>. À Versailles également, la fréquentation de la bibliothèque est forte pendant la guerre grâce à la présence des soldats et officiers :

[...] la Bibliothèque est plus fréquentée que jamais, notre fidèle clientèle de travailleurs s'étant grossie d'assez nombreux curieux dont beaucoup, tout d'abord attirés par les journaux illustrés et les ouvrages relatifs la guerre, ont appris à connaître les ressources de nos collections et viennent souvent y faire appel. En outre, depuis la mobilisation, Versailles est remplie de troupes et la Bibliothèque reçoit bon nombre de soldats ou d'officiers qui sont heureux d'y venir employer utilement les loisirs que leur laisse leur service<sup>24</sup>.

À Saint-Dizier, le bibliothécaire M. Corrot note que la bibliothèque « a toujours un grand nombre de lecteurs et d'emprunteurs. [...] Parmi eux nous comptons beaucoup de militaires des formations en résidence à St-Dizier. En leur prêtant des livres nous leur procurons des distractions morales et intelligentes<sup>25</sup>. »

À cette clientèle composée de militaires, surtout des officiers, s'ajoute celle des militaires alliés, notamment anglophones. À Besançon, la présence des Américains dans la ville avait assuré une fréquentation assez forte de la bibliothèque universitaire en 1918, qui baisse lors de leur départ et jusqu'à la démobilisation<sup>26</sup>. À Chaumont également, en 1918,

Les Bibliothèques municipale et populaire sont toujours très fréquentées tant par la population chaumontaise que par les étrangers qui séjournent dans notre Ville, y compris même nos Alliés.

---

<sup>20</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais

<sup>21</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Vitry-le-François

<sup>22</sup> Rapport annuel de 1915. AN, F/17/17398, Bibliothèque de Gray, chemise « rapports annuels »

<sup>23</sup> Rapport annuel de 1920. AN, F/17/17398, Bibliothèque de Gray, chemise « rapports annuels »

<sup>24</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17407, Bibliothèque de Versailles, chemise « rapports annuels »

<sup>25</sup> Lettre du bibliothécaire au Directeur de l'Enseignement supérieur, 16 octobre 1916. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Saint-Dizier

<sup>26</sup> Inspection générale de 1921. AN, F/17/17338, Bibliothèque de Besançon

Il est regrettable que nous n'ayons pas suffisamment de livres en anglais à mettre entre les mains de ces derniers<sup>27</sup>.

Si la présence de soldats alliés est saluée par les bibliothécaires, tout lecteur allemand ou austro-hongrois est perçu avec beaucoup de suspicion. À la Bibliothèque nationale, les « sujets des états belligérants » ne sont pas acceptés, le personnel considérant qu'ils pourraient venir dans le but « de s'insinuer et d'écouter » ou de « chercher des informations utiles à l'ennemi dans les documents statistiques et géographiques<sup>28</sup>. »

Quelques bibliothécaires notent, du fait de la mobilisation, un accroissement de la clientèle féminine dans leurs établissements. C'est le cas à Remiremont, où la proportion de femmes parmi les lecteurs double entre 1914 et 1915 :

La clientèle se recrute dans la garnison et a été singulièrement renforcée : Remiremont a l'État-Major de la 7<sup>e</sup> armée et un état-major de l'arrière. Mais c'est surtout la clientèle féminine qui s'est grandement développée. Le bibliothécaire m'a donné les proportions suivantes :

en 1914, pour 20 lecteurs, 15 lectrices ;  
en 1915, pour 20 lecteurs, 30 lectrices<sup>29</sup>.

À Provins également, le plus grand nombre de lecteurs en 1915, par rapport à 1914, est dû « à la fréquentation de la bibliothèque par des militaires en résidence à Provins, quelques réfugiés, et surtout à l'accroissement sensible de l'élément féminin<sup>30</sup>. » À l'université de Besançon également, les « jeunes filles sont en majorité »<sup>31</sup> et à la Bibliothèque de l'Université de Paris, « si le nombre des étudiants fréquentant la bibliothèque est infiniment moindre qu'avant la guerre, celui des étudiantes a beaucoup augmenté<sup>32</sup>. »

Néanmoins, de manière générale, il est très rare que des informations plus détaillées sur la composition du lectorat des bibliothèques soient données, outre l'importance nouvelle des militaires et des réfugiés. Deux exceptions sont pourtant à noter. Dans les deux cas, le bibliothécaire s'attache à donner les statistiques relatives au profil des nouveaux lecteurs. À la bibliothèque de Saint-Dizier, en 1915, le bibliothécaire M. Corrot détaille dans son rapport qui sont ces nouveaux inscrits :

Trois cent vingt neuf personnes ont reçu des cartes de prêt. Parmi elles, on compte :  
24 membres de l'Enseignement public ou libre, 35 élèves ou étudiants des écoles de

---

<sup>27</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Chaumont

<sup>28</sup> Théophile Homolle, Rapport sur le fonctionnement de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1916, publié au *Journal officiel* le 20 septembre 1917. AN, F/17/17310/1.

<sup>29</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17425, Bibliothèque de Remiremont

<sup>30</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17404, Bibliothèque de Provins

<sup>31</sup> Situation du 4<sup>e</sup> trimestre 1915, Bibliothèque universitaire de Besançon. AN, F/17/1713526

<sup>32</sup> *BABF*, janvier-avril 1916, n°1-2, p. 11

St-Dizier, 32 employés de commerce, 11 ouvriers, 143 militaires des formations en résidence à St-Dizier et 84 appartement à des professions diverses, commerçants, rentiers, etc...<sup>33</sup>

L'autre exemple est celui de la bibliothèque de Remiremont, où, en 1918, 260 nouveaux lecteurs ont été inscrits, qui sont classés par le bibliothécaire Louis Godot :

Professeurs, Instituteurs (hommes et femmes).....	44
Étudiants et étudiantes.....	33
Professions libérales.....	23
Officiers et soldats.....	26
Fonctionnaires et commerçants.....	6
Employés.....	32
Ouvriers manuels.....	22
Rentiers, retraités et sans professions.....	54

À Saint-Dizier, sur les 329 nouveaux lecteurs, près de la moitié (43%) sont des militaires, mais il ne sont que 10% à Remiremont. Dans les deux bibliothèques, professeurs et étudiants représentent une part importante des inscrits : 18% à Saint-Dizier et un tiers à Remiremont. Ces rares données ne permettent toutefois pas de généraliser.

Enfin, bien que la clientèle soit profondément modifiée, les lecteurs habitués continuent à fréquenter les bibliothèques. Dans certains établissements, ils se mobilisent pour que le service, restreint pendant la guerre, soit allongé. C'est le cas à Amiens où, en plus des officiers et soldats, le public habituel « dont la composition s'est trouvée peu modifiée<sup>34</sup> » continue de fréquenter la bibliothèque. En février 1917, alors que la salle de lecture est fermée car elle ne peut être chauffée, sept habitués écrivent au maire :

Les soussignés, habitués et lecteurs de la Bibliothèque Communale regrettant la fermeture brusque des salles de lecture, sollicitent de votre bienveillance une réouverture prochaine. Le manque de combustible ne les effraie pas, au besoin, le beau temps venant, ils passeraient volontiers sans feu les quelques heures de l'après midi nécessaires à leurs travaux.

Ils seraient heureux que cette décision ne tardât pas trop, le 1<sup>er</sup> mars par exemple<sup>35</sup>.

Grâce à leur action, la bibliothèque est rouverte l'après-midi à partir de la fin du mois de mars<sup>36</sup>. À la Bibliothèque de l'Université de Paris également, les étudiants d'histoire et de géographie de la faculté des lettres se mobilisent en décembre 1916 pour que les horaires d'ouverture soient étendus et que la bibliothèque ouvre une heure plus tôt le matin, à neuf heures. Cette extension des horaires d'ouverture leur est accordée, mais la fermeture de la

<sup>33</sup> Rapport annuel de 1915. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Saint-Dizier

<sup>34</sup> *BABF*, janvier-avril 1915, n° 1-2, p. 8

<sup>35</sup> Lettre de sept lecteurs de la bibliothèque d'Amiens au maire, 25 février 1917. Bibliothèque Louis Aragon, 2 R 5 / 57

<sup>36</sup> Lettre au conservateur de la bibliothèque d'Amiens, 17 mars 1917. Bibliothèque Louis Aragon, 2R 5 / 57

bibliothèque est maintenue à 17 heures : les séances du soir ne sont pas réinstaurées<sup>37</sup>. Dans d'autres villes, les étudiants, à cause de la réduction des horaires d'ouverture de leur bibliothèque universitaire, se rendent dans les bibliothèques municipales, où ils constituent une nouvelle clientèle. C'est le cas, comme on l'a vu, à Remiremont et Saint-Dizier, mais également à Nancy : en 1915, « La fréquentation est assurée par des étudiants et étudiantes, des professeurs, des officiers, et des lecteurs de revues<sup>38</sup>. » À Saint-Germain-en-Laye également, le bibliothécaire, M. Bonneau, indique que la clientèle composée des professeurs et des élèves s'accroît fortement entre 1914 et 1917<sup>39</sup>. À Melun, c'est même l'absence des soldats et des étudiants qui, selon Camille Bloch, conduit à une faible fréquentation de la bibliothèque en 1915<sup>40</sup>.

C'est donc en grande partie grâce à cette nouvelle clientèle (militaires, réfugiés, femmes et public universitaire) que la fréquentation peut se maintenir dans certains établissements entre 1914 et 1918. Lors de son allocution à l'Assemblée générale de l'Association des bibliothécaires français de 1916, le président Henri Michel résume ainsi :

le nombre des lecteurs est redevenu partout à peu près normal, après le fléchissement momentané des premiers mois de guerre. Le fait n'a rien de surprenant. Les réfugiés des départements envahis, les blessés en convalescence, les officiers et les soldats des troupes de passage ou de garnison ont assuré en effet aux bibliothèques une clientèle de guerre qui vient y chercher chaque jour des renseignements pratiques de toute espèce, une distraction passagère, le bienfait d'un délassement intellectuel ou même d'un réconfort moral<sup>41</sup>.

### **3. La fréquentation des bibliothèques en zone envahie**

Dans les municipalités occupées par les Allemands, les bibliothèques demeurées ouvertes au public attirent de nombreux lecteurs. La demande en livres est en effet très importante dans les villes occupées : les livres coûtent très cher et les librairies y sont très peu approvisionnées. Ainsi, à Douai, les chiffres fournis par le bibliothécaire permettent de constater que les lecteurs continuent à se présenter à la bibliothèque : 2879 volumes sont communiqués entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> août 1914 (212 jours), c'est-à-dire en temps de paix, tandis que 5403 volumes le sont entre le 21 juillet 1917 et le 2 septembre 1918 (408

---

<sup>37</sup> Lettres du Vice-Recteur de l'Académie de Paris, 26 et 30 décembre 1916. Archives de l'Université de Paris, AAM 179

<sup>38</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy

<sup>39</sup> Lettre du bibliothécaire au Directeur de l'Enseignement supérieur, 10 août 1917. AN, F/17/17406, Bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye, chemise « affaires diverses »

<sup>40</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17404, Bibliothèque de Melun

<sup>41</sup> *BABF*, mai-août 1916, n°3-4, allocution du président Henri Michel, p. 23

jours). La proportion de livres communiqués est similaire, alors que les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque sont réduits et qu'une partie de la population a quitté la ville. À la bibliothèque populaire de Fives, à Lille, l'affluence est également très importante durant la guerre, et la situation devient difficile à gérer après l'incendie et la destruction de la bibliothèque municipale : le seul employé ne parvient alors plus à satisfaire le public qui se présente pour emprunter des ouvrages.

Au lieu de trente à trente-cinq lecteurs, en période normale, il y a actuellement soixante à soixante-dix personnes se présentant tous les jours pendant le moment d'ouverture (1h ½). Le temps du prêt est de quinze jours mais la population sans travail lit les livres prêtés si rapidement qu'au bout de trois jours ceux-ci sont rendus et remplacés par d'autres<sup>42</sup>.

Le temps d'ouverture de la bibliothèque est alors allongé d'une demi-heure, et un nouvel employé est recruté pour remettre les livres aux lecteurs. En 1917, un rapport de la mairie détaille la clientèle de cette bibliothèque populaire : il se compose « principalement de chômeurs, chômeuses et ménagères ; d'écoliers et écolières ; de rentiers retraités ; commerçants et employés ; quelques fonctionnaires ; quelques pompiers ; quelques ouvriers etc<sup>43</sup> ». Le public est très divers et représente globalement l'ensemble de la population lilloise. Les bibliothèques sont donc loin d'être délaissées durant l'occupation, puisqu'elles constituent au contraire l'un des seuls lieux où les habitants peuvent se divertir ou s'informer, attirant des franges de la population qui ne fréquentent peut-être pas la bibliothèque populaire en temps de paix. Pour autant, toutes ne sont pas également fréquentées, d'autant que le départ de nombreux habitants lors de l'arrivée des Allemands a grandement réduit la population, et donc la clientèle potentielle des bibliothèques. À Saint-Amand-les-Eaux, le nombre de livres prêtés diminue très fortement tout au long de la guerre (passant d'environ 40 000 en 1914 et 1915 à 20 000 en 1916, 15 000 en 1917 et 10 000 en 1918) : le bibliothécaire l'explique par « les événements que nous avons eu à subir et qui laissent aux lecteurs plus ou moins de loisirs, et aussi par le nombre d'habitants qui restaient dans notre ville<sup>44</sup>. » Alors que les réfugiés viennent grossir le lectorat des bibliothèques situées du côté français de la ligne de front, leur absence est manifeste dans les bibliothèques occupées.

---

<sup>42</sup> Lettre du bibliothécaire Paul Vanrycke à l'adjoint au maire de Lille, 5 octobre 1916. Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 8

<sup>43</sup> « Rapport sur le mouvement du prêt du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 1917 inclusivement, bibliothèque populaire Fives-Saint Maurice », 23 septembre 1917, rédigé par un employé à la Mairie. Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 8

<sup>44</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17382, Bibliothèque de Saint-Amand

La fréquentation des bibliothèques du Nord-Est est donc assez inégale pendant la Grande Guerre, même si les lecteurs sont, d'une manière générale, loin de se détourner des salles de lecture, où ils peuvent lire les dernières parutions alors que les prix des livres sont élevés. La question qui demeure est ainsi celle de l'utilisation qu'ils font des bibliothèques, et plus précisément : que viennent-ils lire, et pourquoi ?

## **II. Que lit-on pendant la Grande Guerre ?**

### **1. L'étude des listes d'acquisition : un fort intérêt pour la guerre**

Comme le souligne Benjamin Gilles, auteur d'un ouvrage sur la lecture dans les tranchées, si la production éditoriale pendant la Grande Guerre a été bien analysée, ce n'est pas le cas de la lecture<sup>45</sup>. On peut pourtant essayer de donner quelques réponses quant à ce qui est lu et recherché dans les bibliothèques entre 1914 et 1918. Des premières conclusions peuvent être tirées de l'étude des listes des livres acquis par une bibliothèque, listes communiquées avec les rapports annuels envoyés au ministère de l'Instruction publique. Trois types d'acquisition sont possibles : les achats, les envois du ministère de l'Instruction publique et les dons de particuliers. Nous avons choisi ici de ne pas étudier les deux dernières catégories. En effet, il est impossible de déterminer si les dons effectués par des particuliers ont un lien quelconque avec les préoccupations du moment : ils sont parfois effectués à la suite du décès d'un habitant de la ville qui décide de léguer sa collection de livres à la bibliothèque municipale. Quant aux envois ministériels, ils sont suspendus au début de la guerre et, par la suite, ils dépendent fortement de ce dont dispose le ministère, dont les stocks peuvent avoir été constitués avant la guerre. Là encore, il est difficile de déterminer si ces envois ont un lien avec les attentes de la période de guerre. En revanche, les achats, effectués par les Comités d'inspection et d'achats des bibliothèques sur proposition des bibliothécaires, semblent pertinents à étudier pour essayer de déterminer quels types de livres sont les plus demandés pendant la guerre. Les propos de certains bibliothécaires tendent à confirmer cette idée : ainsi, dans son rapport annuel de l'année 1914, le conservateur de la bibliothèque de Versailles, Charles Hirschauer, écrit :

L'accroissement de nos collections, normal pendant le premier semestre, a subi depuis le début de la guerre un arrêt presque complet : les envois ministériels ont été suspendus, les dons considérablement ralentis et, pour répondre au légitime

---

<sup>45</sup> GILLES Benjamin, *Lectures de poilus... op. cit.*, p. 110



désir d'économie de la municipalité, les achats ont été limités aux ouvrages demandés par les lecteurs ou aux principaux livres et magazines intéressant les événements actuels<sup>46</sup>.

Les crédits étant restreints et le prix des livres élevé, de nombreux bibliothécaires semblent acquérir en priorité les ouvrages suggérés par les lecteurs. Partant de cette hypothèse, il est possible d'étudier quels sont ces ouvrages en analysant les listes d'acquisition. Un problème demeure néanmoins : souvent, seuls les titres sont renseignés, et la longueur de certaines listes ne permet pas de procéder à une recherche détaillée afin de classer tous les livres acquis dans différentes catégories. De ce fait, nous avons uniquement cherché à déterminer quelle était la proportion de livres ayant un lien avec la guerre. Certains titres semblent en effet assez évocateurs pour permettre d'affirmer que ce sont les événements en cours qui ont poussé les bibliothécaires à acquérir ces ouvrages. Certains titres, acquis entre 1914 et 1919, sont présentés en annexe, p. 55-56 et une liste est également reproduite, p. 57-59. Parmi ces titres : *Les origines de la guerre européenne* ; *Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé* ; *Les origines du pangermanisme* ; *L'Angleterre avant et pendant la guerre* ; *La Belgique héroïque et martyre* ; *L'Alsace sous le joug* ; *Méditations dans les tranchées* ; *L'alimentation rationnelle à très bon marché* ; *Premières conséquences de la guerre* ; *Le Feu*. Ils sont nombreux à porter sur les origines de la guerre, la dénonciation des crimes allemands, les dirigeants allemands, la situation d'autres États pendant la guerre, l'Alsace-Lorraine, les grandes batailles de la guerre. De nombreux récits de guerre écrits par des soldats sont aussi présents.

Avant le début du conflit, le nombre d'ouvrages achetés ayant un titre en rapport avec l'Allemagne est assez limité, même si certaines listes comportent des ouvrages comme *La guerre éventuelle*, *Le pangermanisme en Allemagne*. À la bibliothèque d'Épinal, ce sont déjà 13 livres sur les 102 achetés en 1913 qui présentent un lien avec l'Allemagne et les tensions héritées de la guerre de 1870<sup>47</sup>. En 1914 encore, la proportion de livres ayant un lien avec la guerre est assez faible, les achats ayant en majorité été effectués avant le déclenchement du conflit puisque la désorganisation induite par les premiers mois de la guerre n'a pas permis de faire de nouveaux achats de livres. En 1913 comme en 1914, la proportion de livres en lien avec la guerre est généralement inférieure à 10 % voire 5% des achats. À partir de 1915 pourtant, cette proportion s'accroît considérablement. À Langres, en 1915, plus de la moitié des ouvrages achetés présente un lien avec l'Allemagne ou le

---

<sup>46</sup> Rapport annuel de 1914. AN, F/17/17407, Bibliothèque de Versailles, chemise « rapports annuels »

<sup>47</sup> Un tableau regroupant ces proportions est présenté en annexe, page 60

conflit en cours, et la proportion est de 45% dans les bibliothèques d'Amiens et d'Épinal. En 1916, la moitié des ouvrages achetés à Bar-le-Duc et Épinal a encore un lien avec le conflit, ainsi que deux tiers des ouvrages acquis à la bibliothèque de Langres et un tiers à Vitry-le-François et Senlis. En 1918, sur cinquante livres achetés à Épinal, quarante sont en lien avec le conflit. Ces fortes proportions ne se retrouvent pas dans toutes les listes d'acquisition ; néanmoins, à partir de 1915, les proportions sont très rarement inférieures à 10%, et sont généralement proches de 25%. Le nombre de livres acquis ayant un lien avec l'Allemagne est bien plus élevé pendant le conflit qu'avant celui-ci, signe d'un intérêt pour la guerre, ses implications, et la volonté d'en comprendre les enjeux. En outre, de nombreuses bibliothèques s'abonnent alors au *Journal officiel*. Comme le note C. Haquet à propos de la bibliothèque municipale de Nancy : « la politique d'acquisition montre à quel point les bibliothécaires sont soucieux de procurer à leur population des documents d'actualité, guides pratiques, essais politiques et philosophiques, témoignages littéraires, qui ne nient en aucune manière la réalité des faits<sup>48</sup>. » En effet, « Les monographies considérées portent directement sur le conflit : récits de batailles, témoignages, romans sur le front [...]. On acquiert des ouvrages historiques et géopolitiques, principalement sur l'Alsace-Lorraine et le pangermanisme, mais aussi sur l'ensemble des nations en conflit, y compris le Proche- et le Moyen-Orient, de la stratégie militaire, de la philosophie et des sciences politiques. La bibliothèque publique fait la part des ouvrages pratiques, avec des guides de médecine légale, de droit pratique (pour les veuves de guerre), des manuels d'aviation, et des brochures réglementaires (moratoires sur les loyers)<sup>49</sup>. » L'intérêt pour les événements contemporains semble donc très répandu entre 1914 et 1918.

## **2. L'intérêt pour la guerre : celui des bibliothécaires ou des lecteurs ?**

Une question demeure néanmoins : cet intérêt est-il celui des lecteurs, et les livres achetés sont-ils effectivement abondamment lus, ou bien reflète-t-il uniquement les préoccupations des bibliothécaires, ou celles qu'ils prêtent à leurs lecteurs ? En effet, pour certains bibliothécaires, les bibliothèques ont un rôle « bibliographique » : ils se doivent d'acquérir autant que possible les parutions les plus récentes afin de les conserver<sup>50</sup>, d'où une proportion importante des livres en lien avec la guerre puisqu'ils représentent alors

---

<sup>48</sup> HAQUET Claire, « La bibliothèque publique pendant la Première Guerre mondiale (2) », Epitomé, 2018

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> KUHLMANN Marie, KUNTZMANN Nelly, BELLOUR Hélène, *Censure et bibliothèques au XXème siècle*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1989, 352 p.

une importante partie des nouvelles publications. Comme l'explique Élisabeth Parinet, la production éditoriale est, durant la guerre, marquée par la diminution des titres nouveaux, et la majorité de la production se porte sur des rééditions. « Les nouveautés, jusqu'en 1917, relèvent majoritairement de la littérature de circonstance. Les maisons spécialisées en histoire, en histoire militaire ou en philosophie politique sont les premières concernées [...] Les éditeurs littéraires privilégient les romans de guerre, les témoignages, les documents, même quand ils n'ont plus qu'un lointain rapport avec la littérature<sup>51</sup> ». Certains éditeurs créent même des collections spécifiques à la guerre. « Cette large ouverture des catalogues de maisons d'éditions, motivée à la fois par un soutien à l'effort de guerre et par un indéniable intérêt du public, se répercute rapidement sur la quantité et la variété des livres publiés<sup>52</sup>. » Les conclusions de P. Fouché sont similaires : « les quatre années de guerre ont considérablement réduit la production des éditeurs. Beaucoup ont pu cependant continuer leur activité et l'on peut noter une place très importante des publications concernant l'histoire de la guerre elle-même et des œuvres romanesques conçues spécialement « pour distraire les poilus » et « pour dissiper les inquiétudes des civils »<sup>53</sup>. » La forte proportion de livres en lien avec la guerre dans les acquisitions des bibliothèques est donc en partie corrélée à l'augmentation des publications sur ce sujet.

Néanmoins, ce n'est pas la seule explication. En effet, pour certains bibliothécaires, les bibliothèques sont un lieu où les lecteurs viennent avant tout s'informer, et non se divertir : dans cette optique, il semble logique qu'une grande partie des achats effectués soit en lien avec la guerre qui, selon eux, intéresse en priorité les lecteurs. Pour autant, les bibliothécaires peuvent se refuser à acquérir des ouvrages dont ils n'approuvent pas la thématique ou le point de vue. Marie Kuhlmann note que rares sont les ouvrages pacifistes, pourtant publiés pendant la Première Guerre mondiale, qui viennent enrichir les collections : « Comme le remarque Eugène Morel : « Il y a deux moyens de refuser un livre, et le plus habile des deux, c'est de ne pas l'acheter. » Même dans les bibliothèques municipales les plus érudites, il est peu probable que l'on se soit livré à l'acquisition, par exemple, de livres anarchiques ou d'ouvrages pacifistes, notamment dans les périodes qui ont précédé et suivi les deux guerres mondiales pendant lesquelles les sentiments

---

<sup>51</sup> PARINET Élisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine*, Paris, Seuil, 2004, p. 266-267

<sup>52</sup> BEAUPRÉ Nicolas « Déluge de livres sur les sociétés en guerre » in DIDIER Christophe, *Orages de papier [Exposition] : 1914-1918 : les collections de guerre des bibliothèques*, Paris, Somogy Éditions d'art, 2008, p. 218

<sup>53</sup> FOUCHÉ Pascal, « L'édition littéraire, 1914-1950 » in CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 4 : Le Livre concurrencé, 1900-1950*, Paris, Promodis, 2013 [1991], p. 212

nationaux étaient exacerbés<sup>54</sup>. » De manière moins affirmée, l'aversion de certains bibliothécaires pour le genre romanesque les conduit à acquérir de nombreux livres d'histoire et de géopolitique, de stratégie militaire, des ouvrages techniques, alors que les romans sont moins représentés. La question de l'acquisition de romans en temps de guerre est d'ailleurs discutée au sein du *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français* : un article est publié fin 1915 sous le titre « En temps de guerre les bibliothécaires doivent-ils acheter des romans ? ». Reprenant les arguments d'un article du *Times*, l'article se demande « s'il convient au public de lire des romans en temps de guerre et aux bibliothécaires d'en acheter<sup>55</sup> ». Certains considèrent que les romans sont des distractions frivoles, tandis que d'autres distinguent d'une part la mauvaise littérature d'imagination et, de l'autre, les bons romans qui participent à l'éducation du peuple en donnant aux lecteurs « une saine distraction intellectuelle ». Pour autant, le genre romanesque n'est pas absent des livres achetés par les bibliothécaires, d'autant qu'il est souvent très demandé par les lecteurs. Les convictions des bibliothécaires sur ce que leurs lecteurs doivent ou ne doivent pas lire orientent donc certainement leurs politiques d'acquisition.

Néanmoins, les ouvrages en lien avec la guerre semblent fréquemment consultés et lus entre 1914 et 1918, montrant que l'intérêt pour la guerre n'est pas uniquement celui des bibliothécaires. Les sources dont nous disposons pour l'affirmer sont rares, mais paraissent toutes mener à la même conclusion. Il nous faudrait en effet pouvoir analyser non pas la proportion d'ouvrages en lien avec la guerre dans les listes d'acquisition des bibliothèques mais dans les registres de prêt. Malheureusement, nous n'avons trouvé que très peu de ces listes. L'une des rares exceptions est une synthèse envoyée en 1918 par Louis Godot, bibliothécaire à Remiremont : dans la section « ouvrages d'histoire », une sous-section « guerre actuelle » est présente. 1040 ouvrages d'histoire ont été empruntés en 1918, dont 179 sur la guerre en cours, soit environ 17% des emprunts. Louis Godot va plus loin dans sa description :

[...] la prédominance des romans s'est accrue sensiblement cette année. Ce qui peut être cependant une atténuation à ce mal, c'est qu'on a beaucoup demandé les romans nouveaux de guerre.

Malgré mon principe de n'admettre qu'avec la plus grande circonspection des romans dans les rayons, je n'ai pas cru, cependant, par les temps actuels, exclure certains ouvrages nouveaux ayant pour thèse ou pour fonds les événements douloureux dont nous venons de triompher.

---

<sup>54</sup> KUHLMANN Marie, KUNTZMANN Nelly, BELLOUR Hélène, *Censure et bibliothèques... op. cit.*, p. 32

<sup>55</sup> *BABF*, septembre-décembre 1915, n°5-6, p. 98-99

On y célèbre en effet les exploits de nos poilus, on y affiche et livre au mépris public, les atrocités allemandes ; on y entoure d'une auréole de gloire l'héroïque figure de la patrie française, tous titres, n'est-ce-pas à une exception de faveur.

Un point à relever aussi, c'est l'esprit du lecteur ; il suit la marche des événements et recherche les ouvrages récents ou anciens ayant des rapports avec les jours que nous vivons.

L'entrée des États-Unis dans la lutte a suscité le goût de la lecture, des voyages dans l'Amérique du Nord. On cherche à connaître des pays au point de vue géographique et social surtout ; moins au point de vue économique [...]<sup>56</sup>.

L'aversion pour le divertissement, ici symbolisé par la lecture des romans, est très affirmée chez Louis Godot, même s'il ne peut que noter l'intérêt des lecteurs pour les romans liés aux événements contemporains et, plus largement, pour tout ouvrage ayant un rapport avec la guerre en cours.

L'exemple de Remiremont n'est pas le seul dont nous disposons pour approcher la lecture dans les bibliothèques. Au début du XXe siècle, très rares sont celles qui laissent aux lecteurs la possibilité d'accéder directement aux livres : ils doivent généralement passer par un membre du personnel afin que celui-ci aille chercher un ouvrage. Dès lors, certains bibliothécaires notent quels sont les types de lecture qui sont les plus demandés par les usagers. À Beauvais, le bibliothécaire, M. Watelet, fait chaque année état des livres les plus demandés. En 1915, il note que « la plupart des lecteurs parcourent les revues et les publications récentes » ; en 1916, « les ouvrages d'étude sont relativement peu recherchés : on demande surtout des romans [...], des livres d'histoire, des ouvrages sur la guerre et des revues » ; en 1917 : « Les livres les plus recherchés sont toujours les ouvrages sur la guerre, les revues, les romans et les livres d'histoire ; les ouvrages d'étude ont été plus demandés que l'an dernier<sup>57</sup>. » À Fontainebleau, le bibliothécaire précise en 1914 et 1915 que « les lecteurs sur place lisent généralement les publications périodiques, les journaux locaux, consultent les dictionnaires<sup>58</sup>. » À Clermont, en 1915, « Le contenu des lectures est le même qu'en temps normal : prédominance presque exclusive des livres d'imagination et de fiction<sup>59</sup>. » À Gray, le bibliothécaire M. Rochard écrit en 1915 que « les ouvrages les plus demandés sont les ouvrages historiques, l'histoire naturelle, la physique (électricité et ses applications)<sup>60</sup>. » À Senlis, enfin, en 1916, « les romans tiennent toujours

---

<sup>56</sup> Rapport du bibliothécaire Louis Godot présenté au Comité d'inspection et d'achats, joint au rapport annuel de 1918. AN, F/17/17425, Bibliothèque de Remiremont, chemise « rapports annuels »

<sup>57</sup> Rapports annuels, 1915-1917. AN, F/17/17383, Bibliothèque de Beauvais, chemise « rapports annuels »

<sup>58</sup> Rapports annuels de 1914 et 1915. AN, F/17/17402, Bibliothèque de Fontainebleau, chemise « rapports annuels »

<sup>59</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17385, Bibliothèque de Clermont

<sup>60</sup> Rapport annuel de 1915. AN, F/17/17398, Bibliothèque de Gray, chemise « rapports annuels »

la première place, ensuite les voyages, l'histoire, les œuvres de critique littéraire<sup>61</sup>. » Ces précisions apportées par quelques bibliothécaires semblent permettre de conclure que les périodiques, notamment les journaux locaux, sont très demandés par les lecteurs, tout comme les ouvrages en lien avec la guerre. L'intérêt pour les événements en cours ne relève donc pas uniquement de la prescription des bibliothécaires mais d'une réelle demande de la part du public.

### 3. Entre volonté de s'informer sur la guerre en cours et de s'en échapper

Ces remarques n'amènent pas à des conclusions univoques quant à la fonction de la lecture entre 1914 et 1918 : relève-t-elle d'une volonté de s'informer sur la guerre en cours, de comprendre les événements qui se déroulent ? Ou bien est-ce plutôt, comme le suggère Benjamin Gilles, la continuation d'une certaine normalité ? Selon lui, en effet, les lecteurs cherchent à démontrer « que l'emprise des événements ne saurait être totale sur les [...] esprits. Tout se passe donc comme si l'acte de lire permettait de revenir à une normalité et de rejeter la guerre et son quotidien dans l'exceptionnel et l'extraordinaire, au sens littéral du terme<sup>62</sup>. » Cela serait surtout vrai à partir de 1916 : alors qu'au début du conflit les ouvrages liés à la guerre sont les plus lus, une certaine lassitude émerge progressivement, et les lecteurs privilégient alors des œuvres littéraires beaucoup plus éloignées des préoccupations du conflit<sup>63</sup>. En outre, le traitement de la guerre n'est plus le même. Les lecteurs se détournent des ouvrages montrant la guerre de manière héroïque et recherchent plutôt une représentation réaliste de la vie sur le front et dans les tranchées, voire une dénonciation de celle-ci<sup>64</sup>. Les attentes des lecteurs évoluent donc au fur et à mesure que la guerre se prolonge<sup>65</sup>. Comme le note É. Parinet, « l'importance de la littérature de guerre doit être relativisée. Sa durée se limite aux années 1915 et 1916 : le sujet n'est pas inépuisable, et le discours propagandiste passe de plus en plus mal, même dans la littérature enfantine. Le succès du *Feu* d'Henri Barbusse montre qu'à partir de 1917 la guerre ne peut intéresser les lecteurs que si elle est présentée de façon critique. En revanche, les Français semblent, pendant toute la durée du conflit, avides de lectures d'évasion. Les collections de romans populaires se vendent bien<sup>66</sup>. » *Le Feu* est d'ailleurs un

---

<sup>61</sup> Rapport annuel de 1916. AN, F/17/17385, Bibliothèque de Senlis, chemise « rapports annuels »

<sup>62</sup> GILLES Benjamin, *Lectures de poilus... op. cit.*, p. 113

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 128

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 62-67

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 171

<sup>66</sup> PARINET Élisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine, op. cit.*, p. 268

des titres qui revient le plus dans les listes d'acquisition des bibliothèques en 1916 et 1917, même si l'obtention du prix Goncourt en 1916 a pu être déterminante dans les choix d'achats l'année suivante.

Lecture d'évasion et lecture d'ouvrages en lien avec la guerre ne s'excluent pas pour autant. Selon Nicolas Beaupré : « Les livres sont en effet un média qui permet au grand public de s'informer et d'essayer par leur biais de comprendre la guerre en cours. Ils représentent une alternative à la presse accusée de « bourrage de crâne » et de plus en plus discréditée [...] à mesure que dure le conflit. [...] Par ailleurs, le livre est aussi le principal mode de diffusion d'un nouveau type de littérature : le témoignage combattant. Ces récits de guerre vécus répondent tout particulièrement à la demande de sens et d'information sur la guerre en cours<sup>67</sup>. » Ainsi, en temps de guerre, le livre peut permettre « de s'évader, de s'extraire un temps du conflit, ou à tout le moins de l'imaginer autrement. En effet, aux côtés des ouvrages issus de l'expérience quotidienne et massive des combattants des tranchées, on trouve aussi toute une série de « livres de guerre » qui, eux, relatent des aspects extraordinaires de l'événement<sup>68</sup>. » De nombreux ouvrages racontent des évasions de prisonniers, des combats navals, les exploits de la guerre aérienne. « Ces ouvrages transforment la guerre en une grande aventure et l'abstraient de sa réalité quotidienne et atroce. Ils participent de ce double mouvement qu'avait dévoilé George L. Mosse de « mythification » et de « banalisation » de la guerre visant à la rendre acceptable<sup>69</sup>. »

La lecture permet ainsi aux Français de comprendre le conflit : selon B. Gilles, elle a donné « tant aux civils qu'aux mobilisés, les outils mentaux pour comprendre ce qui se déroulait au front. Lire s'imposait comme un acte de plus en plus incontournable face à un conflit qui semblait échapper de plus en plus à toute rationalité et logique. Sa dimension extraordinaire dépassait l'entendement. Son emprise sur l'espace et sur toutes les couches de la population ainsi que sa violence destructrice questionnaient les consciences. [...] Une des raisons du succès de la lecture pendant la Grande Guerre est justement à chercher dans cette absence d'identifiants et de repères culturels. Lire s'avère le seul moyen pour des civils d'approcher ce qu'est le front<sup>70</sup>. » La lecture est ainsi un moyen de comprendre et d'expliquer la guerre et a été selon lui « l'activité culturelle dominante » entre 1914 et

---

<sup>67</sup> BEAUPRÉ Nicolas « Déluge de livres sur les sociétés en guerre » in DIDIER Christophe, *Orages de papier... op. cit.*, p. 218

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 219-220

<sup>70</sup> GILLES Benjamin, *Lectures de poilus... op. cit.*, p. 62

1918. L'intérêt pour les ouvrages en lien avec la guerre en cours n'est donc pas la préoccupation des seuls bibliothécaires, mais est partagée par les lecteurs, en quête de sens à donner aux événements qu'ils sont en train de vivre, mais aussi en quête d'évasion.

Enfin, il faut noter que cet intérêt pour la guerre se poursuit après celle-ci. Ainsi, en 1919, encore 68% des achats effectués à Épinal sont en lien avec la guerre, et un tiers à Langres. En 1919, le rapport de la bibliothèque Coulommiers indique : « Les romans, les actualités – histoire de la guerre 1914-1918 – sont surtout réclamés<sup>71</sup>. » Le maire de Corbeil demande au ministère de l'Instruction publique en 1917, 1918 mais aussi 1919 l'envoi de livres de science, de littérature et d'histoire, relatifs à la guerre<sup>72</sup>. En décembre 1920, la bibliothèque municipale de lecture sur place du 11<sup>ème</sup> arrondissement à Paris enregistre dans ses collections l'arrivée de vingt-trois Guides Michelin, portant tous sur la guerre (*Nancy et le grand Couronné ; Les batailles de la Somme ; Les batailles de Picardie (Itinéraire : Amiens - Montdidier - Compiègne) ; Le Chemin des Dames ; etc*)<sup>73</sup>. Enfin, à Saint-Dizier, en 1920, le bibliothécaire note qu'on lui « demande souvent les livres qui viennent de paraître sur la Grande Guerre<sup>74</sup>. »

Les bibliothèques continuent donc à attirer les lecteurs pendant la Première Guerre mondiale. Malgré quelques exceptions, les salles de lecture sont loin d'être vides et, lorsque la clientèle habituelle a quitté la ville, militaires et réfugiés assurent une fréquentation relativement importante, compte tenu des événements. Les bibliothèques peuvent ainsi remplir une de leurs missions : l'instruction et l'éducation des citoyens, nombreux à venir s'informer sur la guerre et ses enjeux. Lire sur place ou emprunter des ouvrages est également un moment de divertissement pour les lecteurs, alors que les opportunités permettant de s'évader d'un quotidien tourmenté sont rares. Se rendre dans les bibliothèques est-il également, pour les lecteurs, un moment de sociabilité ? Mis à part dans les territoires occupés, les bibliothécaires, qui produisent la majorité des sources dont nous disposons, ne semblent pas s'en préoccuper.

---

<sup>71</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17402, Bibliothèque de Coulommiers, chemise « rapport annuels »

<sup>72</sup> Rapports annuels 1917-1919. AN, F/17/17405, Bibliothèque de Corbeil

<sup>73</sup> Enregistrement des livres reçus à la bibliothèque municipale de lecture sur place, 109 avenue Parmentier (11<sup>e</sup> arrondissement). Archives municipales de la Ville de Paris, VR 449

<sup>74</sup> Lettre du bibliothécaire au ministre de l'Instruction publique, 21 juin 1920. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Saint-Dizier



**TROISIÈME PARTIE :**  
**LE DIFFICILE APRÈS-GUERRE**  
**DES BIBLIOTHÈQUES DU**  
**NORD-EST**

## **Chapitre 5 :**

### **Les bibliothèques après la guerre :**

#### **entre état des pertes et urgence des restitutions**

Lorsque les combats prennent fin le 11 novembre 1918, la guerre est loin d'être terminée pour les bibliothèques situées dans le Nord-Est de la France. De nombreux bâtiments sont en ruine, de nombreux livres ont été détruits, beaucoup d'autres ont été évacués et doivent retourner dans leur dépôt d'origine. La fin de l'année 1918 et l'année 1919 sont ainsi principalement un moment d'organisation du retour des milliers d'ouvrages qui ont été évacués, d'une part vers l'arrière par les autorités françaises, et d'autre part vers Valenciennes et la Belgique par l'occupant allemand. Ces retours symbolisent néanmoins l'efficacité des mesures de protection : si beaucoup d'ouvrages ont été détruits pendant la guerre, les collections précieuses ont, elles, été relativement épargnées. Enfin, les pertes sont également humaines : les bibliothécaires ont été nombreux à être blessés ou tués durant les combats. L'immédiat après-guerre des bibliothèques du Nord-Est est ainsi marqué par la nécessité de retourner les collections évacuées là où elles appartiennent et de dresser un état des pertes.

#### **I. Retrouver et rapatrier les ouvrages évacués**

##### **1. Le retour des collections évacuées pendant la guerre**

- **Rapatrier les ouvrages évacués par le *Kunstschutz* : l'empressement du ministère**

Après la libération des territoires occupés pendant la guerre, la question prioritaire pour les bibliothèques est celle du retour des documents transférés à Valenciennes et à Bruxelles. Ces retours paraissent simples à mettre en place, d'autant que de nombreuses collections viennent à peine d'arriver en Belgique. Comme elles n'ont pas encore été sorties de leurs caisses, elles peuvent en théorie être renvoyées rapidement en France. Dès le 13 novembre 1918, Henri Omont juge nécessaire de se rendre à Cambrai, Charleville, Douai, Laon, Lille et Valenciennes et d'envoyer une demande de renseignements aux maires des autres communes récemment libérées. Quant aux manuscrits évacués en Belgique par les Allemands, il considère comme « urgent d'en avertir les autorités

militaires britanniques ou belges, ou au moins notre service de liaison avec l'armée britannique<sup>1</sup>. » Le ministre de l'Instruction publique le charge alors, le 3 décembre 1918,

1° de rechercher en France et en Belgique les mss et les livres qui auraient été enlevés par l'ennemi des bibliothèques de nos départements envahis.

2° de dresser un état des pertes subies par les collections soit de l'État soit des villes<sup>2</sup>.

H. Omont s'acquitte rapidement de sa mission puisque le 13 décembre 1918, le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts informe le préfet du Nord que

M. Omont, après examen des dépôts faits à Bruxelles de manuscrits et de livres des Bibliothèques des villes du Nord, a constaté qu'il serait sans doute possible de les ramener de Belgique dans un court délai grâce au concours des Services du Ministère des Finances.

Je vous serai donc obligé de me faire savoir, dans le plus court délai, si les Villes de DOUAI, de VALENCIENNES et de CAMBRAI pourraient recevoir et conserver, dans des conditions satisfaisantes de sécurité et de salubrité, les caisses qui proviennent de leurs Bibliothèques, et, au cas où ces Villes ou l'une d'entre elles ne serait pas en état de le faire, s'il serait possible de déposer ces caisses à LILLE dans les locaux universitaires ou dans un autre local de l'État offrant toutes les garanties nécessaires.

Le nombre et le volume des caisses sont assez considérables. M. OMONT doit vous donner directement les renseignements nécessaires<sup>3</sup>.

Face à l'empressement du ministère, une note manuscrite est ajoutée sur la lettre, probablement par le préfet du Nord, mentionnant que « avant de rapatrier les livres il faudrait rapatrier les évacués ». La priorité accordée aux retours des manuscrits, incunables et livres précieux des bibliothèques du Nord de la France semble en effet quelque peu déplacée alors que des milliers de personnes ont dû quitter leur foyer, de manière volontaire ou forcée, durant le conflit<sup>4</sup>. Cet empressement n'est donc pas toujours partagé par les autorités municipales : si les municipalités de Cambrai et de Valenciennes répondent positivement à la demande du ministère<sup>5</sup>, le maire de Douai informe le sous-préfet de Douai que la ville ne peut pas accueillir les caisses provenant de Bruxelles, d'autant que « Tout se trouvant à Bruxelles en parfaite sécurité et sous très bonne garde, il

---

<sup>1</sup> Lettre de Henri Omont, 13 novembre 1918. AN, F/17/13499, chemise « Guerre 1914-1918. Mesures prises ou envisagées pour la protection des livres et manuscrits des bibliothèques menacées ».

<sup>2</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Henri Omont, 3 décembre 1918. AN, F/17/13536, chemise « Inspections générales - Tournées »

<sup>3</sup> Lettre du Directeur de l'Enseignement Supérieur au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au préfet du Nord, 13 décembre 1928. AD du Nord, 9 R 1248

<sup>4</sup> BECKER Annette, *Les cicatrices rouges, 14-18 : France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010, 373 p. et NIVET Philippe, *La France occupée 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011, 480 p.

<sup>5</sup> Lettre du maire de Cambrai au sous-préfet de Cambrai, 30 décembre 1918 et Lettre du maire de Valenciennes au sous-préfet de Valenciennes, 10 janvier 1919. AD du Nord, 9 R 1248

n'y a pas urgence<sup>6</sup>. » Néanmoins, l'empressement du ministère de l'Instruction publique l'emporte, et les collections de Douai sont finalement hébergées provisoirement dans les locaux de l'Université de Lille<sup>7</sup>.

Cet empressement était d'autant plus excessif que les collections sont d'abord rapatriées de Bruxelles à Valenciennes<sup>8</sup>. À la différence des autres objets d'art, il a été décidé, pour les caisses de livres et de manuscrits, « qu'on ne les ouvrirait pas et qu'elles seraient transportées en bloc à Cambrai ou à Valenciennes, et que là seulement l'inventaire détaillé en serait fait, en présence de l'inspecteur des bibliothèques<sup>9</sup>. » Toutes les caisses des imprimés avaient été déposées par les Allemands au Palais de Justice de Bruxelles et, malgré la difficulté à se procurer des moyens de transport, trois convois successifs de camions automobiles rapatrient, entre autres, les imprimés des bibliothèques du Nord et de l'Aisne (9, 13 et 18 février 1919). Un train spécial est ensuite formé pour rapatrier le reste du dépôt du Palais de Justice, le 21 février<sup>10</sup>. Les caisses ainsi retournées font l'objet d'un inventaire, supervisé par le sous-préfet de Valenciennes, par Henri Omont (délégué par le ministre de l'Instruction publique) et par deux délégués allemands dont le Docteur Burg, qui avait procédé aux dernières mesures de sauvetage des ouvrages des bibliothèques de Douai et Cambrai et aux dernières évacuations vers Bruxelles. Le contenu des caisses revenant de Bruxelles est identique à ce qu'il était lorsqu'elles sont parties de Valenciennes, mais les autorités françaises doutent que ce contenu soit resté identique à celui qu'elles avaient en quittant leur bibliothèque d'origine :

leur bon état extérieur a été constaté et le nombre de ces caisses a été vérifié conforme au bordereau de départ de Valenciennes pour Bruxelles, en octobre 1918. Toutefois il a été expressément rappelé qu'aucune vérification du contenu de ces caisses n'avait pu être effectuée par les Français à leur arrivée première à Valenciennes en 1917 et 1918<sup>11</sup>.

Finalement, les manuscrits, incunables et imprimés précieux de la bibliothèque de Cambrai y retournent le 25 mars 1919<sup>12</sup>. Ceux de la bibliothèque de Douai ne sont rendus à

---

<sup>6</sup> Lettre du maire de Douai au sous-préfet de Douai, 31 décembre 1918. AD du Nord, 9 R 1248

<sup>7</sup> Lettre du préfet du Nord au Directeur de l'Enseignement Supérieur, ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 7 février 1919. AD du Nord, 9 R 1248

<sup>8</sup> Lettre du sous-préfet de Valenciennes au préfet du Nord, 13 mars 1919. AD du Nord, M 149 / 134

<sup>9</sup> Lettre du secrétariat des Musées royaux de Belgique à Paul Léon, Chef de la Division des Services d'Architecture (Ministère des Beaux-Arts), 20 mars 1919. MAP, 80/3/33

<sup>10</sup> Rapport relatif au rapatriement du dépôt d'œuvres d'art de Bruxelles, rédigé par le Lieutenant Janneau et adressé au Directeur des Beaux-Arts, septembre 1919. MAP, 80/3/29

<sup>11</sup> Compte-rendu d'ouverture des caisses de Valenciennes, Laon, Douai et Cambrai à Valenciennes lors de leur retour de Bruxelles, 13 mars 1919. AD du Nord, M 149 / 134. Ce compte-rendu de l'ouverture des caisses est reproduit en annexe, p. 61-62.

<sup>12</sup> Lettre de Vitry au maire de Cambrai, 25 mars 1919. MAP, 80/3/33

la ville que le 27 mars 1919, dans 94 caisses. À propos des médailles, le bibliothécaire Benjamin Rivière note : « Ce ne fut que plus tard que les médailles furent rapportées dans une caisse, pêle-mêle ; tout le classement est à refaire<sup>13</sup>. » De plus, trois manuscrits ont été détruits durant la guerre et trente-cinq manuscrits et un incunable demeurent, *a priori*, perdus. L'identification des ouvrages disparus ou détruits est évidemment une question primordiale puisque les municipalités peuvent exiger de l'Allemagne des dommages de guerre pour la perte de ces ouvrages. À Douai, des réparations financières sont également exigées pour 70 manuscrits et 20 incunables dont les reliures ont été très endommagées ; ainsi que pour 300 ouvrages qui ont été perforés par des projectiles ou dérobés par les Allemands<sup>14</sup>.

Le destin de nombreux autres manuscrits, incunables et autres livres précieux est difficile à retracer. En témoigne une lettre de Henri Omont au ministre de l'Instruction publique, datée du 30 octobre 1919 :

les différents réclamations relatives aux manuscrits et livres disparus des bibliothèques de Cambrai, Charleville, Douai et Valenciennes [...] n'ont obtenu aucune réponse des délégués allemands à la Commission d'Armistice.

Il en a été de même des réclamations formulées au sujet de la non remise des listes de manuscrits, livres et photographies de manuscrits, pris par les Allemands dans nos départements occupés et transportés à Valenciennes puis en Belgique. Ces listes, aux termes formels du protocole d'armistice, devaient être remises le 10 décembre 1918 ; ce même jour, elles ont été réclamées, en ma présence, à Bruxelles, par M. le trésorier payeur général de Celles, et elles ont fait depuis l'objet de réclamations réitérées, mais elles aussi restées sans résultat, ainsi que le constate un rapport présenté tout récemment par M. de Celles au Conseil suprême des Alliés<sup>15</sup>.

Pour les bibliothécaires et pour le ministère de l'Instruction publique, retracer le parcours de ces collections précieuses est d'autant plus difficile que de nombreux catalogues et inventaires ont été détruits ou emportés par les Allemands : il est alors presque impossible de savoir si un manuscrit est manquant. La difficulté est encore plus grande lorsque les livres n'ont pas été évacués de manière régulière.

---

<sup>13</sup> « Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai (1<sup>er</sup> août 1914 - 2 septembre 1918) », rédigé par le bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

<sup>14</sup> « Bibliothèque de Douai. Dommages de guerre ». AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai

<sup>15</sup> Lettre de Henri Omont au ministre de l'Instruction publique (Direction de l'Enseignement Supérieur), 30 octobre 1919. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Laon

- **Réintégrer les collections des bibliothèques françaises dans leur dépôt**

Après la guerre, il faut également organiser le retour des collections évacuées vers l'arrière. Celui des livres des grandes bibliothèques parisiennes, déposés en 1914 et juillet 1918 à Toulouse, est évoqué dès la fin de novembre 1918. Pol Neveux insiste pourtant pour que le retour ne soit pas effectué dans la précipitation, comme lors de l'évacuation en juillet, lorsque les collections avaient été expédiées « comme on a pu, par les moyens de transport que l'on trouvait et sans escorte : cas de force majeure. Aujourd'hui il serait impardonnable de procéder de même pour le retour<sup>16</sup>. » Celui-ci est d'autant moins urgent que les collections ont été inspectées à la fin du mois de novembre et celles qui avaient souffert de l'humidité ont été déplacées. Le retour des collections de la Bibliothèque nationale, Mazarine et de l'Arsenal est finalement effectué le 3 février 1919, nécessitant l'emploi de huit wagons et deux jours de chargement<sup>17</sup>. À Châlons-sur-Marne, elles rentrent dès février 1919<sup>18</sup>, à Épinal et Saint-Dié, le 8 mai 1919<sup>19</sup>, à la bibliothèque municipale de Nancy en août 1919<sup>20</sup> et seulement en octobre 1919 à Vitry-le-François<sup>21</sup>. Enfin, ce n'est qu'en août 1920 que les collections évacuées à Riom en 1916 reviennent à Verdun et celles d'Arras ne rentrent qu'en décembre 1920. Le retour des collections évacuées vers l'intérieur, n'étant pas prioritaire, peut donc être assez long.

## **2. Ouvrages perdus, ouvrages restitués : des retours aléatoires**

S'il est relativement aisé et rapide de rapatrier dans leur bibliothèque la majorité des livres évacués à Valenciennes et Bruxelles de manière « régulière » par le *Kunstschutz*, il faut plus de temps pour que d'autres ouvrages, emportés de manière plus irrégulière, retournent à leurs dépôts. La première difficulté consiste à retrouver les ouvrages en question : il est parfois impossible d'établir s'il manque ou non des ouvrages, et il est plus difficile encore de les identifier. Les retours sont alors beaucoup plus aléatoires.

---

<sup>16</sup> Lettre de Pol Neveux au directeur de l'Enseignement supérieur, 13 décembre 1918. AN, F/17310/3, chemise sur le retour des documents envoyés à Toulouse

<sup>17</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au directeur des Travaux publics, 17 janvier 1919. AN, F/17310/3, chemise sur le retour des documents envoyés à Toulouse

<sup>18</sup> Note du cabinet du préfet de la Marne, 26 février 1919. Bibliothèque de Châlons, MS 1220

<sup>19</sup> CHAVE Isabelle, « Trois conflits, trois contextes, trois destinées. Le sort des archives départementales des Vosges de 1870 à 1945 » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine [Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011]*, Amiens, Encrage, 2013, p. 71

<sup>20</sup> Lettre de l'administrateur de la Bibliothèque nationale au ministre de l'Instruction publique, 22 août 1919. AN, F/17/17372/1

<sup>21</sup> Lettre du président de la délégation spéciale de Vitry-le-François au ministre de l'Instruction publique, 9 octobre 1919. AN, F/17/17368

L'exemple de la bibliothèque de Laon illustre ces aléas. Le 23 octobre 1919, le maire de Laon fait savoir au ministre de l'Instruction publique que « 5 manuscrits enlevés par l'ennemi ne sont pas encore rentrés<sup>22</sup> ». Ils avaient été empruntés à la Bibliothèque municipale en décembre 1916, avec autorisation de l'autorité militaire, pour un prêt de trois mois à l'Université de Strasbourg. Trois des manuscrits datent du IXe siècle, un du XVe siècle, et le dernier du XIIIe-XIVe siècle. M. Berthault, vice-président de la Commission de la Bibliothèque de Laon, avait déjà averti Henri Omont en mai 1919, précisant que le lieutenant Frickenhaus, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Strasbourg, avait emporté les cinq manuscrits. Henri Omont s'était alors chargé de porter quatre fois réclamation auprès de la Commission d'Armistice<sup>23</sup>. Par la suite, il apprend que le professeur Frickenhaus a fait

transporter les manuscrits [...] en automne 1918 à Charleville, d'où il devaient être renvoyés à la Bibliothèque de Laon. Cela fut impossible en raison du repli et de l'évacuation de Laon, qui en était la conséquence. C'est pourquoi ils furent expédiés à Bruxelles, pour être, avec les autres manuscrits mis en sûreté confiés aux autorités belges. Le paquet a été volé à la gare de Bruxelles le 25 octobre 1918<sup>24</sup>.

Le 25 août 1920, une note rédigée par Henri Omont indique que deux des manuscrits ont été acquis par un savant anglais de passage à Bruxelles le 18 août, qui les a laissés à la garde du Père Delehay, un bollandiste<sup>25</sup> : ce dernier en a reconnu la provenance (un « heureux hasard<sup>26</sup> » selon M. Berthault) et a acquis les trois autres manuscrits après approbation de M. Omont<sup>27</sup>. Le sort des manuscrits n'est toutefois pas encore réglé puisque leur rapatriement à Laon pose encore problème<sup>28</sup> : qui doit payer pour rembourser les Bollandistes ? qui doit se charger du transport ? Finalement, les manuscrits sont déposés par le Père Delahaye à l'Office de la restitution du matériel à Bruxelles, qui les envoie le 1<sup>er</sup> février 1921 à M. de Celles, payeur général<sup>29</sup>, et sont réintégrés à la bibliothèque de

---

<sup>22</sup> Lettre du sénateur-maire de Laon au ministre de l'Instruction publique, 23 octobre 1919. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Laon, chemise « Récupération de 5 manuscrits volés par les Allemands en 1916 ». Sauf mention contraire, les documents cités dans ce paragraphe sont extraites de cette chemise.

<sup>23</sup> Lettre de Henri Omont au ministre de l'Instruction publique, Direction de l'Enseignement Supérieur, 30 octobre 1919. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Laon

<sup>24</sup> Lettre de Henri Omont au ministre de l'Instruction publique, Direction de l'Enseignement Supérieur, 15 mars 1920. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Laon

<sup>25</sup> La Société des Bollandistes est une société savante belge fondée au XVIIe siècle par Jean Bolland dont le but premier est l'étude de la vie et du culte des saints.

<sup>26</sup> Lettre de M. Berthault, vice-président de la Commission de la Bibliothèque, au maire de Laon, 23 août 1920. AD de l'Aisne, e-dépôt 401, 2 R 6, chemise « Vol de manuscrits par les Allemands ».

<sup>27</sup> Note de Henri Omont au ministre de l'Instruction publique, Direction de l'Enseignement Supérieur, 25 avril 1920. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Laon

<sup>28</sup> Lettre du ministre des Régions libérées, service d'exécution du traité de paix, au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, direction des Archives, 30 octobre 1920. AN, F/17/17317

<sup>29</sup> Lettre du ministre des Affaires Etrangères, Direction des Affaires politiques et commerciales au ministre de l'Instruction publique, 14 mai 1921. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Laon

Laon le 29 avril 1921, bien que la mention « Bibliothèque de Laon » ait été effacée de tous les manuscrits et que certains soient détériorés<sup>30</sup>.

Néanmoins, deux autres documents n'ont pas été restitués à la bibliothèque : il s'agit, selon le vice-président de la Commission de la Bibliothèque, de

deux chartes qui font partie d'un envoi fait à Valenciennes par la commandanture de Laon : leur enlèvement de la bibliothèque a eu lieu le 3 novembre 1917. Elles sont arrivées à Valenciennes vers le 6 novembre et ont été déposées au Musée où Langrené [sous-bibliothécaire de la ville de Laon], qui avait assisté à leur emballage, a vu les caisses dans lesquelles elles se trouvaient. Impossible de dire comment ces chartes ont disparu des caisses ; mais l'Allemagne est responsable<sup>31</sup>.

L'Office allemand de restitution nie pourtant cette responsabilité, avançant que des Français ont toujours été impliqués dans l'emballage et le transfert des documents en question, et que la description des circonstances de leur disparition est trop imprécise pour permettre des recherches efficaces<sup>32</sup>. Le sous-bibliothécaire Langrené confirme néanmoins que les chartes « n'ont pas pu être égarées pendant leur transport à Valenciennes, puisque j'ai vu la caisse intacte à son arrivée à destination. Lors de leur réintégration à la bibliothèque de Laon en 1919, les cartons [qui contenaient les chartes] ne se trouvaient plus dans la caisse où je les avais placées<sup>33</sup>. » Ni les documents conservés aux Archives nationales, ni ceux des Archives départementales de l'Aisne ne permettent d'établir si ces manuscrits qui, selon les Allemands, ont été « enlevés pour servir dans un intérêt scientifique », ont été retrouvés par la suite.

D'autres documents, provenant d'autres bibliothèques, sont, eux, retrouvés après la guerre. Par exemple, à la bibliothèque de Saint-Mihiel, le rapport de 1919 indique que « quelques manuscrits et incunables ont déjà pu être retrouvés à Metz et la présence d'autres ouvrages est signalée à Leipzig<sup>34</sup> » ; il explique également comment identifier les ouvrages volés appartenant à la bibliothèque municipale. En 1932, le rapport annuel mentionne à nouveau les ouvrages perdus : « les allemands emmenèrent d'abord les

---

<sup>30</sup> Lettre du sous-bibliothécaire de la bibliothèque de Laon, M. Langrené, au vice-président du Comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque, M. Berthault, 30 avril 1921. AD de l'Aisne, e-dépôt 401, 2 R 6, chemise « Vol de manuscrits par les Allemands ».

<sup>31</sup> Lettre de M. Berthault, vice-président de la Commission de la Bibliothèque, au maire de Laon, 31 août 1920. AD de l'Aisne, e-dépôt 401, 2 R 6, chemise « Vol de manuscrits par les Allemands ».

<sup>32</sup> Copie de la réponse de l'Office allemand de restitution faisant suite à la réclamation concernant les deux chartes enlevées par les Allemands à la Bibliothèque de la ville de Laon, 10 février 1921. AD de l'Aisne, e-dépôt 401, 2 R 6, chemise « Vol de manuscrits par les Allemands ».

<sup>33</sup> Lettre du sous-bibliothécaire de la bibliothèque de Laon, M. Langrené, au vice-président du Comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque, M. Berthault, 15 février 1921. AD de l'Aisne, e-dépôt 401, 2 R 6, chemise « Vol de manuscrits par les Allemands ».

<sup>34</sup> Rapport annuel de 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, début 1919. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Saint-Mihiel, chemise « Rapports annuels »



manuscrits et les incunables et petit à petit le fonds des Bénédictins ; dans le fonds moderne, ils firent un choix restreint, et en 1915, le transport était terminé. Les collections demeurèrent à Metz et à Leipzig pendant la guerre et ne furent rendues à Saint-Mihiel qu'à l'Armistice<sup>35</sup>. » À Péronne, un volume appartenant à la bibliothèque municipale est retrouvé aux environs de Verdun, dans l'abri d'un officier allemand, et est restitué à la bibliothèque à la fin de l'année 1920<sup>36</sup>. À Soissons, occupée une seconde fois pendant quelques mois en 1918, le maire écrit au ministre de l'Instruction publique le 24 décembre 1918 :

Il est supposable, en effet, qu'à la suite des occupations allemandes au cours de la guerre – et de divers cantonnements de troupes dans les dépendances de la mairie, - certains ouvrages et volumes sont aujourd'hui manquants. Mais une constatation ne pourra être faite utilement et précisément qu'à l'aide du catalogue, si toutefois ce document est retrouvé<sup>37</sup>.

Enfin, la mission militaire attachée à l'armée britannique signale au préfet de l'Oise que des livres et documents paraissant appartenir à la bibliothèque de Noyon se trouvent peut-être à Louvroil (Nord), à l'usine Bock, où l'armée allemande a abandonné un certain nombre de ballots<sup>38</sup>. Henri Omont est chargé de se rendre sur place pour inspecter les ballots en question, mais selon le ministre, « les renseignements que l'on nous donne sont assez vagues pour autoriser tout espoir<sup>39</sup>. »

Dans d'autres cas, il est difficile de comprendre ce qu'insinuent les bibliothécaires ou les maires dans des rapports rédigés après la guerre : certains récits conduisent à se demander si les occupants ne sont pas utilisés comme bouc émissaire lorsque la cause de la perte d'un livre est inconnue. Puisque la destruction ou le vol d'ouvrages par les Allemands peut permettre d'obtenir des dédommagements financiers, il est aisé de lier la perte de livres à l'occupation. Dans la lettre du maire de Soissons (ci-dessus), rien ne prouve que des Allemands aient dérobé des ouvrages à la bibliothèque municipale, mais sans preuve contraire, le maire suppose que des vols ont été commis durant l'occupation. De manière similaire, à Compiègne, occupée en septembre 1914 pendant quatorze jours

---

<sup>35</sup> Rapport annuel de 1932. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Saint-Mihiel, chemise « Rapports annuels »

<sup>36</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au maire de Péronne, 10 décembre 1920. AN, F/17/17414, Bibliothèque de Péronne

<sup>37</sup> Lettre du maire de Soissons au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 24 décembre 1918. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Soissons

<sup>38</sup> Lettre du préfet de l'Oise au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 27 novembre 1918. AN, F/17/17385, Bibliothèque de Noyon

<sup>39</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Henri Omont, 4 décembre 1918. AN, F/17/17385, Bibliothèque de Noyon

seulement, la municipalité accuse l'Allemagne d'avoir volé un volume contenant d'importants dessins et réclame sa restitution<sup>40</sup>, alors même qu'en 1915, il avait été dit à Camille Bloch que les Allemands n'avaient pas cherché à pénétrer dans la bibliothèque. À Charleville, le rapport annuel de 1919 indique que la bibliothèque conserve 15 915 livres « déduction faite des ouvrages disparus pendant la guerre<sup>41</sup> ». Enfin, le rapport annuel de 1921 de la bibliothèque d'Avesnes insiste sur le fait que 853 ouvrages ont disparu « pendant l'occupation allemande<sup>42</sup> ». Ces ouvrages disparus pendant la guerre ont peut-être été perdus de manière accidentelle comme dans beaucoup de bibliothèques, mais l'accent est mis sur l'occupation allemande. De nombreux ouvrages ont en effet été perdus dans des villes n'ayant pas été occupées, sans que leur disparition ne soit causée par des destructions ou des incendies. C'est particulièrement le cas dans les bibliothèques dont les locaux ont été utilisés à des fins militaires pendant la guerre. Ainsi, le maire d'Hesdin écrit au ministre de l'Instruction publique en février 1921 pour lui signaler

combien la guerre fut préjudiciable à notre bibliothèque populaire qui fut mise à la disposition des Hôpitaux militaires et de la Croix rouge où les gestionnaires changeaient très souvent pendant que notre Bibliothécaire ne vérifiait pas les sorties. Il en résulte que 120, au moins de nos meilleurs livres sont disparus et qu'un nombre au moins égal est fortement détérioré. Notre modeste budget ne nous permet pas de songer à faire quelques acquisitions pour combler les vides<sup>43</sup>.

À Rambervillers également, « beaucoup d'ouvrages ont disparus, égarés ou emportés par les bureaux militaires<sup>44</sup>. » Dès lors, on peut se demander si l'occupation allemande n'est pas instrumentalisée lorsqu'elle est dénoncée (ou supposée) comme responsable de la perte d'ouvrages, d'autant que rien n'est dit de la manière dont ils ont disparu.

De leur côté, les commissions allemandes ont répondu parfois hâtivement que tel ouvrage a été égaré. Comme le note Christina Kott<sup>45</sup>, les négociations pour la récupération du patrimoine français se sont déroulées, parfois jusqu'au milieu des années 1920, dans un climat détestable, les Français accusant les Allemands de négligences dans les investigations et de faux témoignages, et les Allemands pointant le manque de précision et

---

<sup>40</sup> Lettre du directeur des Beaux-Arts au directeur de l'Enseignement supérieur, 4 décembre 1919. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne

<sup>41</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Charleville, chemise « Rapports annuels »

<sup>42</sup> Rapport annuel de 1921. AN, F/17/17378, Bibliothèque d'Avesnes, chemise « Rapports annuels »

<sup>43</sup> Lettre du maire d'Hesdin au ministre de l'Instruction publique, 26 février 1921. AN, F/17/17388, Bibliothèque d'Hesdin

<sup>44</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17425, Bibliothèque de Rambervillers

<sup>45</sup> KOTT Christina, « Histoire de l'art et propagande pendant la Première Guerre mondiale. L'exemple des historiens d'art allemands en France et en Belgique », in *Revue germanique internationale*, 13/2000, p. 217-219

de rigueur dans les demandes ainsi que des attentes démesurées. Le retour des ouvrages précieux évacués de manière « régulière » par les experts du *Kunstschutz* s'avère donc complexe, mais celui des ouvrages volés, pillés, et dont la trajectoire est difficile à restituer s'avère plus aléatoire encore, s'opérant au fil du hasard des découvertes. D'autres documents, enfin, ne sont jamais retrouvés, laissant la place à de nombreuses hypothèses : ont-ils été véritablement perdus ou volontairement non restitués ?

## II. Des pertes nombreuses

### 1. De nombreux bâtiments en ruines

La préoccupation première du ministère de l'Instruction va ainsi aux bibliothèques des villes occupées pendant la totalité du conflit, et au retour de leurs collections. Néanmoins, le sort des bibliothèques restées françaises pendant la guerre le préoccupe également : si Henri Omont doit se rendre en territoire libéré pour retrouver les livres évacués, il doit également dresser un état des pertes dans les bibliothèques<sup>46</sup>. Dès la fin de la guerre, le ministère écrit à de nombreux maires afin de savoir si, malgré les mesures de sauvegarde prises durant le conflit, des destructions ou des pertes sont à déplorer, concernant le bâtiment ou les collections conservées dans les bibliothèques. Il précise ainsi, dans une lettre au maire d'Amiens, qu'il désirerait « recevoir un rapport sur l'état dans lequel se trouvent les locaux de la BM et sur les mesures qu'a prises M. Michel pour la sauvegarde des collections qu'il n'avait pas été possible d'emporter. Si des destructions se sont produites, si des disparitions ont été constatées, j'aurais besoin d'en avoir un relevé sommaire en vue de recherches éventuelles<sup>47</sup>. » Des demandes d'informations similaires sont envoyées aux maires de Nancy, Laon, Verdun, Arras, Reims, Saint-Mihiel<sup>48</sup>.

Les mesures de protection mises en place dès août 1914 semblent justifiées par l'étendue des destructions subies par les bibliothèques du Nord-Est durant la Grande

---

<sup>46</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Henri Omont, 3 décembre 1918. AN, F/17/13536, chemise « Inspections générales - Tournées »

<sup>47</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique au maire d'Amiens, 7 décembre 1918. AN, F/17/17414, Bibliothèque d'Amiens

<sup>48</sup> AN, F/17/13499, chemise « Guerre 1914-1918. Mesures prises ou envisagées pour la protection des livres et manuscrits des bibliothèques menacées ». D'autres demandes d'informations sont envoyées aux maires d'Abbeville, Boulogne, Château-Thierry, Châlons, Calais, Cambrai, Dunkerque, Beauvais, Senlis (les bibliothèques ont-elles été détruites ? comment le service a-t-il été assuré pendant la guerre ?), à ceux d'Armentières, Charleville, Laon, Mézières, Tourcoing, Valenciennes, Saint-Quentin (comment le service a-t-il fonctionné pendant l'occupation ? des pertes d'ouvrages sont-elles à déplorer ?), de Montdidier, Péronne, Saint-Pol, Béthune (la bibliothèque étant détruite, qu'est-ce qui a été sauvé ? et quels sont les projets de réinstallation ?) et enfin d'Épernay, Pont-à-Mousson et Toul (le ministère n'a reçu aucune information depuis quatre ans et demande qu'un bilan soit envoyé, notamment concernant les dommages subis).

Guerre. De nombreuses photographies des bibliothèques les plus endommagées lors du conflit sont conservées à La Contemporaine, au sein des albums Valois, montrant des immeubles détruits et des salles à l'abandon, vidées de leur livres. La Première Guerre mondiale a vu la naissance, en 1915, du Service photographique de l'armée. Son objectif est triple : « les photographes doivent prendre des clichés intéressants » au point de vue historique, au point de vue de la propagande par l'image dans les pays neutres, au point de vue des opérations militaires, pour la constitution des archives documentaires du ministère de la guerre »<sup>49</sup> ». Le principal but s'avère être la photographie des ruines afin de témoigner de la barbarie de l'ennemi et d'utiliser les clichés à des fins de propagande. Les photographies participent ainsi à la mobilisation de la population pour entretenir la haine de l'ennemi dans une perspective de guerre totale. Elles sont également diffusées auprès des pays neutres pour les sensibiliser à la cause française<sup>50</sup>. La provenance des bombardements est toujours implicitement considérée comme allemande, même si, dans les faits, des bombardements alliés ont également pu détruire certains édifices ou endommager certaines collections. En outre, l'un des objectifs du Service est de documenter les dommages de guerre causés par l'ennemi en vue des demandes de réparations<sup>51</sup>. Comme l'explique É. Danchin, « Même si dans l'ensemble ces photographies livrent un message de type informatif, cela n'exclut ni qu'elles soient construites [...] ni qu'elles soient mises en scène<sup>52</sup> » : le but est de dénoncer la violence destructrice de l'ennemi. Dès lors, les localités les plus photographiées sont celles qui sont les plus détruites et très peu de clichés représentent les bibliothèques épargnées par les destructions. Malgré ce biais, les archives du Service photographique de l'armée permettent de visualiser l'ampleur des destructions subies par certains établissements<sup>53</sup>.

La carte ci-après (reproduite en annexe, page 63), localise les bibliothèques détruites (*i.e.* la majeure partie du bâtiment est détruite et la bibliothèque est inutilisable),

---

<sup>49</sup> GUILLOT Hélène « La section photographique de l'armée et la Grande Guerre », *Revue historique des armées* [En ligne], 258, 2010, mis en ligne le 26 février 2010, consulté le 4 mars 2019

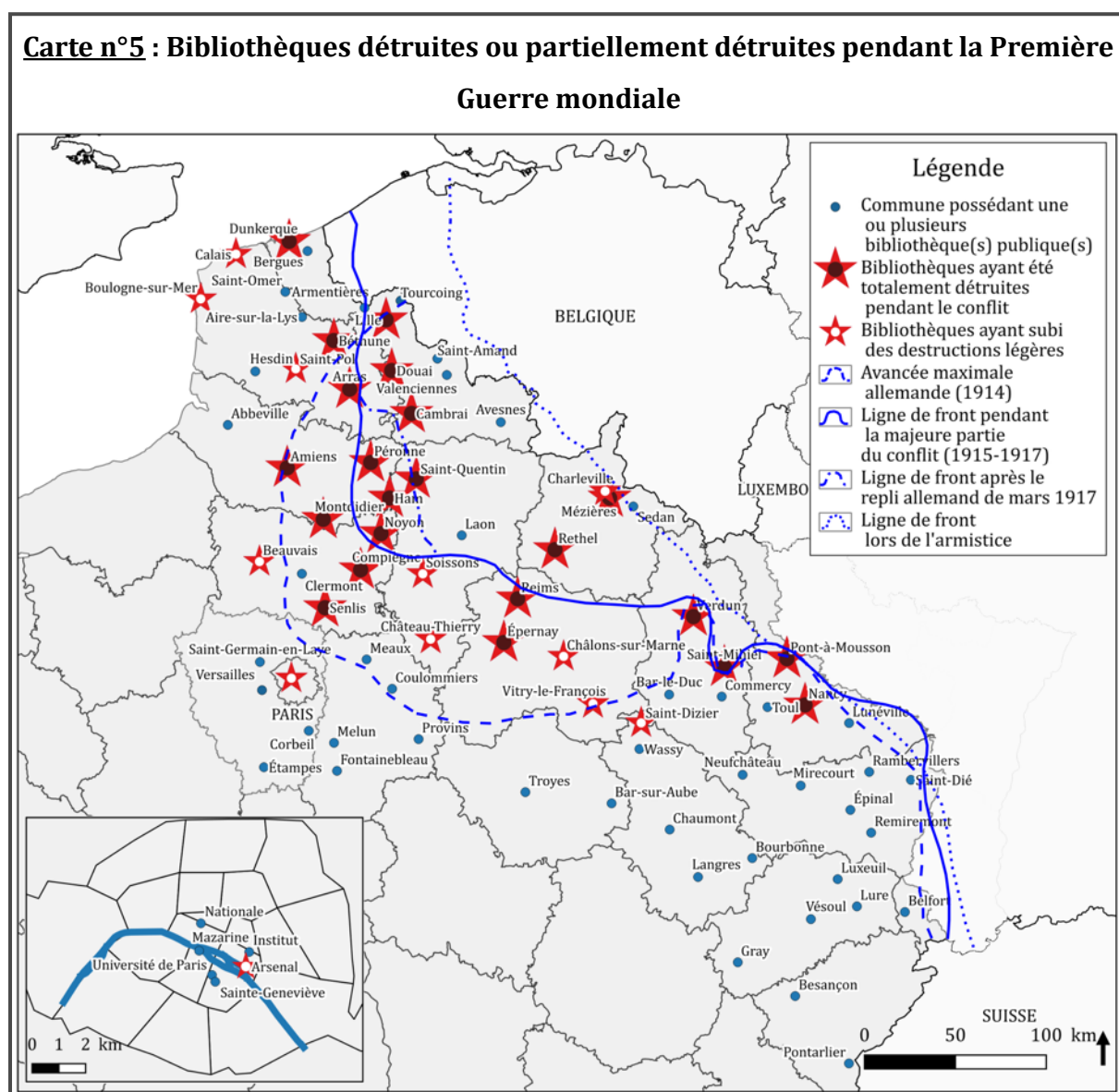
<sup>50</sup> DANCHIN Emmanuelle, « Photographe, inventorieur et instrumentaliser le patrimoine architectural dévasté durant la Grande Guerre » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine [Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011]*, Amiens, Encrage, 2013, p. 151-163

<sup>51</sup> SBRVA Lieutenant David, « Entre inventaire et propagande : les destructions du patrimoine en Picardie vues par la Section photographique et cinématographique de l'armée (SPCA) », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014, mis en ligne le 24 mars 2014, consulté le 22 mars 2019.

<sup>52</sup> DANCHIN Emmanuelle, « Photographe, inventorieur et instrumentaliser le patrimoine architectural dévasté durant la Grande Guerre » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine [Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011]*, Amiens, Encrage, 2013, p. 155

<sup>53</sup> Sauf mention contraire, toutes les photographies présentes dans ce chapitre sont issues des albums Valois conservés à La Contemporaine.

ou partiellement détruites (*i.e.* le bâtiment a été endommagé, mais la majorité des ouvrages n'ont pas été atteints et les travaux de reconstruction sont moins importants). Certaines positions du front ont aussi été indiquées, afin de montrer comment les bibliothèques situées dans une ville frappée directement par les combats ont été les plus touchées. On remarque que les bibliothèques situées dans des villes qui, bien qu'à proximité du front mais dans une zone où celui-ci évolue très peu entre 1914 et 1918, sont très peu touchées par les destructions. Celles-ci sont pourtant bien plus nombreuses que pendant tout autre conflit, du fait du développement des bombardements<sup>54</sup>.



<sup>54</sup> NIVET Philippe, « Avant-propos » in NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine [Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011]*, Amiens, Encrage, 2013, p. 11

- **L'invasion allemande de 1914**

De nombreuses bibliothèques sont totalement en ruine à la fin du conflit, même si certaines destructions datent du tout début de la guerre, lors de l'invasion allemande d'août et septembre 1914. Les bibliothèques ont alors souffert de l'occupation - parfois temporaire - de certaines villes et de la période de « conquête » qui l'a précédée. Ceci est aggravé par le fait que de nombreuses bibliothèques sont alors situées dans les Hôtels de Ville, particulièrement visés par les bombardements. Ainsi, à Soissons, occupée au début du mois de septembre 1914, les bombardements endommagent fortement l'Hôtel-de-Ville, qui abrite la bibliothèque<sup>55</sup>. La situation est similaire à Péronne, où la bibliothèque a été « détruite par les Allemands pendant l'invasion<sup>56</sup> », comme on peut le voir sur la photographie ci-dessous, prise en mars 1917 lorsque la ville a été libérée après le repli allemand sur la ligne Hindenburg. 7300 ouvrages sont détruits.

**Illustration n°4 : Intérieur de la bibliothèque de Péronne, 23 mars 1917**



<sup>55</sup> POULAIN Martine, « Les bibliothèques durant la grande guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n°3, p. 121

<sup>56</sup> Rapport annuel de 1925. AN, F/17/17414, Bibliothèque de Péronne, chemise « rapports annuels »

À Senlis, également occupée quelques jours au début du mois de septembre 1914, le bâtiment est en partie détruit, mais les collections n'ont pas été endommagées, comme le note l'inspecteur général Camille Bloch lors de son inspection de 1915 :

La ville de Senlis a eu à subir, au commencement de septembre 1914, l'occupation des troupes allemandes ; elle a été bombardée ; une partie de ses maisons a été incendiée systématiquement [...]. La bibliothèque, installée au second étage du tribunal de commerce, n'a heureusement que peu souffert : un obus a pénétré dans l'une des salles, détérioré le mur extérieur et le rayonnage intérieur ; mais par une chance remarquable les livres sont demeurés absolument intacts<sup>57</sup>.

Enfin, à Saint-Mihiel, occupée pendant toute la guerre, le rapport de années 1914 à 1918 expose que :

La Ville de Saint-Mihiel ayant été envahie par les Allemands le 24 septembre 1914, la bibliothèque municipale dont le personnel était évacué a été livrée au pillage et aux destructions de l'ennemi. Un certain nombre d'ouvrages ont été d'après les témoins oculaires soit brûlés, soit jetés dans la Meuse, d'autres ont été emportés en Allemagne. Actuellement les salles ne renferment plus aucun ouvrage des collections existant avant la guerre<sup>58</sup>.

Ici, la logique de destruction est beaucoup plus poussée et semble volontaire : dès leur arrivée dans la ville, les Allemands pillent ou détruisent les ouvrages conservés à la bibliothèque. La période d'invasion du territoire français par les armées allemande en 1914 a donc été destructrice pour les bibliothèques et leurs collections, même si certaines s'avèrent plus chanceuses que d'autres : à Vitry-le-François, « pendant la bataille de la Marne, des obus sont tombés sur le jardin de l'hôtel de ville, et ont brisé quelques carreaux de la bibliothèque. Les documents n'ont pas souffert<sup>59</sup>. »

- **1915 - 1917 : des destructions moins nombreuses, mais souvent dévastatrices**

Les années 1915, 1916, voire 1917, ont été moins dévastatrices pour les bibliothèques. Le front étant désormais stabilisé, seules certaines bibliothèques situées à sa proximité immédiate subissent des bombardements et sont détruites. Néanmoins, les destructions qui ont lieu durant ces trois années sont généralement très importantes, des immeubles entiers - et les collections qu'ils renferment - étant anéantis. C'est notamment le cas à Arras : le 5 juillet 1915, le Palais Saint-Vaast, qui avait déjà été victime de

---

<sup>57</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17385, Bibliothèque de Senlis

<sup>58</sup> Rapport annuel de 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, rédigé début 1919. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Saint-Mihiel, chemise « Rapports annuels »

<sup>59</sup> Camille Bloch, inspection générale de 1915. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Vitry-le-François

bombardements en février 1915, est totalement détruit par un violent incendie. Il abritait non seulement les collections de la riche bibliothèque municipale, mais également les archives départementales et le musée. Un agent de police, M. Louis Vigne, présent lors de l'incendie, raconte longuement les étapes de la destruction du palais et des richesses qu'il renfermait<sup>60</sup> : l'incendie s'est déclenché à 16 heures, causé par une bombe incendiaire allemande qui a mis le feu à l'aile gauche du palais. Par la suite, les rafales d'obus se succèdent pendant plusieurs heures et, malgré les efforts des pompiers, l'incendie se propage dans tout le Palais. À 17h30, l'agent de police note :

Trois rafales d'obus qui mettent le feu à l'aile droite du bâtiment (ancien évêché). Pendant ce temps l'aile gauche continue à brûler ; du côté des Archives, la superbe Bibliothèque devient la proie des flammes. Je juge à ce moment que tout secours est superflu. Rien ne pourra arrêter les progrès effrayants de l'incendie, les deux ailes étant en feu et les bâtiments transversaux commençant à brûler<sup>61</sup>.

Le sauvetage de certaines œuvres conservées dans le Palais s'organise rapidement, mais les bombardements continus et la propagation des flammes rendent l'opération difficile. À 20 heures, la toiture de la bibliothèque s'écroule et à 20h30, selon l'agent Vigne,

Tout le Palais est en feu, sauf la moitié du Musée, du côté de la rue de la Madeleine ; les toitures et les plafonds tombent, minés par l'incendie, faisant jaillir à 15 mètres au-dessus du bâtiment des gerbes de feu et d'étincelles. La fumée est intense, la position devient intenable et terrifiante. Cinq obus, incendiaires à mon avis, tombent sur la toiture du Musée déjà en feu et attisent encore l'incendie. La pompe ne fonctionne plus que par intermittence ; d'ailleurs tout flambe à la fois ; où porter secours<sup>62</sup> ?

Les bombardements se poursuivent jusqu'à une heure du matin ; l'opération de sauvetage dure jusqu'à sept heures. Des collections de la bibliothèque municipale, seuls 1200 manuscrits ont pu être sauvés : au moins 50 000 imprimés et 217 incunables ont disparu lors de l'incendie<sup>63</sup>.

La bibliothèque de Verdun a elle aussi été complètement détruite en 1916 par les bombardements incessants qui touchent la ville pendant de nombreux mois. Dès le 1<sup>er</sup> octobre 1915, un bombardement détruit la façade de la bibliothèque (comme on le voit

---

<sup>60</sup> « Un document. Résumé de l'incendie du palais Saint-Vaast, 5 et 6 juillet 1915 », *Le Lion d'Arras*, mardi 25 juillet 1916. Archives départementales du Pas-de-Calais, PF 92-2.

<sup>61</sup> *Ibid.*

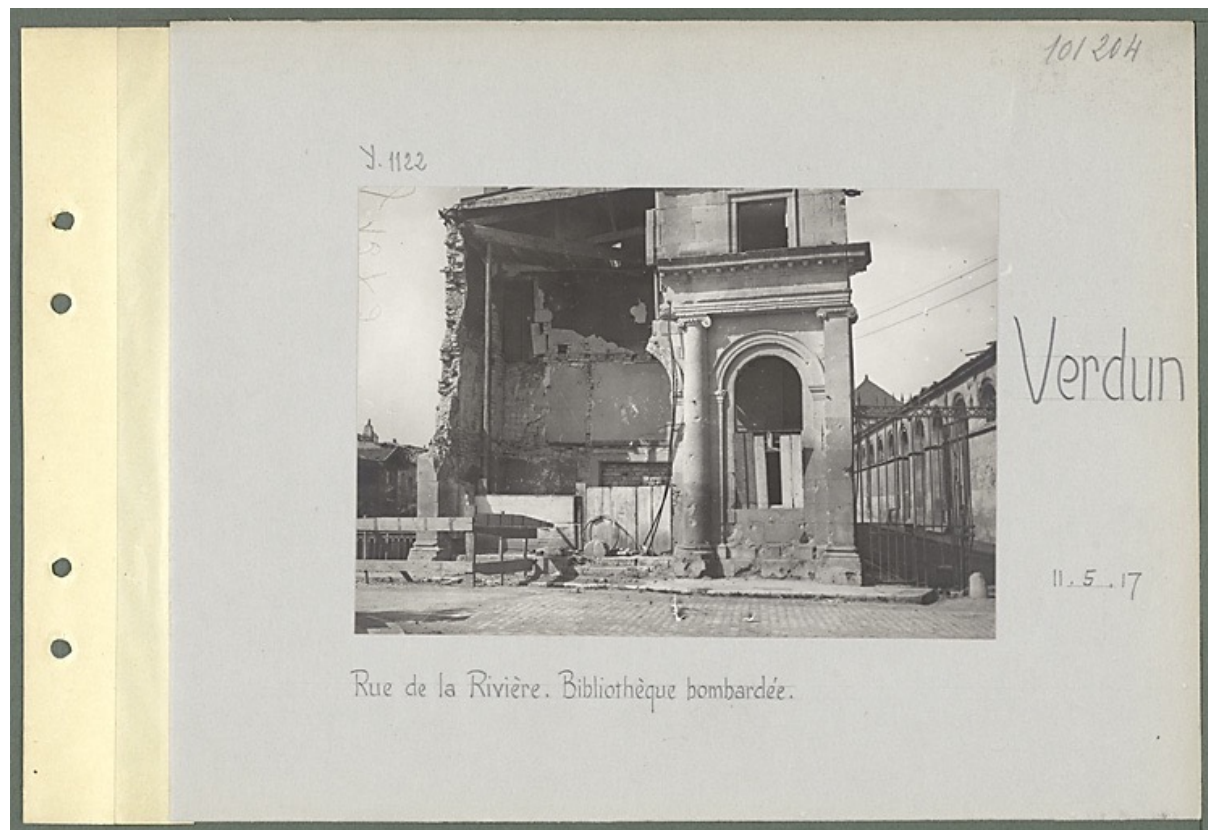
<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> BANQUES CIC POUR LE LIVRE, Ministère de la culture, *Patrimoine des bibliothèques de France. Un guide des régions, tome 2 (Nord-Pas-de-Calais, Picardie)*, Paris, Payot, 1995, p. 45-46



sur la photographie ci-dessous) et 50 000 volumes ont dû être retirés des ruines<sup>64</sup>. La destruction de la bibliothèque se poursuit lors des nombreux bombardements de 1916.

**Illustration n°5 : Bibliothèque de Verdun, 11 mai 1917**



En 1917, des bombardements détruisent également la bibliothèque de Reims. Pendant toute la guerre, la ville est fréquemment victime de raids aériens mais jusqu'au printemps 1917, l'Hôtel de Ville, dont le bâtiment abrite la bibliothèque municipale, est relativement épargné. Mais le 3 mai 1917, il est totalement détruit : les immeubles voisins sont atteints par des bombes incendiaires et l'incendie se propage rapidement. Comme à Arras, les pompiers sont impuissants face à l'ampleur de l'incendie et, avec quelques agents de police, ils doivent se contenter de sauver quelques objets de valeur : les livres de la bibliothèque sont jetés dans la rue depuis le premier étage avant d'être emmenés aux caves Werlé, où s'était installée l'administration municipale après des bombardements le 21 avril. Le lendemain matin, il ne reste rien du bâtiment et des ouvrages restés sur les rayons<sup>65</sup>, même si la majorité des collections précieuses avait été évacuée en 1916 dans la crypte de l'église Sainte-Clotilde et à la Bibliothèque nationale.

<sup>64</sup> POULAIN Martine, « Les bibliothèques durant la grande guerre », (*BBF*), 2014, n° 3, p. 119

<sup>65</sup> « (17) L'évacuation de la bibliothèque et des archives entre 1914 et 1917 », Archives municipale de Reims, « Reims dans la guerre 1914-1918 ».

**Illustration n°6 : L'Hôtel de Ville de Reims, qui hébergeait la bibliothèque municipale, après le bombardement de mai 1917**



Certaines bibliothèques ne déplorent que quelques dégâts matériels : les bombardements ont touché les bâtiments, parfois gravement, mais les livres sont relativement épargnés. Ainsi, une bombe est tombée le 1<sup>er</sup> mai 1917 dans la cour intérieure de la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, causant seulement quelques dégâts. À Saint-Dizier, « Lors du bombardement du 5 septembre 1917, par avions boches, une torpille tomba sur l'aile gauche de l'hôpital, la démolissant [...]. L'aile droite qui contient la bibliothèque en souffrit naturellement, quoique à un moindre degré<sup>66</sup>. » À Dunkerque, l'immeuble où se trouve la bibliothèque a été atteint le 29 décembre 1917 « par une torpille aérienne ennemie. Les collections n'ont que très peu souffert, mais l'immeuble a subi de graves dégâts et est en partie à reconstruire<sup>67</sup>. » À Pont-à-Mousson, le maire écrit au ministre en janvier 1917 pour lui signaler que « Le local de la Bibliothèque a reçu la visite de plusieurs obus, mais les ouvrages présentant le plus d'intérêt ont été mis

<sup>66</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Saint-Dizier, chemise « rapports annuels »

<sup>67</sup> Lettre du bibliothécaire au ministère de l'Instruction publique, 18 mars 1921. AN, F/17/17380, Bibliothèque de Dunkerque

en lieu sûr<sup>68</sup>. » La photographie de la bibliothèque laisse pourtant penser que celle-ci a grandement souffert des obus qui l'ont atteinte<sup>69</sup>.

**Illustration n°7 : Intérieur de la bibliothèque de Pont-à-Mousson,  
photographie non datée (entre 1914 et 1918)**



Enfin, les bibliothèques situées en territoire envahi ne sont pas épargnées une fois le front stabilisé. Si les premiers temps de l'occupation s'avèrent destructeurs, comme le souligne Philippe Nivet, « Le passage de la guerre de mouvement à la guerre de position ne met pas les populations occupées à l'abri des opérations militaires, notamment pour celles résidant près de la ligne de front. [...] Les populations sont victimes des bombardements des troupes alliées ou des tirs de riposte de la DCA allemande<sup>70</sup> ». Au même titre que les habitants, les bibliothèques et leurs collections sont menacées par les bombardements. À Douai, Louis Noël raconte comment des tirs allemands ont détruit une partie de la bibliothèque et de ses collections, le 30 septembre 1915 :

---

<sup>68</sup> Lettre du maire de Pont-à-Mousson au ministre de l'Instruction publique, 15 janvier 1917. AN, F/17/17371, Bibliothèque de Pont-à-Mousson

<sup>69</sup> Bibliothèque de Pont-à-Mousson, photographie prise entre 1914 et 1919, MAP

<sup>70</sup> NIVET Philippe, *La France occupée 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 192-193

vers deux heures de l'après-midi, un projectile allemand tiré contre une escadrille d'aéroplanes alliés évoluant au-dessus de Douai retomba sans avoir explosé et éclata dans le sentier droit bordant la pelouse de la cour du Musée. La détonation fut formidable et la déflagration atmosphérique des plus violentes.

Rien que pour le bâtiment affecté à notre service, plus de cinquante carreaux volèrent en éclats.

Les planchers de la salle de lecture, du cabinet du bibliothécaire en chef, de la salle affectée aux livres douaisiens étaient jonchés de fragments de briques, de débris de plâtres des murs et même de cailloux du jardin.

Plusieurs rangées de volumes placés sur les rayons de divers épis et sur des tablettes à proximité des fenêtres furent projetées sur le sol. [...] Je procédai au nettoyage des divers ouvrages et à la remise en ordre aux emplacements qu'ils occupaient précédemment en même temps que je pris les premières mesures indispensables pour prévenir de plus amples dégradations pouvant résulter des intempéries<sup>71</sup>.

D'autres bibliothèques occupées sont détruites. Celle de Rethel brûle au début de l'année 1915<sup>72</sup>. À Lille surtout, c'est la riche bibliothèque municipale qui brûle dans la nuit du 23 au 24 avril 1916, avec l'Hôtel de Ville. Le bibliothécaire Paul Vanrycke entreprend alors de sauver une partie des collections, notamment les plus précieuses<sup>73</sup>, et de les entreposer dans les locaux de la bibliothèque universitaire : « on aménage des étagères pour 50 000 volumes secs. 30 000 volumes mouillés, envahis par les moisissures, sont ouverts, mis à cheval sur les tables de la grande salle de lecture et séchés à l'aide de deux ventilateurs électriques loués pour l'occasion<sup>74</sup>. » Durant ce sauvetage, les autorités occupantes se joignent aux conservateurs des musées et des bibliothèques afin d'évacuer les ouvrages qui peuvent être récupérés<sup>75</sup>. Finalement, environ 250 000 volumes sont sauvés de l'incendie<sup>76</sup>, bien que la « riche section des périodiques qui comprenait des séries très précieuses et difficilement remplaçables » soit quant à elle totalement détruite<sup>77</sup>. Ainsi, les destructions de 1915 à 1917 sont véritablement dévastatrices pour un grand nombre de bibliothèques. Bombardements et incendies anéantissent des établissements entiers, même si d'autres ne perdent pas toutes leurs collections.

---

<sup>71</sup> Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai pendant l'occupation allemande de la ville, rédigé par le sous-bibliothécaire (1919), AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

<sup>72</sup> POULAIN Martine, « Les bibliothèques durant la grande guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 3, p. 119

<sup>73</sup> P. Vanrycke, Rapport lu à la séance du Comité le 15 juillet 1916. Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 1

<sup>74</sup> WESTEEL Isabelle, « La bibliothèque universitaire de Lille pendant la Grande Guerre », *Insula* [En ligne]

<sup>75</sup> Cité par WESTEEL Isabelle, « La bibliothèque universitaire de Lille pendant la Grande Guerre », *Insula*

<sup>76</sup> DAUMAS Alban, « Les bibliothèques d'étude et de recherche » in POULAIN Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Vol.4 : Les bibliothèques au XXème siècle, 1914 - 1990*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009 [1992], p. 150

<sup>77</sup> Discours de Mr Descamps, vice-président du Comité, lu en séance du 7 octobre 1919. Archives municipales de Lille, 2 R 11 /1

- **La fin de la guerre (1917-1918) : d'importantes destructions lors de la reprise des offensives**

Le moment le plus destructeur pour les bibliothèques correspond à la reprise des combats, lorsque le front évolue à nouveau, c'est-à-dire principalement durant l'année 1918, mais également dès 1917 lors du repli allemand sur la ligne Hindenburg. De lourdes destructions sont alors à déplorer, en particulier dans les villes libérées où, avant de se replier, les Allemands ont pratiqué la politique de la terre brûlée. Ainsi, à Ham, occupée du 29 août 1914 jusqu'à mars 1917, les soldats allemands détruisent la ville avant de l'évacuer et tous les volumes de la bibliothèque municipale brûlent dans l'incendie de l'Hôtel de Ville<sup>78</sup>. Mais les destructions se multiplient véritablement en 1918 du fait des très nombreux bombardements. En premier lieu, lors de la contre-offensive allemande de mars 1918, de nombreuses villes libérées l'année précédente sont à nouveau envahies, et les destructions sont alors nombreuses. C'est le cas à Montdidier, occupée une première fois du 31 août au 13 septembre 1914, et à nouveau envahie par les armées allemandes du 27 mars au 10 août 1918. À cette occasion : « La Bibliothèque Municipale a été détruite en même temps que l'Hôtel de Ville et toute la Ville de Montdidier entre le 27 Mars 1918 jour de l'évacuation et le 11 Août de la même année lors de la reprise des ruines. Il ne reste donc absolument rien<sup>79</sup>. » Il en va de même pour la bibliothèque de Noyon : alors que la ville avait été occupée de septembre 1914 à mars 1917 sans que la bibliothèque ne subisse de dommage majeur, l'invasion de fin mars 1918 est accompagnée de nombreuses destructions, qui n'épargnent pas la bibliothèque. Le maire écrit ainsi :

Les Allemands à leur arrivée à Noyon en mars 1918 ont incendié l'hôtel de Ville et l'[illisible] a été tellement rapide que rien n'a pu être sauvé.  
Malheureusement toutes nos collections sont anéanties la perte est irréparable !  
La bibliothèque avait été sauvée dans la première occupation<sup>80</sup>.

Noyon est alors occupée jusqu'au 30 août 1918. Les trois photographies ci-après confirment les propos du maire de Noyon : en novembre 1917, après près de trois ans d'occupation, la bibliothèque est intacte mais le 19 octobre 1918, la toiture est détruite, tout comme les étagères et rayons où étaient rangés les livres.

---

<sup>78</sup> Rapport annuel de 1925. AN, F/17/17414, Bibliothèque de Ham, chemise « Rapports annuels »

<sup>79</sup> Rapport annuel de 1921. AN, F/17/17414, Bibliothèque de Montdidier, chemise « Rapports annuels »

<sup>80</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17385, Bibliothèque de Noyon, chemise « Rapports annuels »

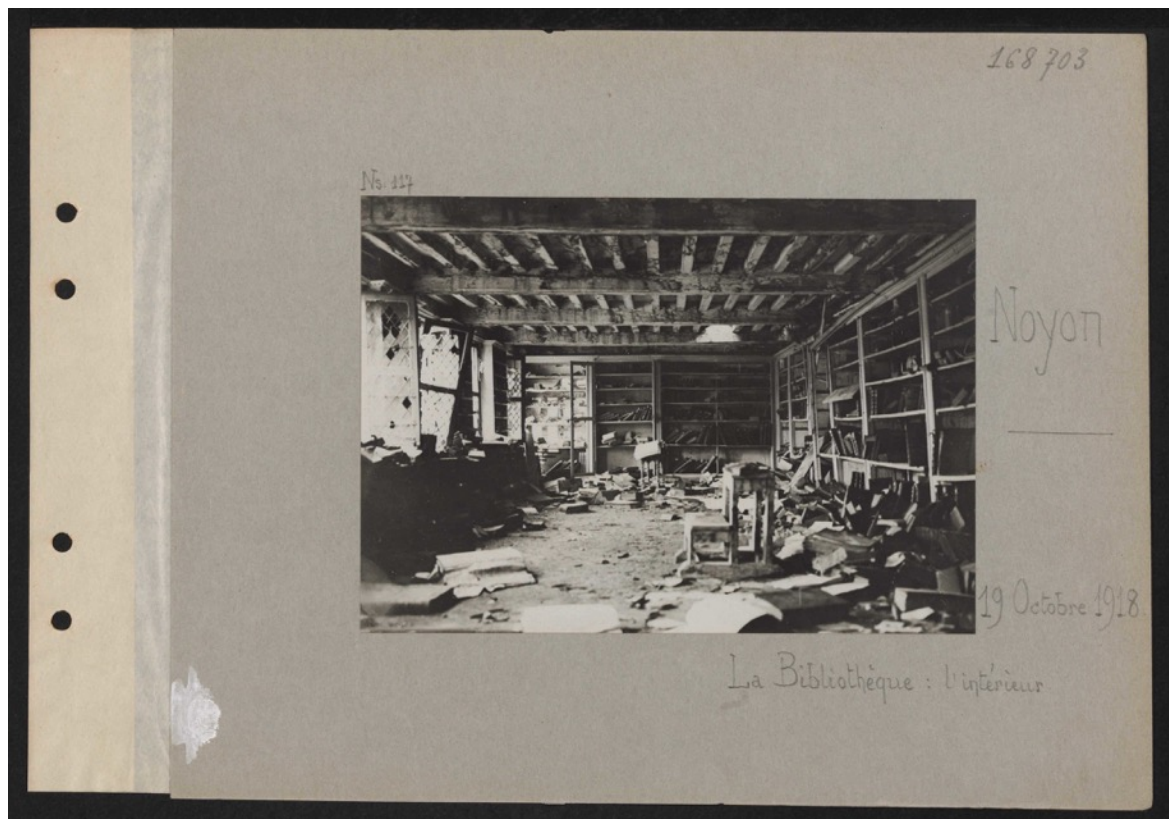
**Illustration n°8 : Bibliothèque de Noyon en novembre 1917.**



**Illustration n°9 : Bibliothèque de Noyon le 19 octobre 1918.**



**Illustration n°10 : Intérieur de la bibliothèque de Noyon le 19 octobre 1918.**



Par ailleurs, en 1918, les bibliothèques ayant subi les plus longues périodes d'occupation mais qui, situées loin de la ligne de front, avaient jusqu'alors été épargnées par les destructions des combats, sont touchées à leur tour, notamment lorsque les Alliés gagnent du terrain. En territoire envahi, à partir de l'année 1918, les bibliothécaires notent l'intensification des bombardements et des dangers, comme Louis Noël à Douai :

Le service de la Bibliothèque continua à être assuré pour les lecteurs français dans les mêmes conditions que précédemment, rendu de plus en plus dangereux par les randonnées presque journalières des avions alliés venant jeter des bombes en divers points de la ville, les éclats de projectile tombant, à plusieurs reprises, dans nos salles et transperçant même vitrines et ouvrages sur rayons, et présentant de multiples difficultés par suite de l'obscurité résultant de la mise en place de plus de deux cent panneaux de bois remplaçant les carreaux des fenêtres de nos différentes salles<sup>81</sup>.

À Charleville, également occupée pendant toute la guerre, « Le bombardement du 10 novembre a laissé des traces dans notre salle de bibliothèque. Une dizaine d'éclats d'obus ont troué le plafond mais les livres sont restés intacts et ne courent aucun risque<sup>82</sup>. » De

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> Rapport daté du 8 décembre 1918 du conservateur du musée et de la bibliothèque (M. Barbier) sur la gestion de la BM pendant la guerre, adressé au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Charleville, chemise « Rapports annuels »

même, à Mézières : « Les locaux de l'hôtel de ville, dans lesquels la plus grande partie des ouvrages de la bibliothèque étaient placés, ont été détruits au cours du bombardement de la ville. Beaucoup d'ouvrages ont pu être retirés des décombres et empilés sans ordre dans une salle provisoire<sup>83</sup>. » À Cambrai enfin, « le local a été fort endommagé par le bombardement<sup>84</sup> ».

Outre ces destructions liées à une nouvelle invasion du Nord-Est de la France ou à sa libération, de nombreux dégâts sont à déplorer en 1918. À Béthune, la bibliothèque est totalement détruite en mai 1918 par des bombardements, et tous les ouvrages ont brûlé<sup>85</sup>. À Épernay, la bibliothèque est également durement touchée par les bombardements de 1918. Lors de son inspection de 1921, A. Vidier note que le local « a grandement souffert pendant la guerre. Des torpilles ont détruit les murailles de la salle n°B, devenue inutilisable, crevé les murs de la salle de prêt qu'on a clos tant bien que mal avec des planches. Toutes les toitures ont été gravement endommagées<sup>86</sup>. » Les nombreux bombardements qui touchent Amiens en 1918 détruisent en partie la bibliothèque municipale, comme le raconte le conservateur Henri Michel après la signature de l'armistice :

Vers le milieu du mois de juin, la Bibliothèque reçut deux obus : la toiture était arrachée dans sa partie centrale et partout criblée d'éclats, il y avait plusieurs larges brèches dans les murs, les vitrages des lanterneaux et tous les carreaux des fenêtres étaient brisés. Toutes les salles se trouvaient donc exposées aux intempéries, bien plus redoutables que les projectiles. Elles le furent pendant de longs mois, au grand dommage du mobilier, des parquets et des boiseries ; et maintenant encore (novembre 1918) il n'en est aucune où les livres soient complètement et sûrement à l'abri des neiges et des pluies de l'hiver<sup>87</sup>.

La carte postale ci-après<sup>88</sup> montre que le toit détruit ne protège plus les collections des intempéries.

---

<sup>83</sup> Rapport annuel de 1920. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Mézières, chemise « Rapports annuels »

<sup>84</sup> Rapport annuel des années 1919 et 1920 (rédigé par le maire de la ville le 5 février 1921). AN, F/17/17379, Bibliothèque de Cambrai, chemise « Rapports annuels »

<sup>85</sup> Lettre du bibliothécaire au ministère de l'Instruction publique, 21 janvier 1922. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Béthune

<sup>86</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1921. AN, F/17/17367, Bibliothèque d'Épernay

<sup>87</sup> *BABF*, septembre-décembre 1918, n°5-6, p. 57-60

<sup>88</sup> Amiens, vue de la bibliothèque municipale vers 1918 (carte postale). Archives de la ville d'Amiens et d'Amiens Métropole, 15Fi36



### **Illustration n°11 : Amiens, vue de la bibliothèque municipale vers 1918**



La dernière destruction majeure d'une bibliothèque pendant la Grande Guerre a lieu le 31 octobre 1918 : l'importante bibliothèque universitaire de Nancy est victime d'un incendie, déclenché par une bombe incendiaire. Malgré les efforts pour le maîtriser et sauver autant de documents que possible des flammes, plus de 150 000 volumes sont détruits<sup>89</sup>, soit 45 000 ouvrages, 16 000 périodiques et plus de 100 000 thèses<sup>90</sup>. Les trois photographies ci-après permettent de constater l'étendue des dégâts : toitures et murs sont effondrés ou menacent de s'écrouler, les livres jonchent le sol<sup>91</sup>. La première montre la salle de l'aile sud du musée archéologique universitaire : la bibliothèque, située à l'étage supérieur, s'est effondrée sur le musée. Seules deux statues (probablement laissées volontairement au milieu des ruines) semblent avoir survécu et sont entourées de livres déchirés<sup>92</sup>.

<sup>89</sup> ALBRECHT Louis, « La BU de Nancy dans la Grande Guerre », in « Origines. Bibliothèques dans la Grande Guerre : l'Histoire se livre », Journée d'étude organisée à la Bibliothèque Universitaire de Droit & Sciences économiques de l'Université de Lorraine (Nancy), 15 octobre 2018.

<sup>90</sup> Lettre de H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 29 janvier 1919. AN, F/17/13529, Bibliothèques universitaires, affaires diverses du temps de guerre, 1914-1917. Affaires diverses 1918-1931. Chemise sur l'incendie de la BU de Nancy suite au bombardement en 1918

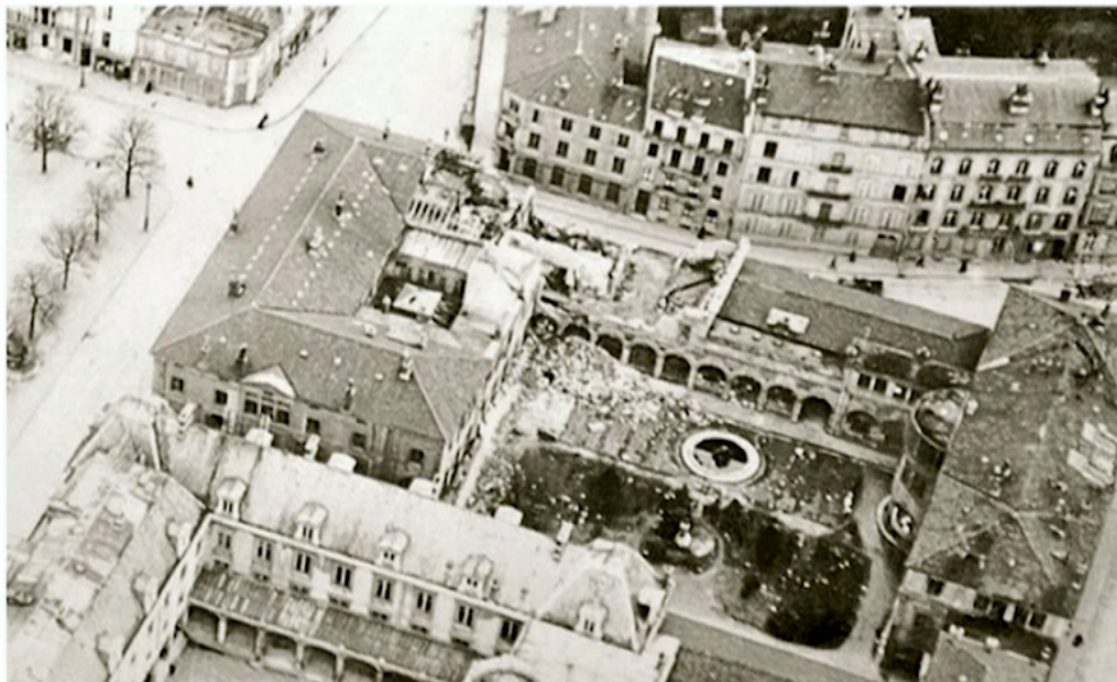
<sup>91</sup> Photographies tirées de « Origines. Bibliothèques dans la Grande Guerre : l'Histoire se livre », Journée d'étude organisée à la Bibliothèque Universitaire de Droit & Sciences économiques de l'Université de Lorraine (Nancy), 15 octobre 2018.

<sup>92</sup> "Salle du musée archéologique universitaire de Nancy après le bombardement du 31 octobre 1918," Archives Perdrizet, consulté le 5 juin 2019, <http://perdrizet.hiscant.univ-lorraine.fr/items/show/1706>.

**Illustration n°12 : Bibliothèque universitaire de Nancy après le bombardement du  
31 octobre 1918**



**Illustration n°13 : Vue aérienne de la bibliothèque universitaire de Nancy après le  
bombardement du 31 octobre 1918**



**Illustration n°14 : Cour de la bibliothèque universitaire de Nancy après le bombardement du 31 octobre 1918**



En 1918 comme durant les années précédentes, certaines bibliothèques échappent à la destruction totale et à la perte de leurs collections. À Saint-Pol, le maire écrit en 1920 que la bibliothèque « est fermée depuis 1918. Les bâtiments de la mairie où elle est installée ont été fortement endommagés par le bombardement. Toutefois les collections sont intactes.<sup>93</sup> » À Beauvais également, malgré les bombardements, seuls quelques dégâts matériels « sans importance<sup>94</sup> » sont à déplorer. À Boulogne-sur-Mer, la bibliothèque a dû fermer à partir du 24 mars 1918 car une torpille aérienne tombée dans les environs avait causé quelques dégâts<sup>95</sup>. À Calais, « un obus de la défense contre avions est tombé sur le toit de la bibliothèque, a traversé le grenier, le plafond, une des tables et le plancher de la salle de lecture, sans causer d'autres dégâts<sup>96</sup>. » À Nancy, la bibliothèque municipale a été moins touchée que celle de l'Université puisque le maire note en décembre 1918 que :

aucun des ouvrages de la Bibliothèque municipale de Nancy n'a été endommagé par les nombreux bombardements dont la Ville a souffert depuis le mois d'août 1914. Le bâtiment seul a été atteint à différentes reprises, notamment dans la nuit du 11

<sup>93</sup> Rapport annuel de 1920. AN, F/17/17389, Bibliothèque de Saint-Pol, chemise « rapports annuels »

<sup>94</sup> Rapport annuel de 1918. AN, F/17/17383, Bibliothèque de Beauvais, chemise « rapports annuels »

<sup>95</sup> Rapport annuel 1918. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Boulogne/Mer, chemise « rapports annuels »

<sup>96</sup> Lettre de H. Omont au ministre de l'Instruction publique, 20 octobre 1917. AN, F/17/13499, chemise « Guerre 1914-1918. Mesures prises ou envisagées pour la protection des livres et manuscrits des bibliothèques menacées ».

au 12 août 1918, où une bombe incendiaire ayant mis le feu à l'une des maisons d'en face, les fenêtres de la Bibliothèque donnant de ce côté ont été détruites et la toiture a subi des dégâts sérieux<sup>97</sup>.

Enfin, à Château-Thierry, occupée en 1918, « malgré les dégâts matériels causés par les bombardements, sur le bâtiment où se trouve installée la bibliothèque, peu de livres ont été atteints<sup>98</sup> ». Même à Paris, la bibliothèque de l'Arsenal a vu toutes ses vitres brisées et sa toiture endommagée à la suite de l'éclatement d'une torpille aérienne à trente-cinq mètres des salles de lecture en avril 1918<sup>99</sup>.

Comme l'explique C. Kott, les destructions de 1914 ont façonné l'imaginaire collectif au point que, durant toute la guerre, la majorité de la population voit dans l'armée allemande une armée barbare, prête à détruire le patrimoine français. Mais c'est surtout durant la dernière phase de la guerre, à partir du repli allemand en 1917, que les atteintes au patrimoine sont les plus importantes<sup>100</sup>. À l'image des populations, les bibliothèques françaises situées dans le Nord-Est de la France sont alors durement éprouvées par les destructions, particulièrement dans les départements plusieurs fois traversés par les armées (en 1914, 1917 pour certains, 1918) et où passait la ligne de front entre 1915 et 1917 : le Pas-de-Calais, le Nord, la Somme, l'Aisne, l'Oise, les Ardennes, la Marne, ainsi que dans une moindre mesure la Meuse et la Meurthe-et-Moselle.

## **2. Des collections relativement épargnées ?**

Les rapports dressés après le conflit font donc souvent état d'une destruction, totale ou partielle, des immeubles où se trouvaient les bibliothèques. Le propos est en revanche plus nuancé pour les livres restés dans les rayons, qui ont été moins touchés ou bien ont pu être récupérés dans les décombres. Par ailleurs, les nombreuses mesures de protection des collections précieuses se sont avérées très efficaces, puisque de nombreuses bibliothèques qui y ont eu recours ont été détruites : Verdun, Reims, Compiègne, Béthune, Amiens... Ces bibliothèques ont perdu une grande partie de leurs fonds courants, mais les livres précieux, mis en sécurité dans les caves de la ville ou emportés plus à l'arrière, n'ont pas été détruits. Les mesures prises pour protéger les collections précieuses ont donc souvent

---

<sup>97</sup> Lettre du Maire de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 12 décembre 1918. AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy

<sup>98</sup> Rapport annuel 1920. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Château-Thierry, chemise « Rapports annuels »

<sup>99</sup> Lettre de l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal au ministre de l'Instruction publique, 16 décembre 1919. AN, F/17/3478, chemise « statistiques des lecteurs »

<sup>100</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi ? Le patrimoine artistique en Belgique et en France occupées, 1914-1918*, Bruxelles, P. Lang, 2006, p. 42

été utiles et, même si on ne peut l'affirmer qu'*a posteriori*, nécessaires. Même si de nombreux ouvrages ont été abîmés durant les opérations de sauvegarde (pendant leur transport ou leur long séjour dans des locaux inadaptés), les mesures de protection ont permis de sauver des milliers de livres anciens, incunables et manuscrits, d'une valeur très importante. À Verdun par exemple, le bibliothécaire indique dans son rapport adressé au ministre de l'Instruction publique à la fin de la guerre, que sur les 75 000 volumes que conservait la bibliothèque avant la guerre, entre 50 et 60 000 ont été sauvés lors des évacuations successives<sup>101</sup>. Mais les bibliothécaires n'ont pas toujours d'aussi bons résultats à présenter à leur administration à la fin du conflit. Au sein de certains établissements, les pertes sont très importantes, et ils cherchent alors à justifier les mesures et décisions prises afin de démontrer que l'essentiel a été sauvé de la destruction.

C'est notamment le cas à Reims. Le bibliothécaire Henri Loriquet détaille dans un long rapport « en quoi consistent les 190 mètres cubes qu'en 24 mois, avec des moyens de fortune et un personnel réduit la plupart du temps à un seul homme, j'ai pu soustraire aux fureurs allemandes<sup>102</sup>. » Il commence par rappeler tout ce qui a été sauvé de la destruction de l'Hôtel de Ville du 3 mai 1917, car retiré avant l'incendie : manuscrits, incunables, livres rares, reliures intéressantes « ont été prélevés par moi, rayon par rayon, sans qu'il ait pu m'en échapper un seul<sup>103</sup> » ainsi que les estampes, monnaies et médailles. « Et d'abord, pour répondre à la préoccupation de quantité, qui sollicite plus communément l'opinion publique, je vais faire appel à un état descriptif du rayonnage de la Bibliothèque [...] ». H. Loriquet explique ainsi avec une grande précision que sur les 3.392 mètres de rayons utilisés, il a « prélevé, pour les mettre à l'abri, 926 mètres de livres. [...] il semblerait à première vue que le sauvetage n'a porté que sur 27,29% des collections, et que 72,71% auraient péri dans l'incendie de l'Hôtel de Ville ; mais la vérité mathématique, heureusement, n'est guère invocable en pareille matière, et j'espère pouvoir vous montrer que nos pertes réelles sont infiniment moindres. » Il rappelle alors qu'une grande partie des fonds conservés dans les Bibliothèques municipales sont de vieux ouvrages religieux

---

<sup>101</sup> Rapport présenté à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, par le Conservateur de la Bibliothèque municipale de Verdun, sur la gestion, l'évacuation et l'état des collections de cet établissement, pendant la durée de la Guerre : Août 1914 - Décembre 1918. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Verdun

<sup>102</sup> Rapport de M. Loriquet, Bibliothécaire de la Ville de Reims, adressé à Paris, le 28 octobre 1917, à M. le Maire de Reims, sur le sauvetage de la Bibliothèque. Archives municipales et communautaires de Reims, extrait des délibérations du Conseil municipal, séance du 3 février 1921, p. 35-42

<sup>103</sup> *Ibid.*

dont la qualité originelle est souvent contestable, et dont l'autorité, notamment en matière scientifique ou historique, vieillit assez vite. Il s'est ainsi accumulé chez nous comme partout, un important et encombrant farrago [...]. Je ne crois pas exagérer en estimant à 150 mètres le fatras inutilisable de la Théologie et de la Jurisprudence [...] et à 180 mètres au moins les inutilités de la série « Sciences » [...]. Je n'oserais dire que les 502 mètres venus de l'Archevêché [...] méritaient le pilon, mais c'était faire la part très large d'y compter 120 mètres utiles, dont 50 ont été sauvés. De même, dans nos trois salles de périodiques si encombrées. Bien que je ne puisse biffer d'un trait de plume ce qui est demeuré sur les rayons de la salle d'Histoire après mes prélèvements, je suis bien certain de n'y avoir pas laissé 40 mètres de livres consultables, et, si importante que fût la collection Diancourt, on la pouvait concevoir réduite de quelques rayons, sans que sa valeur documentaire en fût atteinte. Il n'est pas jusqu'au Cabinet de Reims et Champagne lui-même, qui n'eût rien perdu à être allégé des floraisons adventices qui en avaient peu à peu dévié la première conception.

J'estime donc pouvoir évaluer à 1.470 mètres environ la part probablement négligeable de nos collections, qui ramènerait la perte définitive, que je crois encore exagérée, à 996 mètres.

Et, du coup, la comparaison du sauvetage et de la perte matérielle ne peut s'établir sur le métrage brut de 3.392 mètres, mais bien en fonction d'un métrage net, approximatif, de 1.922 mètres, qui met en présence un sauvetage certain de 48,18% contre une perte supposée de 51,82% ; proportion vraiment intéressante, quand on songe que nous avons dû, tous les jours, pendant deux ans, nous poser de très difficiles questions de personnel, d'emballage, de coltinage, de transport, de place et d'aménagement.

Mais, ceci étant donné aux amateurs de statistiques, je vais essayer de vous montrer sommairement, qu'envisagé sous l'aspect qualitatif, nos essais de préservation ont été bien plus consolants encore, puisqu'ils ont porté sur toutes les grandes collections, sur tous les livres de fonds, sur toutes les vieilles éditions qui gardent le contact et la tradition scientifique et constituent l'outillage indispensable, presque introuvable aujourd'hui, d'une grande Bibliothèque<sup>104</sup>.

M. Loriguet insiste ensuite longuement sur la richesse des collections qu'il a sauvées, opposée à l'encombrement et la quasi-inutilité de ce qui a été détruit lors de l'incendie. Celui-ci, d'une certaine manière, a donc fait ce que personne n'osait faire : se débarrasser des vieilleries inutiles. Ensuite, il établit une liste de tout ce qui a été évacué à temps et sauvé avant d'évoquer les pertes réellement déplorables :

Pourtant, il ne faudrait pas en conclure que tout ait pu être mis à l'abri : tels, dans les fonds anciens, le *Mercure de France* et le *Journal de Trévoux*, victimes très regrettables de leur petite taille et de leur grand nombre; tels aussi les Cujas, les Buffon et les polygraphes de tous les temps, jugés trop encombrants; tels, enfin les livres modernes d'intérêt moins pressant, dont on peut espérer provoquer dès demain le don ou le rachat.

Débutant par le Cabinet de Reims et de Champagne, en des circonstances assez

---

<sup>104</sup> *Ibid.*

difficiles et à un moment où les parois de notre abri m'apparaissaient moins élastiques, j'ai bien un vague regret d'avoir prélevé un peu parcimonieusement dans sa partie moderne, que la conservation intégrale du fonds Menu paraissait compenser dans une large mesure ; j'ai, du moins, la conscience d'avoir préservé, non seulement tous les livres rares et réellement utiles qu'il conservait [...]. Je regrette cependant qu'une double question de transport et de place ait causé la disparition des journaux locaux, dont les notations quotidiennes, mêmes sujettes à contrôle, étaient indispensables à l'étude de la vie contemporaine à Reims.

C'est encore la question de place qui a sacrifié une partie notable de la collection Diancourt [...] mais j'ai enlevé la plupart des livres utiles [...].

Pourquoi, par contre, faut-il enregistrer, en terminant, la perte déplorable de la caisse [...], que leur dépôt sous un escalier m'a fait perdre de vue<sup>105</sup> ?

Le bibliothécaire justifie la perte d'ouvrages véritablement précieux par leur taille (trop petits ou trop encombrants), par des problèmes logistiques (transport, place disponible) et, à court d'arguments, par leur oubli sous un escalier. Mais il contrebalance habilement chaque perte importante par un sauvetage notable. Pour terminer, H. Loriquet revient sur les pertes liées aux conditions de conservation :

J'ai fait allusion, plus haut, à des volumes qui auraient été mouillés antérieurement à l'établissement d'un plancher sur le sol de notre abri. On aurait pu craindre un instant que le chiffre des invalides ne dépassât deux centaines, tous in-folio ou atlas ; mais il m'apparût bientôt que les traces d'humidité relevées sur tous les atlantiques, illustrés ou non, qui avaient bien été placés de champ et n'eussent point pâti s'il n'avait fallu entasser Pélion sur Ossa, sortiraient indemnes après quelques jours d'aération. Appliquée à 137 volumes in-folio plus atteints, la même mesure en a sauvé encore 76 et laisse utilisables 38 autres, mais est intervenue trop tardive, après les condensations de deux étés, pour les 23 derniers ; et nous avons le vif regret de compter parmi eux des tomes de quatre ou cinq ouvrages importants : rançon fâcheuse, sans doute, mais relativement acceptable, des 92 mètres cubes survivants.

[...] espérons que les mesures de préservation prises à l'égard de la meilleure et plus importante partie, garderont à notre Bibliothèque renaissante, sa qualité et son rang de grand établissement scientifique. Un peu d'initiative, quelques démarches et correspondances, d'importants parrainages auront tôt fait de replacer sur nos rayons les éditions modernes qui vont momentanément nous manquer<sup>106</sup>.

Ce long rapport habilement tourné cherche à donner le sentiment que tout ce qui aurait pu être sauvé l'a effectivement été : Henri Loriquet minimise les pertes dommageables à 49% des collections, limitant ainsi l'impact du chiffre réel qui s'élève à 72% et laissant oublier que la moitié des 150 000 imprimés a brûlé lors de l'incendie de l'Hôtel de Ville. Selon lui, bien peu d'efforts devraient suffire à convaincre les donateurs pour redonner à la bibliothèque son prestige d'avant-guerre.

---

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> *Ibid.*

Le cas rémois n'est pas unique : à Avesnes, la bibliothèque perd environ 1000 volumes sur un total de près de 4000<sup>107</sup>, à Armentières, un grand nombre est détruit<sup>108</sup>. À Amiens également, du fait des conditions dans lesquelles se sont déroulées les évacuations, de nombreux ouvrages sont très abîmés voire perdus. Par ailleurs, l'évacuation des collections conservées au Palais Saint-Vaast aurait pu permettre de limiter les pertes à Arras, où l'archiviste M. Lavoine réclamait en vain des mesures depuis de nombreux mois. Malgré ces pertes, les mesures prises tout au long de la guerre ont permis de sauver un grand nombre d'ouvrages dont la disparition aurait été regrettable.

### 3. De nombreux bibliothécaires tués

Les pertes subies par les bibliothèques françaises pendant la Première Guerre mondiale sont aussi humaines. L'Association des bibliothécaires français (ABF) a, comme on l'a déjà vu, publié tout au long de la guerre, au sein de la rubrique « Les bibliothèques et la guerre », un « Livre d'or des bibliothécaires » dans lequel sont consignés les décès, blessés et citations au *Journal officiel*. Dès la première parution, en décembre 1914, quatre bibliothécaires sont cités comme ayant été tués à l'ennemi, dont le conservateur de la bibliothèque d'Abbeville, Marcel Godet, tué près d'Ypres, et deux employés de la Bibliothèque nationale. Pendant les premiers mois de la guerre, trois employés de la Bibliothèque nationale ont été blessés au combat, et le bibliothécaire Paul Cornu, ancien élève de l'École des Chartes, est décédé le 29 septembre 1914 à Commercy, d'une fièvre typhoïde contractée sur le front<sup>109</sup>. Le conservateur de la bibliothèque de Besançon est blessé en 1915<sup>110</sup>, et un autre bibliothécaire attaché à la Bibliothèque nationale, Édouard Decq, archiviste paléographe né en 1889, est tué le 25 septembre 1915<sup>111</sup>. Sept employés de la Bibliothèque nationale meurent ainsi au front pendant la Grande Guerre<sup>112</sup>. Le bibliothécaire-archiviste d'Arras, Pierre Flament, est blessé en 1914, puis nommé capitaine en 1915. La même année, il quitte momentanément le front pour procéder à l'évacuation des collections du Palais Saint-Vaast, suite à l'incendie. Il meurt en 1916, tué par un éclat

---

<sup>107</sup> POULAIN Martine, « Les bibliothèques durant la grande guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 3, p. 120

<sup>108</sup> Rapport annuel de 1920. AN, F/17/17378, Bibliothèque d'Armentières

<sup>109</sup> *BABF*, juillet-décembre 1914, n°4-5-6, p. 87

<sup>110</sup> *BABF*, septembre-décembre 1915, n°5-6, p. 92

<sup>111</sup> <http://bibnum.enc.sorbonne.fr/exhibits/show/enc-portraits-de-combattants/--douard-decq--22-avril-1889-2>

<sup>112</sup> POULAIN Martine, « Les bibliothèques durant la grande guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 3, p. 116



de grenade<sup>113</sup>. Marc Morel, né en 1887, diplômé de l'École des Chartes et fraîchement nommé au poste de bibliothécaire de Cambrai, est tué en mai 1918, après avoir combattu pendant quatre ans, dont une année sur le front d'Orient<sup>114</sup>.

En 1920, des statistiques plus détaillées sont publiées dans le *Bulletin de l'association des bibliothécaires français*<sup>115</sup> :

Environ 33% des membres de notre Association ont été mobilisés. Sur les 82 mobilisés, le *pourcentage* est le suivant :

Morts au feu ou des suites de leurs blessures.....	17, soit 20,73%
Légion d'honneur : officier 1, chevaliers 11.....	12, soit 14,63%
Médaille militaire.....	3, soit 3,65%
Croix de guerre.....	35, soit 42,68%
Military Cross anglaise.....	1, soit 1,22%
Citations.....	56, soit 68,27%

La proportion d'environ 20% de tués est légèrement supérieure à la proportion parmi les mobilisés au sein de la population française, qui est généralement estimée par les historiens à 16-17%, soit près d'un mobilisé sur six mort au combat<sup>116</sup>. Alors que les bibliothèques doivent être reconstituées et les collections réorganisées, leur absence est durement ressentie dans l'après-guerre.

Les pertes sont donc très lourdes pour les bibliothèques du Nord-Est. De nombreux membres du personnel sont décédés lors des combats, et trente-cinq bibliothèques sont détruites, dont vingt-deux totalement, soit un quart de celles de notre corpus. Pourtant, les mesures de protection des collections précieuses se sont avérées efficaces : sans elles, de nombreux ouvrages auraient certainement été détruits au vu des pertes à déplorer parmi les fonds non précieux. Dans les bibliothèques des villes occupées, les pertes ont néanmoins été bien plus importantes : de nombreux ouvrages ont disparu et retrouver leur trace est quasiment impossible. L'immédiat après-guerre y est surtout consacré au retour des collections évacuées par le *Kunstschutz* à Valenciennes et Bruxelles, évacuations qui ont permis de les préserver des pillages dont certaines bibliothèques ont fait l'objet.

---

<sup>113</sup> <http://bibnum.enc.sorbonne.fr/exhibits/show/enc-portraits-de-combattants/pierre-flament--3-juin-1878-1e>

<sup>114</sup> <http://bibnum.enc.sorbonne.fr/exhibits/show/enc-portraits-de-combattants/marc-morel--20-mai-1887-29-mai>

<sup>115</sup> *BABF*, juillet-octobre 1920, n°4-5, p.

<sup>116</sup> CABANES Bruno, « Les vivants et les morts : la France au sortir de la Grande Guerre », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe, *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après 1918*, Paris, Tallandier, 2008, p. 32 ; WINTER Jay, « Victimes de la guerre : morts, blessés et invalides » in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014, p. 1077

## **Chapitre 6 :**

### **La lente sortie de guerre des bibliothèques du Nord-Est**

Les conséquences de la Première Guerre mondiale dans les bibliothèques du Nord-Est de la France sont ressenties pendant de longues années. Les priorités de l'après-guerre (retour des collections, bilan des pertes) n'empêchent pas le retour progressif à la normale dans les bibliothèques les moins touchées par le conflit. Elles reprennent leurs activités et leurs horaires habituels tandis que les bibliothécaires cherchent à acquérir les collections manquantes et à reclasser les fonds rescapés du conflit. Toutefois, comme le note M. Caillet : « La période de l'entre-deux guerres fut essentiellement marquée par la participation des inspecteurs, en particulier Pol Neveux et Charles Schmidt, à la reconstitution des bibliothèques sinistrées et à l'insertion de celles des départements recouvrés dans le cadre des bibliothèques françaises<sup>1</sup>. » Alors que la guerre s'éloigne, il importe désormais de « dégermaniser » les établissements retrouvés d'Alsace-Lorraine et de reconstruire les bibliothèques détruites, processus qui n'est pas achevé avant les années 1930 dans certaines municipalités.

#### **I. Un progressif retour à la normale**

##### **1. Des réouvertures tardives**

Dans le Nord-Est de la France, retrouver le fonctionnement d'avant-guerre est parfois très long. En premier lieu, les bibliothèques sont nombreuses à ne pas pouvoir rouvrir leurs portes au public dès la signature de l'armistice. Les bibliothécaires qui ont combattu ne sont pas encore démobilisés et ne peuvent pas rentrer travailler, quand d'autres sont occupés à rapatrier les ouvrages évacués pendant le conflit. Il faut également remplacer les membres du personnel victimes de la guerre. À Châlons-sur-Marne par exemple, la bibliothèque ne peut ouvrir en 1919 car deux employés sont morts au combat et le bibliothécaire est toujours demandé par les services municipaux<sup>2</sup>.

En outre, une importante réorganisation est souvent nécessaire à cause de la destruction d'une partie des bâtiments, de la perte de nombreux ouvrages et des

---

<sup>1</sup> CAILLET Maurice, « L'inspection générale des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1970, n° 12, p. 597-608.

<sup>2</sup> Lettre du conservateur, M. Beuve, 25 février 1919. Bibliothèque de Châlons-en-Champagne, M2 1220

catalogues des livres. À Nancy, le recteur de l'académie écrit dès le 8 novembre 1918 au ministre de l'Instruction publique pour lui demander de nommer quelqu'un en urgence afin d'aider le bibliothécaire en chef à établir un bilan des pertes et procéder à l'inventaire des livres qui ont pu être sauvés après l'incendie de la bibliothèque universitaire<sup>3</sup>, soit plusieurs milliers de volumes. À Cambrai, la bibliothèque est fermée en 1919 et 1920 pour réorganisation et réparation, notamment parce que le catalogue a disparu lors du pillage de la bibliothèque par les soldats allemands, comme le précise le rapport annuel de 1920 :

Par suite de la Guerre, de l'évacuation totale des habitants, du bombardement et du décès du bibliothécaire mort pour la France en mars 1918, le service de la Bibliothèque a été complètement désorganisé. Le local a été fort endommagé par le bombardement, la remise en l'état touche à sa fin. La bibliothèque pillée par les allemands a été mise dans le plus grand désordre, beaucoup de livres ont disparu, principalement dans les ouvrages modernes (XIXe et XXe siècles). Le Bibliothécaire provisoire procède au classement de ce qui reste de la Bibliothèque. Pour toutes ces raisons la Bibliothèque est restée fermée en 1919 et 1920. La réouverture aura probablement lieu vers la fin du mois de mars<sup>4</sup>.

La bibliothèque rouvre le 4 avril 1921 « dans des conditions particulièrement précaires et difficiles. Les divers services reprennent chaque jour leur marche normale, mais le personnel fait défaut<sup>5</sup> » ; le nouveau bibliothécaire, M. Leboyer (qui travaillait précédemment à Verdun), doit par ailleurs se consacrer au récolement des ouvrages rapatriés de Bruxelles. À Compiègne également, un important désordre règne au sein de la bibliothèque en 1919 :

La Bibliothèque Municipale de Compiègne a été complètement désorganisée par la guerre. Le personnel a été dispersé par les événements. Les volumes, évacués, viennent d'être réintégrés. Ils ont beaucoup souffert des bombardements, d'un déménagement fait sous la menace de l'ennemi, du transport dans des sacs etc... Leur classement (et leur remise en bon état) représente un travail considérable<sup>6</sup>.

En 1920, le rapport annuel fait état de la même situation : le reclassement et les réparations sont toujours en cours<sup>7</sup>. La bibliothèque ne peut rouvrir que le 15 février 1922. À Rambervillers, le catalogue de la bibliothèque a besoin d'être reconstitué, de nombreux ouvrages ont disparu et doivent être rachetés, et les locaux sont toujours utilisés par l'autorité militaire : elle ne fonctionne à nouveau qu'à partir de 1923<sup>8</sup>. À Pont-à-Mousson

---

<sup>3</sup> Lettre du recteur de l'Académie de Nancy au ministre de l'Instruction publique, 8 novembre 1918. AN, F/17/3562, Bibliothèque universitaire de Nancy, chemise « affaires diverses »

<sup>4</sup> Rapport annuel de 1920. AN, F/17/17379, Bibliothèque de Cambrai, chemise « rapports annuels »

<sup>5</sup> Rapport annuel de 1921. AN, F/17/17379, Bibliothèque de Cambrai, chemise « rapports annuels »

<sup>6</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne, chemise « rapports annuels »

<sup>7</sup> Rapport annuel de 1920. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne, chemise « rapports annuels »

<sup>8</sup> Rapports annuels 1918-23. AN, F/17/17425, Bibliothèque de Rambervillers, chemise « rapports annuels »

enfin, en 1925, la bibliothèque est toujours en cours de reclassement et ne peut encore ouvrir<sup>9</sup>. Ainsi, même lorsque les locaux ne sont pas détruits, de nombreuses tâches attendent le personnel des bibliothèques avant que celles-ci ne puissent ouvrir à nouveau au public. En particulier, le reclassement des collections est nécessaire, du fait du désordre qui a souvent régné au sein de ces établissements pendant plusieurs années.

## 2. Des collections incomplètes

La guerre a engendré de nombreuses lacunes au sein des collections des bibliothèques. Comme il a été vu au chapitre 3, la mobilisation du personnel et la baisse des crédits, aggravée par la hausse des prix des livres, n'a permis aucun achat dans certaines bibliothèques. À Besançon, le constat suivant est fait en 1919 :

L'absence d'un personnel compétent n'a eu comme résultat fâcheux que d'empêcher l'accroissement normal des collections pendant la guerre et d'amener la municipalité à réduire considérablement le budget affecté à la Bibliothèque, durant toute cette période. Dans ces conditions les crédits disponibles pour 1919 ont dû être employés pour la plus grande partie à l'achat des volumes de collection et de périodiques parus de 1914 à 1919. Le Conseil municipal a bien voulu cependant accorder un crédit supplémentaire de 1000 francs pour frais de reliure, en plus des 300f seulement prévus pour l'année 1919<sup>10</sup>.

À Pont-à-Mousson également, aucun achat de livres n'a été effectué pendant la guerre<sup>11</sup>, tout comme à Bar-sur-Aube jusqu'en 1918 : les acquisitions reprennent alors, quand le bibliothécaire est réformé<sup>12</sup>. De plus, les envois ministériels ont été suspendus pendant une partie du conflit, alors qu'ils constituent une part importante des acquisitions dans certaines bibliothèques. Dès lors, les municipalités et bibliothécaires sont nombreux à demander des concessions ministérielles à la fin de la guerre, expliquant combien leur ville a souffert. Le maire de Compiègne écrit ainsi au ministre de l'Instruction publique en décembre 1920 pour demander l'envoi de livres en tant que dommages de guerre : « En vous remerciant d'avance de ce que vous voudrez bien décider en faveur d'une cité qui a beaucoup souffert des hostilités, dans ses livres aussi bien que dans ses immeubles<sup>13</sup>. » À Saint-Dizier, le nouveau bibliothécaire, E. Durand, écrit en 1919 :

---

<sup>9</sup> Rapport annuel 1925. AN, F/17/17371, Bibliothèque de Pont-à-Mousson, chemise « rapports annuels »

<sup>10</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17338, Bibliothèque de Besançon, chemise « rapports annuels »

<sup>11</sup> Lettre du maire de Pont-à-Mousson au ministre de l'Instruction publique, 15 janvier 1917. AN, F/17/17371, Bibliothèque de Pont-à-Mousson

<sup>12</sup> Lettre de M. Maury à l'inspection générale, 18 janvier 1918. AN, F/17/17323, Bibliothèque de Bar-sur-Aube, chemise « rapports annuels »

<sup>13</sup> Lettre du maire de Compiègne au ministre de l'Instruction publique, 24 décembre 1920. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne

En résumé, placée non loin du front, notre ville vécut de 1914 à 1919 exclusivement pour la Patrie en danger. Voilà pourquoi furent négligés presque tous les services civils en général, de la bibliothèque en particulier. Livrée à ses seules ressources, la bibliothèque a prêté généreusement tout ce qu'elle a pu, ses livres et ses collections, mais elle n'a reçu aucun secours, ni de l'État, ni de la Ville. Voilà pourquoi nous demandons que soient repris [...] les dons de l'État en notre faveur, afin que nous puissions bientôt réparer toutes les pertes subies du fait de la guerre<sup>14</sup> !

Un autre élément a empêché les bibliothécaires d'acquérir tous les ouvrages souhaités. Le 27 septembre 1914, un décret a interdit tout commerce avec l'ennemi, incluant celui de livres et de périodiques. Ainsi, tous les ouvrages parus en Allemagne ou en Autriche-Hongrie n'ont pu être achetés, créant des lacunes supplémentaires au sein des collections. C'est particulièrement le cas pour les bibliothèques universitaires qui n'ont pas pu se procurer les thèses et publications académiques qu'elles avaient l'habitude d'acquérir avant-guerre. Comme le souligne Pascal Fouché, « L'interdiction du commerce avec l'Allemagne et la mise sous séquestre des biens allemands sont l'occasion de faire remarquer la forte influence qu'exerçait le livre en France depuis de nombreuses années<sup>15</sup> » : une proportion non négligeable d'ouvrages était importée d'Allemagne.

Toutefois, la situation est plus problématique dans les bibliothèques qui étaient situées dans les territoires occupés. Dans le reste du Nord-Est, certaines bibliothèques n'ont pas pu faire d'acquisition, mais le problème n'est pas général ; en revanche, en zone occupée, du fait de l'interruption de toute communication avec la France, aucun ouvrage publié en France n'est entré dans les collections des bibliothèques durant les quatre années de guerre. Cette situation est soulignée, voire dénoncée par les bibliothécaires après l'armistice. C'est le cas à Sedan, occupée pendant la totalité de la guerre :

L'abonnement aux périodiques a été interrompu depuis Août 1914. La bibliothèque n'a reçu aucun don de l'État durant toute cette période : elle est dépourvue de tous les documents et ouvrages parus pendant et depuis la guerre. Des dons en ce qui concerne l'actualité seraient particulièrement bien accueillis<sup>16</sup>.

Il en va de même à Laon où la bibliothèque se procure en 1921 les périodiques et le *Journal officiel* qu'elle n'a pas pu acquérir pendant la guerre, mais doit faire relier l'intégralité des numéros. Le Comité d'inspection et d'achat de livres dénonce cette situation :

Avant la guerre le Journal officiel et les périodiques étaient reliés dans l'année qui suivait leur parution ; mais, depuis 1914, pour différentes causes ; l'occupation

---

<sup>14</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17369, Bibliothèque de Saint-Dizier, chemise « rapports annuels »

<sup>15</sup> FOUCHÉ Pascal, « L'édition littéraire, 1914-1950 » in CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 4 : Le Livre concurrencé, 1900-1950*, Paris, Promodis, 2013 [1991], p. 210

<sup>16</sup> Rapport annuel de 1919. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Sedan, chemise « rapports annuels »

ennemie, le manque ou l'insuffisance des crédits en présence des hauts prix actuels, la difficulté aussi de faire exécuter le travail sur place, - rien n'a été fait à ce sujet, et, aujourd'hui, la bibliothèque doit assumer la lourde tâche d'envoyer à la reliure les collections complètes du Journal officiel et des périodiques, de 1914 à 1921 inclus...<sup>17</sup>

À Lille enfin, en juin 1920, Paul Vanrycke écrit au recteur de l'académie de Lille, afin que sa demande soit transmise au ministre de l'Instruction publique pour attirer son attention sur la situation de la bibliothèque universitaire. Il commence par aborder le sujet du manque de personnel : « depuis octobre 1918, le troisième bibliothécaire attaché à l'établissement n'a pas rejoint son poste et n'est pas remplacé<sup>18</sup> ». Or,

Il y a actuellement du fait de la guerre et des suites de guerre à reconstituer les collections interrompues et à refaire les échanges supprimés par les hostilités. C'est un travail technique difficile, qui ne peut être confié qu'à une personne habituée au service des bibliothèques et indispensable à la remise en état de la bibliothèque. Il est d'autant plus regrettable que ce service ne puisse être assuré à Lille que les travaux de refonte ne manquent pas. Il faut tenir compte que le travail administratif par suite de la guerre a été très augmenté et exigerait un fonctionnaire nouveau spécial, qu'il faut classer et ranger six années de thèses françaises alors que ce travail a pu se faire dans les autres Universités françaises quand Lille était occupé, que tout ce qui constitue la vie d'une grande bibliothèque est à refaire à Lille et qu'indépendamment de ces travaux la Bibliothèque municipale est hospitalisée dans les locaux de la Bibliothèque universitaire sous la direction du bibliothécaire en chef de l'Université, les collections étant provisoirement imbriquées et en quelque sorte mélangées. C'est contre l'absence de ce troisième bibliothécaire, prévu par les budgets et indispensable pour la reconstitution que l'ensemble de l'Université a cru devoir protester.

Les Facultés appellent également l'attention de Monsieur le Ministre sur les besoins financiers d'une bibliothèque qui n'a rien perdu de ce qui constituait ses collections en août 1914 mais qui depuis cette date (1<sup>er</sup> août 1914) a perdu tous ses échanges et a vu toutes les publications étrangères qu'elle n'a pu acquérir qu'après l'armistice, être considérablement augmentées du fait du change. Cette suppression d'échanges et cet accroissement de dépenses qu'elle seule a eu à supporter comme Université française ne peuvent être supportées par le budget normal qui comprend actuellement toutes les sommes non dépensées. Elles pourraient être réglées par un crédit exceptionnel [...] En effet la Bibliothèque recevait nombre de périodiques provenant d'échanges de revues disparues dès l'occupation [...]. Depuis 1914, aucun périodique n'est entré dans les dépôts<sup>19</sup>.

Cette lettre fait suite aux délibérations des assemblées des différentes facultés de l'Université (Faculté de Droit, Faculté de Médecine et de Pharmacie, Faculté des Lettres)

---

<sup>17</sup> Comité d'inspection et d'achat de livres, extrait du registre des délibérations, séance du mardi 9 août 1921. AD de l'Aisne, e-dépôt 401, 2 R 3. Souligné par l'auteur.

<sup>18</sup> Lettre du bibliothécaire en chef au recteur de l'académie de Lille, 15 juin 1920. AN, F/17/17381, Bibliothèque de Lille, chemise « rapports du bibliothécaire, affaires postérieures à 1900 ».

<sup>19</sup> *Ibid.*

qui, toutes, se plaignent du manque de livres hérité de la guerre, de l'occupation et de l'interruption de toute communication avec le reste du pays : « les effets en sont pour nos collections de livres et de revues exactement mêmes que si pendant cinq années il y avait eu interruption de vie<sup>20</sup>. » L'injustice que dénonce Paul Vanrycke quant à la situation exceptionnelle de la bibliothèque universitaire de Lille, qui n'a pas pu se procurer les thèses et périodiques parus pendant le conflit, est également soulignée dans la note qui prévoit le budget des facultés et de la bibliothèque universitaire pour l'année 1919 :

Par suite de l'occupation il a été impossible à M. le bibliothécaire d'utiliser les crédits des années 1914 à 1918 en achats de livres. De ce fait il reste une somme inemployée assez importante [...]. Elle est destinée à couvrir les achats qui n'ont pu être effectués en raison des circonstances, mais qui n'en restent pas moins indispensables : livres, suites de collections, de périodiques, etc., achats faits d'ailleurs par les autres bibliothèques françaises, qui, elles, ont eu le loisir d'épuiser leurs crédits<sup>21</sup>.

À Laon comme à Lille, l'accent est mis sur la grande différence de situation avec la période d'avant guerre, où tous les ouvrages étaient reçus, catalogués et reliés, et sur le manque de moyens pour mettre à jour les collections manquantes après le conflit. Au sortir de la guerre, les lacunes sont donc grandes au sein des collections des bibliothèques françaises.

### **3. La solidarité entre bibliothèques**

Les bibliothèques du Nord-Est doivent donc reconstituer leurs collections et acquérir de nombreux ouvrages après la guerre, alors que les prix des livres restent élevés. Malgré les envois du ministère, comme à la bibliothèque de Saint-Mihiel<sup>22</sup> ou d'Hargicourt<sup>23</sup>, les collections sont difficiles à réapprovisionner. Afin d'y remédier, les crédits de nombreux établissements sont augmentés, parfois même doublés, à partir de 1919 (voir annexe p. 49-50). À Château-Thierry, les crédits étaient de 810 F depuis 1913, ils passent à 1400 F en 1920 ; à Versailles, de 30 210 F en 1918, ils sont augmentés à 72 375 F en 1919. Ils sont également presque doublés à Besançon, Boulogne, Compiègne, Nancy et Remiremont entre 1919 et 1920. Par ailleurs, à Lille, la partie du fonds de la bibliothèque municipale détruite lors de l'incendie est rapidement reconstituée. Les livres

---

<sup>20</sup> Extrait du registre des délibérations de l'Assemblée, Faculté des Lettres, séance du 22 mars 1920. AN, F/17/17381, Bibliothèque de Lille, chemise « Bibliothèque universitaire de Lille »

<sup>21</sup> Rapport sur les projets de budget de l'Université de la BU et des quatre Facultés pour 1919. AD du Nord, 2 T 705

<sup>22</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique au maire de Saint-Mihiel, 22 octobre 1918. AN, F/17/13499

<sup>23</sup> Lettre du maire d'Hargicourt au ministre de l'Instruction publique, 1924. AN, F/17/17317, Bibliothèque d'Hargicourt

qui ont pu être sauvés ont été séchés<sup>24</sup> et le fonds local a été reformé, notamment grâce à l'acquisition de la bibliothèque d'un Lillois décédé pendant la guerre et passionné de l'histoire de la ville, mais aussi grâce à l'octroi d'un crédit spécial et au don du Musée des Provinces envahies, qui a versé ses collections à la bibliothèque municipale<sup>25</sup>.

D'autre part, une forte solidarité entre bibliothèques s'organise. Nombre de celles qui n'ont connu ni l'occupation ni les destructions car situées loin de la zone des combats envoient aux bibliothèques détruites des ouvrages qu'elles détiennent en double. Dès 1915, l'Association des bibliothécaires français (ABF) avait évoqué cette question, en séance du Comité de l'association<sup>26</sup> et en mars 1922, une circulaire du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts demande aux grandes bibliothèques d'envoyer leurs doubles à celles « du Nord, de l'Est, de l'Alsace et de la Lorraine » dont « l'anéantissement total ou partiel [...] des collections [...] n'est, hélas, que trop notoire<sup>27</sup>. » De nombreux doubles sont alors envoyés aux bibliothèques détruites, par exemple à celles de Montdidier et de Péronne par la bibliothèque d'Abbeville<sup>28</sup>. Celle d'Arras fait l'objet de nombreux dons : en 1925, elle reçoit 62 ouvrages de la part de la bibliothèque d'Amiens, 426 de la part de celle de Besançon, 66 de Chartres, 101 d'Orléans et 74 de Poitiers, 171 de Rennes, 100 de Tours et 60 de Troyes<sup>29</sup>. La bibliothèque de Reims reçoit 127 ouvrages de la part de la bibliothèque de Châlons-sur-Marne<sup>30</sup>. Celle de Besançon dispose d'environ 3000 ouvrages en double et en met 2500 à la disposition du ministère de l'Instruction publique afin de les distribuer aux bibliothèques des régions dévastées, mais également à toute bibliothèque manquant de livres après la guerre<sup>31</sup>. La Bibliothèque nationale donne quant à elle une partie de ses doubles à la bibliothèque universitaire de Nancy<sup>32</sup>, qui reçoit également des dons de l'université de Glasgow, de la bibliothèque américaine de Paris, de

---

<sup>24</sup> P. Vanrycke, Rapport lu à la séance du Comité le 15 juillet 1916. Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 1

<sup>25</sup> P. Vanrycke, Rapport lu à la séance du comité, le 7 octobre 1919, Archives municipales de Lille, 2 R 11 / 1

<sup>26</sup> Séance du Comité, 19 novembre 1915. *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n°5-6, septembre-décembre 1915, p. 100

<sup>27</sup> Circulaire du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. AN, F/17/13499, chemise « Doubles destinés aux bibliothèques d'Alsace-Lorraine et des régions dévastées »

<sup>28</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Louis-Lucien Klotz, député de la circonscription de Montdidier et ministre des Finances, 19 mars 1923. AN, F/17/13499, chemise « Doubles destinés aux bibliothèques d'Alsace-Lorraine et des régions dévastées »

<sup>29</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique au maire d'Arras, 25 avril 1925. AN, F/17/13499, chemise « Doubles destinés aux bibliothèques d'Alsace-Lorraine et des régions dévastées »

<sup>30</sup> Lettre du maire de Châlons-sur-Marne au ministre de l'Instruction publique, 30 avril 1925. AN, F/17/13499, chemise « Doubles destinés aux bibliothèques d'Alsace-Lorraine et des régions dévastées »

<sup>31</sup> Délibération du Conseil municipal, 7 avril 1922. AN, F/17/17338, Bibliothèque de Besançon, chemise « affaires diverses »

<sup>32</sup> Arrêté du 8 mars 1920. AN, F/17/17372/1, Bibliothèque de Nancy, chemise "rapports annuels »



la fondation Rockefeller, ainsi que de nombreux particuliers. La Sorbonne, l'Institut de France et la bibliothèque de Strasbourg lui envoient également de nombreux doubles de thèses. Ainsi, en quelques années, elle possède plus de volumes qu'avant la guerre : alors qu'elle en détenait plus de 220 000 avant l'incendie, la bibliothèque universitaire n'en compte plus que 97 281 en 1919. Dès 1922 pourtant, elle en compte 236 177, et 275 500 en 1929<sup>33</sup>. À Versailles, enfin, en 1920, la bibliothèque donne 1039 volumes à la bibliothèque de Metz<sup>34</sup>, qui vient d'être réintégrée au territoire français et manque donc cruellement de publications françaises. La bibliothèque de Metz n'est pas la seule : tous les établissements situés en Alsace et en Moselle font l'objet d'une attention particulière, notamment de la part du ministère de l'Instruction publique.

## **II. Les bibliothèques d'Alsace-Lorraine : le retour d'établissements « germanisés »**

### **1. Un enjeu politique de premier plan**

Le traité de Versailles restitue à la France les départements de la Moselle, du Bas et du Haut-Rhin qui étaient sous administration allemande depuis 1871. Une vingtaine de bibliothèques redeviennent ainsi françaises, et leur situation préoccupe grandement les autorités françaises. Un extrait de la rubrique « Les bibliothèques et la guerre », en 1919, résume les préoccupations à leur égard : « Les bibliothèques de nos provinces perdues ont été rendues par la victoire, prospères mais germanisées. Il nous faudra, avec un zèle égal, conserver leur éclatante prospérité et leur restituer une physionomie française<sup>35</sup>. » Beaucoup de bibliothèques viennent d'ailleurs tout juste d'être créées, soit car elles reçoivent de nombreux dons français, soit car les fonds de celles qui existaient auparavant ont été emportés par les Allemands lors de leur départ. À Altkirch, la bibliothèque populaire « a été emportée par les Allemands, livres et catalogues<sup>36</sup>. » À Dieuze également, pendant la guerre, « les Allemands ont voulu transporter la bibliothèque à l'intérieur<sup>37</sup> » mais certains agents municipaux s'y sont opposés. À Sélestat, le bibliothécaire en poste de 1905 à 1919 a tenté « de se faire expédier après son départ 60 caisses contenant des livres

---

<sup>33</sup> ALBRECHT Louis, « La BU de Nancy dans la Grande Guerre » in « Origines. Bibliothèques dans la Grande Guerre : l'Histoire se livre », Journée d'étude organisée à la Bibliothèque Universitaire de Droit & Sciences économiques de l'Université de Lorraine (Nancy), 15 octobre 2018.

<sup>34</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Versailles, août 1920. F/17/17407, Bibliothèque de Versailles, chemise « notices et renseignements »

<sup>35</sup> *BABF*, janvier-juin 1919, n°1-2-3, p. 19

<sup>36</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17393, Bibliothèque municipale d'Altkirch

<sup>37</sup> *Ibid.*

de la bibliothèque qu'il avait réunis à son domicile et que son successeur l'abbé Walter a heureusement arrêtés<sup>38</sup>. » À Colmar enfin, trente manuscrits ont été déposés dans une chambre blindée le 7 août 1914, avant d'être envoyés à Munich en février 1917. Ils sont revenus à Colmar le 30 septembre 1919. Hormis la bibliothèque de Thann, qui a perdu de nombreux ouvrages du fait des bombardements, les bibliothèques d'Alsace-Lorraine ont peu souffert de la guerre. En revanche, elles sont marquées culturellement par près de cinquante ans passés sous administration allemande. Dès lors, pour les pouvoirs français, la priorité est de « « débochiser » l'Alsace-Lorraine dans tous les domaines et rétablir la France et sa langue dans l'intégralité de leurs droits<sup>39</sup>. »

La préoccupation pour la germanisation des bibliothèques d'Alsace-Lorraine se retrouve même dans la presse. L'ABF reproduit dans son *Bulletin* un extrait de *La Liberté* (12 mai 1919) qui raconte comment la germanisation de la bibliothèque de Metz a commencé à partir des années 1880, lorsqu'un bibliothécaire allemand en prit la direction et acquit de nombreux livres allemands. Une bibliothèque populaire ouvrit en 1907, avec pour mission de former et d'influencer l'état d'esprit des différentes classes de la société.

Quelle formation ? Celle que peuvent procurer 12 378 ouvrages allemands renforcés par d'innombrables revues et périodiques, contre 1284 ouvrages français et étrangers. Le sang et l'héroïsme de nos soldats ont reconquis la vieille cité lorraine ; mais il faut mieux encore ; il faut que la pensée française leur soit rendue toute, et, pour atteindre ce but, la bibliothèque publique apparaît comme le moyen le plus efficace et le plus pratique. Il faut que la bibliothèque de Metz soit susceptible de mettre, le plus tôt possible, un grand nombre d'ouvrages français, de revues et de périodiques à la disposition du peuple messin<sup>40</sup>.

Les bibliothécaires de l'ABF doivent néanmoins admettre que les bibliothèques fondées ou gérées par les Allemands, à l'image de celle de Strasbourg, présentent une importante modernité, tant dans leur fonctionnement, leurs installations que dans leurs collections, contrairement à la grande majorité des bibliothèques françaises. Comme le note Graham Keith Barnett : « D'une façon générale, les bibliothèques qui passèrent sous contrôle allemand connurent de plus grands progrès que celles qui demeurèrent rattachées à la France. Les dépenses pour les bibliothèques, pour la période 1871-1914 [...] excédèrent celles engagées en France dans les villes de province<sup>41</sup>. » La nouvelle bibliothèque

---

<sup>38</sup> A. Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17383, Bibliothèque municipale de Sélestat

<sup>39</sup> ROTH François, « Le retour des provinces perdues » in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014, p. 1066

<sup>40</sup> *BABF*, janvier-juin 1919, n°1-2-3, p. 19-20

<sup>41</sup> BARNETT Graham Keith, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1987 [éd. anglaise 1976], p. 281-282

strasbourgeoise, inaugurée en 1894, est ainsi, selon *Le Temps*, un « véritable palais admirablement situé et pourvu de tous les perfectionnements du confort moderne. Ses installations, qui prêtent à de rares critiques ont servi de modèles quand il s'est agi de réorganiser certaines de nos bibliothèques<sup>42</sup>. » Alors que la bibliothèque de Strasbourg et toutes ses collections (400 000 volumes, dont certains très anciens), avaient brûlé lors de la guerre de 1870, la nouvelle bibliothèque de l'Université et de la Région, créée pendant l'administration allemande, devient, du point de vue du nombre de volumes et de la richesse de ses collections, la deuxième bibliothèque française, derrière la Bibliothèque nationale. La question de son devenir, et notamment de son statut, se pose naturellement ; elle devient une bibliothèque nationale. Comme pour celle de Metz, l'ABF note que le bibliothécaire « entama de sa propre autorité, dès octobre 1870, une campagne en vue de fournir les instruments de travail nécessaires à la propagation de l'esprit germanique<sup>43</sup>. » En effet, comme le souligne Joseph Schmauch, « en dehors de sa vocation scientifique, celle-ci avait été conçue aussi comme un instrument de germanisation. [...] la bibliothèque constituait en 1914 un bastion avancé de la culture allemande<sup>44</sup> ».

Dès lors, pour les autorités françaises la priorité est donnée à la constitution de fonds en langue française. Selon J. Schmauch, les fonctionnaires français font cependant preuve de maladresse, notamment en affichant leur mépris pour tout ce qui est allemand, révélant par là leur méconnaissance ou leur incompréhension de la culture alsacienne après un demi-siècle de « germanisation »<sup>45</sup>. Pourtant, comme le note François Roth : « On se rendit vite compte qu'il était impossible de supprimer d'un trait de plume l'apport de la période allemande<sup>46</sup>. » Vis-à-vis des bibliothèques d'Alsace-Lorraine, l'attitude des autorités françaises est alors caractérisée par une grande prudence, même si la priorité demeure leur « dé-germanisation ». Ainsi, en 1920, Alexandre Vidier, inspecteur général des bibliothèques, visite la quasi-totalité des établissements récupérés. Ses inspections sont guidées par la même préoccupation face à la germanisation des établissements, mais il se montre surtout très prudent vis-à-vis des autorités locales, que le ministère de l'Instruction publique cherche à ne pas froisser.

---

<sup>42</sup> *BABF*, janvier-juin 1919, n°1-2-3, p. 21

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 20

<sup>44</sup> SCHMAUCH Joseph, « Archives, musées, monuments historiques. Quel avenir pour le patrimoine d'Alsace-Lorraine (1914-1919) ? », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014, consulté le 22 février 2018.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> ROTH François, « Le retour des provinces perdues » in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014, p. 1067

## 2. Une attitude prudente vis-à-vis des autorités locales et des bibliothécaires

La prudence des autorités françaises consiste d'abord à ne pas imposer et appliquer automatiquement les dispositions réglementaires concernant les bibliothèques. En 1925, le recteur de l'Académie de Strasbourg écrit au ministre de l'Instruction publique que « le moment ne paraît pas encore venu d'une introduction pure et simple dans les 3 départements recouverts des règlements relatifs aux bibliothèques publiques » même si, localement, des négociations sont possibles avec les municipalités intéressées, moyennant dotations matérielles de l'État<sup>47</sup>. Alors que la constitution d'un Comité d'inspection et d'achat des livres est obligatoire dans toute municipalité dotée d'une bibliothèque municipale, cette mesure est assouplie dans les départements retrouvés. Selon le bibliothécaire de Colmar, dans certaines municipalités, « la constitution de comités auprès des bibliothèques municipales risquerait d'y introduire des membres peu sympathiques à la France et disposés à n'acheter que des livres allemands<sup>48</sup>. » En effet, les comités sont nommés par arrêté du ministre de l'Instruction publique, sur avis des maires. Or, ceux-ci peuvent proposer un comité dont la composition ne conviendrait pas aux autorités françaises, et, en cas de refus du ministère, des conflits ou du moins un fort ressentiment seraient à redouter de la part des autorités municipales. Selon le recteur de l'Académie de Strasbourg, introduire le décret de 1912 sur la nomination des comités en Alsace-Lorraine pourrait même créer des tensions politiques et religieuses<sup>49</sup>.

Ainsi, à Mulhouse, alors que la bibliothèque n'a toujours pas de Comité en 1925, Alexandre Vidier écrit : « J'ai touché quelques mots de cette question à deux reprises au maire et au bibliothécaire : j'ai senti une résistance & je n'ai pas insisté<sup>50</sup>. » La municipalité juge en effet que la bibliothèque est propriété de la ville et non de l'État, et n'a pas besoin d'un tel comité. Dans tout autre département, l'Inspecteur général n'aurait pas toléré que la bibliothèque ne soit pas dotée d'un comité, mais, ne souhaitant pas froisser les autorités

---

<sup>47</sup> Lettre du recteur de l'Académie de Strasbourg au ministre de l'Instruction publique, 22 mai 1925. AN, F/17/17376, « Affaires générales, bibliothèques d'Alsace-Lorraine », chemise « Bibliothèques d'Alsace – Comité »

<sup>48</sup> Note pour Monsieur le Directeur de l'Enseignement supérieur au sujet des Comités de bibliothèques municipales en Alsace-Lorraine, A. Vidier, 15 janvier 1922. AN, F/17/17376, « Affaires générales, bibliothèques d'Alsace-Lorraine », chemise « Bibliothèques d'Alsace – Comité »

<sup>49</sup> Lettre du recteur de l'Académie de Strasbourg au ministre de l'Instruction publique, 22 mai 1925. AN, F/17/17376, « Affaires générales, bibliothèques d'Alsace-Lorraine », chemise « Bibliothèques d'Alsace – Comité »

<sup>50</sup> Lettre d'A. Vidier, 18 février 1925. AN, F/17/17376, « Affaires générales, bibliothèques d'Alsace-Lorraine », chemise « Bibliothèques d'Alsace – Comité »

locales, il préfère ici agir avec prudence. À la bibliothèque de Mulhouse, Vidier recommandait déjà en 1920 une attitude prudente vis-à-vis de la municipalité :

J'ai vu le Maire, accueil courtois mais réservé. Le Maire se proposait de nommer un bibliothécaire et de titulariser une employée. Je n'ai pas obtenu plus de précisions et je n'ai pas insisté pour en avoir ne voulant pas par cette insistance démentir les explications que je venais de donner sur le caractère toujours technique du concours apporté aux municipalités par l'inspection générale. Il convient en effet de tenir grand compte de l'esprit assez particulariste des citoyens de l'ancienne République de Mulhouse, c'est à cet esprit particulariste que nous devons d'y avoir retrouvé si vivaces les sentiments français.

C'est ainsi que le maire n'est pas favorable à la création d'un Comité d'inspection et d'achat, système français, la majorité du conseil municipal ne manquerait pas d'y voir une diminution d'attributions.

Je proposerais donc une dépêche ministérielle très prudente annonçant tout d'abord un envoi de livres, marquant ensuite la satisfaction du ministre pour l'état des collections et l'organisation du service, remarquant aussi les excellents services de Mme Seither [sous-bibliothécaire depuis 1907]. Subsidièrement on pourrait suggérer que la commission de l'instruction publique, sans rien abdiquer de son pouvoir de décision, pourrait peut-être s'adjoindre pour préparer les propositions d'acquisitions, quelques personnes particulièrement compétentes en matière de littérature, de sciences, d'art et de technologie. Cette question pourrait faire l'objet d'un échange de vues entre le maire et l'inspecteur général des bibliothèques et des archives, qui se rendra à Mulhouse dans le courant de l'année 1921. Le Ministre serait heureux que la voix des littérateurs, des savants, des techniciens, fût toujours entendue à titre consultatif, en matière d'achats de livres pour les collections publiques ; il aimerait en outre être tenu au courant par l'envoi d'un rapport annuel des efforts jusqu'à ce jour si méritoires, faits par la municipalité pour développer le goût de la lecture et entretenir la culture française et alsacienne dans la population de Mulhouse<sup>51</sup>.

A. Vidier recommande ainsi au ministère de l'Instruction publique d'introduire très prudemment les mesures obligatoires dans les bibliothèques françaises (visites régulières des inspecteurs généraux, envoi annuel d'un rapport, constitution du Comité) et d'exprimer leur satisfaction quant au fonctionnement des établissements. Cette prudence se retrouve dans les recommandations faites pour la bibliothèque de Sélestat, où Vidier suggère au ministère d'envoyer « une dépêche félicitant la municipalité des sacrifices qu'elle fait pour entretenir et développer la bibliothèque, exprimant le désir d'être tenu au courant par un rapport annuel dont la formule sera fournie<sup>52</sup> ». Elle se manifeste également vis-à-vis des autorités en charge de la riche bibliothèque de Colmar. Depuis 1897, les bibliothèques françaises qui conservent les collections les plus précieuses

---

<sup>51</sup> A. Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Mulhouse

<sup>52</sup> A. Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Sélestat

peuvent être classées ; dès lors, le conservateur nommé à leur tête doit être diplômé de l'École des Chartes. En 1921, le ministère de l'Instruction publique souhaite classer la bibliothèque de Colmar afin de procéder à sa réorganisation, et donc remplacer l'actuel bibliothécaire, en poste depuis 1880 et octogénaire<sup>53</sup>. Mais selon le recteur de l'académie, ce remplacement ne peut être envisagé dans la mesure où

M. Waltz mérite d'abord des égards particuliers pour son grand âge et ses grands services. Il faut ajouter à ces considérations d'ordre moral, des considérations d'ordre politique, qui prennent ici une grosse importance : M. Waltz [...] incarne en quelque sorte l'idée française dont il a toujours été le défenseur sous l'occupation allemande. Le Conseil municipal de Colmar, à majorité indécise, et surtout certains Conseillers dont les sympathies allaient aux allemands sous l'occupation, ont essayé déjà d'obtenir le remplacement de M. Waltz ; M. le Maire de Colmar s'est toujours efforcé de soutenir M. Waltz qui a été maintenu à son poste. Préconiser actuellement son remplacement serait donner une victoire aux éléments d'opposition<sup>54</sup>.

Le ministère s'empresse de répondre que sa proposition a été mal interprétée, et n'était qu'une suggestion qui ne visait en rien l'éviction de M. Waltz : aucune mesure n'est urgente pour l'instant<sup>55</sup>. Le classement de la bibliothèque municipale de Strasbourg pose aussi problème car le maire ne pourrait plus intervenir dans la nomination du bibliothécaire, ce à quoi les mairies d'Alsace-Lorraine tiennent jalousement<sup>56</sup>. Pourtant, le 6 janvier 1919, le bibliothécaire, allemand, doit quitter son poste. À la bibliothèque régionale et universitaire de Strasbourg, le personnel allemand est aussi rapidement remplacé après l'armistice, ce qui semble créer de nombreuses polémiques, sur lesquelles Vidier ne s'étend pas<sup>57</sup>. Les autorités françaises n'agissent donc pas toujours de manière conciliatrice.

### **3. L'envoi de livres en langue française pour « dé-germaniser » les populations d'Alsace-Lorraine**

Afin de dégermaniser les bibliothèques et, par extension, les populations, Alexandre Vidier cherche à s'assurer de la présence de livres français au sein des collections, et de l'envoi de livres français par le ministère, afin d'encourager des initiatives locales et

---

<sup>53</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au recteur de l'académie de Strasbourg, 17 mai 1921. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Colmar

<sup>54</sup> Lettre du recteur de l'académie de Strasbourg au ministre de l'Instruction publique, 27 juin 1921. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Colmar

<sup>55</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au recteur de l'académie de Strasbourg, 4 juillet 1921. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Colmar

<sup>56</sup> Lettre du recteur de l'Académie de Strasbourg au ministre de l'Instruction publique, 22 mai 1925. AN, F/17/17376, « Affaires générales, bibliothèques d'Alsace-Lorraine », chemise « Bibliothèques d'Alsace – Comité »

<sup>57</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Colmar ; Bibliothèque municipale de Strasbourg ; Bibliothèque régionale et universitaire de Strasbourg

d'instaurer de bonnes relations avec les municipalités. Comme le note G. K. Barnett : « À l'instar des Allemands qui avaient cherché après la guerre de 1870 à imposer leur langue et leur culture dans ces territoires, les Français tentèrent âprement, après leur reconquête, d'y réinstaurer la prédominance de la langue française : rude tâche, si l'on se souvient qu'en 1918 un quart seulement de la population adulte savait lire le français<sup>58</sup>. » Les efforts portent notamment sur la distribution de livres.

Ainsi, à Molsheim, Alexandre Vidier note : « Il ne me paraîtrait pas hors de propos, au point de vue de l'influence française, d'attribuer à la municipalité de Molsheim, au titre bibliothèque populaire, quelques ouvrages de technologie élémentaire, d'histoire et de littérature<sup>59</sup> ». À Barr, une petite bibliothèque populaire se trouve à la mairie, dont le fonds est constitué par des dons faits par diverses œuvres françaises. Selon Vidier, celle-ci serait « à encourager par des envois de livres<sup>60</sup>. » Ses constats et recommandations sont les mêmes à Kaysersberg, Ribeauvillé, Sainte-Marie-aux-Mines, Obernai, Wissembourg, Altkirch<sup>61</sup> : les bibliothèques possèdent de nombreux livres français, provenant souvent de dons ou d'anciens fonds français constitués avant 1870, et leur développement est à encourager par des envois de livres. Pour certaines bibliothèques, dont les collections sont plus importantes ou plus intéressantes, il suggère même des envois plus importants et plus ciblés. C'est le cas à Haguenau qu'il qualifie de « bibliothèque de choix » et écrit alors : « Il y aurait intérêt au point de vue de la culture locale, de la lecture populaire et de notre influence politique à envoyer à Haguenau une collection de livres d'histoire de littérature et de Beaux-Arts prélevés sur le dépôt de livres de l'Instruction publique, et à inscrire cette bibliothèque parmi celles qui bénéficient chaque année d'envois réguliers<sup>62</sup>. » À Guerbwiller également, il note :

Une bibliothèque populaire vient d'être organisée à l'École de perfectionnement : local, livres français, commission constituée, tout y est, la bibliothèque ne tardait qu'à être ouverte en novembre 1920.

Ce serait favoriser la culture française que d'envoyer des livres dans cette ville de 15 000 habitants, centre ouvrier important<sup>63</sup>.

---

<sup>58</sup> BARNETT Graham Keith, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1987 [éd. anglaise 1976], p. 282

<sup>59</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Molsheim

<sup>60</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Barr

<sup>61</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Kaysersberg, Ribeauvillé, Sainte-Marie-aux-Mines, Obernai, Altkirch ; AN, F/17/17376, Bibliothèque de Wissembourg

<sup>62</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17393, Bibliothèque d'Haguenau, chemise « inspections générales »

<sup>63</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Guerbwiller

Le ministère suit les instructions de Vidier et écrit au maire de Guebwiller en juin 1921 : « J'ai su par l'Inspection générale qu'avec un louable souci de la culture française, vous aviez préparé l'instauration [...] d'une Biblq. populaire [...]. Le succès de l'entreprise importe assez pour que je sois tout disposé à vous prêter le concours de mon administration<sup>64</sup>. » Plusieurs bibliothèques se voient ainsi directement encouragées par le ministère de l'Instruction publique.

Les autorités locales semblent être assez coopératives et enclines à propager la langue française par l'acquisition de livres. Beaucoup demandent des ouvrages en français au ministère afin d'alimenter leurs collections. À Thann, le maire demande des livres au ministère, invoquant « la faveur dont jouissent les livres français auprès de notre population<sup>65</sup>. » En 1923, il remercie le ministre « de l'attention que vous avez eue en nous envoyant des ouvrages destinés aux lecteurs de notre Bibliothèque et nous serions vraiment heureux si vous pouviez renouveler votre geste généreux<sup>66</sup>. » À Guebwiller également, le maire écrit au ministre de l'Instruction publique en juillet 1921 : « je vous remercie d'abord et de tout cœur de la bienveillance que avez la bonté de témoigner à notre Bibliothèque populaire<sup>67</sup>. » À Thionville, lors de l'envoi des rapports annuels de 1922 et 1923, le maire demande des envois d'ouvrages au ministère<sup>68</sup>, tout comme le bibliothécaire de Sélestat en 1921 et 1923<sup>69</sup>. Parfois, la demande en livres français ne provient pas des municipalités : à Knutange, c'est le Cercle des employés de la Société métallurgique qui écrit en 1924 au ministère de l'Instruction publique pour l'informer que la création d'une bibliothèque a été décidée car « le besoin se fait particulièrement sentir dans une région où la littérature française gagnera à être connue et propagée, nous nous permettons de solliciter de votre haute bienveillance, un don de livres qui nous aidera à jeter les bases de cette bibliothèque<sup>70</sup>. » 50 ouvrages sont alors envoyés le 20 février

---

<sup>64</sup> Lettre du ministère au maire de Guebwiller, 27 juin 1921. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Barr

<sup>65</sup> Lettre du maire de Thann au ministre de l'Instruction publique, 3 août 1921. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Thann

<sup>66</sup> Lettre du maire de Thann au ministre de l'Instruction publique, 24 janvier 1923. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Thann

<sup>67</sup> Lettre du maire de Guebwiller au ministre de l'Instruction publique, 4 juillet 1921. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Guebwiller

<sup>68</sup> Rapports annuels de 1922 et 1923. AN, F/17/17376, Bibliothèque de Thionville

<sup>69</sup> Rapports annuels de 1921 et 1923. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Sélestat

<sup>70</sup> Lettre du président du Cercle des Employés de la Société Métallurgique de Knutange au ministre de l'Instruction publique, 27 juin 1924. AN, F/17/17376, Bibliothèque du Cercle des employés de la Société métallurgique de Knutange. Souligné comme tel dans le texte



1925<sup>71</sup>. Une demande similaire est faite par le président du Syndicat ouvrier de Metz en mars 1919, et environ 75 ouvrages sont envoyés par le ministère<sup>72</sup>.

Par ailleurs, des municipalités se préoccupent de la proportion de livres français dont disposent les bibliothèques, par rapport à celle en livres allemands. En 1921, le maire de Ribeauvillé écrit au ministre de l'Instruction publique pour lui signaler que

Le nombre de livres allemands (3500) dépasse encore sensiblement celui des volumes français (1900), comme nous n'achetons plus que des ouvrages français, cette situation changera rapidement.

Je serais heureux de voir le Gouvernement s'associer à la municipalité pour hâter le moment où les livres français formeront le fonds le plus important de notre bibliothèque communale<sup>73</sup>.

À Thionville, Vidier note que la bibliothèque est constituée d'environ 5000 volumes, dont deux tiers français et un tiers allemands. Il précise également que de janvier à mi-octobre 1920, ont été prêtés 650 livres français et 420 allemands. « Le maire a recommandé de surveiller attentivement le prêt des livres allemands afin de ne pas laisser circuler des livres indésirables<sup>74</sup>. »

Pourtant, malgré l'achat majoritaire de livres en français et une volonté de diminuer la proportion de livres allemands dans les collections, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des espérances. En effet, comme le souligne F. Roth : « Beaucoup d'Alsaciens et de Mosellans issus des milieux populaires ignoraient le français et ne lisaient et parlaient que l'allemand<sup>75</sup> ». L'exemple de Thann illustre cet aspect. La volonté du bibliothécaire Paul Werner de proposer aux lecteurs un nombre toujours plus grand de livres français y est très affirmée. Le rapport sur l'activité de la bibliothèque en 1922 précise ainsi que le comité de la bibliothèque « décide de consacrer la majeure partie des subventions à l'achat de nouveaux ouvrages dans la proportion de 5 ouvrages français pour un ouvrage allemand. [...] On achètera donc des ouvrages en langue allemande, mais il est bien entendu que ce seront exclusivement des traductions d'auteurs français et que les

---

<sup>71</sup> Lettre du président du Cercle des Employés de la Société Métallurgique de Knutange au ministre de l'Instruction publique, 26 février 1925. AN, F/17/17376, Bibliothèque du Cercle des employés de la Société métallurgique de Knutange

<sup>72</sup> AN, F/17/17376, Bibliothèque du syndicat ouvrier, Metz

<sup>73</sup> Lettre du maire de Ribeauvillé au ministre de l'Instruction publique, 9 novembre 1921. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Ribeauvillé

<sup>74</sup> Alexandre Vidier, inspection générale de 1920. AN, F/17/17376, Bibliothèque de Thionville, chemise « inspections générales »

<sup>75</sup> ROTH François, « Le retour des provinces perdues » in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014, p. 1069

ouvrages d'auteurs allemands seront préalablement soumis à la censure du Comité<sup>76</sup>. » En août 1922, cette bibliothèque détient 4490 ouvrages, dont 796 en allemand et 3647 en français. « Cela doit nous réjouir d'autant plus que nos lecteurs thannois, qui déjà avant la guerre étaient – en ce qui concerne du moins une certaine catégorie de nos concitoyens – de fervents admirateurs de la langue française, pourront continuer de puiser dans cette collection largement représentée dans chacune des séries existantes<sup>77</sup>. » Les livres français ne sont pourtant pas nécessairement les plus lus. La bibliothèque est divisée en deux sections, la bibliothèque populaire et celle des abonnés, et le rapport de 1922 précise que

les abonnés ont lu 15,83 fois plus de volumes français que de volumes allemands, tandis que les lecteurs populaires ont lu 1,19 fois plus de livres français, ce qui, en l'état actuel des choses, est parfaitement logique. En effet, les lecteurs de la bibliothèque populaire se composent essentiellement de personnes qui n'ont pas eu l'occasion d'apprendre suffisamment le français pour le lire couramment. Sous le régime d'avant-guerre, les Allemands ont tout fait pour exclure la langue française des écoles primaires. L'enfant de l'ouvrier, à part quelques exceptions, n'a donc pas eu la possibilité de s'initier dans cette langue<sup>78</sup>.

Au total, il a été lu 4,97 fois plus de livres français que de livres allemands. En 1925, un rapport similaire est envoyé, sur le fonctionnement de la bibliothèque entre le 1<sup>er</sup> septembre 1922 et le 30 septembre 1923. Celui-ci précise que « les lecteurs abonnés ont lu 11,82 fois plus de livres français que de livres allemands, contre 15,83 l'année dernière, tandis que les lecteurs populaires ont lu 1,14 fois plus de livres allemands que de livres français, contre 1,19 l'année dernière » et qu'« il a été lu en tout 5,06 fois plus de livres français que de livres allemands, contre 4,97 l'année dernière<sup>79</sup> ». « Le choix des lecteurs abonnés se porte donc principalement, comme par le passé, sur les livres français. Les lecteurs de la bibliothèque populaire, par contre, accordent encore leur faveur aux livres allemands, mais cette faveur tend à diminuer. Considérée dans son ensemble, la lecture française l'emporte incontestablement sur la lecture allemande et il y a lieu de remarquer qu'elle a augmenté depuis l'année dernière<sup>80</sup>. » Pourtant, dans la conclusion de son rapport, le bibliothécaire admet que l'activité de la bibliothèque s'est ralentie, car l'offre de livres, notamment dans la partie populaire de la bibliothèque, n'est pas adaptée aux besoins des lecteurs, qui ne lisent pas le français.

---

<sup>76</sup> Rapport sur le fonctionnement de la bibliothèque de Thann entre le 1er septembre 1921 et le 31 août 1922. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Thann

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> Rapport sur le fonctionnement de la bibliothèque de Thann entre le 1er septembre 1922 et le 30 octobre 1923. AN, F/17/17393, Bibliothèque de Thann

<sup>80</sup> *Ibid.*

L'enjeu représenté par la réintégration des bibliothèques d'Alsace-Lorraine au territoire français est donc double : il faut dégermaniser ces établissements sans chercher pour autant à les contraindre à se plier au modèle national, afin de ne pas attiser des sentiments anti-français. La consultation de sources locales, qui n'a pas été possible ici, permettrait d'étudier plus précisément ces enjeux de réintégration. Une question demeure par exemple : les autorités locales coopèrent-elles en partie de manière opportuniste, afin d'obtenir gratuitement des ouvrages de la part du ministère de l'Instruction publique ?

### **III. La lente reconstruction des bibliothèques détruites**

#### **1. La difficile obtention des dommages de guerre**

- **Réclamer des ouvrages à l'Allemagne en compensation des pertes subies**

Il est parfois complexe d'évaluer l'étendue des pertes subies par les bibliothèques après la guerre, notamment lorsque les catalogues ont eux aussi été détruits. Pourtant, un des enjeux majeurs de l'après-guerre est l'évaluation de ces pertes afin d'obtenir des dommages de guerre pour réparer les immeubles détruits et reconstituer les collections. En effet, rares sont les municipalités qui disposent des ressources financières nécessaires. Le processus d'évaluation des pertes et d'attribution des dommages de guerre peut être très long, mais ne sera pas détaillé ici. Soulignons néanmoins que le 4 décembre 1919, la Commission des Réparations écrit, à propos des dommages causés aux bibliothèques françaises, la remarque suivante : « Un état numératif complet et précis, pour autant qu'il est possible, de toutes les pertes subies, tant par des Bibliothèques Publiques que par les Dépôts d'Archives, et une estimation de la valeur en numéraire des documents détruits ou perdus du fait de la guerre est en cours d'exécution. Le dommage devra être réparé par l'Allemagne.<sup>81</sup> » En effet, le traité de Versailles permet à la France d'exiger de nombreuses réparations de la part de l'Allemagne. Certaines sont financières mais le traité permet également de réclamer des ouvrages en compensation des pertes subies pendant la guerre (réparations en nature)<sup>82</sup>.

Comme l'explique X. Perrot, le traité de Versailles donne en effet la possibilité de compenser « des pertes économique en ponctionnant directement sur le patrimoine

---

<sup>81</sup> Note n° 1388. AN, AJ 5/351, cité par PERROT Xavier, « Les biens culturels dans les réparations pour dommages de guerre, 1919 et 1945. *Restitutio in integrum*, compensation et fongibilité. » *Revue historique de droit français et étranger*, 2006/1, p. 59

<sup>82</sup> PERROT Xavier, « Les biens culturels dans les réparations pour dommages de guerre, 1919 et 1945. *Restitutio in integrum*, compensation et fongibilité. » *Revue historique de droit français et étranger*, 2006/1, p. 48-49

artistique de l'Allemagne<sup>83</sup>. » Certaines municipalités réclament alors des livres qui, possédés par des établissements allemands depuis plusieurs années (parfois plusieurs siècles), leur reviendraient de plein droit. Ces demandes sont également justifiées, dès la signature de l'armistice, par le fait que, les Allemands ayant (selon la rhétorique de l'époque) volontairement détruit les bibliothèques, des livres peuvent légitimement être donnés en compensation aux établissements auxquels ils appartiendraient historiquement. C'est le cas à Besançon où, dès décembre 1918, le conservateur de la bibliothèque et celui du Musée écrivent au maire pour lui montrer la légitimité que la municipalité aurait à exiger des restitutions de la part de l'Allemagne :

Au moment où l'ennemi vaincu va être mis en demeure de restituer les richesses artistiques qu'il a pillées ou de compenser celles qu'il a détruites, nous nous permettons de vous signaler le grand intérêt qu'il y aurait à exiger la remise en faveur de la Bibliothèque de BESANÇON du fragment du livre d'heures de l'Empereur Maximilien qui figure aujourd'hui à la Bibliothèque royale de MUNICH<sup>84</sup>.

Ce livre d'heures, imprimé en 1515, fut découpé au XVIIe siècle : en 1918, une partie se trouve à Besançon tandis que l'autre est conservée à Munich. Selon les conservateurs, c'est là l'occasion de reconstituer l'unité de « cette splendide œuvre d'art [...] sur laquelle la Franche-Comté a des droits historiques à faire valoir<sup>85</sup> ». La lettre est transférée par le maire au ministère de l'Instruction publique en janvier 1919, qui répond le 2 février qu'il a saisi le ministre des Affaires étrangères des revendications de la municipalité de Besançon : « Avec vous, je verrais un intérêt majeur à obtenir la reconstitution d'une œuvre d'art dont s'enorgueillit à bon droit la Franche-Comté<sup>86</sup>. » À Reims également, la municipalité cherche à obtenir de l'Allemagne ce qu'elle qualifie de « faible dédommagement de la ruine partielle de son admirable bibliothèque lors du criminel incendie de l'Hôtel de Ville<sup>87</sup>. » Le ministre de la reconversion industrielle écrit ainsi au ministre des Affaires étrangères à la fin de janvier 1919 pour lui demander son intervention :

En ce qui concerne la réparation de ce préjudice particulier, les prétentions de Reims vous paraîtront certainement aussi modérées que légitimes. Comme compensation

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 55

<sup>84</sup> Lettre d'un professeur de la faculté, conservateur par intérim de la bibliothèque au maire de Besançon, 31 décembre 1918. AN, F/17/17338, Bibliothèque de Besançon, chemise « affaires diverses »

<sup>85</sup> *Ibid.*

<sup>86</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique au maire de Besançon, 7 février 1919. AN, F/17/17338, Bibliothèque de Besançon, chemise « affaires diverses »

<sup>87</sup> Lettre au ministre de la reconversion industrielle, apparemment écrite par le ministre des Affaires étrangères, non datée (fin janvier 1919). AN, F/17/17368, Bibliothèque de Reims, chemise « affaires diverses »

de la perte d'environ cinquante mille volumes, la Ville (indépendamment d'une série de répertoires et de catalogues modernes) se borne à réclamer de la Biblq. Impériale de Berlin la remise de treize manuscrits tous d'origine rémoise indiscutable et intéressant au plus haut chef l'histoire de la cité martyre.

Il faut insister sur ce point que les treize manuscrits en question ne sont entrés que depuis fort peu de temps à la Bibliothèque impériale allemande. À une date relativement très récente, ils ont été acquis globalement de la collection de Sir Thomas Phillipps. Entre outre la plupart d'entre eux portent encore un ex. libris de première origine qui ne saurait être récusé.

Une pareille reprise ramènerait à Reims treize manuscrits nationaux vénérables, treize exilés sortis jadis des abbayes et du Chapitre de la Ville. Et leur rapatriement serait susceptible d'atténuer un peu chez les Rémois la douleur causée par un abominable attentat succédant à tant d'autres.

Tout comme pour Besançon, le ministère de l'Instruction publique appuie vivement la requête de la municipalité de Reims<sup>88</sup>. Par ailleurs, en août 1921, H. Omont écrit au ministre pour lui rappeler les pertes subies par les bibliothèques françaises pendant la guerre. Il ajoute :

Vous jugerez sans doute qu'il y a lieu dès maintenant de réclamer à l'Allemagne, comme compensation de ces pertes malheureusement irréparables, sans parler de volumes isolés de provenance française, conservés dans les bibliothèques allemandes, [...] la remise de l'ensemble de la collection Meerman-Philippe, composée de plus de six cents manuscrits, récemment incorporés à la Bibliothèque royale de Berlin et tous de provenance presque exclusivement française<sup>89</sup>.

Enfin, en juillet 1921, le ministre de l'Instruction publique écrit au ministre des Affaires étrangères afin de revendiquer la compensation de trois manuscrits, possédés par la Bibliothèque nationale, détruits lors de l'incendie de la bibliothèque de Louvain en août 1914 alors qu'ils y étaient déposés en prêt.

L'article 247 (§ 1<sup>er</sup>) du Traité de Versailles ayant prévu la livraison par l'Allemagne à l'Université de Louvain de manuscrits, incunables, etc., correspondant en nombre et en valeur aux objets semblables détruits dans l'incendie, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire étudier la question de savoir si, la Belgique pouvant légitimement faire remplacer les trois manuscrits qu'elle nous avait empruntés, nous ne serions pas en droit à notre tour de lui réclamer au profit de la Bibliothèque Nationale la réparation du dommage que nous avons subi<sup>90</sup>.

---

<sup>88</sup> Lettre du ministère de l'Instruction publique au maire de Reims, 22 janvier 1919. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Reims, chemise « affaires diverses »

<sup>89</sup> Lettre de Henri Omont au ministre de l'Instruction publique, Direction de l'Enseignement Supérieur, 26 août 1919. AN, F/17/13499, chemise « Récupérations ».

<sup>90</sup> Note du ministre de l'Instruction publique au ministre des Affaires étrangères, 29 juillet 1921. AN, AJ 5/332, cité par PERROT Xavier, « Les biens culturels dans les réparations pour dommages de guerre, 1919 et 1945. *Restitutio in integrum*, compensation et fongibilité. » *Revue historique de droit français et étranger*, 2006/1, p. 59

Toutes ces demandes n'ont pas pour autant porté leurs fruits car elles étaient complexes à mettre en œuvre. En outre, les biens cédés en compensation devaient être d'origine française et ne pas menacer l'intégrité des collections publiques allemandes<sup>91</sup>. Les revendications, qui comme on le voit se manifestent très tôt après la signature de l'armistice, sont moins nombreuses au fur et à mesure que la guerre s'éloigne.

- **Un processus dont la lenteur met en péril les collections**

Outre ces réparations « en nature », les municipalités peuvent exiger des réparations financières afin de reconstruire leurs bibliothèques. Néanmoins, tant que les dédommagements n'ont pas été attribués et que les municipalités ne disposent pas de crédits suffisants, la reconstruction ne peut commencer et les établissements ne peuvent être ouverts au public. Surtout, tant que les bâtiments n'ont pas été reconstruits, il est nécessaire de trouver un local pour héberger les livres sauvés et évacués pendant la guerre. En effet, la destruction de la toiture des bibliothèques s'avère dommageable pour les livres, exposés aux intempéries pendant plusieurs mois.

Une solution provisoire est parfois trouvée, comme à Dunkerque où le bâtiment a été gravement atteint par une torpille en 1917 mais les collections n'ont pas été abîmées. Le maire l'explique en décembre 1918 au ministre de l'Instruction publique : « Grâce aux mesures immédiatement prises, à l'installation d'une toiture de fortune, puis d'une toiture définitive, à la fermeture des fenêtres, les collections n'ont pas souffert. Tous les livres qui étaient couverts de plâtras ont été méthodiquement nettoyés par le vide et remis en place<sup>92</sup>. » En revanche, dans d'autres villes, les ouvrages se détériorent. À Épernay, Alexandre Vidier explique dans son rapport d'inspection, en 1921, que des torpilles ont détruit le local de la bibliothèque. Il ajoute :

En réalité peu de volumes ont péri : 247 destructions au total. Mais comme il a plu plusieurs années dans les salles un grand nombre de documents sont moisissés et complètement perdus. Certains même au point de ne pouvoir être identifiés. On en a dressé la liste pour les dommages de guerre. Pendant longtemps les livres ont été empilés sur le parquet parmi les plâtras et les décombres. On remet de l'ordre peu à peu parmi les collections mélangées mais on ne pourra numéroter à nouveau que quand on aura des rayonnages<sup>93</sup>.

---

<sup>91</sup> PERROT Xavier, « Les biens culturels dans les réparations pour dommages de guerre, 1919 et 1945. *Restitutio in integrum*, compensation et fongibilité. » *Revue historique de droit français et étranger*, 2006/1, p. 64

<sup>92</sup> Lettre du maire au ministre de l'Instruction publique, 11 décembre 1918. AN, F/17/17380, Bibliothèque de Dunkerque

<sup>93</sup> A. Vidier, inspection générale de 1921. AN, F/17/17367, Bibliothèque d'Épernay

La situation d'Épernay n'est pas unique. À Amiens, Henri Michel écrit en novembre 1918 que « les collections ont peu souffert des effets directs du bombardement<sup>94</sup> » : seuls quelques livres modernes ont été atteints par des éclats d'obus. En revanche, il ajoute : « Les dégâts causés par la pluie sont plus graves. De nombreux volumes, sans être complètement détériorés, demeurent imprégnés d'humidité, déformés, parfois couverts de moisissures. Aérés et séchés, ils seront encore utilisables et pourront reprendre leur place sur les rayons, mais ils ont subi une sérieuse dépréciation. » À Compiègne, selon le rapport annuel de 1920 « la bibliothèque a été ruinée par la guerre<sup>95</sup> » : elle a été bombardée à de nombreuses reprises et beaucoup d'ouvrages ont été détruits. « Les volumes qui n'ont pas été déchiquetés par les éclats d'obus, ont été détruits par les intempéries, le pillage, etc... ».

Néanmoins, la dégradation des livres ne concerne pas uniquement ceux qui sont restés dans les bâtiments détruits, mais également les collections précieuses à leur retour dans leur dépôt. Les conditions dans lesquelles elles sont conservées deviennent de plus en plus problématiques à partir de 1919, alors que, depuis trois ou quatre années déjà, certains ouvrages sont conservés dans des caves. C'est le cas à Reims, où le séjour prolongé des livres de la bibliothèque dans la crypte de l'Église Sainte-Clotilde devient inquiétant, comme le note l'inspecteur Pol Neveux lors de sa visite en juin 1919.

Il est malheureusement vrai que durant les trois dernières années du bombardement la crypte a été, comme d'ailleurs tous les immeubles et tous les dépôts de Reims sans exception, visitée à maintes reprises par des soldats pillards qui se sont introduits en escaladant les portes et en se glissant par les impostes laissées à jour. Les collections ont été bousculées et fouillées méthodiquement ; on a éventré des ballots et vidé des cartons dont le contenu jonche le sol. Cependant bien que des "professionnels" se soient certainement mêlés aux voleurs, il n'apparaît pas à première vue que des documents ou des volumes aient été soustraits. [...]

D'autre part il résulte manifestement de l'examen attentif du dépôt que le séjour dans la crypte de S<sup>te</sup> Clotilde des livres et des papiers de Reims ne saurait se prolonger davantage sans faire courir à ces richesses bibliographiques les périls les plus désastreux et les plus irrémédiables. Certains volumes exhalent une odeur significative et beaucoup d'entre eux sont moites à l'intérieur. Certaines reliures notamment celles de grands formats qui reposent directement sur le sol bétonné sont attaquées par des moisissures déjà profondes. J'ai vu des veaux et des maroquins du 18<sup>ème</sup> complètement moisissés et qq's reliures du présent dans un état plutôt inquiétant.

Il importe donc de déguerpir au plus tôt si l'on veut éviter l'anéantissement de ces précieux rescapés. Il importe de les nettoyer d'urgence, de les fourbir et surtout de

---

<sup>94</sup> Lettre d'Henri Michel, conservateur de la bibliothèque d'Amiens, au ministre de l'Instruction publique, novembre 1918. Bibliothèque Louis Aragon, 2 R 5 / 170

<sup>95</sup> Rapport annuel de 1920. AN, F/17/17384, Bibliothèque de Compiègne, chemise « Rapports annuels »

les aérer, de les imprégner, de les arroser de lumière et de soleil. Sans doute à l'heure actuelle tout est encore curable, tout peut être encore soigné, sauvé et guéri mais avec de grands soins, beaucoup de travail et d'activité. Seulement il n'y a pas un instant à perdre. Selon la locution populaire « il est moins cinq »<sup>96</sup> !

Néanmoins, faute de locaux disponibles et malgré le danger que représente leur conservation dans la crypte, les collections y restent jusqu'en juin 1920. Selon Pol Neveux, la faute est due en partie à l'inaction du personnel rémois : « Si je n'étais pas allé trois fois là-bas depuis Mars 1919 on n'aurait rien fait<sup>97</sup>. »

À Verdun également, les conditions de conservation des collections deviennent problématiques : la bibliothèque est détruite et ne dispose pas encore de nouveaux locaux et, faute de mieux, les livres qui avaient été emportés à Riom sont, lors de leur retour à Verdun, déposés dans les sous-sols de l'Évêché<sup>98</sup>. Là, « ces 60.000 volumes sont empilés sans aucun ordre, en tas immenses et s'ils devaient encore rester un an dans ces conditions un grand nombre serait détérioré, en dépit des précautions prises pour assurer l'aération des salles et la préservation de l'humidité<sup>99</sup>. » Pourtant, la situation reste inchangée en 1923, et les 60 000 volumes et 750 manuscrits de la bibliothèque sont encore entreposés dans des sous-sols, certains dans des caisses, certains en tas<sup>100</sup>. Ils restent ainsi sept ans amoncelés dans les sous-sols de l'Évêché<sup>101</sup>. Enfin, à Saint-Quentin, après la dispersion de la bibliothèque par les Allemands en 1914, des ouvrages ont pu être récupérés, mais ils sont placés « dans des conditions qui mettent leur existence en péril<sup>102</sup>. » Certains sont entassés dans des caisses tandis que les plus précieux sont stockés dans un baraquement dont la toiture n'est pas étanche : « l'eau coule à l'intérieur et les collections en vrac qui se trouvent dans ce local absorbent depuis deux ans soit l'eau qui tombe directement sur elles, soit l'eau des mares dans lesquelles elles baignent<sup>103</sup>. » Ainsi, en dépit du retour des livres et de l'éloignement de la guerre, les collections des bibliothèques du Nord-Est ne sont toujours pas à l'abri des dommages que le conflit a causés.

---

<sup>96</sup> Lettre de Pol Neveux au ministre de l'Instruction publique, 15 juin 1919. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Reims

<sup>97</sup> Pol Neveux, note sur la Bibliothèque de Reims (avril 1920). AN, F/17/17368, Bibliothèque de Reims

<sup>98</sup> Lettre du directeur de l'enseignement supérieur au directeur des Beaux-Arts, 22 avril 1922. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Verdun, chemise « Installation de la Bibliothèque municipale à l'évêché ».

<sup>99</sup> Lettre du maire de Verdun au ministre de l'Instruction publique, 31 janvier 1922. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Verdun, chemise « Installation de la Bibliothèque municipale à l'évêché ».

<sup>100</sup> Lettre du maire de Verdun au ministre de l'Instruction publique, 11 janvier 1923. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Verdun, chemise « Installation de la Bibliothèque municipale à l'évêché ».

<sup>101</sup> <http://www.bibliotheques-discotheque-verdun.fr/Fonds-ancien/Lecture-du-Passe/Histoire-de-la-Bibliotheque-et-de-ses-ouvrages>

<sup>102</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique au maire de Saint-Quentin, 9 mars 1923. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Saint-Quentin

<sup>103</sup> *Ibid.*



## 2. Des reconstructions qui couvrent tout l'entre-deux guerres

Comme le souligne Martine Poulain, « L'effet de la Première Guerre mondiale sur les bibliothèques sera durable. Beaucoup d'entre elles ne retrouveront leur niveau (déjà pâle) d'avant 1914 que dans les années trente<sup>104</sup>. » Cela s'applique particulièrement aux bibliothèques situées dans le Nord-Est de la France. Pour nombre d'entre elles en effet, les destructions héritées de l'occupation ou du passage des armées restent visibles pendant une grande partie des années 1920. Le ministère de l'Instruction publique insiste chaque année pour recevoir un rapport sur le fonctionnement des bibliothèques mais nombreuses sont celles qui le retournent vide, car les locaux ont été détruits pendant la guerre, et la bibliothèque, par conséquent, n'existe plus.

Des reconstructions s'opèrent tout de même. Certaines bibliothèques bénéficient d'une aide financière de provenance américaine, apportée par le Comité américain pour les régions dévastées (C. A. R. D.)<sup>105</sup>. Créée en 1916, cette organisation a aidé à la reconstruction de nombreuses infrastructures, parmi lesquelles les bibliothèques. Comme le note Martine Poulain, ces bibliothèques devaient « réparer les liens sociaux et offrir une nourriture spirituelle aux hommes, femmes et enfants traumatisés par la guerre<sup>106</sup>. » Plus spécifiquement, le C. A. R. D. a cherché à construire des bibliothèques modernes, conçues sur le modèle américain, afin de remplacer celles qui avaient été détruites pendant la guerre, notamment dans le département de l'Aisne, et d'adapter les services proposés dans les bibliothèques françaises aux besoins du grand public. Le C. A. R. D. cherchait ainsi à remplacer les bibliothèques municipales françaises, qui, conservant majoritairement des ouvrages « sérieux » et considérant les romans comme de mauvaises lectures, ne s'adressaient de fait qu'à un public éclairé, tandis que les bibliothèques populaires s'adressaient à un public plus large. Les bibliothèques financées par le C. A. R. D, installées initialement dans des préfabriqués de l'armée, proposaient ainsi un accès direct aux rayons - une véritable révolution pour les lecteurs français - de nombreux ouvrages populaires, classés par thèmes, et des sections enfantines. Cinq établissements voient ainsi le jour dans le département de l'Aisne (à Blérancourt, Azigny-le-Château, Vic-sur-Aisne, Coucy-le-

---

<sup>104</sup> POULAIN Martine, « Introduction » in POULAIN Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Vol. 4 : Les bibliothèques au XXème siècle, 1914 - 1990*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009 [1992], p. 3

<sup>105</sup> BARNETT Graham Keith, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1987 [éd. anglaise 1976], p. 283-284

<sup>106</sup> « They were to restore the social links and to offer spiritual food to men, women, and children traumatized by the war. » POULAIN Martine, « Philanthropy, Benefaction and Libraries in France, 1916-1929 », *Libraries and Culture*, vol. 31, n°10, 1996, p. 449

Château et Soissons). Ils sont dotés d'ouvrages, provenant notamment de la bibliothèque publique de New York. La plus importante des bibliothèques créée grâce à l'aide du C. A. R. D. est celle de Soissons, qui ouvre le 27 mars 1921. Elle rencontre un grand succès et est saluée par les bibliothécaires français les plus modernistes, qui aménagent une bibliothèque semblable à Paris, toujours financée par le C. A. R. D.<sup>107</sup>. La bibliothèque américaine de Soissons (installée dans des locaux préfabriqués) fusionne en 1930 avec la nouvelle bibliothèque municipale<sup>108</sup>. Le modèle anglo-saxon de la *public library* connaît ainsi ses débuts en France via les aides américaines pour la reconstruction des bibliothèques des territoires dévastés par la guerre, d'autant que les bibliothécaires américains présents en France au début des années vingt ont ouvert une école et donné des cours jusqu'en 1929 afin de former des bibliothécaires à ces méthodes nouvelles<sup>109</sup>.

À Reims, la reconstitution de la bibliothèque passe également par un financement américain, délivré non pas par le C. A. R. D. mais par la fondation américaine Carnegie qui, dès 1920, fait savoir qu'elle souhaite offrir à la Ville de Reims une subvention pour la reconstruction de la Bibliothèque municipale détruite<sup>110</sup>. En juin 1921, elle donne ainsi 3 millions de francs sur les 3,5 millions nécessaires à la reconstruction (850 000 francs valeur 1914)<sup>111</sup>. La bibliothèque reconstruite doit pouvoir conserver 350 000 volumes et disposer d'une salle de lecture très moderne. Elle est inaugurée en 1928<sup>112</sup>.

Cependant, la majorité des municipalités ne bénéficient pas de ce type d'aide, et dépendent des indemnités qui leur sont versées parfois très tardivement. Ainsi, à Ham et à Péronne, les bibliothèques municipales ne sont toujours pas reconstituées en 1925, faute de crédits<sup>113</sup>. La situation est la même à Montdidier, où la bibliothèque détruite en

---

<sup>107</sup> CHARPENTIER Isabelle, « L'art et les manières de lire aux champs... Les concurrences entre réseaux de lecture publique dans l'Aisne » in DUBOIS Vincent (dir.), POIRRIER Philippe (avec la collaboration), *Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle, XIXe-XXe siècles*, Paris, La Documentation française-Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1998, p. 203-206

<sup>108</sup> BANQUES CIC POUR LE LIVRE, Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture, *Patrimoine des bibliothèques de France. Un guide des régions. Tome 2, Nord-Pas-de-Calais, Picardie*, Paris, Payot, 1995, p. 179

<sup>109</sup> CHARTIER Anne-Marie, HÉBRARD Jean (dir.), *Discours sur la lecture : 1880-2000*, Paris, Fayard, 2000, p. 153-154

<sup>110</sup> Lettre du maire de Reims au ministère de l'Instruction publique, 15 avril 1920. AN, F/17/17368, Bibliothèque de Reims, chemise « affaires diverses »

<sup>111</sup> Bibliothèque municipale, Reconstruction. Archives municipales et communautaires de Reims, extrait des délibérations du Conseil municipal, séance du 6 juillet 1921, p. 507-512

<sup>112</sup> BOUCHARD Claire, « Les bibliothèques publiques en France au lendemain de la Première Guerre mondiale », Le Blog Gallica, février 2019

<sup>113</sup> Rapports annuels de l'année 1925. AN, F/17/17414, Bibliothèque de Ham et Bibliothèque de Péronne, chemise « rapports annuels »

1918 n'est toujours pas reconstituée en 1928 et ne dispose pas de locaux<sup>114</sup>. À Verdun ce n'est qu'en septembre 1927 qu'un nouveau bâtiment peut abriter la bibliothèque, mais les travaux d'installation ne sont toujours pas terminés avant octobre 1928<sup>115</sup> : il faut en effet nettoyer et réparer tous les ouvrages qui avaient été retirés des décombres après la guerre<sup>116</sup>. À Arras, une bibliothèque est aménagée dans l'hôtel de ville provisoire en 1923, mais ce n'est qu'en 1929 qu'elle dispose de locaux véritables, dans le Palais Saint-Vaast reconstruit<sup>117</sup>. En 1928, la bibliothèque de Dunkerque est visitée et l'inspecteur général constate qu'elle est « dans un état tel qu'une réorganisation matérielle complète s'impose à bref délai. Les locaux ont été très abîmés par des bombardements par avions ; les plafonds ont été crevés et depuis dix ans rien ou presque rien n'a été fait pour remettre les locaux en état. La ville doit toucher une somme de 200 000 francs de dommages de guerre ; ce crédit serait certainement suffisant pour réparer les dégâts<sup>118</sup>. » À Rethel, en 1929, « la bibliothèque municipale, détruite entièrement par la guerre, n'est pas encore reconstituée, faute de local<sup>119</sup>. » À Béthune, la reconstitution n'est toujours pas commencée en 1930 et il faut attendre 1932 avant que le service reprenne à la bibliothèque<sup>120</sup>. À Nancy, la construction d'une nouvelle bibliothèque universitaire ne commence qu'en novembre 1932<sup>121</sup>. À Saint-Quentin, le rapport annuel de 1929 explique que : « La bibliothèque, dispersée pendant la guerre 1914-1918, est en voie de reconstitution. Elle comprend environ 40.000 volumes dont 12.400 sont actuellement en service. » Ce n'est qu'en 1933 que la bibliothèque dispose de nouveau locaux<sup>122</sup>. À Mézières, la bibliothèque, détruite lors du bombardement, ne dispose pas de nouveaux locaux avant 1930, année où elle est transférée dans le nouvel Hôtel-de-Ville, et n'est ouverte au public qu'en 1933. Pendant

---

<sup>114</sup> Lettre de l'adjoint de Montdidier, délégué aux Beaux-Arts, au ministère de l'Instruction publique, 27 février 1928. AN, F/17/17414, Bibliothèque de Montdidier

<sup>115</sup> BANQUES CIC POUR LE LIVRE, Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture, *Patrimoine des bibliothèques de France. Un guide des régions. Tome 3, Champagne-Ardenne, Lorraine*, Paris, Payot, 1995, p. 133

<sup>116</sup> « Observations générales » rédigées par le Conservateur de la Bibliothèque de Verdun, 31 janvier 1928. AN, F/17/17374, Bibliothèque de Verdun

<sup>117</sup> BANQUES CIC POUR LE LIVRE, Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture, *Patrimoine des bibliothèques de France. Un guide des régions. Tome 2, Nord-Pas-de-Calais, Picardie*, Paris, Payot, 1995, p. 46

<sup>118</sup> Charles Schmidt, inspection générale de 1928. AN, F/17/17380, Bibliothèque de Dunkerque

<sup>119</sup> Lettre de l'adjoint-délégué au maire de Rethel au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 22 février 1929. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Rethel, chemise « Rapports annuels »

<sup>120</sup> Rapports annuels 1930 et 1932. AN, F/17/17387, Bibliothèque de Béthune, chemise « rapports annuels »

<sup>121</sup> ALBRECHT Louis, « La BU de Nancy dans la Grande Guerre » in « Origines. Bibliothèques dans la Grande Guerre : l'Histoire se livre », Journée d'étude organisée à la Bibliothèque Universitaire de Droit & Sciences économiques de l'Université de Lorraine (Nancy), 15 octobre 2018.

<sup>122</sup> Rapports annuels 1929 et 1933. AN, F/17/17317, Bibliothèque de Saint-Quentin, chemise « Rapports annuels »

quinze ans, « Les livres qui ont été sauvés en partie sont entreposés dans une boutique d'un immeuble neuf où fonctionnent les services municipaux. Les uns sont placés sur des rayons les autres sont entassés dans un coin<sup>123</sup>. » À Saint-Pol, les travaux de reconstitution de la bibliothèque n'ont toujours pas commencé en 1922, la ville étant dans l'attente du paiement des dommages de guerre<sup>124</sup>. La situation est inchangée jusqu'en 1928, mais en 1933, la bibliothèque fonctionne à nouveau<sup>125</sup>. À Noyon, aucun bâtiment n'est susceptible de recevoir la bibliothèque en 1928 ; la situation est la même en 1932<sup>126</sup>. En 1938, des crédits sont affectés à la reconstruction d'une bibliothèque ; le service reprend dès 1939, avec cependant très peu de livres, mais la bibliothèque repasse alors sous le contrôle des Allemands<sup>127</sup>. À Lille enfin, la bibliothèque municipale demeure hébergée à la bibliothèque universitaire jusqu'en 1965 : les projets de construction se succèdent, mais sont interrompus par la Seconde Guerre mondiale, et ne reprennent que dans les années 1950<sup>128</sup>. Bien que l'incendie ne soit pas lié à la guerre ou à l'occupation mais d'origine accidentelle, pendant toutes ces années, beaucoup associent la disparition de la bibliothèque municipale à la présence allemande à Lille durant la Grande Guerre<sup>129</sup>.

L'éloignement de la guerre n'est pas synonyme d'une amélioration immédiate de la situation des bibliothèques du Nord-Est. Les fonds doivent être reclassés, les livres manquants achetés, et le personnel fait défaut pour mener à bien toutes les tâches qui n'ont pas été effectuées depuis 1914. Une certaine solidarité entre établissements s'organise néanmoins, et bénéficie également aux bibliothèques d'Alsace-Lorraine qui viennent d'être réintégrées au territoire français : ces établissements doivent alors être « dégermanisés », même si les autorités françaises cherchent à ne pas brusquer les municipalités. Enfin, malgré des aides financières américaines affectées à certaines bibliothèques, la longue attribution des indemnités de guerre ne permet pas un retour à la normale avant la fin des années vingt voire les années trente dans certaines municipalités, qui ne disposent d'aucun local pour héberger une bibliothèque.

---

<sup>123</sup> Rapport d'inspection de la bibliothèque municipale, 12 juillet 1928. AN, F/17/17322, Bibliothèque de Mézières, chemise « Inspections générales ».

<sup>124</sup> Rapport annuel de 1922. AN, F/17/17389, Bibliothèque de Saint-Pol, chemise « rapports annuels »

<sup>125</sup> Rapports annuels de 1924, 1928, 1933. AN, F/17/17389, Bibliothèque de Saint-Pol, chemise « rapports annuels »

<sup>126</sup> Rapports annuels 1928 et 1933. AN, F/17/17385, Bibliothèque de Noyon, chemise « rapports annuels »

<sup>127</sup> Rapport annuel de 1939. AN, F/17/17385, Bibliothèque de Noyon, chemise « Rapports annuels »

<sup>128</sup> COMBRET Odette, « La bibliothèque municipale de Lille », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 11, septembre-octobre 1966, p. 349-355

<sup>129</sup> BECKER Annette, *Les cicatrices rouges, 14-18 : France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010, p. 113

# CONCLUSION

La Grande Guerre impose de profonds bouleversements aux bibliothèques du Nord-Est de la France, situées à proximité des combats et où le danger est constamment présent. La ligne de front divise véritablement notre corpus en deux parties : d'un côté, certaines bibliothèques subissent l'occupation allemande pendant plusieurs années et sont coupées de tout contact avec le territoire français quand d'autres, bien que restées françaises, doivent faire face à des difficultés multiples.

Dans les villes occupées, les bibliothécaires doivent composer quotidiennement avec l'occupant afin de pouvoir faire vivre leur bibliothèque. Pour eux comme pour de nombreux Français du Nord, accéder aux demandes des Allemands est impensable et irréconciliable avec le patriotisme qu'ils veulent montrer, mais « résister » ouvertement les condamnerait à être écartés de leur bibliothèque et, par conséquent, de la possibilité de veiller sur les collections dont ils ont la responsabilité. S'ils sont conscients de la fonction sociale des bibliothèques, qui sont un des seuls lieux où la population peut se distraire et se procurer des lectures durant l'occupation, c'est véritablement la conservation des collections précieuses qui est ressentie comme leur devoir absolument prioritaire. C'est en effet avant tout à travers la protection du patrimoine écrit des bibliothèques que s'exerce leur patriotisme, tandis que, au fur et à mesure de la guerre, l'intérêt croissant des occupants pour les bibliothèques est ressenti comme une menace de plus en plus pressante. Initialement visitées par quelques officiers cultivés, les bibliothèques sont, à partir des années 1915 et surtout 1916, de plus en plus inspectées par des experts du *Kunstschutz* venus inventorier les collections précieuses qu'elles contiennent. Si cet inventaire a pu être pensé comme un prélude à une récupération de manuscrits ayant autrefois appartenu aux bibliothèques allemandes, les experts artistiques, constatant les destructions subies et les dangers encourus par le patrimoine français, orientent progressivement leurs activités vers une évacuation des ouvrages les plus précieux afin de les soustraire aux bombardements et aux pillages des soldats allemands. Pour autant, avant de se replier, les armées allemandes qui détruisent ou pillent un grand nombre de localités, n'épargnent pas les bibliothèques.

Dans les villes demeurées françaises, les dangers qui menacent le patrimoine écrit sont également nombreux, et sa protection devient la priorité dans les bibliothèques conservant des documents précieux : livres rares et anciens, manuscrits, incunables... Dès la déclaration de guerre, les bibliothécaires tentent de les protéger, dans les caves de la ville ou en les évacuant à l'arrière, appuyés dans leur démarche par le ministère de

l'Instruction publique à partir de 1915. Malgré des conditions de conservation et de transport qui peuvent parfois endommager les ouvrages, malgré les nombreuses difficultés logistiques et malgré l'opposition de certaines municipalités, au moins trente-huit bibliothèques protègent leurs collections précieuses pendant la guerre. Ces mesures sont d'abord prises en 1914 par les bibliothécaires qui disposent d'assez de temps ou comprennent suffisamment tôt leur nécessité. Elles sont ensuite mises en place de manière plus réfléchie et afin de prévenir toute destruction que peuvent causer les bombardements dont sont très fréquemment victimes les établissements situés à proximité de la ligne de front. À partir de mars 1918, la situation évolue à nouveau lorsque les armées allemandes effectuent de nombreuses offensives : de nombreuses collections, précédemment mises en sécurité sur place, sont alors envoyées loin du front. Jusqu'en août 1918, les évacuations se succèdent ainsi, malgré la difficulté à trouver de nouveaux lieux d'hébergement, aggravée par l'évacuation des collections d'autres établissements, au premier rang desquels les musées et centres d'archives. Malgré la priorité donnée à la protection des collections précieuses, de nombreuses destructions sont à déplorer pendant la Première Guerre mondiale. Les villes situées à proximité immédiate du front ont été bombardées à de nombreuses reprises, et en 1918, les combats n'épargnent pas les bibliothèques. Dans celles où les mesures de protection n'avaient pas été jugées nécessaires, ou lorsqu'elles se sont révélées inefficaces, les pertes sont lourdes. Pourtant, après la guerre, si le bilan des destructions fait état de nombreux immeubles en ruine, les collections ont été relativement épargnées.

Des deux fonctions attribuées aux bibliothèques au début du XXe siècle, c'est sans conteste la fonction de conservation qui passe au premier plan pendant la Première Guerre mondiale dans le Nord-Est de la France. La fonction éducative semble ainsi secondaire face à la potentielle destruction de livres précieux et anciens. Cela n'exclue pas pour autant la continuité d'une certaine normalité au sein des bibliothèques, qui demeurent des établissements à vocation éducative. Les bouleversements y sont pourtant nombreux : le personnel est en partie mobilisé ou requis ailleurs, les crédits sont fortement diminués, les bâtiments sont bombardés. Dès lors, de nombreux établissements doivent fermer ou, du moins, restreindre leurs horaires d'ouverture. Malgré cela, les salles de lecture des bibliothèques sont loin d'être vides pendant la guerre, en particulier à partir de 1915. La clientèle habituelle, mobilisée ou ayant fui les combats, est remplacée par de nouveaux lecteurs, militaires, réfugiés ou étudiantes, dont la présence permet à la fréquentation de

se maintenir à un niveau satisfaisant compte tenu des événements. Parmi les livres les plus demandés, se trouvent ceux qui sont en lien direct avec la guerre, preuve d'une volonté évidente chez les lecteurs de se tenir informés de l'évolution et des enjeux du conflit. Pour autant, les lectures visant à se divertir, à s' « échapper » momentanément des événements, sont également nombreuses. Les bibliothécaires, en particulier les membres de l'Association des bibliothécaires français, saluent ce maintien d'une activité au sein des bibliothèques pendant la Grande Guerre. Beaucoup veulent servir l'effort de guerre mais, lorsqu'ils ne sont pas appelés au front, il leur est difficile de se sentir utiles, si l'on exclue la mission de collecte des documents liés à la guerre qui leur est confiée par le ministre de l'Instruction publique. Durant toute la guerre, le discours porté par les bibliothécaires est celui d'un patriotisme sans faille. En cela, en territoire occupé comme du côté français de la ligne de front, les bibliothécaires ont toujours cherché à démontrer comment leurs actions ont été avant tout pensées et effectuées dans l'intérêt de l'effort de guerre français. Ils ont surtout su s'adapter aux circonstances de guerre et aux bouleversements multiples qu'elles ont fait peser sur les bibliothèques.

Après la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 et la libération des territoires occupés, la priorité consiste à récupérer les ouvrages évacués par le *Kunstschutz* ou dérobés, tâche qui s'avère souvent infructueuse pour ces derniers. Les établissements d'Alsace-Lorraine qui retournent à la France doivent quant à eux être « dégermanisés ». Le retour à la normale n'est pas pour autant immédiat dans les autres bibliothèques du Nord-Est. Les conséquences de la Première Guerre mondiale s'y font sentir pendant de nombreuses années encore : il faut réorganiser les services, reconstituer les fonds détruits voire reconstruire les locaux. Certaines ne retrouvent pas leur niveau d'avant-guerre avant la fin des années 1920, voire parfois des années 1930. Dès 1940, alors que les dernières reconstructions viennent d'être achevées, les bibliothèques du Nord-Est de la France connaissent une nouvelle occupation et doivent à nouveau protéger leurs collections face aux spoliations et destructions nazies. Cette fois-ci, l'occupation concernera l'ensemble des bibliothèques françaises.

Cette étude appelle plusieurs élargissements. Le premier de ceux-ci est évidemment géographique : comment les bibliothèques beaucoup plus éloignées de la zone des combats traversent-elles ces quatre années de guerre ? La question de la protection des collections



précieuses ne s'y pose probablement pas, ou du moins avec beaucoup moins d'acuité. C'est plutôt la problématique de la réception de collections évacuées depuis le Nord-Est, de leur stockage et de leur bonne conservation dans leurs locaux, qui doit s'imposer. La situation rencontrée plus loin de la ligne de front doit ainsi être relativement proche de celle constatée dans cette étude dans les départements de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Doubs. Dans ces quatre départements, situés dans la zone des armées mais plus éloignés du front, les bibliothèques ne sont pas concernées par les questions de mise en sûreté et d'évacuation car le danger est moindre. Les problématiques les plus prégnantes sont alors celles de la fréquentation des salles de lecture, et de la continuité d'un service régulier offert aux lecteurs.

Une rapide consultation aux Archives nationales des cartons contenant les archives de certaines bibliothèques éloignées du front (Nantes, Bourges, Riom, Clermont-Ferrand, Bordeaux...) a pourtant permis de constater que les documents produits durant la guerre y sont beaucoup moins nombreux que pour les bibliothèques durement touchées par le conflit, où de nombreux échanges avec le ministère de l'Instruction publique organisent l'évacuation des collections précieuses. Pour les bibliothèques situées plus loin du front, les documents disponibles aux Archives nationales sont beaucoup plus rares, et se limitent souvent aux rapports annuels envoyés par les municipalités, donnant peu d'informations sur le quotidien de ces établissements. Dans certaines, pourtant importantes (Clermont-Ferrand, Riom où sont accueillies les collections de Verdun), aucun document produit entre 1914 et 1918 n'était conservé aux Archives nationales. Il semblerait ainsi que l'étude des bibliothèques françaises, dans leur intégralité, pendant la Grande Guerre, nécessite de mobiliser plus fréquemment les documents conservés en archives départementales ou municipales.

Un second élargissement géographique serait à mettre en œuvre, cette fois-ci à l'échelle transnationale. Une étude du fonctionnement des bibliothèques en Belgique pendant la Grande Guerre éclairerait certaines de nos conclusions quant aux bibliothèques situées en territoire occupé. Le *Kunstschutz* y officie également afin de protéger le patrimoine belge de la destruction, et les situations rencontrées par les bibliothécaires sont ainsi certainement similaires<sup>1</sup>. En outre, l'étude des bibliothèques britanniques serait elle aussi intéressante, non pas pour la dimension relative à la protection des collections,

---

<sup>1</sup> KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi ? Le patrimoine artistique en Belgique et en France occupées, 1914-1918*, Bruxelles, P. Lang, 2006, 441 p.

mais pour la fonction éducative des bibliothèques : qu'en est-il dans un pays qui participe lui aussi pleinement à la Grande Guerre, même si le territoire national n'est pas touché par les combats ou l'occupation ? Enfin, l'étude de la Grande Guerre des bibliothèques allemandes permettrait elle aussi d'établir de nombreux parallèles avec notre sujet.

Outre ces élargissements géographiques, un élargissement chronologique serait très enrichissant. Si Martine Poulain a déjà consacré ses recherches aux bibliothèques pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>2</sup>, d'autres périodes de guerre restent à étudier. En particulier, un travail sur les bibliothèques pendant la guerre de 1870 permettrait de comprendre si elles ont alors véritablement fait l'objet de nombreux pillages et destructions, puisque les bibliothécaires y font souvent référence pendant la Grande Guerre, en particulier en 1914, ou bien si ces pillages relèvent d'une « légende noire » qui se serait construite *a posteriori*. Il serait également intéressant de savoir si dès 1870 les collections précieuses des bibliothèques font l'objet de mesures de protection comme c'est le cas en 1914 ou si, les Allemands n'étant pas associés à cette image de soldats violents et pillards, elles n'avaient pas été jugées nécessaires, ou encore si, faute de temps et de moyens, elles n'avaient tout simplement pas pu être mises en œuvre.

Un troisième élargissement que mériterait cette recherche est d'ordre archivistique. La consultation d'un plus grand nombre de fonds conservés dans les centres d'archives départementaux ou municipaux, mais également la consultation de la presse locale, qui a rarement été possible ici, éclairerait sûrement davantage l'arbitrage entre fonction de conservation et fonction éducative des bibliothèques durant la Grande Guerre. Cette consultation permettrait de déterminer laquelle de ces deux fonctions est conçue comme primordiale en dehors du milieu des bibliothécaires et du ministère de l'Instruction publique.

Enfin, un questionnement qui découle de ce sujet est celui de l'impact qu'a eu la Première Guerre mondiale sur l'attention portée à la protection du patrimoine écrit. En 1914, aucun plan de sauvegarde n'est prévu et les mesures sont d'abord prises localement, dans l'urgence, et dans la mesure du possible par rapport aux moyens disponibles. En 1915, l'inspection générale des bibliothèques se charge d'encadrer les mesures de protection des collections précieuses. Cette première désorganisation n'est pas propre aux bibliothèques : musées et centres d'archives sont eux aussi pris au dépourvu lorsque la

---

<sup>2</sup> POULAIN Martine, *Livres pillés, lectures surveillées, Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Folio, 2013 [2008], 768 p.

guerre éclate et si le personnel sait nécessaire la protection des œuvres d'art et documents d'archives, rien n'a été prévu à cet effet. Durant la Seconde Guerre mondiale, les conditions sont différentes. En 1938, alors que les relations internationales se durcissent, des instructions sur la protection des collections des bibliothèques municipales sont transmises aux bibliothécaires, et dans de nombreux établissements, des listes sont préparées en vue d'une éventuelle évacuation des collections. En 1939-1940, malgré le désordre présent, les bibliothécaires étaient moins démunis qu'en 1914<sup>3</sup>. Il serait ainsi intéressant de voir comment les évacuations chaotiques de 1914, puis celles de 1915, encadrées par le ministère de l'Instruction publique mais rencontrant de nombreuses difficultés logistiques, ont été décisives dans l'établissement de plans de sauvegarde.

L'étude des bibliothèques permet ainsi d'approcher l'histoire de la Première Guerre mondiale selon un point d'entrée qui est double, puisqu'il soulève des problématiques patrimoniales mais aussi culturelles, éducatives. Les réflexions sur la manière avec laquelle la guerre a eu un impact sur les deux fonctions des bibliothèques à partir des années 1920 sont nombreuses : l'introduction du modèle anglo-saxon de la *public library* via les aides américaines versées aux bibliothèques détruites a-t-elle véritablement permis d'initier une réflexion sur la modernisation de la lecture publique, comme le suggèrent de nombreux bibliothécaires ? Dans quelle mesure les destructions subies par les collections précieuses durant la Première Guerre mondiale ont-elles conduit - ou non - à une nouvelle conception du patrimoine écrit conservé dans les bibliothèques et de la sauvegarde dont il doit faire l'objet ? Ces questionnements montrent combien l'histoire des bibliothèques peut encore offrir de nombreuses perspectives de recherche et combien elle soulève des questionnements historiographiques très divers.

---

<sup>3</sup> POULAIN Martine, *Livres pillés, lectures surveillées... op. cit.*

# ÉTAT DES SOURCES

## I. ARCHIVES

### ARCHIVES NATIONALES (Pierrefitte-sur-Seine)

#### Sous-série F/17 - Instruction publique

#### F/17/3340 à F/17/3575 : Bibliothèques

F/17/3340-F/17/3438 : Service général des bibliothèques. 1817-1920

F/17/3421 : Demandes de livres adressées des départements. 1899-1918.

F/17/3478 : Bibliothèques de Paris : Administration, comprend notamment des statistiques (1880-1918)

#### F/17/3511-F/17/3575 : Bibliothèques universitaires

F/17/3562 : Nancy. 1880-1919.

F/17/12751-F/17/12761 : Livre d'or de la guerre de 1914-1918.

F/17/12751 : Notamment : bibliothèques.

#### F/17/13492 à 13548 : Bibliothèques et archives.

#### F/17/13492-F/17/13539 : BIBLIOTHÈQUES

F/17/13492 à 13497 : Échanges internationaux (1891-1924). Prêts (1880-1930).

F/17/13494 : Service des échanges internationaux : correspondance (1901-1918). Correspondance relative aux envois de documents dans différents pays (1901-1918).

F/17/13495 : Notamment : Importation de publications étrangères pendant la guerre (1914-1918).

F/17/13499 : Bibliothèques : acquisitions (1896-1926) ; mesures prises entre 1914 et 1918 ; affaires diverses (1914-1927). Notamment : revendication de livres provenant de bibliothèques publiques mis en vente en Hollande (1916) ; récupération de manuscrits prêtés à l'étranger et remplacement de ceux détruits au cours de l'incendie de Louvain (1919-1923) ; publications périodiques allemandes dues par le libraire Welter (1921-1924) ; plainte portée par Otto Friedrichs, citoyen allemand, pour détournement d'objets séquestrés (1922) ; proposition d'achat d'une collection d'incunables appartenant à Bethmann-Holweg, rapport de Pol Neveux (1922) ; attribution de doubles des bibliothèques aux bibliothèques d'Alsace-Lorraine et des régions dévastées (1922-1925) ; examen des

ouvrages séquestrés appartenant à Nettlau, sujet allemand (1927). Affaires diverses. 1914-1925. Mesures de protection des bibliothèques (1914-1918).

**F/17/13516** : Bibliothèque Mazarine : Personnel et acquisitions. Affaires générales (1900-1928). Achats, échanges, concessions de livres et affaires diverses (1835-1930).

**F/1713521 à 13534. Bibliothèques universitaires. 1839-1934.**

**F/17/13524-F/17/13528** : Bibliothèques universitaires : situations trimestrielles, procès-verbaux de récolement, subventions. 1905-1934

**F/17/13526** : 1914-1919.

**F/17/13529-F/17/13534** : Bibliothèques universitaires : fonctionnement, personnel.

**F/17/13529** : Affaires diverses concernant le fonctionnement des bibliothèques. 1874-1931. Mesures du temps de guerre (1914-1917). Incendie de la bibliothèque de Nancy : rapport du recteur Adam sur les pertes (1918-1920).

**F/17/13534** : Notamment : bibliothèque de l'Université de Toulouse : personnel mobilisé (1915) ; bibliothèque de l'Université de Lille : remise en état après la guerre (1918-1919) ; suppléances 1920-1921) ; création d'emplois (1921-1923).

**F/17/13535 à 13539. Bibliothèques municipales et populaires. 1831-1931.**

**F/17/13536** : Bibliothèques municipales : inspection (arrêtés originaux et correspondance) [1914-1937]. Inspection générale des bibliothèques. Organisation des tournées ; arrêtés originaux et correspondance. 1914-1931.

**F/17/17295 à F/17/17430 : Souscriptions et bibliothèques. XIXe s. début XXe s.**

**F/17/17303-F/17/17309 SERVICE GÉNÉRAL DES BIBLIOTHÈQUES**

**F/17/17305** : Services généraux des bibliothèques et archives. Arrêtés fixant les inspections d'archives et bibliothèques. 1904-1941.

**F/17/17310/1-F/17/17310/6 : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE**

**F/17/17310/1** : Statistiques. 1913-1926. Rapports annuels. 1914 à 1930.

**F/17/17310/3** : Affaires générales. 1897-1929. Notamment : Demandes de renseignements d'ordre documentaire. Plaintes de lecteurs. Dépôt des collections à la bibliothèque universitaire de Toulouse en 1918-1919.

**F/17/17314** : Bibliothèques populaires du département de la Seine : Bibliothèques populaires, municipales, communales et libres du département de la Seine, statuts, règlements, renseignements, concessions d'ouvrages. 1880-1940.

F/17/17314/1 : Antony à Noisy-le-Sec.

F/17/17314/2 : Pantin à Vitry.

### **F/17/17315/1-F/17/17430 : BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET UNIVERSITAIRES**

F/17/17315/1 : Notamment : Circulaire du 4 mai 1915 demandant aux bibliothécaires de recueillir tous documents imprimés sur la guerre, d'intérêt régional.

**F/17/17317-F/17/17430 : Dossiers des bibliothèques par départements.** XIXe siècle - début XXe siècle. Le dossier type de chaque bibliothèque comprend : 1° Sous la forme " notices et renseignements " le dossier de constitution de la bibliothèque pouvant remonter à 1838 ; 2° Les rapports annuels sur la bibliothèque pour la période 1886 à 1941, mais le plus souvent 1930-1941 ; 3° Les rapports des inspecteurs généraux de 1880 environ à 1940, mais surtout de 1900 à 1940 ; 4° Le dossier du comité d'inspection et d'achat de livres ; 5° Les concessions de livres et les prêts ; 6° Des catalogues de mss et des renseignements divers pouvant remonter aux premières circulaires envoyées par le ministère en 1833 et 1837. Ont été consultés :

- **17317** : Ain & Aisne (Chateau-Thierry, Chauny, Laon, Saint Quentin, Soissons)
- **17322** : Ardennes (Charleville, Mézières, Rethel, Sedan) & Ariège
- **17323** : Aube (Bar-sur-Aube, \*Troyes)
- **17338** : Doubs (\*Besançon)
- **17339** : Doubs (Baume-les-Dames, Montbéliard, Ornans, Pontarlier, Valentigney)
- **17367** : Marne (Châlons-sur-Marne, Épernay)
- **17368** : Marne (\*Reims, Sainte-Menhould, Vitry-le-François)
- **17369** : Haute-Marne (Bourbonne-les-Bains, Bourmont, Chaumont, Langres, Saint-Dizier, Wassy)
- **17371** : Meurthe-et-Moselle (Briey, Lunéville, Pont-à-Mousson, Toul)
- **17372/1** : Meurthe-et-Moselle (\*Nancy et BU)
- **17372/2** : Meurthe-et-Moselle (\*Nancy et BU)
- **17373** : Meuse (Bar-le-Duc, Commercy, Montmédy)
- **17374** : Meuse (Saint-Mihiel, Verdun)
- **17376** : Moselle (Dieuze, \*Metz, Sarreguemines, Thionville)
- **17378** : Nord (Armentières, Avesnes, Bergues, Bourbourg)
- **17379** : Nord (\*Cambrai, Le Cateau, Condé-sur-l'Escaut)
- **17380** : Nord (\*Douai, Dunkerque, Hazebrouck et bibliothèque universitaire)
- **17381** : Nord (\*Lille et bibliothèque universitaire (après Douai))

- **17382** : Nord (Maubeuge, Le Quesnoy, \*Roubaix, Saint-Amand, Tourcoing, Valenciennes)
- **17383** : Oise (Beauvais)
- **17384** : Oise (\*Compiègne (Bibliothèque du Palais de Compiègne et Bibliothèque municipale))
- **17385** : Oise (Clermont, Crépy-en-Valois, Noyon, Senlis)
- **17387** : Pas-de-Calais (Aire-sur-la-Lys, Béthune, \*Boulogne-sur-Mer)
- **17388** : Pas-de-Calais (Calais, Harnes, Hesdin, Montreuil-sur-Mer)
- **17389** : Pas-de-Calais (Saint-Omer, Saint-Pol, Sallaumines)
- **17393** : Rhin [Bas-] : Barr, Haguenau, Molsheim, Obernai, Saverne, Sélestat, \*Strasbourg et bibliothèque universitaire, Wissembourg. (Documents entre 1919 et 1938)  
Rhin [Haut-] : Altkirch, \*Colmar, Guebwiller, Kaysersberg, \*Mulhouse, Neufbrisach, Ribeauvillé, Sainte-Marie-aux-Mines, Thann.  
Territoire de Belfort : Delle, Belfort.
- **17398** : Haute-Saône (Gray, Lure, Luxeuil, Vesoul)
- **17402/2** : Seine (Saint-Denis, Saint-Mandé) + Seine-et-Marne (Coulommiers, Fontainebleau (Bibliothèque du Palais de Fontainebleau), rattachée à la Bibliothèque nationale. 1891-1927)
- **17403** : Seine-et-Marne (Lagny, Meaux)
- **17404** : Seine-et-Marne (Melun, Nemours, Provins)
- **17405** : Seine-et-Oise (Argenteuil, Arnouville-les-Gonesse, Corbeil, Étampes, Herblay, Le Raincy)
- **17406** : Seine-et-Oise (Mantes, Meulan, Poissy, Pontoise, Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye)
- **17407** : Seine-et-Oise (Vélizy, Villacoublay, Versailles)
- **17413** : Somme (Abbeville)
- **17414** : Somme (\*Amiens, Ham, Montdidier, Péronne)
- **17424** : Vosges (Épinal, Neufchâteau)
- **17425** : Vosges (Mirecourt, Rambervillers, Remiremont)
- **17426** : Vosges (Saint-Dié)

### **Sous-série F/21 - Beaux-Arts**

**F/21/3968** : Archives du Cabinet de M. DALIMER, protection des monuments et évacuation d'oeuvres d'art pendant la guerre de 1914-1918 (fin)

## **MÉDIATHÈQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (Charenton-le-Pont)**

**Fonds 80/3 : Archives sur les monuments historiques pendant les guerres 1914-1918 et 1939-1945**

- **80/3/29 - 80/3/33** : Service de la restitution des œuvres d'art.

## **ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AISNE (Laon)**

**Archives communales de Laon - e-dépôt 401**

**Série R : Instruction publiques ; sciences, lettres et art.**

**2R 3 à 2R 8** : Bibliothèque municipale

**2R 3** : Affaires générales, 1809 - 1954

**2R 5** : Acquisitions, 1881 - 1941

**2R 6** : Prêts et vols, 1845-1921. Notamment chemise « Vol de manuscrits par les Allemands ».

**Série H : Affaires militaires**

**Sous-série 4H : Mesures d'exception et faits de guerre**

**4H 100** : Disparition et enlèvement de livres

**4H 159** : Notamment : transfert des archives du palais de justice à la bibliothèque municipale (1917-1918)

**4H 167** : Notamment : transfert des archives et des plans cadastraux à la bibliothèque municipale (1917-1918)

**4H 168** : Inventaire des ouvrages de la bibliothèque de l'école normale de garçons transférés à la bibliothèque municipale sur ordre de la Commandanture (juin 1917)

**4H 345** : dossier justificatif d'emploi des acomptes pour la bibliothèque municipale (1920-1929)

**Série K : Élections et personnel : listes électorales ; dossiers du personnel employé par les municipalités ; distinctions honorifiques.**

**42 K 25** : Dossiers des personnels : bibliothécaires et sous-bibliothécaires.

## **ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD (Lille)**

**Série M - Administration générale, économie**

**M 149 / 134** : notamment : Bibliothèques (1919 et 1929)



## **Série T - Enseignement, affaires culturelles, sport**

Sous Série 1 T - Fonds de la préfecture, 1800-1940

**1T 240 / 8** : Bibliothèques, dossiers par villes. Lille, notamment rapports généraux du bibliothécaire, 1912-1913

Sous Série 2 T - Fonds du rectorat de Douai puis Lille, 1800-1940

**2T 705** : Rapports au conseil de l'université sur le budget de l'université, des facultés, de la bibliothèque et des instituts. 1908-1939

## **Série R - Affaires militaires, organismes de temps de guerre (1800-1940)**

Sous Série 9 R - Guerre de 1914-1918

**9R 1102** : Dunkerque. Notamment : archives et bibliothèques : évacuation (1918)

**9R 1248** : Bibliothèques. Livres conservés en Belgique : retour en France (1918-1919)

## **ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS**

*Le Lion d'Arras*, n° 25, 25 juillet 1915. PF 92/2.

## **ARCHIVES MUNICIPALES D'AMIENS**

### **Documents figurés**

**15Fi35** Amiens, vue de la Bibliothèque Municipale, vers 1920 (carte postale) Carte postale (noir et blanc) L. Caron [ Auteur ], L. Caron, [1920], Imprimé, 14 x 9 cm

**15Fi36** Amiens, vue de la bibliothèque municipale, vers 1918 (carte postale) Vue de la bibliothèque bombardée durant la première guerre mondiale Carte postale (noir et blanc) LL., [1918], Imprimé, 13 x 8 cm

**15Fi37** Amiens, vue de la bibliothèque municipale, vers 1918 (carte postale) Détail de la bibliothèque bombardée durant la première guerre Carte postale (noir et blanc) [1918], Imprimé, 8 x 13 cm

## **BIBLIOTHÈQUE LOUIS ARAGON (Amiens)**

### **Série H**

Sous-série 4 H 2

**4 H 2/180** : concerne les dommages de guerre à l'hospice St-Victor, à la bibliothèque, aux lycées et à divers autres bâtiments. L'analyse ne donne pas de date mais ce sont

normalement les années à partir de 1918, date à laquelle le bâtiment avait été touché par un bombardement dont il est question.

### **Série M**

Sous-série 4M

**4 M 4/3.** Bibliothèque communale, travaux, 1891-1913, 1917.

### **Série R**

Sous-série 2R. Sciences, Lettres et Arts

**2 R 5/10.** Bibliothèque communale. Divers ("affaires générales"), 1906-1918.

**2 5 R/15.** Bibliothèque communale. Divers ("affaires générales"), 1914-1918. Cette liasse peut aussi être plus précisément analysée ainsi : Bibliothèque communale, évacuation des manuscrits à Clermont-Ferrand (principe d'abord imposé par la mairie d'une évacuation totale de la bibliothèque puis devant la difficulté de trouver des bâtiments pour les accueillir d'une évacuation partielle), des archives municipales, manuscrits et autres collections à Rouen et à Rennes, déroulement du transport et du déchargement des collections (notamment à Rennes) ; mise à l'abri et mesures de protection appliquées à Amiens par le bibliothécaire et directeur de la Bibliothèque, Henri Michel, à une partie des fonds d'imprimés anciens, le fonds L'ESCALOPIER et les périodiques exposés aux intempéries après les bombardements de 1918 ; collections déposées dans le sous-sol des Archives départementales : états de livres manuscrits et objets d'arts déposés dans le sous-sol des Archives départementales de la Somme, récolement des ouvrages par cotes répartis dans les différentes caisses d'évacuation, liste de manuscrits déposés à la bibliothèque de Rouen, note, correspondance. Commission administrative de la bibliothèque communale. - nomination des membres, renouvellements de leurs pouvoirs : arrêtés du maire, correspondance. Comité d'inspection et d'achats, nomination d'un membre : correspondance.

**2 R 5/16.** Bibliothèque communale, vente des ouvrages en doubles, 1883 -1910 ; catalogue, impressions, 1916.

**2 R 5/17.** Ouvrages, fournitures, 1906-1916.

**2 R 5 / 57.** Notamment : demande collective des lecteurs pour obtenir la réouverture de la bibliothèque (1917).

**2 R 5 / 83 à 86.** Achats de livres neufs et d'occasion, factures, listes d'ouvrages ; reliure de livres : factures, 1910-1922

**2 R 5 / 170.** Durant la Grande Guerre (1914-1918). – Evacuations partielles, Livres, manuscrits et objets d'arts déposés dans les caves de la préfecture ; évacuation des manuscrits Pinsard, de la collection de Marsy, et d'une partie des archives communales : correspondance (brouillon) ; manuscrits et objets d'art évacués et déposés au Palais de justice et à la bibliothèque de Rouen ; archives communales, manuscrits, imprimés évacués

et déposées aux Archives départementales de la Sarthe ; évacuation de manuscrits vers Clermont-Ferrand : correspondance, état des fonds évacués. Evacuation totale des fonds et collections de la bibliothèque communale, mesures à prendre pour l'évacuation des fonds et collections, affaires générales, déplacement du conservateur à Neuchâtel en Bray (mairie d'Amiens) : correspondance, notes. Bibliothèque d'Amiens, état des dommages de guerre, rapport du conservateur. Mars-Octobre 1918

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

**MS 1220** : Historique de la bibliothèque municipale de Châlons pendant la guerre de 1914-1918, par Ernest Loppin, employé à la bibliothèque, 31 mai 1921. 14 pages de texte et 20 pages de courriers divers

## **ARCHIVES MUNICIPALES DE LILLE**

### **Fonds D : Administration générale de la commune**

Conseil municipal : procès-verbaux des séances

**1D/2/115** : 08/01/1916 au 30/12/1916

**1D/2/117** : du 18/02/1918 au 13/12/1918

**1D/2/118** : du 03/01/1919 au 20/12/1919

### **Fonds R : Instruction publique, affaires culturelles, sports, tourisme.**

Sous-série 2R11 : Bibliothèques

**2R11/1** : Commission des bibliothèques de prêt. Comité d'inspection et achats de livres. Arrêts de nomination, procès-verbaux. Correspondance (1887-1947 et divers). Contient notamment une très intéressante relation du sauvetage des Archives communales et des ouvrages de la bibliothèque municipale lors de l'incendie dans l'ancienne mairie en 1916.

**2R11/2** : Bibliothécaire Paul Van Rycke. Notes, rapports, correspondance (1916-1923)

**2R11/3** : Règlement et historique. Notes, arrêtés décrets (1872-1934 et divers)

**2R11/5** : Situation de la bibliothèque : coupures de presse, rapport (1920-1954)

**2R11/8** : Bibliothèques de prêt dans les quartiers : coupures de presse, comité central des Bibliothèques de prêts, délibérations, etc (1916-1946 et divers)

**2R11/9** : Société des Sciences-Commission historique. Convention entre la Société et la Ville. Correspondance (1907-1928)

## **ARCHIVES MUNICIPALES DE REIMS**

Délibération du 03/02/1921, n°1921/21, **171W1** : rapport de M. Henri Loriquet, bibliothécaire de la Ville sur les archives et la bibliothèque.

## **ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE PARIS**

### **Administration communale – Affaire culturelles**

#### **Fonds Bibliothèques et Beaux-Arts, 1812-1962**

**VR 449** : Livres et périodiques. Enregistrement des livres reçus. Bibliothèque municipale de lecture sur place 109 avenue Parmentier, 11<sup>ème</sup> arrondissement (1882-1935)

**VR 456** : Bibliothèque administrative. Statistiques des lecteurs (le recensement est mensuel entre 1913 et 1914 et journalier à partir de 1915. Par ailleurs, à partir de 1915, les noms des lecteurs sont également enregistrés (1897-1924)

**VR 459** : Bibliothèque administrative. Prêts (registres). Section française (1898-1926)

#### **Fonds d'archives de la bibliothèque Faidherbe, 1884-1989**

**1506W 82** : Réclamations des lecteurs et statistiques (1913-1937)

#### **Direction des affaires culturelles – Bibliothèque Drouot : registres d'acquisition, d'inventaire, de prêt et d'inscription, 1850-1996.**

**3375W 2** : Registres d'acquisition (1902-1931)

**3375W 17** : Registre d'inventaire des ouvrages (1900-1922)

#### **Fonds Beaux-Arts, jeux olympiques de 1924, 1854-1950**

**VR 204** : bibliothèques municipales, affaires générales (1911-1923)

#### **Archives de la Bibliothèque historique et du service des travaux historiques de la Ville de Paris (1870-2007)**

**3574W 8** : Budget par exercices : propositions de budget primitif et de décisions modificatives, rapports, notes administratives, arrêtés préfectoraux, publications officielles. 1910-1941

**3574W 74** : Correspondance. Courriers essentiellement passifs, adressés au préfet ou au conservateur, en provenance de l'administration et de particuliers (chercheurs, libraires, sociétés). Peut être accompagné de factures, de rapports et de catalogues. Le courrier actif apparaît de manière plus importante grâce aux chronos. 1911-1915

**3574W 75** : idem, 1916-1920. Gestion du transfert de livres à Toulouse en 1918.

**3574W 76** : 1921-1927

**3574W 97** : Fonds de photographies, constitution et suivi : devis, factures, cartes de visite, inventaires de clichés, correspondance. Fonds à rapprocher de l'article 3574W 146 :

inventaire de clichés photographiques dans le cadre de reproduction. Présence d'un dossier concernant la constitution d'un musée de la parole et du geste (1914-1918).

Conservation des collections. 1894-1972

Protection et prévention : listes d'ouvrages, notes de service, arrêtés préfectoraux, correspondance. Principalement le suivi des transports et les plans d'urgence pour l'évacuation des collections. 1894-1972

**3574W 98** : Lecteurs, suivi : demandes d'inscription, cartes de lecteur, registre de séance de travail, rapports, correspondance. 1874-1960

**3574W 103** : Montage et préparation de l'exposition et du catalogue : listes d'oeuvres, rapports, notes administratives, notes préparatoires, pièces comptables, arrêtés préfectoraux, affiches, photographies, publications officielles, correspondance. Notamment : Les Monuments de la Victoire et les Fêtes triomphales à Paris à travers les âges (1919).

## **LA CONTEMPORAINE (Nanterre)**

Fonds des albums Valois (Service photographique officiel de l'Armée)

## **ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS**

### **Archives administratives modernes - Bibliothèque de la Sorbonne**

#### **Correspondances**

**AAM 176 - 183** : Administration Emile Chatelain

**AAM 179** : années 1914 - 1916

**AAM 180** : années 1917-1919

**AAM 181** : années 1920-1921

#### **Prêt et communication de livres**

**AAM 131** : Statistique journalière du prêt

**AAM 169** : Statistiques de la salle de lecture et du service du prêt, 1887-1940

**AAM 389** : Prêts et emprunts, 1905-1939

## II. SOURCES IMPRIMÉES

***Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français*** : années 1914 à 1920.

- juillet-décembre 1914, n°4-5-6
- janvier-avril 1915, n°1-2
- mai-juin 1915, n°3
- juillet-août 1915, n°4
- septembre-décembre 1915, n°5-6
- janvier-avril 1916, n°1-2
- mai-août 1916, n°3-4
- septembre-décembre 1916, n°5-6
- janvier-avril 1917, n°1-2
- mai-août 1917, n°3-4
- septembre-décembre 1917, n°5-6
- janvier-avril 1918, n°1-2
- mai-août 1918, n°3-4
- septembre-décembre 1918, n°5-6
- janvier-juin 1919, n°1-3
- juillet-décembre 1919, n°4-6
- mai-juin 1920, n°3
- juillet-octobre 1920, n°4-5

**Articles de presse conservés sur le kiosque lorrain** : <http://www.kiosque-lorrain.fr/>

- *Le journal de la Meurthe et des Vosges*, samedi 11 novembre 1916, « « Bibliothèque de Lille » »
- *Le journal de la Meurthe et des Vosges*, samedi 19 septembre 1914, « « Les Eglises et les Musées » »
- *L'Est républicain*, dimanche 2 juin 1918, « « Les archives de Nancy à Lyon » »

Camille Bloch, « Bibliothèque et musée français de la guerre », *Revue de synthèse historique*, Paris, août-décembre 1921, n°33.

# BIBLIOGRAPHIE

## **I. Outils de travail et notices bibliographiques**

*Histoire des bibliothèques*, bibliographie sélective réalisée par la Bibliothèque nationale de France, département Littérature et Art, août 2006

*Historiographie des bibliothèques*, bibliographie sélective réalisée par la Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, décembre 2010

MOLLIER Jean-Yves, « L'histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France de la fin du XVIIIe siècle au début du XXIe siècle : approche bibliographique », 2015, 101 p.

POIRRIER Philippe, *Bibliographie de l'histoire des politiques culturelles, France, XIXe-XXe siècles*, La Documentation française-Comité d'histoire du ministère de la culture, 1999, 221 p.

POLITY Yolla, « Les bibliothèques, objets de recherche universitaire », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2001, n° 4, p. 64-70. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-04-0064-008>

VARRY Dominique, « L'histoire des bibliothèques en France », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2005/2, pp. 16-22. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0016-003>

## **II. Histoire de la Première Guerre mondiale**

### **• Cadre général**

ANIZAN, Anne-Laure , « 1914-1918, le gouvernement de guerre », *Histoire@Politique. Politique, culture, société* [En ligne], n° 22, janvier-avril 2014, consulté le 31 octobre 2018

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, *La Grande Guerre (1914-1918)*, Paris, Gallimard, 2013 [1998], 160 p.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014, 1345 p.

BEAUPRÉ, Nicolas, *La France en guerre 1914-1918*, Paris, Belin, 2013, 320 p.

BECKER Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980, 317 p.

BECKER, Jean-Jacques, BERSTEIN, Serge, *Victoire et frustrations 1914-1929* (Nouvelle histoire de la France contemporaine 12), Paris, Le Seuil, 1990, 455 p.

BECKER, Jean-Jacques, KRUMEICH, Gerd, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2008, 379 p.

BECKER Jean-Jacques, « L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées* [En ligne], 242 | 2006, mis en ligne le 01 octobre 2009, consulté le 13 mars 2018. URL : <http://rha.revues.org/4152>

DUROSELLE Jean-Baptiste, *La Grande Guerre des Français, 1914-1918*, Paris, Perrin, 1994, 515 p.

FERRO Marc, *La Grande Guerre (1914-1918)*, Paris Gallimard, 1990 [1969], 416 p.

HORNE John, « 3. « Propagande » et « vérité » dans la Grande Guerre », dans *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2004, p. 76-95

JULIEN Élise, « A propos de l'historiographie française de la Première Guerre mondiale », *Labyrinthe*, 18, 2004, p. 53-68

PROST Antoine, WINTER Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai historiographique*, Paris, Seuil, 2004, 340 p.

WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale - tome 1 : Combats*, Paris, Fayard, 2013, 816 p.

WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale - tome 2 : États*, Paris, Fayard, 2014, 850 p.

WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale - tome 3 : Sociétés*, Paris, Fayard, 2014, 912 p.

- **Histoire culturelle de la Première Guerre mondiale**

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, « Vers une histoire culturelle de la première guerre mondiale », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°41, janvier-mars 1994, p. 5-8

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, BECKER Jean-Jacques, KRUMEICH Gerd, WINTER Jay (dir.), *Guerre et cultures 1914-1918* [colloque international de Péronne, juillet 1992], Paris, Armand Colin, 1994, 445 p.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, *14-18, Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, 272 p.

BECKER Jean-Jacques (dir.), *Histoire culturelle de la Grande Guerre*, Paris, Armand Colin, 2005, 272 p.

POIRRIER Philippe, *La Grande Guerre. Une histoire culturelle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2015, 300 p.

PROCHASSON Christophe, RASMUSSEN Anne, *Au nom de la patrie. Les intellectuels et la Première Guerre mondiale (1910-1919)*, Paris, La Découverte, 1996, 316 p.

PROCHASSON Christophe, « Les intellectuels français et la Grande Guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, octobre 2014, n°3, p. 38-45. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-03-0038-003>



- **La Première Guerre mondiale dans le Nord-Est de la France**

Archives municipale de Reims, « Reims dans la guerre 1914-1918 », en ligne : <https://www.reims.fr/culture-patrimoine/archives-municipales-et-communautaires/guerre-1914-1918-7601.html>

BECKER Annette, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre, 1914-1918. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, Éditions Noësis, 1998, 406 p.

BECKER Annette, *Les cicatrices rouges, 14-18 : France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010, 373 p.

BECKER Annette, « Préface », *Revue du Nord*, 2014/1 (n° 404-405), p. 13-18

BOWD Gavin, *La vie culturelle dans la France occupée (1914-1918)*, Paris, L'Harmattan, 2014, 304 p.

HORNE John, « Corps, lieux et nation. La France et l'invasion de 1914 », in *Annales*, HSS, 55<sup>e</sup> année, n°1, janv.-fevr. 2000, p. 73-109

HORNE John, KRAMER Alan, *1914. Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2011 [2001], 684 p.

KRAMER Alan, « Les "atrocités allemandes" : Mythologie populaire, propagande et manipulation dans l'armée allemande » in Jean-Jacques Becker (dir.), *Guerre et Cultures (1914-1918)*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 133-164

NIVET Philippe, « Les réfugiés de guerre dans la société française (1914-1946) », *Histoire, économie & société*, 2004/2 (23<sup>e</sup> année), p. 247-259.

NIVET Philippe, *La France occupée 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011, 480 p.

NIVET Philippe, « Les municipalités en temps de guerre (1814-1944) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2013/2 (n° 20), p. 67-88.

- **Après-guerre et sortie de guerre**

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe, *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après 1918*, Paris, Tallandier, 2008, 511 p.

BAECHLER Christian, *Les Alsaciens et le Grand Tournant de 1918*, L'Ami Hebdo/M.E.D.I.A., Strasbourg, 2008, 192 p.

BECKER, Jean-Jacques, « Les destructions de la guerre de 1914-1918 : coût, ampleur conséquences démographiques », in *Reconstruction et modernisation, la France après les ruines 1918... 1945.... catalogue d'exposition*, Archives nationales, Paris, 1991, p. 16-24.

CABANES, Bruno, « Chapitre 5 - Sortir de la Première Guerre mondiale (1918-début des années 1920) », in Omer Bartov et al., *Les sociétés en guerre*, Armand Colin « U », 2003, p. 79-98.

CABANES, Bruno, PIKETTY, Guillaume, « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *Histoire@Politique* [En ligne], 2007/3 (n° 3), p. 1-9. Consulté le 14 avril 2019. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2007-3-page-1.htm>

FLATEAU, Cosima, « Les sorties de guerre. Une introduction », *Les Cahiers Sirice* [En ligne], 2016/3 (N° 17), p. 5-14, Consulté le 15 avril 2019. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-312cahiers-sirice-2016-3-page-5.htm#no1>

MOSSE George, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette Littératures, 1999, 291 p.

PROST Antoine, « Les représentations de la guerre dans la culture française de l'entre-deux guerres », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, 41, Janvier-mars 1994, pp. 23-31.

WAHL Alfred et RICHEL Jean-Claude, *L'Alsace entre France et Allemagne : 1850-1950*, Paris, Hachette, 1994 (1re éd. 1993), 347 p.

### **III. Histoire des bibliothèques**

#### **• Ouvrages généraux**

BARBIER Frédéric, *Histoire des bibliothèques. D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Paris, A. Colin, 2013, 304 p.

BERTRAND Anne-Marie, *Bibliothèque publique et Public Library, Essai d'une généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2010, 232 p. Disponible en ligne : <https://books.openedition.org/pressesenssib/897>

BERTRAND Anne-Marie, ALIX Yves, *Les bibliothèques*, Paris, La Découverte, 2015, 128 p.

CAILLET Maurice, « L'inspection générale des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1970, n° 12, p. 597-608. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1970-12-0597-001>

COMTE Henri, *Les bibliothèques publiques en France*, Lyon, Presses de l'ENSB, 1977, 447 p.

ODDOS Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1997, 447 p.

RICHTER Noë, *Cinq siècles de lecture populaire : la formation du système de lecture français de la Renaissance à nos jours* (2<sup>e</sup> édition). *Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions*, n°9, Bernay, Société d'histoire de la lecture, 2000, 69 p.

• **Histoire des bibliothèques de la Révolution française à 1914**

BANQUES CIC POUR LE LIVRE, Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture, *Patrimoine des bibliothèques de France. Un guide des régions – dix volumes et un index*, Paris, Payot, 1995 :

1. Île-de-France, 335 p.
2. Nord-Pas-de-Calais, Picardie, 207 p.
3. Champagne-Ardenne, Lorraine, 159 p.
4. Alsace, Franche-Comté, 191 p.
9. Haute-Normandie, Basse-Normandie, 191 p.

BARNETT Graham Keith, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1987 [1976], 489 p.

HASSENFORDER Jean, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIXe (1850-1914)*, Paris, Cercle de la Librairie, 1967, 210 p.

LÉVEILLÉ Laure, *Les petites bibliothèques de la République : Aux origines de la lecture publique parisienne des années 1870 aux années 1930*, Thèse de doctorat en histoire, sous la dir. de Ph. Levillain, Paris X-Nanterre, 1998

POULAIN Martine, « Retourner à Tocqueville. Pour comprendre l'histoire comparée des bibliothèques américaines et françaises au XIXème siècle », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n°5, p. 66-73. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0066-001>

RICHTER Noë, « Histoire de la lecture publique en France », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, janvier 1977, n°1, p. 1 - 24

RICHTER Noë, « Introduction à l'histoire de la lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1979, n°4, p. 167 - 174

RICHTER Noë, *La lecture et ses institutions. Tome 1 : La lecture populaire, 1700-1918*, Le Mans, Bibliothèque de l'Université du Maine, 1987, 304 p.

REYNAUD Cécile, « Introduction », *Romantisme*, 2017/3 (n° 177), pp. 5-7

TACHEAU Olivier, « Bibliothèques municipales et genèse des politiques culturelles au XIXe siècle », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1995, n° 4, p. 44-51. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0044-007>

VARRY Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Vol. 3 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXème siècle (1789-1914)*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009 [1991], 922 p.

- **Histoire des bibliothèques au XXe siècle**

BERTRAND Anne-Marie, *Les Villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider. 1945-1985*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1999, 324 p.

JOLLY Claude, « Institutions : la crise des bibliothèques » dans Chartier Roger et Martin Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome 4, Le livre concurrencé (1900-1950)*, Paris, Promodis, 1986, p. 543-553.

KUHLMANN Marie, KUNTZMANN Nelly, BELLOUR Hélène, *Censure et bibliothèques au XXème siècle*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1989, 352 p.

POULAIN Martine, *Livres pillés, lectures surveillées, Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Folio, 2013 [2008], 768 p.

POULAIN Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Vol. 4 : Les bibliothèques au XXème siècle, 1914 – 1990*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009 [1992], 1187 p.

RICHTER Noë, *La lecture et ses institutions. Tome 2 : La lecture publique, 1919-1989*, Bassac, Éditions Plein Chant, 1989, 327 p.

SUMPF Alexandre, LANIOL Vincent (dir.), *Saisies, spoliations et restitutions. Archives et bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 384 p.

- **Les bibliothèques dans la Première Guerre mondiale**

Archives municipale de Reims, « Reims dans la guerre 1914-1918 », en ligne : <https://www.reims.fr/culture-patrimoine/archives-municipales-et-communautaires/guerre-1914-1918-7601.html>, en particulier : « (17) L'évacuation de la bibliothèque et des archives entre 1914 et 1917 ».

BECKER Jean-Jacques, « La Grande Guerre et la naissance de la BDIC », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2010/4 (n° 100), p. 5-6

BOUCHARD Claire, « Les bibliothèques publiques en France au lendemain de la Première Guerre mondiale », Le Blog Gallica, février 2019, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/blog/25022019/les-bibliotheques-publiques-en-france-au-lendemain-de-la-premiere-guerre-mondiale> »

DIDIER Christophe, *Orages de papier [Exposition] : 1914-1918 : les collections de guerre des bibliothèques* [exposition réalisée par la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et la Bibliothek für Zeitgeschichte in der Württembergischen Landesbibliothek ; en coopération avec la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine], Paris, Somogy Éditions d'art, 2008, 263 p.

HAQUET Claire, « La bibliothèque publique pendant la Première Guerre mondiale », (1) et (2), Epitomé, octobre 2018. Disponible en ligne : <https://epitome.hypotheses.org/3231> et <https://epitome.hypotheses.org/3240>

POULAIN Martine, « Philantropy, Benefaction and Libraries in France, 1916-1929 », *Libraries and Culture*, vol. 31, n°10, 1996, p. 447-465

POULAIN Martine, « Les bibliothèques durant la grande guerre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 3, pp. 114-131. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-03-0114-009>

WESTEEL Isabelle, « La bibliothèque universitaire de Lille pendant la Grande Guerre », *Insula* [En ligne], mis en ligne le 12 avril 2013. URL: <https://insula.univ-lille3.fr/2013/04/bibliotheque-universitaire-lille-pendant-la-grande-guerre/>. Consulté le 5 novembre 2017.

« Origines. Bibliothèques dans la Grande Guerre : l'Histoire se livre », Journée d'étude organisée à la Bibliothèque Universitaire de Droit & Sciences économiques de l'Université de Lorraine (Nancy), 15 octobre 2018. Journée d'étude consultée en ligne : <https://bu.univ-lorraine.fr/nos-bibliotheques/droit-et-sciences-economiques/journee-detude-les-bibliotheques-dans-la-grande>

Notamment :

- ADRIAN Dominique, « Les bibliothèques universitaires dans la Grande Guerre »,
- ALBRECHT Louis, « La BU de Nancy dans la Grande Guerre »,
- HAQUET Claire, « La bibliothèque municipale de Nancy dans la Grande Guerre »

#### • **Histoire des bibliothécaires**

BÉROUJON Ann, DÉCULTOT Elisabeth, DONATO Maria-Pia, et al., *Histoire des bibliothécaires* [Actes du colloque de Villeurbanne, 2003]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1337>

TACHEAU Olivier, *Jalons pour repenser l'histoire des bibliothécaires municipaux sous la Troisième République*, Enssib, Mémoire de DEA, sous la direction de Dominique VARRY, 1995, 77 p.

WESTEEL Isabelle, « Les bibliothécaires de l'université de Lille entre 1883 et 1923 », *Insula* [En ligne], mis en ligne le 22 mars 2013. URL : <https://insula.univ-lille3.fr/2013/03/bibliothecaires-universite-lille/>. Consulté le 23 Avril 2018.

- **Les bibliothèques à l'étranger pendant la Grande Guerre**

BLACK Alistair, *The Public Library in Britain, 1914-2000*, London, The British Library, 2000, 180 p.

ELLIS Alec, *Public libraries and the First World War*, Upton, Ffynnon Press, 1975, 75p.

ELLIS Alec, « The Users and Uses of Public Libraries at the Outbreak of the First World War », *Journal of Librarianship & Information Science*, janvier 1977, n°11/1, p. 39-49

ELLIS Alec, « The Finances and Buildings of Public Libraries at the Outbreak of the First World War », *Journal of Librarianship & Information Science*, avril 1977, n°9/2, p. 120-129

ELLIS Alec, « The staffing of public libraries at the outbreak of the First World War », *Journal of Librarianship & Information Science*, avril 1981, n°13/2, p. 93-103

ELLIS Alec, « English Public Libraries: Years of Crisis, 1914-1919 », *The Journal of Library History (1974-1987)*, 1987, Vol. 22, No. 3, p. 272-284

KELLY Thomas, *A History of Public Libraries in Great Britain : 1845 - 1975*, Londres, Library Association, 1977, 582 p.

POULAIN Martine, *Les bibliothèques publiques en Europe*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1992, 372 p, notamment « L'Allemagne », « La Belgique », « Le Royaume-Uni »

#### **IV. Histoire du livre et de la lecture**

- **Le livre et la lecture, XIXe-XXe siècles**

ALLEN Jales Smith, *In the Public Eye. A history of Reading in Modern France, 1800-1940*, Princeton, Princeton University Press, 1991, 374 p.

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, A. Colin, 2001, 304 p.

BELANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome III : de 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1972, 687 p.

CHARTIER Anne-Marie, HÉBRARD Jean (dir.), *Discours sur la lecture : 1880-2000*, Paris, Fayard, 2000, 762 p.

CHARTIER Roger, *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 2003 [1993], 336 p.

CHARTIER Roger, *Histoires de la lecture. Un bilan des recherches*, Paris, Institut Mémoire De L'édition Contemporaine, 2004, 320 p.

CHARTIER Roger, GUGLIEMO Cavallo, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, 522 p.

CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 4 : Le Livre concurrencé, 1900-1950*, Paris, Promodis, 2013 [1991], 612 p.

GILMONT Jean-François, *Une introduction à l'histoire du livre et de la lecture, du manuscrit à l'ère électronique*, Éditions du Céfal, 2004

MOLLIER Jean-Yves, *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine. Essais d'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2001, 188 p.

MOLLIER Jean-Yves, *Histoires de lecture : XIXe-XXe siècles*, Bernay, Société d'histoire de la lecture, 2005, 151 p.

PARINET Élisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine*, Paris, Seuil, 2004, 496 p.

THIESSE Anne-Marie, *Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Seuil, 2000, 288 p.

- **La lecture pendant la Première Guerre mondiale**

CACHIN Marie-Françoise, « Quatrième partie. 1914-1945 : La lecture consolatrice. Chapitre I : La lecture pendant la Première Guerre mondiale » in *Une nation de lecteurs ? La lecture en Angleterre (1815-1945)*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2010, p. 175-189. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/767>>

GILLES Benjamin, « Lire en guerre. La lecture de la presse chez les combattants français entre 1914 et 1918 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2012/3 (n° 247), p. 7-21.

GILLES Benjamin, *Lectures de poilus. 1914-1918. Livres et journaux dans les tranchées*, Paris, Autrement, 2013, 329 p.

GILLES Benjamin, « Livres et journaux dans les tranchées », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 3, p. 54-65. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-03-0054-005>

## **V. La protection du patrimoine en temps de guerre**

- **Histoire des politiques culturelles et des politiques du patrimoine en France**

DUBOIS Vincent (dir.), POIRRIER Philippe (avec la collaboration), *Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle, XIXe-XXe siècles*, Paris, La Documentation française-Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1998, 456 p.

GENÉT-DELACROIX Marie-Claude, *Art et État sous la IIIe République. Le système des Beaux-Arts 1870-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992, 433 p.

GENÉT-DELACROIX Marie-Claude « Politiques artistiques et politiques du patrimoine de 1913 à 1940 » in Philippe Poirrier et Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la culture / Fondation Maison des

sciences de l'homme, 2003, p. 211-226.

ORY Pascal, « Politiques culturelles avant la lettre : trois lignes françaises de la Révolution au Front populaire » dans Raymonde Moulin (dir.), *Sociologie de l'art*, actes du colloque international de Marseille (1985), Paris, La Documentation française, 1986, p. 23-30

POIRRIER Philippe, RAB Sylvie, RENEAU Serge, et al., *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales*, Paris, Ministère de la Culture (Comité d'histoire), 1995, 238 p.

POIRRIER Philippe, « L'histoire des politiques culturelles des villes », *Vingtième siècle : Revue d'histoire*, n°53, janvier-mars 1997, p. 129-146

POIRRIER, Philippe, VADELORGE, Loïc (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la culture/ Fondation Maison des sciences de l'homme, 2003 (Travaux et documents n°16), 615 p.

POIRRIER Philippe (dir.), *L'État et la Culture en France au XXe siècle*, Paris, Le Livre de Poche, 2009 [2000], 256 p.

RIoux Jean-Pierre, « L'évolution des politiques culturelles et les métiers de la bibliothèque », *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1991, n° 152, p. 46-51.

RIoux Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1997, 456 p.

- **Le patrimoine en guerre, cadre général**

BERTINET Arnaud, « Évacuer le musée, entre sauvegarde du patrimoine et histoire du goût, 1870-1940 », *Cahiers du Labex CAP*, n° 2, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2015, p. 9-40.

CŒURÉ Sophie, *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris, Payot, 2007, 270 p.

NIVET Philippe (dir.), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine [Actes du colloque d'Amiens des 16-18 mars 2011]*, Amiens, Encrage, 2013, 450 p.

SAVOY Bénédicte, « "Et comment tout cela sera-t-il conservé à Paris ?" Les réactions allemandes aux saisies d'œuvres d'art et de science opérées par la France autour de 1800 » in *Revue germanique internationale*, 13/2000, p. 107-130

SAVOY Bénédicte, *Patrimoine annexé, Les biens culturels saisis par la France en Allemagne autour de 1800*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2003, 2 volumes

SWENSON Astrid, *The Rise of Heritage. Preserving the past in France, Germany and England, 1789-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013

*Mémoire du monde. Mémoire perdue. Bibliothèques et archives détruites au XXe siècle.*



[*Memory of the World : Lost Memory. Libraries and Archives destroyed in the 20th Century*], préparé pour l'Unesco par Hans van der HOEVEN au nom de l'IFLA et Joan van ALBADA au nom du CIA, Paris, UNESCO, 1996, 76 p.

- **Le patrimoine dans la Grande Guerre**

CAPRONNIER Jean-Charles, MARGUIN-HAMON Elsa et SMITH Paul, « Le Patrimoine dans la Grande Guerre », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014, mis en ligne le 03 mars 2014, consulté le 7 mars 2019. URL : <http://insitu.revues.org/10972>

CAPRONNIER Jean-Charles, MARGUIN-HAMON Elsa et SMITH Paul, « Le Patrimoine de la Grande Guerre », *In Situ* [En ligne], 25 | 2014, mis en ligne le 22 décembre 2014, consulté le 7 mars 2019. URL : <http://insitu.revues.org/11683>

DANCHIN Emmanuelle, *Le Temps des ruines (1914-1921)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 352 p.

GUILLOT Hélène « La section photographique de l'armée et la Grande Guerre », *Revue historique des armées* [En ligne], 258, 2010, mis en ligne le 26 février 2010, consulté le 4 mars 2019, URL : <http://rha.revues.org/6938>.

KOTT Christina, « Histoire de l'art et propagande pendant la Première Guerre mondiale. L'exemple des historiens d'art allemands en France et en Belgique », in *Revue germanique internationale*, 13/2000, p. 201-221

MAINGON Claire, « L'instrumentalisation du patrimoine blessé. Paris, 1916 : l'Exposition d'œuvres d'art mutilées ou provenant des régions dévastées par l'ennemi au Petit Palais », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014, mis en ligne le 27 février 2014, consulté le 21 mars 2018. URL : <http://insitu.revues.org/10960>

SBRAVA Lieutenant David , « Entre inventaire et propagande : les destructions du patrimoine en Picardie vues par la Section photographique et cinématographique de l'armée (SPCA) », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014, mis en ligne le 24 mars 2014, consulté le 22 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/11012>

SCHMAUCH Joseph , « Archives, musées, monuments historiques. Quel avenir pour le patrimoine d'Alsace-Lorraine (1914-1919) ? », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014, mis en ligne le 21 février 2014, consulté le 22 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10868>

- **La protection du patrimoine pendant la Première Guerre mondiale**

CHAVE Isabelle, « Sacrifice subi ou sauvetage organisé. Le sort des archives en France durant la Grande Guerre, d'après le fonds de la direction ministérielle des Archives », *In Situ* [En

ligne], 23 | 2014, mis en ligne le 25 février 2014, consulté le 22 décembre 2017. URL : <http://insitu.revues.org/10933>

CONCHON Michèle , « La récupération des œuvres d'art et objets mobiliers pillés durant la Grande Guerre : les ressources des Archives nationales », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014, mis en ligne le 24 février 2014, consulté le 22 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10907>

KOTT Christina, *Préserver l'art de l'ennemi ? Le patrimoine artistique en Belgique et en France occupées, 1914-1918*, Bruxelles, P. Lang, 2006, 441 p.

KOTT Christina, SAVOY Bénédicte (dir.), *Mars und Museum. Europäische Museen im Ersten Weltkrieg*, Köln, Böhlau Köln, 2016, 317 p.

LABOURDETTE Anne, KOTT Christina, PICHON-MEUNIER Gaëlle, « Préserver le patrimoine en temps de guerre : l'expérience de 1914-1918 », Communication présentée par Mme Anne Labourdette, Directrice du Musée de la Chartreuse de Douai, en séance de l'Académie des beaux-arts, le 2 avril 2014

MAINGON Claire, *Le musée invisible. Le Louvre et la Grande Guerre (1914-1921)*, Paris, éd. PURH/ed. du Musée du Louvre, 2016, 264 p.

PERROT Xavier, « Les biens culturels dans les réparations pour dommages de guerre, 1919 et 1945. *Restitutio in integrum*, compensation et fongibilité. » *Revue historique de droit français et étranger*, 2006/1, p.47-69

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration de couverture : Intérieur de la bibliothèque de Noyon, photographie prise le 19 octobre 1918.

La Contemporaine, albums Valois

Illustration n°1 : Page du *Psalterium cum precibus, calendario et cyclo Paschali*, manuscrit enluminé et relié en vélin blanc, XIVe siècle, sorti en cet état de sa cachette en 1918

Museonor, <https://webmuseo.com/ws/musenor/app/collection/expo/54>.....41

Illustration n°2 : Un universitaire allemand consultant un manuscrit appartenant à une bibliothèque publique au musée des Beaux-Arts de Valenciennes, 1918

La Contemporaine, albums Valois .....81

Illustration n°3 : Intérieur de la bibliothèque de Douai après les pillages allemands, 10 novembre 1918

La Contemporaine, albums Valois .....88

Illustration n°4 : Intérieur de la bibliothèque de Péronne, 23 mars 1917

La Contemporaine, albums Valois .....157

Illustration n°5 : Bibliothèque de Verdun, 11 mai 1917

La Contemporaine, albums Valois .....160

Illustration n°6 : L'Hôtel de Ville de Reims, qui hébergeait la bibliothèque municipale, après le bombardement de mai 1917

Bibliothèque municipale de Reims .....161

Illustration n°7 : Intérieur de la bibliothèque de Pont-à-Mousson, photographie non datée (entre 1914 et 1918)

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine .....162

Illustration n°8 : Bibliothèque de Noyon en novembre 1917.

La Contemporaine, albums Valois .....165

Illustration n°9 : Bibliothèque de Noyon le 19 octobre 1918.

La Contemporaine, albums Valois .....165

Illustration n°10 : Intérieur de la bibliothèque de Noyon le 19 octobre 1918.

La Contemporaine, albums Valois .....166

Illustration n°11 : Amiens, vue de la bibliothèque municipale vers 1918

Archives de la ville d'Amiens et d'Amiens Métropole - 15Fi36 .....168

Illustration n°12 : Bibliothèque universitaire de Nancy après le bombardement du 31 octobre 1918

Archives Perdrizet, <http://perdrizet.hiscant.univ-lorraine.fr/items/show/1706>.....169

Illustration n°13 : Vue aérienne de la bibliothèque universitaire de Nancy après le bombardement du 31 octobre 1918

Origines. Bibliothèques dans la Grande Guerre : l'Histoire se livre »,

Journée d'étude organisée à la Bibliothèque Universitaire de Droit & Sciences économiques de l'Université de Lorraine (Nancy), 15 octobre 2018.....169

Illustration n°14 : Cour de la bibliothèque universitaire de Nancy après le bombardement du 31 octobre 1918

Origines. Bibliothèques dans la Grande Guerre : l'Histoire se livre »,

Journée d'étude organisée à la Bibliothèque Universitaire de Droit & Sciences économiques de l'Université de Lorraine (Nancy), 15 octobre 2018..... 170

## TABLE DES CARTES

Carte n°1 : Bibliothèques du Nord et de l'Est conservant de nombreux documents précieux en 1914.....	32
Carte n°2 : Mesures de protection des collections précieuses prises en 1914.....	37
Carte n°3 : Mesures de protection des collections précieuses prises entre 1915 et 1917 .....	46
Carte n°4 : Mesures de protection des collections précieuses prises en 1918.....	54
Carte n°5 : Bibliothèques détruites ou partiellement détruites pendant la Première Guerre mondiale.....	156

## TABLE DES FIGURES

Figure n°1 : Nombre de lecteurs fréquentant la bibliothèque municipale d'Amiens d'août 1913 à février 1914 et d'août 1914 à février 1915.....	124
Figure n°2 : Nombre moyen de lecteurs par séance dans les bibliothèques de Fontainebleau, Langres, Remiremont, Vitry-le-François, 1912-1920 .....	126
Figure n° 3 : Nombre moyen de lecteurs par séance dans les bibliothèques de Chaumont, Gray, Provins, 1912-1920 .....	126
Figure n°4 : Nombre moyen de lecteurs par séance dans les bibliothèques d'Amiens, Beauvais, Versailles, 1912-1920 .....	127
Figure n°5 : Nombre moyen de lecteurs par séance dans les bibliothèques de Corbeil, Épinal, Meaux, Pontarlier, 1913-1919 .....	127

# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	4
Sommaire.....	5
Table des abréviations .....	7
Introduction.....	8
<b>PREMIÈRE PARTIE :</b>	
<b>LES BIBLIOTHÈQUES, UNE INSTITUTION PATRIMONIALE PENDANT LA GRANDE GUERRE .....</b>	<b>28</b>
<b>Chapitre 1 :</b>	
<b>Des bibliothèques au cœur de la guerre :</b>	
<b>la nécessité de protéger les collections précieuses .....</b>	<b>29</b>
<b>I. L'invasion allemande de 1914 : protéger dans l'urgence les livres précieux .....</b>	<b>29</b>
1. Que protège-t-on ? .....	29
2. Les conséquences de l'incendie de la bibliothèque de Louvain .....	31
3. Protéger dans l'urgence les livres précieux .....	36
<b>II. 1915-1917 : la mise en place de mesures de protection préventives plus réfléchies .....</b>	<b>42</b>
1. Les bibliothèques du Nord-Est, une priorité pour le ministère de l'Instruction publique .....	42
2. 1915 : mettre en sûreté sur place les ouvrages précieux.....	45
• Des bibliothèques épargnées par l'invasion et des mesures de sauvegarde satisfaisantes.....	45
• Des mesures insuffisantes, voire inexistantes, dans certains dépôts.....	48
• Une évacuation vers l'arrière parfois nécessaire .....	50
3. 1916-1917 : des situations diverses .....	51
<b>III. 1918 : la reprise des combats et des évacuations précipitées de livres précieux.....</b>	<b>53</b>
<b>Chapitre 2 :</b>	
<b>La protection du patrimoine écrit : d'un intérêt unanime à une mise en œuvre chaotique.....</b>	<b>60</b>
<b>I. Les obstacles à l'évacuation, entre réticences municipales et difficultés logistiques .....</b>	<b>60</b>
1. Des conditions de conservation et de transport insatisfaisantes .....	60
2. Des difficultés logistiques nombreuses .....	63
• Trouver des caisses et des moyens de transport en temps de guerre.....	63

• Trouver des locaux pour héberger les collections : l'aide du ministère de l'Instruction publique.....	66
3. Des municipalités parfois opposées à l'évacuation de leurs collections .....	71
• La peur d'initier un mouvement de panique au sein de la population .....	71
• La crainte implicite d'un non retour des collections et des mesures de dernière minute parfois inefficaces .....	73
<b>II. Les pillages allemands, entre évacuations organisées et vols spontanés .....</b>	<b>76</b>
1. Les « pillages organisés » : les experts du Kunstschutz et les bibliothèques .....	76
2. L'évacuation des collections précieuses pour « protéger le patrimoine français », « dans l'intérêt de la science internationale » .....	82
3. Le pillage des collections après l'évacuation de certaines villes .....	86
<b>DEUXIÈME PARTIE :</b>	
<b>LA VIE DANS LES BIBLIOTHÈQUES PENDANT LA GRANDE GUERRE .....</b>	<b>91</b>
<b>Chapitre 3 :</b>	
<b>Être bibliothécaire à proximité du front pendant la Première Guerre mondiale .....</b>	<b>92</b>
<b>I. Bibliothèques fermées, personnel mobilisé : un fonctionnement perturbé .....</b>	<b>92</b>
1. Personnel mobilisé et locaux réquisitionnés .....	92
2. Horaires réduits et bibliothèques fermées.....	96
• Des bibliothèques fermées pendant tout ou partie de la guerre .....	96
• Des fermetures liées au contexte militaire.....	98
• Des horaires d'ouverture réduits .....	99
3. Difficultés financières et désordre dans les collections .....	101
<b>II. Des bibliothécaires patriotes ? La volonté de participer à l'effort de guerre .....</b>	<b>104</b>
1. Les bibliothécaires et la guerre : le discours de l'Association des bibliothécaires français.....	104
2. Un discours hautement patriotique : la volonté de participer à l'effort de guerre .....	107
3. Une « mission » : la collecte des documents liés à la guerre .....	110
<b>III. Les bibliothécaires des villes envahies et la nécessité de composer avec l'occupant allemand.....</b>	<b>113</b>
1. Les bibliothèques et les troupes allemandes.....	113
2. Faire vivre les bibliothèques, entre continuité du service et crainte de l'occupant .....	115
3. Résister ou accepter les demandes des Allemands ? La nécessité de composer avec l'occupant.....	117

<b>Chapitre 4 :</b>	
<b>Lecteurs et lectures dans les bibliothèques publiques pendant la Grande Guerre.....</b>	<b>122</b>
<b>I. Un public recomposé et une fréquentation renouvelée .....</b>	<b>122</b>
1. Des salles de lecture inégalement fréquentées .....	122
2. De nouveaux lecteurs au sein des bibliothèques .....	129
3. La fréquentation des bibliothèques en zone envahie .....	133
<b>II. Que lit-on pendant la Grande Guerre ? .....</b>	<b>135</b>
1. L'étude des listes d'acquisition : un fort intérêt pour la guerre.....	135
2. L'intérêt pour la guerre : celui des bibliothécaires ou des lecteurs ? .....	137
3. Entre volonté de s'informer sur la guerre en cours et de s'en échapper .....	141
<b>TROISIÈME PARTIE :</b>	
<b>LE DIFFICILE APRÈS-GUERRE DES BIBLIOTHÈQUES DU NORD-EST.....</b>	<b>144</b>
<b>Chapitre 5 :</b>	
<b>Les bibliothèques après la guerre :</b>	
<b>entre état des pertes et urgence des restitutions .....</b>	<b>145</b>
<b>I. Retrouver et rapatrier les ouvrages évacués .....</b>	<b>145</b>
1. Le retour des collections évacuées pendant la guerre .....	145
• Rapatrier les ouvrages évacués par le Kunstschutz : l'empressement du ministère .....	145
• Réintégrer les collections des bibliothèques françaises dans leur dépôt .....	149
2. Ouvrages perdus, ouvrages restitués : des retours aléatoires .....	149
<b>II. Des pertes nombreuses .....</b>	<b>154</b>
1. De nombreux bâtiments en ruines.....	154
• L'invasion allemande de 1914.....	157
• 1915 - 1917 : des destructions moins nombreuses, mais souvent dévastatrices.....	158
• La fin de la guerre (1917-1918) : d'importantes destructions lors de la reprise des offensives .....	164
2. Des collections relativement épargnées ? .....	171
3. De nombreux bibliothécaires tués .....	175
<b>Chapitre 6 :</b>	
<b>La lente sortie de guerre des bibliothèques du Nord-Est.....</b>	<b>177</b>
<b>I. Un progressif retour à la normale .....</b>	<b>177</b>
1. Des réouvertures tardives.....	177
2. Des collections incomplètes .....	179



3. La solidarité entre bibliothèques .....	182
<b>II. Les bibliothèques d'Alsace-Lorraine : le retour d'établissements « germanisés »</b> .....	<b>184</b>
1. Un enjeu politique de premier plan.....	184
2. Une attitude prudente vis-à-vis des autorités locales et des bibliothécaires .....	187
3. L'envoi de livres en langue française pour « dé-germaniser » les populations d'Alsace-Lorraine .....	189
<b>III. La lente reconstruction des bibliothèques détruites .....</b>	<b>194</b>
1. La difficile obtention des dommages de guerre.....	194
• Réclamer des ouvrages à l'Allemagne en compensation des pertes subies .	194
• Un processus dont la lenteur met en péril les collections .....	197
2. Des reconstructions qui couvrent tout l'entre-deux guerres.....	200
<b>Conclusion .....</b>	<b>204</b>
<b>État des sources .....</b>	<b>211</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>222</b>
<b>Table des illustrations.....</b>	<b>234</b>
<b>Table des cartes .....</b>	<b>236</b>
<b>Table des figures .....</b>	<b>236</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>237</b>

École d'Histoire de la Sorbonne  
Centre d'histoire sociale du XXe siècle

**LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES DURANT LA GRANDE GUERRE.  
1914 - ANNÉES 1920  
Volume 2**



Claire Berthet  
Mémoire de Master 2  
préparé sous la direction de Julie Verlaine

Illustration de couverture : Intérieur de la bibliothèque de Noyon, photographie prise le 19 octobre 1918. La Contemporaine, albums Valois



École d'Histoire de la Sorbonne  
Centre d'histoire sociale du XXe siècle

**LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES DURANT LA GRANDE GUERRE,  
1914 - ANNÉES 1920**  
**Volume 2**

Claire Berthet

Mémoire de Master 2  
préparé sous la direction de Julie Verlaine

Année universitaire 2018-2019

Juin 2019

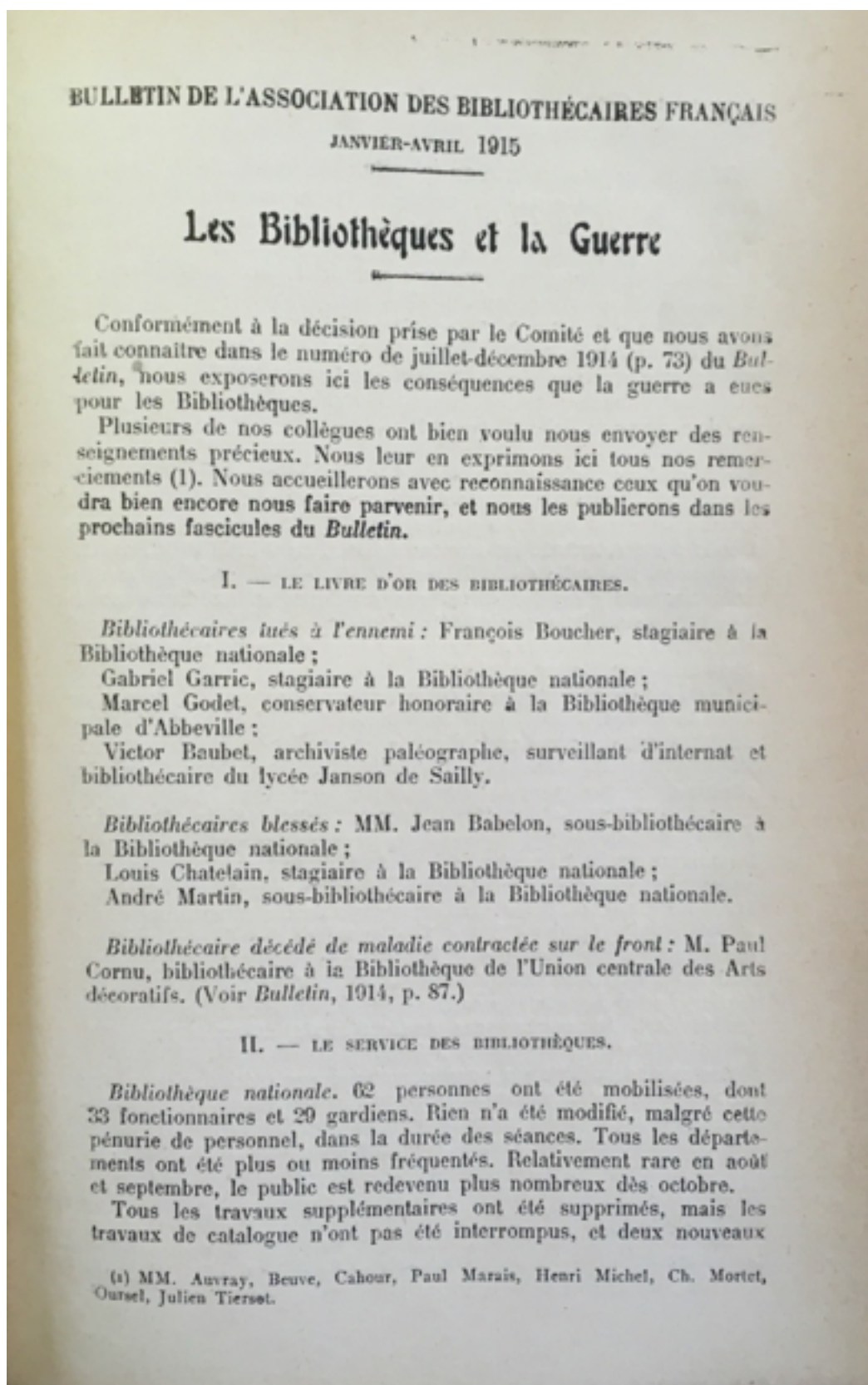
# **ANNEXES**



**Annexe n°2 : Extrait du *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (BABF)***

**Première occurrence de la rubrique « Les bibliothèques et la guerre »**

Janvier-avril 1915, n°1-2



volumes du *Catalogue général des livres imprimés* ont été récemment livrés au public.

*Bibliothèque Mazarine.* Dès le milieu du mois d'août, trois des gardiens sur quatre ont été mobilisés. Dans ces conditions, il fut nécessaire de restreindre le service, et la bibliothèque ne fut ouverte que de 13 h. 30 à 16 h. En décembre 1914 la nomination d'un gardien auxiliaire a permis l'ouverture à midi. Depuis le 16 février, la Mazarine est ouverte de midi à 17 heures.

Il n'y a pas eu de bibliothécaire mobilisé.

Le nombre de lecteurs a faibli beaucoup en août et septembre, puis s'est relevé peu à peu. Actuellement (mars 1915) on peut estimer que le nombre de communications au public atteint largement les deux tiers de l'effectif habituel.

*Bibliothèque Sainte-Genève.* Dès le commencement du mois d'août, par suite de la mobilisation d'une partie du personnel (3 bibliothécaires sur 12, 9 gardiens sur 17), le service de la Bibliothèque a été restreint : les séances du soir, de 6 h. à 10 h., ont été supprimées ; la salle de la Réserve a été fermée, mais les manuscrits, les estampes, les cartes géographiques et les livres de la Réserve, quand ils pouvaient être déplacés sans inconvénients, ont été, à titre exceptionnel, communiqués dans la grande salle publique, sous une surveillance spéciale.

Les lecteurs qui jusque-là étaient admis librement, au-dessus de l'âge de 18 ans, ont dû, pour avoir accès à la Bibliothèque, obtenir de l'administrateur une carte d'entrée, qui ne leur a été délivrée que sur la production d'une pièce d'identité (pour les Français) ou d'un permis de séjour (pour les étrangers).

Les restrictions apportées au service public et la diminution notable du nombre des étudiants des diverses facultés, qui forment la majeure partie du public habituel de la Bibliothèque, ont eu pour conséquence d'abaisser sensiblement le chiffre des demandes, qui a été réduit d'environ 3 sur 4, et celui des volumes communiqués, qui a été réduit d'environ 2 sur 3. Cependant depuis le mois de novembre la fréquentation s'est beaucoup accrue, et le nombre mensuel des bulletins de demande a passé de 2.140 (en août) à 5.685 (en février) ; celui des volumes communiqués, de 3.227 (en août) à 8.677 (en février). Le nombre des cartes d'entrée délivrées depuis le 1<sup>er</sup> août s'élevait, le 1<sup>er</sup> mars, à 2.236.

Les crédits budgétaires pour le matériel ayant été diminués d'un tiers environ, les dépenses pour acquisition de livres, abonnements et reliures ont dû être réduites au minimum indispensable ; et les entrées provenant du Dépôt légal ont subi une diminution très notable, correspondant à celle de la production typographique en France.

*Institut de France.* A la *Bibliothèque de l'Institut*, un bibliothécaire et trois gardiens ont été mobilisés. La Bibliothèque est restée ouverte comme d'habitude tous les jours pour les membres de l'Ins-



titut et les lundis, jeudis, vendredis, samedis pour les personnes présentées. Toutefois, en raison de la diminution du personnel, l'heure d'ouverture de la séance a été fixée par la commission administrative centrale à 13 h. (le samedi à 12 h.) L'heure de fermeture a été maintenue à 17 h.

Beaucoup de membres de l'Institut étant restés à Paris en août et septembre, la Bibliothèque a été plus fréquentée en été qu'elle ne l'est généralement.

A signaler que le conservateur a mis à la disposition de MM. les membres de l'Institut, dans l'une des salles qui leur sont réservées, un ensemble d'ouvrages relatifs à la guerre : documents diplomatiques, brochures d'actualité, journaux quotidiens étrangers, cartes de géographie.

A la *Bibliothèque Thiers* (27, place Saint-Georges), le bibliothécaire (qui est l'un des bibliothécaires de l'Institut) et le gardien étant mobilisés, la salle de lecture a été fermée le 2 août.

Une ambulance a été installée au rez-de-chaussée et au premier étage de l'hôtel, qui porte le titre de Hôpital de l'Institut n° 265 (Association des Dames françaises). Il est dirigé administrativement par une commission composée de MM. Frédéric Masson, Etienne Lamy, Hanotaux et Bernier. La Bibliothèque a cependant fonctionné, le cas échéant, comme bibliothèque de prêt en faveur des membres de l'Institut.

Le *Musée Condé* à Chantilly a été occupé du 3 septembre, 9 h. du matin, au 4 septembre, 9 h. du matin, par un bataillon du 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie prussienne (réserve). Les principales salles du musée furent couvertes d'une épaisse couche de paille pour le logement des troupes ; les officiers couchèrent dans les bureaux des conservateurs. Grâce à l'attitude ferme et habile de MM. Elie Berger, conservateur, et Macon, conservateur adjoint, la bibliothèque et les collections n'ont éprouvé pendant ces vingt-quatre heures aucun dommage. M. Elie Berger a d'ailleurs lu un rapport sur l'occupation du Musée à la première séance trimestrielle de l'Institut, et l'a publié dans le *Journal des Savants* (janvier 1915, p. 36-41).

Une ambulance a été établie dans la *Bibliothèque Spœlberch de Lovenjoul*, à Chantilly, sous la direction de M. Vicaire, bibliothécaire.

*Bibliothèque du Conservatoire national de musique.* Fermée lors de la déclaration de guerre en raison des vacances, la Bibliothèque a fait, comme de coutume, sa réouverture annuelle le premier lundi d'octobre ; mais l'heure réglementaire de l'ouverture de la salle, 10 heures du matin, a été reculée jusqu'à 13 h. 30. Le bibliothécaire, mobilisé comme capitaine d'infanterie territoriale, a été suppléé par le sous-bibliothécaire. Il a pu néanmoins, au commencement de septembre, prendre les mesures nécessaires pour évacuer et mettre en lieu sûr quelques-unes des pièces les plus précieuses de la collection (manuscrits autographes et incunables musicaux).

*Bibliothèque d'Amiens.* Les séances publiques ont été suspendues du 29 août au 30 septembre, c'est-à-dire pendant l'occupation allemande, les deux jours qui ont précédé et les vingt jours qui ont suivi. Encore est-il à remarquer que la bibliothèque est fermée régulièrement pendant la dernière semaine de septembre.

Les séances du soir, qui ont lieu pendant le semestre d'hiver, ont été et demeurent supprimées.

Le nombre de lecteurs a baissé de près de moitié pendant le mois d'août. Il est redevenu normal à partir du mois d'octobre, déduction faite des séances du soir supprimées. Voici d'ailleurs la statistique comparée des années 1913-1914, 1914-1915 :

	1913-1914	1914-1915
Août .....	967	555
Septembre .....	735	
Octobre .....	1.968	1.050
Novembre .....	2.048	1.917
Décembre .....	2.310	2.209
Janvier .....	2.139	1.821
Février .....	2.163	1.752

Au public habituel, dont la composition s'est trouvée peu modifiée, s'est joint un élément militaire exceptionnel, officiers et soldats.

Le prêt à domicile a été à peu près supprimé du 2 août au 30 novembre.

Des mesures de préservation ont été prises. Le concierge de la bibliothèque, qui fait aussi office de garçon de bureau et de distributeur de livres, est mobilisé depuis le début des hostilités. Il en est résulté quelques légers retards dans certains travaux intérieurs.

*Bibliothèque de Châlons-sur-Marne.* Châlons-sur-Marne fut occupé huit jours par les troupes allemandes. La Bibliothèque fut respectée.

*Bibliothèque de Dijon.* Sur 7 bibliothécaires, employés et garçons de salle que comprend le personnel de la Bibliothèque, tous ont été mobilisés. La Bibliothèque a donc été fermée.

*Bibliothèque de Laval.* La Bibliothèque fonctionne comme à l'ordinaire. Elle est plus fréquentée que de coutume et le prêt y est plus considérable. Ce fait provient de la présence d'un assez grand nombre de personnes, Français ou Belges, venus de l'extérieur et qui se sont établies temporairement dans la ville.

Le bibliothécaire fait un répertoire des principaux articles relatifs à la guerre, paraissant dans les diverses revues que reçoit la Bibliothèque. Il a la collection des affiches officielles (Bulletin des Communes), qui ont paru durant les premiers mois de la guerre et, outre les journaux locaux, qui paraissent comme à l'ordinaire, il conserve l'*Ouest-Eclair*, journal régional, qui paraît à Rennes.

**Annexe n°3 : Rapport annuel de la bibliothèque de Luxeuil pour l'année 1916**

AN, F/17/17398, Bibliothèque de Luxeuil

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE De Luxeuil**

**RAPPORT ANNUEL (EXERCICE 1916).**

**PERSONNEL.**

Nom, prénoms, grades universitaires et titres honorifiques du Bibliothécaire.....	<i>Nardin Georges-Frédéric, pourvu du Certificat d'aptitude à l'enseignement spécial, officier de l'inst. publique</i>
Date de la nomination à l'emploi.....	<i>25 mai 1888.</i>
Quelles fonctions exerçait-il auparavant?.....	<i>Professeur au Collège</i>
Noms, prénoms et titres des Sous-Bibliothécaires.....	<i>Néant</i>
Date de la nomination.....	<i>id</i>
Noms et prénoms des auxiliaires ou agents.....	<i>Néant</i>

**ASSURANCES.**

A quelles compagnies les collections sont-elles assurées contre l'incendie?	<i>à S. Urbaine</i>
Pour quelle somme sont-elles assurées?	<i>16400 frs. (Bibliothèque et Musée)</i>
L'assurance relative aux collections est-elle distincte de celle qui concerne les bâtiments et le matériel?	<i>oui</i>
Y a-t-il dans la police un article spécial pour les manuscrits, les incunables et les livres rares?	<i>non</i>

491-95-1912. [6022]

- 2 -  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ...  
**CRÉDITS ANNUELS.**

Quel est le montant total des crédits affectés à la Bibliothèque (personnel et matériel)?	TOTAL .....	DÉTAIL
1° Personnel. — Quel est le traitement du Bibliothécaire?	800 frs	500 <sup>h</sup>
Dans le cas où d'autres fonctionnaires seraient attachés à la Bibliothèque, quel est le traitement de chacun d'eux?		"
2° Matériel. — Crédit annuel affecté à l'achat de livres.		72 <sup>x</sup>
Crédit annuel affecté aux abonnements à des périodiques.		112
Somme consacrée aux frais de reliure.		116
Somme consacrée aux autres frais.	Neant	
Ces crédits seront-ils augmentés?	pas immédiat <sup>1</sup>	TOTAL ÉGAL..... 800 <sup>h</sup>

**SÉANCES.**

Quels sont les jours et heures d'ouverture?	Judis & Dimanches de 1h. à 3h.
Combien de jours la Bibliothèque a-t-elle été ouverte au public?	75 jours.
Époque et durée de la fermeture annuelle.	Vacances universitaires

**NOMBRE DES LECTEURS. — NOMBRE DES LIVRES CONSULTÉS SUR PLACE.  
NOMBRE DES LIVRES PRÊTÉS AU DEHORS. — REGISTRE DE PRÊTS.**

Quel est le nombre des personnes qui ont fréquenté les séances de lecture sur place (1)?	17.
Quelle est la moyenne du nombre des lecteurs pour chaque séance?	7/75
Nombre de livres communiqués sur place.	25
Quelle est la moyenne pour chaque séance?	1/3
Y a-t-il un service de prêts au dehors?	oui
Nombre des personnes qui ont emprunté des livres (1).	1575
Nombre de livres prêtés au dehors.	3080
Y a-t-il un registre spécial sur lequel sont mentionnés tous les prêts de livres au dehors?	oui
Chaque emprunteur y appose-t-il sa signature?	oui

<sup>1</sup> Tout visiteur représente une unité. — La même personne venue trois fois ou huit fois doit donc être comptée pour trois ou pour huit.

### COLLECTIONS.

(Indiquer si les chiffres portés dans ces colonnes désignent le nombre d'ouvrages ou le nombre de volumes.)

NOMBRE TOTAL DES LIVRES ou brochures au 31 décembre <i>1915</i>	NOMBRE TOTAL des MANUSCRITS	NOMBRE TOTAL DES ENCORNAGES (volumes imprimés avant l'an 1500)	OUVRAGES ENTRÉS À LA BIBLIOTHÈQUE AU COURS DE L'ANNÉE			
			par voie d'achat. (*)	par dons des particuliers. (*)	par concessions de l'État.	TOTAL.
que possède la Bibliothèque.						
<i>10.645</i>	<i>7</i>	<i>1</i> <i>de 1505</i>	<i>81</i>	<i>9</i>	<i>2</i>	<i>92</i>

### ESTAMPILLAGE ET NUMÉROTAGE DES VOLUMES.

Tous les livres portent-ils le timbre de la Bibliothèque?	<i>oui</i>
Sont-ils tous timbrés d'une manière uniforme sur les trois mêmes pages?	<i>oui</i>
Portent-ils tous un numéro d'ordre?	<i>oui</i>

### REGISTRE D'ENTRÉES. — CATALOGUES.

Y a-t-il un registre spécial sur lequel sont inscrits, au fur et à mesure de leur entrée, les ouvrages dont s'enrichit la Bibliothèque, soit par dons, soit par concessions ministérielles, soit par achats?	<i>oui</i>
Y mentionne-t-on la provenance de chaque ouvrage?	<i>oui</i>
Les catalogues alphabétiques (sur fiches et sur registre) sont-ils complets?	<i>oui</i>
Les catalogues méthodiques (sur fiches et sur registre) sont-ils complets?	<i>non</i>
Les catalogues méthodiques et alphabétiques sont-ils imprimés?	<i>non</i>

### COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES.

Le Comité est-il au complet?	<i>non</i>
Quels sont les Membres manquants?	<i>Monsieur Moorey &amp; adjoint ?</i>
Combien de séances le Comité a-t-il tenu dans l'année?	<i>une</i>
Nom du Conseiller municipal membre de droit du Comité. (Décret du 6 juin 1912.)	<i>Monsieur Hariot, prof.</i>

(1) Une liste complète de tous les ouvrages entrés pendant l'année à la Bibliothèque, soit à titre d'achats, soit à titre de dons, doit être jointe au rapport annuel. Cependant, en cas de don considérable, M. le Bibliothécaire voudra bien aviser l'Administration centrale qui exceptionnellement le dispensera, s'il y a lieu, de fournir un état détaillé.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les services de la Bibliothèque municipale de Luxeuil continuent à se faire régulièrement. Le nombre des ouvrages communiqués sur place est fort restreint et constitue l'exception. Les prêts au dehors augmentent de jour en jour et contribuent à une usure qu'il n'est pas toujours possible de réparer immédiatement. Le bibliothécaire protège et entretient du mieux qu'il peut les collections les plus précieuses. Ce qui souffre le plus du fait de la guerre, ce sont les reliures qui, d'une cherté extrême, sont obtenues difficilement. La bibliothèque envoie ses périodiques en reliure à Vesoul pendant la guerre. Certains romans, comme ceux de Dumas, père qui coûtent un franc, ne pourraient plus être cartonnés à ce prix. La souscription annuelle faite en janvier et en février derniers à la bibliothèque a produit 90 francs, somme employée à des abonnements à la "revue bleue", et à la "grande revue" <sup>progrès</sup> et à l'achat de romans désignés par les souscripteurs les plus compétents.

Luxeuil, le 2 mars 1917.

Le Maire,  
Becquart.



**Annexe n°4 : Rapport annuel de la bibliothèque de Calais pour l'année 1918**

AN, F/17/17388, Bibliothèque de Calais, chemise « rapports annuels »

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE De Calais.**

**RAPPORT ANNUEL (EXERCICE 1918.).**

**PERSONNEL.**

Nom, prénoms, grades universitaires et titres honorifiques du Bibliothécaire.....	<i>Lemoine (Hemi-Philippe) Archiviste.</i>
Date de la nomination à l'emploi.....	<i>1<sup>er</sup> Mars 1913</i>
Quelles fonctions exerçait-il auparavant?.....	<i>Stagiaire à la Bibliothèque S<sup>te</sup> Geneviève Paris.</i>
Noms, prénoms et titres des Sous-Bibliothécaires.....	<i>Moreel (Maxime) Bachelier de l'enseignement secondaire moderne (lettres, Mathématiques) Conducteur des Travaux et Chauffeur.</i>
Date de la nomination.....	<i>20 Septembre 1901.</i>
Noms et prénoms des auxiliaires ou agents.....	<i>Lejeune (Léon Noël) Gendarme retraité. Gardien- Concierge. Médaille militaire</i>

**ASSURANCES.**

A quelles compagnies les collections sont-elles assurées contre l'incendie?	<i>"La Union et le Thénix" N°s 1225 art 19 et 20.</i>
Pour quelle somme sont-elles assurées?	<i>100.000 fr.</i>
L'assurance relative aux collections est-elle distincte de celle qui concerne les bâtiments et le matériel?	<i>Oui, les bâtiments sont assurés pour la somme de 150.000 fr.</i>
Y a-t-il dans la police un article spécial pour les manuscrits, les incunables et les livres rares?	<i>Oui</i>

332-183-1918. (6422.

**CRÉDITS ANNUELS.**

	TOTAL.	DÉTAIL.
Quel est le montant total des crédits affectés à la Bibliothèque (personnel et matériel)?	7.300,00 <sup>f</sup>	3.000,00 <sup>f</sup>
1 <sup>er</sup> Personnel. — Quel est le traitement du Bibliothécaire?		3.000,00
Dans le cas où d'autres fonctionnaires seraient attachés à la Bibliothèque, quel est le traitement de chacun d'eux?	Sous-Bibliothécaire 600,00 Gardien-Comptable 1.400,00	2.000,00
2 <sup>er</sup> Matériel. — Crédit annuel affecté à l'achat de livres.		1.300,00
Crédit annuel affecté aux abonnements à des périodiques.		500,00
Somme consacrée aux frais de reliure.		450,00
Somme consacrée aux autres frais.		50,00
Ces crédits seront-ils augmentés?	TOTAL ÉGAL.....	7.300,00

**SÉANCES.**

Quels sont les jours et heures d'ouverture?	Les temps de paix tous les jours sans le Samedi matin, les dimanches et jours fériés, de 10 <sup>h</sup> à 12 <sup>h</sup> et de 16 <sup>h</sup> à 21 <sup>h</sup>
Combien de jours la Bibliothèque a-t-elle été ouverte au public?	La Bibliothèque n'a pas été ouverte en 1918. Trois Cent vingt-huit jours ouvrables.
Époque et durée de la fermeture annuelle.	Autemps de paix: du 1 <sup>er</sup> au 30 Sept. inclus.

**NOMBRE DES LECTEURS. — NOMBRE DES LIVRES CONSULTÉS SUR PLACE.  
NOMBRE DES LIVRES PRÊTÉS AU DEHORS. — REGISTRE DE PRÊTS.**

Quel est le nombre des personnes qui ont fréquenté les séances de lecture sur place (1)?	Néant. La Bibliothèque est fermée depuis le 1 <sup>er</sup> Octobre 1917 - En 1917 nous avions eu 3364 lectures (2)
Quelle est la moyenne du nombre des lecteurs pour chaque séance?	Zéro en 1918 - 29 en 1917
Nombre de livres communiqués sur place.	..... id ..... 6915 en 1917
Quelle est la moyenne pour chaque séance?	..... id ..... 30 en 1917
Y a-t-il un service de prêts au dehors?	Oui
Nombre des personnes qui ont emprunté des livres (1).	Envoyé actuellement aux seuls membres de l'enseignement 793 (1324 en 1917)
Nombre de livres prêtés au dehors.	825 (1459 .....)
Y a-t-il un registre spécial sur lequel sont mentionnés tous les prêts de livres au dehors?	Oui
Chaque emprunteur y appose-t-il sa signature?	Oui

(1) Tout visiteur représente une unité. — La même personne venue trois fois ou huit fois doit donc être comptée pour trois ou pour huit.

(2) Sur 236 jours d'ouverture.



### COLLECTIONS.

(Indiquer si les chiffres portés dans ces colonnes désignent le nombre d'ouvrages ou le nombre de volumes.)

NOMBRE TOTAL DES LIVRES ou brochures au 31 décembre	NOMBRE TOTAL des MANUSCRITS	NOMBRE TOTAL DES INCUNABLES (volumes imprimés avant l'an 1500)	OUVRAGES ENTRÉS À LA BIBLIOTHÈQUE AU COURS DE L'ANNÉE			
			par voie d'achat. (1)	par dons des particuliers. (1)	par concessions de l'État.	TOTAL.
que possède la Bibliothèque.						
34. 132	29	2	153	4	102	259
34. 473	29	2	125	7	149	281

*Les nombres inscrits à l'encas rouge sont ceux qui figurent sur le rapport de l'exercice 1917.*

### ESTAMPILLAGE ET NUMÉROTAGE DES VOLUMES.

Tous les livres portent-ils le timbre de la Bibliothèque? *Oui.*

Sont-ils tous timbrés d'une manière uniforme sur les trois mêmes pages? *Embrés à la page 25, au titre, au sous-titre et à chaque centaine et page.*

Portent-ils tous un numéro d'ordre? *Oui.*

### REGISTRE D'ENTRÉES. — CATALOGUES.

Y a-t-il un registre spécial sur lequel sont inscrits, au fur et à mesure de leur entrée, les ouvrages dont s'enrichit la Bibliothèque, soit par dons, soit par concessions ministérielles, soit par achats? *Oui.*

Y mentionne-t-on la provenance de chaque ouvrage? *Oui.*

Les catalogues alphabétiques (sur fiches et sur registre) sont-ils complets? *Oui.*

Les catalogues méthodiques (sur fiches et sur registre) sont-ils complets? *Oui.*

Les catalogues méthodiques et alphabétiques sont-ils imprimés? *Non, pas depuis 1888.*

### COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES.

Le Comité est-il au complet? *Non.*

Quels sont les Membres manquants? *Madame Doyens, Directrice de l'École primaire supérieure, appelée à un autre poste.*

Combien de séances le Comité a-t-il tenu dans l'année? *2.*

Nom du Conseiller municipal membre de droit du Comité. (Décret du 6 juin 1912.) *Monsieur le Docteur Deladrière.*

(1) Une liste complète de tous les ouvrages entrés pendant l'année à la Bibliothèque, soit à titre d'achats, soit à titre de dons, doit être jointe au rapport annuel. Cependant, en cas de don considérable, le Bibliothécaire vaudra bien aviser l'Administration centrale qui exceptionnellement le dispensera, s'il y a lieu, de fournir un état détaillé.

*Une liste récapitulative des ouvrages entrés à la Bibliothèque pendant la guerre sera adressée très prochainement.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Fermeture de la Bibliothèque en 1918.

En raison de la fréquence des bombardements aériens et de la répétition presque journalière d'actes survenant à des heures toujours plus rapprochées; en raison enfin de la gêne apportée dans l'éclairage du local, par suite des arrêtés de restriction de lumière, le Comité décida, le 1<sup>er</sup> Décembre 1917, d'accord avec M. le Maire de Calais, de fermer la Bibliothèque jusqu'à nouvel ordre. Seul le prêt extérieur, limité aux membres de l'enseignement, fut maintenu.

Depuis le 5 Janvier 1918, en raison des nouvelles circonstances, la Bibliothèque est réouverte les Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine, de 17 heures à 20 heures.

Dès que M. Lemoine sera de retour, on reviendra au régime du temps de paix.

Mesures prises en 1918 pour la mise en lieu sûr des livres précieux.

Dès le début de 1918, d'accord avec la Municipalité, le Comité se préoccupa de placer en lieu sûr les volumes les plus précieux de nos collections. Un échange de vues eut lieu à cet effet entre Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et la Bibliothèque Communale, à la suite duquel il fut décidé d'évacuer tous nos plus riches et plus rares ouvrages dans une salle du nouvel Hôtel de Ville de Calais, entièrement en BA, situé en dehors de la route habituellement suivie par les avions et dont le mode de construction écartait tout danger d'incendie.

Ces livres ont aujourd'hui réintégré la Bibliothèque et ont repris leurs places respectives dans nos rayons.

Fu et transmis à M. Le Ministre  
Le Vice-Président du Comité.

J. Lemoine

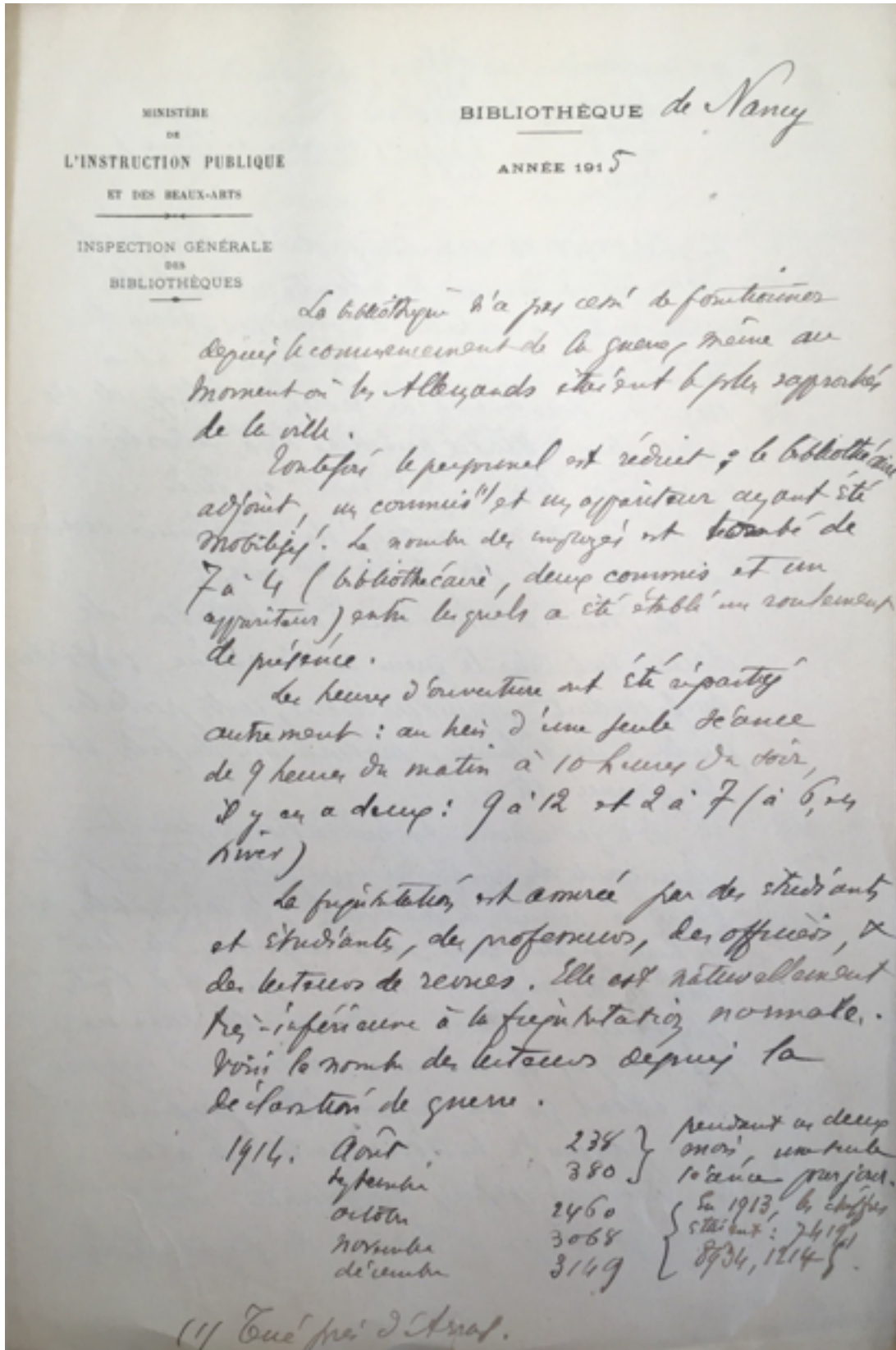
Calais, le 12 Mai 1919  
Le p/ Bibliothécaire

M. Lemoine

**Annexe n°5 : Rapport d'inspection générale de la bibliothèque de Nancy en 1915,**

**Camille Bloch**

AN, F/17/17372/1, Bibliothèque municipale de Nancy, chemise « inspections générales »



1915. Janvier	3480	
Février	3396	
Mars	3997	
Avril	2309	(vacances de Pâques)
Mai	4162	

Les crédits ont été maintenus sur le même pied en 1915 que les années précédentes. Il a été employé surtout à acheter des ouvrages pour le 1913 et qui n'avaient pu être acquis, et à payer les abonnements de revues. Les 2/3 de ces crédits étaient de la nature de ceux déjà absorbés dans les conditions lors de ma visite en juin.

Le Comité n'a pu venir de se réunir comme de coutume le 1er jeudi du mois.

M. Faivre a commencé une collection de documents sur la guerre en donnant : affiches, sauf-conduits, journaux braves, lettres postales, feuilles d'ambulances, programmes de fêtes et des journaux, etc.

En ce qui concerne la précaution pour la sauvegarde des objets précieux, M. Faivre s'est donné à réunir les manuscrits, les incunables, et les livres les plus rares et à se former des lots prêts à être mis dans les caisses, qui sont toutes préparées à la case. Comme cette case ne présente pas les meilleures conditions d'hygiène, on attend qu'un danger soit de précaution pour y descendre les documents. Je n'ai pu trouver ces mesures suffisantes, étant donné qu'il y a à Nancy de fréquents accès

de tauber, qui y ont fait de dégâts et qui  
l'on parait redouter le bombardement à  
longue distance comme à Verdun. J'ai pensé  
qu'on pourrait déposer les objets précieux  
de la bibliothèque aux archives départementales,  
qui déposent d'une très belle salle voûtée,  
dite du Trésor des chartes, on voit déjà mis  
à l'abri les documents importants de titres  
antiques et modernes. J'ai invité M.  
Favier à visiter avec moi cette salle et  
Compagnie de l'authenticité, M. Duvernoy,  
qui a immédiatement accepté d'offrir  
l'hospitalité aux cœurs de la bibliothèque.

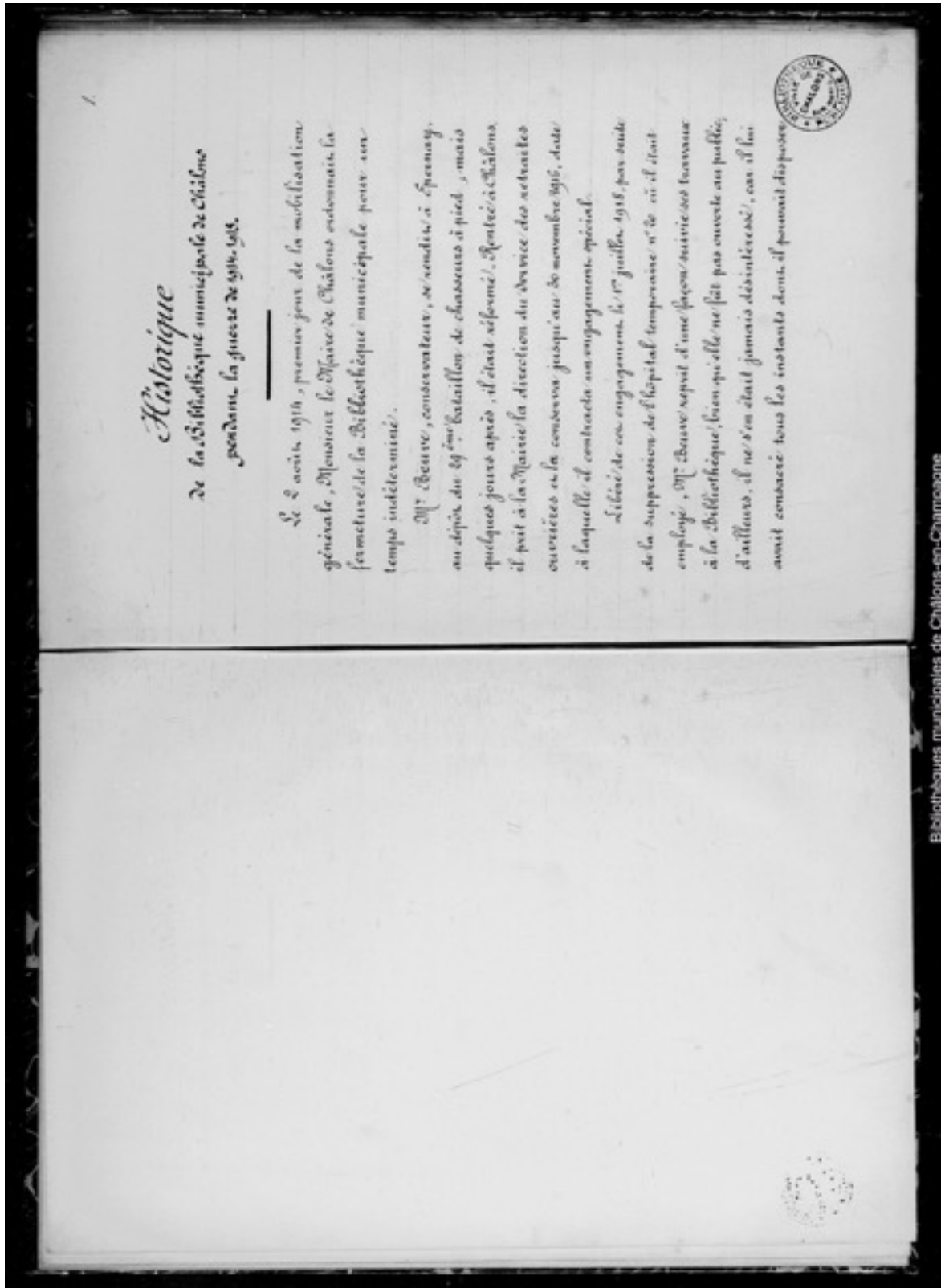
à l'inspecteur général

Guillaume Bloch

D'une lettre que m'a adressé M. Favier,  
il résulte que le transfert a été opéré peu  
de jours après mon passage. Le bibliothécaire  
a ainsi mis en lieu sûr 63 manuscrits et  
65 imprimés, enfermés en sept gros ballots.

**Annexe n°6 : « Historique de la Bibliothèque municipale de Châlons pendant la guerre 1914-1918 » rédigé par l'employé principal à la bibliothèque, M. Loppin, le 31 mai 1921**

Bibliothèque de Châlons-en-Champagne, M2 1220



en dehors de son service, soit à la Marine, soit à l'hôpital.

C'est ainsi qu'il put, non seulement compléter des collections et acheter des ouvrages nouveaux, mais encore recueillir de nombreux documents relatifs aux opérations militaires dans la région.

L'employé religieux, Gaston Aubert, rejoignit le 35<sup>ème</sup> régiment d'infanterie - Caracolise-Inf. native - avec sa femme, il partit plein d'enthousiasme, mais il ne devait pas revenir, il fut porté disparu à Douaumont, le 25 mai 1916 et, depuis cette date, personne n'a reçu de ses nouvelles.

C'était un employé intelligent, actif et consciencieux. Pendant quatre ans, il avait rendu de grands services à la Bibliothèque, mais jadis, il de l'estime de ses supérieurs et des nombreuses personnes qui faisaient appel à son complaisance.

Quand, à moi, employé principal, je me mis à la disposition de M<sup>r</sup> le Maire, ce fut employé à différents travaux, principalement au service des réquisitions militaires, jusqu'en 1918, date de la réouverture de la Bibliothèque.

Quatre mois d'août 1918, nous étions donc occupés, M<sup>r</sup> le Maire et moi, dans des bureaux différents de la Marine, mais tous les soirs, à la permission, nous nous retrouvions à la Bibliothèque pour terminer les travaux en cours et arrêter les mesures à prendre en cas de nécessité.

Pendant la première quinzaine, nous avions guère d'inquiétude pour les collections dont nous avions la garde à Châlons, nous pensions que la marche de l'ennemi serait promptement arrêtée, personne ne demeurait au mal que nous pouvions faire l'aviation.

Mais vers le 20 août, en revenant à l'hôtel de ville pour assurer le service de permanence que j'étais de midi à deux heures du soir avec M<sup>r</sup> Ségal, adjoint au maire, je fus péniblement affecté.

Arrivé au bord de la rue Charlier, au square Saint-Jacques, j'aperçus une colonne d'artillerie qui débouchait par la porte civile, malgré la distance, je reconnus dans cette troupe quelque chose d'anormal.

Je ne m'étais pas trompé : officiers en pantalon à pied.

hommes, accablés de fatigue, allongés en massifs d'acier, des cadavres, mais pas un canon, et voilà ce que je vis quand le convoi quitta le boulevard Saint-Jacques pour s'engager dans la rue du Châtelet.

Nous arrivâmes, par la pensée, je me reportai à 1870. Et mes yeux réapparurent la retraite de la cavalerie qui arriva, chargée à Richthausen, à quarante-quatre ans de distance, je voyais le triste spectacle qui m'avait tant frappé dans ma jeunesse. Cette fois, ce n'est plus tout, c'était après Chancellery.

Je me demandai si l'ennemi n'allait pas continuer sa marche en avant et, dès que je fus libre, j'allai communiquer mes impressions à M<sup>r</sup> Beauvois, à lui proposer d'écarter les netures que nous avions évitées pour le cas où nous jugerions utile de mettre en service une partie de notre fonds.

Il partagea mes appréhensions et, le soir même, nous commençâmes à mettre en ordre les ouvrages les plus précieux de la Bibliothèque, de manière à prévenir les enlèves rapides, ment, si cela devenait nécessaire.

Nos craintes étaient justifiées : des bruits allemands,

de réquisitions, des émissaires de la Belgique ou des Académies s'empressèrent à passer à Châlons, versèrent devant l'invincible en faisant le récit des atrocités commises par l'armée allemande.

Le dimanche 30 avril, au cours de la promenade que j'avais assurée à l'hôtel de ville de midi à quatre heures du soir, j'avais appris que des émissaires des Académies d'Alsace, en partant de Châlons, j'avais entendu le 10 dixième contre des avions ennemis.

Ainsi, mon service terminé, tenant à me rendre compte de ce que pouvaient rapporter ceux qui avaient tout abandonné pour échapper au danger, je me rendis à la gare.

Il est un bien triste spectacle d'offrir à ma vue :

La, de travers, plusieurs centaines de personnes, vieillards, femmes, enfants, peureux seulement de quelques menus objets, les uns assis sur des bancs, les autres par terre, toutes silencieuses, l'air abattu, paraissant indifférentes à ce qui se passait autour d'elles.

Je pus néanmoins obtenir de quelques-uns des renseignements puis recueillis sur les événements survenus dans la région que ces malheureux venaient de quitter.

Je décidai alors d'aller à la recherche de M<sup>r</sup> Beauvois,



ces questions qu'il était grand temps de nous regarder ce que nous avions préparé. Je le remerciais presque aussitôt. Eh bien! me dit-il, il est temps... Je le vis, lui répondit, je n'en puis pour cette raison que je vous cherchais...

Nous quittâmes la gare, nous allâmes au jard pour nous asseoir et nous concertâmes.

Où caches vos caisses sans être vus? Comment les transporter dans évailles l'attention?

Différentes solutions sans examiniés. Enfin nous nous arrêtâmes à la suivante.

Demandes à un ami commun, M. Maussion, qui s'intéresse à la Bibliothèque, l'autorisation de les déposer dans le cimetière de famille, qu'il possède au cimetière de l'Église. — chose délicate car la sépulture les corps de personnes qui lui sont chères, mais autres sollicitations d'un enfant, nécessairement délicate.

Si notre demande est agréée, sollicités de M. le Maire pour le fossoyeur Baboy, l'autorisation d'ouvrir le caveau. Et, dans le cas où cette autorisation serait accordée, faire le transport de nuit au cimetière avec le caveau au...

fossoyeur de nuit en position d'utiliser la voiture. Ce plan arrêté, nous commençons nos démarches. Malgré la peine qu'il éprouve à la pensée que le caveau de son enfant devra être déplacé, M. Maussion accède à notre demande. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour le service qu'il veut bien nous rendre en nous lui donnant l'adresse à nous adresser à ce caveau avec tout le respect dû aux morts.

M. le Maire, en la garde de l'heure, autorise verbalement l'ouverture du caveau et nous charge de nous entendre avec le fossoyeur de manière à ce que l'opération se fasse secrètement.

Le lundi 21 août, à six heures, nous nous rendons au cimetière pour faire connaître à Baboy l'autorisation de M. le Maire et pour fixer le jour de l'heure où pourra se faire le transport, mais que les moyens à employer pour mener l'opération à bien.

Les décisions suivantes sont prises. Le lendemain, mardi 1<sup>er</sup> septembre, dans l'après-midi, la voiture du fossoyeur sera conduite dans la cour de la

Bibliothèque) ; à six heures du soir, les portes du cimetière  
 furent fermées et les travaux d'enterrement/du cimetière com-  
 mencés ; à neuf heures, nous nous rendions, M<sup>r</sup> Beauve  
 et moi, près du cimetière/ pour voir s'il y a de la circulation  
 civile ; et la nuit est libre, nous vivons avec le sergent à la  
 Bibliothèque et éprouvons le transport.

Le vent se passe comme il était entendu.

Nous nous levons, vêtus d'habits usagés, coiffé d'une  
 casquette, j'arrive au lieu convenu et j'opérais un homme  
 qui, à mon aspect sans doute pas rassurant, s'éloigne en  
 toute hâte ; je presse le pas, reconnais M<sup>r</sup> Beauve et l'appelle.  
 Il vient à moi, nous allons prendre Balay et nous nous  
 rendons à la Bibliothèque.

En quelques minutes, notre chargement est fait ; en  
 route pour le cimetière.

Non seulement le trajet s'effectue sans difficulté,  
 mais, au point des Mariniers, nous prenons place dans un  
 convoi de ravitaillement militaire qui se rendait à la-  
 que ou dans être ramassés, nous arrivons à la petite porte  
 d'entrée du cimetière.

Nous penchons nous-même dans celui du sept, mais  
 nous devons attendre une heure environ/avant de commencer  
 notre travail, car aux fenêtres des maisons voisines sont  
 penchées des personnes qui regardent depuis les voitures du  
 convoi et qui peuvent nous voir.

Mais de six ans et deux années depuis ce moment, et  
 cependant, les sensations que j'éprouvais sont encore presen-  
 tes à mon esprit.

La nuit était serinée, l'air calme, la lune brillait,  
 éclairant d'une pâle lumière le marbre et la pierre des  
 tombes, projetant sur le sol l'ombre de ces monuments et des  
 grands arbres, tous les bruits s'éteignaient peu à peu ;  
 tout, de temps en temps, le soulèvement d'un train troublait  
 le silence.

Ce calme dans un tel lieu, après les agitations du  
 jour, portait à la réflexion, à la rêverie ; une douce mélan-  
 colie envahissait l'âme.

Je pensais à ceux qui déjà avaient tenu leur vie pour  
 leur pays, aux autres qui étaient prêts à verser leur sang pour  
 la défense de leurs foyers, pour le triomphe de la liberté, de la

justice et du droit, j'é comparais aux souffrances des malheureux les uns devant les autres, incertain de leur coupure à attendre, les autres vêtus dans leurs demeures attendants avec anxiété l'arrivée de l'ennemi en subissant déjà sa tyrannie. Je me demandais ce que révérait l'œuvre et je mandais les grands criminels qui par ambition avaient déchaîné le fléau de la guerre et déjà fait de nombreuses victimes, causé tant de ruines.

Enfin nous n'avons plus à craindre les regards indifférents et nous pouvons reprendre notre travail.

Je transporte les caisses auprès du caveau. Je fais transporter dans le tombeau avec la lampe allumée et nous nous couchons à l'aise, mais il s'en ressentit quelques heures, car la lampe s'est éteinte, l'air n'étant pas encore assez renouvelé dans l'air.

Nous nous sommes encore assés. L'instinct est vraiment pénible, l'émotion intense auprès de cette excavation béante, dans le silence nocturne, au milieu du champ des morts.

Après une demi-heure d'attente en plusieurs états infatigables, nouvelle tentative. Une fois encore le feu s'éteint.

placées dans le caveau, la lampe ne s'éteint pas.

Dans l'attente une parole, je lui parle successivement toutes les caisses qu'il dispose avec ordre. Il remonte, je l'aide à replacer la lourde pierre qui ferme l'entrée du caveau, et la rencontre avec de la terre qui d'ordinaire, puis s'éparille sur cette terre une couche de sable qu'il mêle avec de la terre.

Notre tâche est terminée. Demain, les porteurs qui visiteront le crématorium pourront s'apercevoir du travail accompli la nuit précédente.

Et par la suite de ce moment, M<sup>r</sup> Beuve s'occupera seul et avec la conservation des collections les plus précieuses de la Bibliothèque.

Les caisses qui avaient été placées dans le caveau de M<sup>r</sup> D'Ardenne, se furent retirées le 20 mars 1915, après les mêmes formalités qu'avec les mêmes précautions que pour leur départ. Les ouvrages qui elles renfermaient n'avaient subi aucune altération, bien qu'ils fussent restés près de sept mois dans un endroit où l'on pouvait craindre les effets d'un air humide et confiné.

12. Au commencement du mois de juin 1918, un certain nombre d'ouvrages précieusement transportés aux archives de Troyes par un camion automobile militaire qu'accompagnait M<sup>r</sup> Beauve.

De plus, en raison des risques qu'entraînaient courus à la Bibliothèque la proximité du front et les fréquents bombardements par avions, des mesures furent prises dès cette époque en vue de prévenir tout danger.

Les manuscrits, les incunables et les ouvrages dits de réserve furent placés dans des caisses que l'on déposa dans une salle au rez-de-chaussée, relativement isolée, solidement construite, à double issue et d'allures tend à faire à penser des décrets.

Le premier jour 1918, au moment où la ville de Châlons était menacée d'une nouvelle occupation par l'ennemi, ces caisses furent envoyées à Lyon.

Enfin, la guerre terminée et les communications devenues moins difficiles, tous les ouvrages qui avaient été mis en dépôt à Troyes et à Lyon furent réintégrés

13. à la Bibliothèque, les premiers en mars, les seconds en mai 1919.

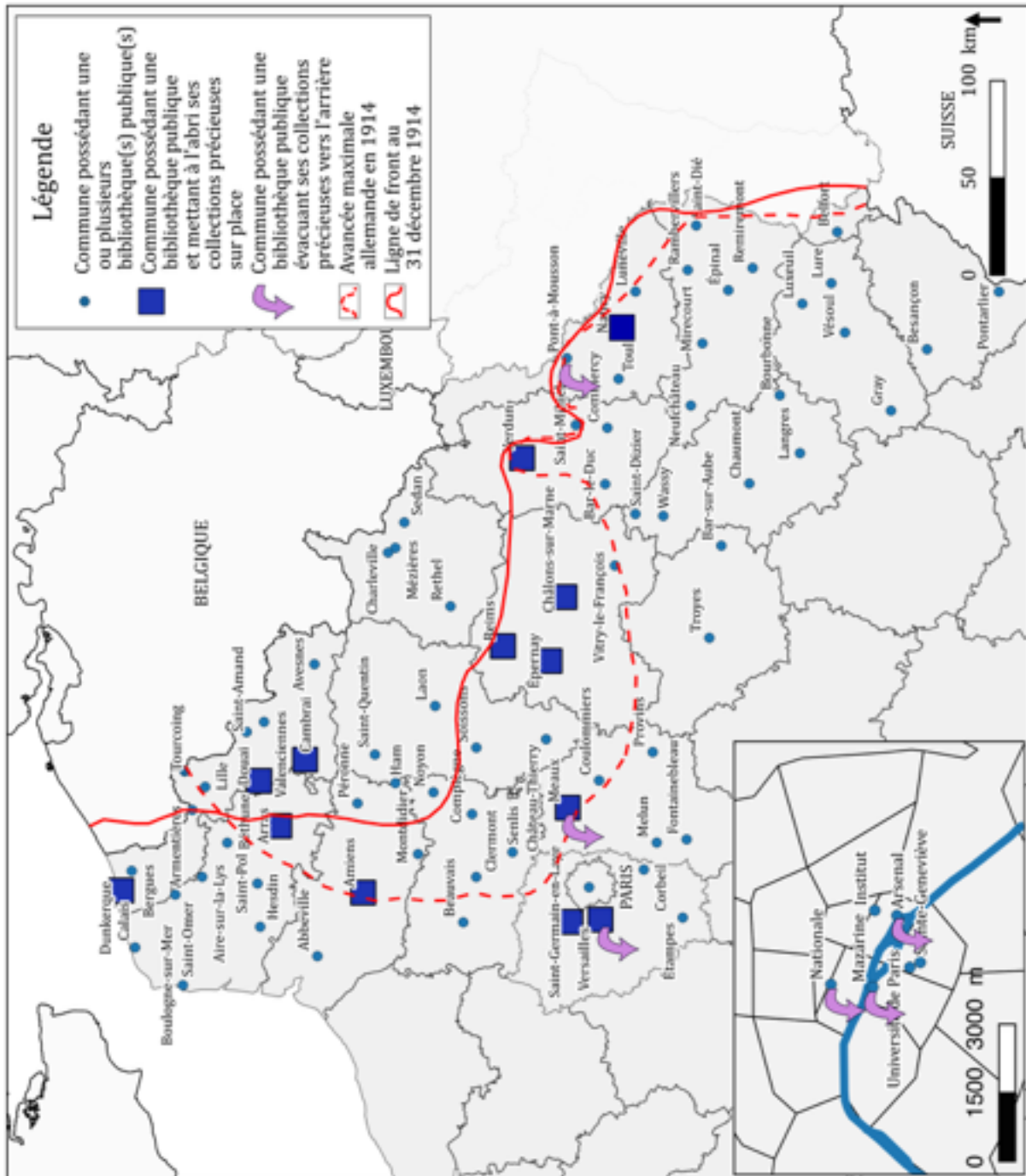
Celles sont les mesures prises au cours de la guerre pour assurer la conservation des ouvrages les plus précieux de la Bibliothèque municipale de Châlons, hélas, nous ne saurions énumérer malgré l'occupation de la ville par les Allemands du 4 au 11 septembre 1914 et aussi les nombreux bombardements par avions à longue portée et incidents par avions.

Châlons, le 11 Mai 1921.

Boyer  
Employé principal à la Bibliothèque

## Annexe n°7 : Carte des mesures de protection des collections précieuses des bibliothèques prises en 1914

Carte réalisée avec QGIS et Inkscape



**Annexe n°8 : Tableau de synthèse des mesures de protection et des destructions  
subies par les bibliothèques publiques pendant la Grande Guerre**

**Note** : Les cases laissées blanches correspondent à une absence de mesure de protection sur place, d'évacuations à l'arrière ou de destruction de la bibliothèque. Sauf mention contraire, les bibliothèques sont des établissements municipaux.

<b>Bibliothèque</b>	<b>Département</b>	<b>La bibliothèque a-t-elle été située en zone envahie ?</b>	<b>Mesures de protection sur place</b>	<b>Évacuations à l'arrière</b>	<b>La bibliothèque a-t-elle été détruite ?</b>
<b>Château-Thierry</b>	Aisne	1918 (quelques mois à partir de mai)			1918 : dégâts matériels causés par les bombardements mais peu de livres atteints
<b>Laon</b>	Aisne	2 septembre 1914 au 13 octobre 1918		Octobre et novembre 1917 : <i>Kunstschutz</i> (Valenciennes) Été 1918 : Bruxelles ( <i>Kunstschutz</i> )	
<b>Saint-Quentin</b>	Aisne	Quasi totalité de la guerre			Totalement détruite. Reconstituée en 1933.
<b>Soissons</b>	Aisne	Début du mois de septembre 1914 puis quelques mois en 1918	Février 1915 : sous-sols de l'Hôtel de Ville	Février 1915 : Paris (Bibliothèque nationale)	1914 : très endommagée par les bombardements lors de l'invasion Reconstruction : 1921 : Bibliothèque du C. A. R. D. 1930 : fusion avec la nouvelle bibliothèque municipale
<b>Charleville</b>	Ardennes	Toute la guerre			10 novembre 1918 : plafond troué par un bombardement, mais livres intacts

Bibliothèque	Département	La bibliothèque a-t-elle été située en zone envahie ?	Mesures de protection sur place	Évacuations à l'arrière	La bibliothèque a-t-elle été détruite ?
<b>Mézières</b>	Ardennes	Toute la guerre			Hôtel de ville détruit lors d'un bombardement mais majorité des ouvrages sauvés. Reconstruction : Nouveaux locaux en 1930 et réouverture au public en 1933
<b>Rethel</b>	Ardennes	Toute la guerre			Début 1915 : brûlé entièrement. Pas encore reconstruite en 1929
<b>Sedan</b>	Ardennes	Toute la guerre			
<b>Bar-sur-Aube</b>	Aube				
<b>Troyes</b>	Aube				
<b>Besançon</b>	Doubs				
<b>Pontarlier</b>	Doubs				
<b>Bourbonne-les-Bains</b>	Haute-Marne				
<b>Chaumont</b>	Haute-Marne				
<b>Langres</b>	Haute-Marne				
<b>Saint-Dizier</b>	Haute-Marne				5 septembre 1917 : bombardements détruisent une partie de la bibliothèque
<b>Wassy</b>	Haute-Marne				
<b>Gray</b>	Haute-Saône				
<b>Lure</b>	Haute-Saône				
<b>Luxeuil</b>	Haute-Saône				
<b>Vesoul</b>	Haute-Saône				

Bibliothèque	Département	La bibliothèque a-t-elle été située en zone envahie ?	Mesures de protection sur place	Évacuations à l'arrière	La bibliothèque a-t-elle été détruite ?
<b>Châlons-sur-Marne</b>	Marne	4 au 11 septembre 1914	20 août 1914 : caisses 30 août 1914 : caveau du cimetière 1916 : caisses au rez-de-chaussée	Juin 1916 : Troyes (Archives départementales) 1 <sup>er</sup> juin 1918 : Lyon	Mai 1917 : une bombe tombe dans la cour, quelques dégâts matériels
<b>Épernay</b>	Marne	Courte occupation au début de la guerre	1914 : coffre à la Banque de France	1917 ou 1918 : Dijon	1918 : des torpilles détruisent une partie du bâtiment. Seulement 247 livres détruits, mais la pluie endommage le reste.
<b>Reims</b>	Marne	4 - 12 septembre 1914	1914 : caves du Musée 1915 : crypte de l'église Sainte-Clotilde	1916 : Paris (Bibliothèque nationale) 1918 : Paris (Bibliothèque de l'Arsenal)	3 mai 1917 : incendie de l'hôtel de ville Nouvelle bibliothèque inaugurée en 1928 (bibliothèque Carnegie)
<b>Vitry-le-François</b>	Marne	Huitaine de jours au début de la guerre		Mars 1918 : Le Mans (Archives départementales)	1914 : bombardements touchent la bibliothèque pendant la bataille de la Marne mais les collections ne souffrent pas
<b>Lunéville</b>	Meurthe-et-Moselle	22 août au 12 septembre 1914	Septembre 1915 : caves de l'Hôtel de Ville		
<b>Nancy</b>	Meurthe-et-Moselle	1914 : camée d'Hadrien dans un coffre-fort	Juin 1915 : salle voûtée des archives départementales 1917 : archives départementales	Février 1918 : Paris (Bibliothèque nationale)	Août 1918 : quelques dégâts car incendie des maisons en face



Bibliothèque	Département	La bibliothèque a-t-elle été située en zone envahie ?	Mesures de protection sur place	Évacuations à l'arrière	La bibliothèque a-t-elle été détruite ?
<b>Nancy BU</b>	Meurthe-et-Moselle				31 octobre 1918 : détruite par une bombe incendiaire, avec la quasi-totalité des ouvrages Reconstruction commence en 1932
<b>Pont-à-Mousson</b>	Meurthe-et-Moselle	5 - 10 septembre 1914		Fin 1914 : Nancy (Archives départementales)	1916 : plusieurs obus Dégâts matériels importants
<b>Toul</b>	Meurthe-et-Moselle				
<b>Bar-le-Duc</b>	Meuse			1917 : Riom	
<b>Commercy</b>	Meuse				
<b>Saint-Mihiel</b>	Meuse	24 septembre 1914 au 13 octobre 1918			Septembre 1914 : lors de l'invasion, pillages et destructions, ouvrages jetés dans la Meuse. Salle détruite
<b>Verdun</b>	Meuse		Août 1914 : salle bétonnée au rez-de-chaussée	Septembre 1915 : Riom Novembre 1915 : Riom	1 <sup>er</sup> octobre 1915 : bombardements détruisent la façade de la bibliothèque 1916 : nombreux bombardements Reconstruite en 1927
<b>Armentières</b>	Nord	Quelques mois à partir d'avril 1918			Nombreux volumes détruits
<b>Avesnes</b>	Nord	Du 26 août 1914 et jusqu'à la fin de la guerre			
<b>Bergues</b>	Nord		Mai 1915 : caves	Juin 1918 ?	

Bibliothèque	Département	La bibliothèque a-t-elle été située en zone envahie ?	Mesures de protection sur place	Évacuations à l'arrière	La bibliothèque a-t-elle été détruite ?
<b>Cambrai</b>	Nord	Toute la guerre	Août 1914 : caisses Décembre 1917 : caisses et coffrages	Mai et décembre 1917 : <i>Kunstschutz</i> (Valenciennes) Été 1918 : Bruxelles ( <i>Kunstschutz</i> )	1918 : local endommagé par le bombardement puis pillages lors de l'évacuation
<b>Douai</b>	Nord	Toute la guerre	Août 1914 : caves du musée et boîte enterrée Pendant l'occupation allemande : manuscrits dissimulés	Mai 1917 et avril 1918 : <i>Kunstschutz</i> (Valenciennes) Été 1918 : Bruxelles ( <i>Kunstschutz</i> )	1915 : bombardements et vitres brisées 1918 : projectiles qui entrent dans la bibliothèque puis pillages lors de l'évacuation
<b>Dunkerque</b>	Nord		Août 1914 Octobre 1914 : coffre de la Banque de France et caves de l'Hôtel de Ville Octobre 1915 : caves de l'Hôtel de Ville	Mars 1918 : Le Mans (Archives départementales de la Sarthe)	29 décembre 1917 : torpille détruit le bâtiment, mais les collections souffrent peu. Toujours pas reconstruite en 1928
<b>Lille</b>	Nord	Toute la guerre			23-24 avril 1916 : incendie, totalement détruite
<b>Lille BU</b>	Nord	Toute la guerre	1918 : caves		
<b>Saint-Amand-les-Eaux</b>	Nord	Toute la guerre			
<b>Tourcoing</b>	Nord	Toute la guerre			
<b>Valenciennes</b>	Nord	Toute la guerre		Été 1918 : Bruxelles ( <i>Kunstschutz</i> )	
<b>Beauvais</b>	Oise			Juin 1918 : Châteauroux	1918 : bombardements causent quelques dégâts matériels sans importance
<b>Clermont</b>	Oise	1er - 11 septembre 1914			

Bibliothèque	Département	La bibliothèque a-t-elle été située en zone envahie ?	Mesures de protection sur place	Évacuations à l'arrière	La bibliothèque a-t-elle été détruite ?
<b>Compiègne</b>	Oise	14 jours au début de la guerre	1915 : sous-sols Mai 1918 : caves du palais	Juin 1918 : Le Mans (Archives départementales)	Nombreux bombardements qui ont détruit de nombreux ouvrages
<b>Noyon</b>	Oise	De septembre 1914 à mars 1917 puis de mars au 30 août 1918			Mars 1918 : incendiée lors de la seconde invasion et tout est détruit. Reconstituée en 1939
<b>Senlis</b>	Oise	Quelques jours début septembre 1914			1914 : bibliothèque en partie détruite lors de l'invasion mais collections très peu atteintes
<b>Aire-sur-la-Lys</b>	Pas-de-Calais		Fin 1917 : caves d'un membre du comité de la Bibliothèque		
<b>Arras</b>	Pas-de-Calais	Septembre 1914	1914 : caves du Palais Saint-Vaast	Août 1915 : Paris (Bibliothèque nationale)	5 juillet 1915 : incendie du Palais Saint-Vaast. Tout est détruit sauf les 1200 manuscrits. Reconstruction : 1923 : bibliothèque dans des locaux provisoires 1929 : anciens locaux reconstruits
<b>Béthune</b>	Pas-de-Calais		1917 : caves de l'hôtel de ville		Mai 1918 : totalement détruite par les bombardements et tous les ouvrages brûlent. Reconstruction commence en 1930 ; réouverture en 1932

Bibliothèque	Département	La bibliothèque a-t-elle été située en zone envahie ?	Mesures de protection sur place	Évacuations à l'arrière	La bibliothèque a-t-elle été détruite ?
<b>Boulogne-sur-Mer</b>	Pas-de-Calais		Sacs de terre pour protéger les fenêtres	Mars 1918 : Paris (Bibliothèque nationale)	Mars 1918 : torpille aérienne, quelques dégâts
<b>Calais</b>	Pas-de-Calais		1915 : rez-de-chaussée Printemps 1918 : nouveau bâtiment en béton armé	Mars 1918 : Le Mans (Archives départementales de la Sarthe)	1918 : obus troue le plafond et le plancher, sans causer d'autres dégâts
<b>Hesdin</b>	Pas-de-Calais				
<b>Saint-Omer</b>	Pas-de-Calais		1916 : rez-de-chaussée Novembre 1917 : caves du musée		
<b>Saint-Pol</b>	Pas-de-Calais				1918 : Bâtiment fort endommagé par les bombardements mais collections intactes. Reconstituée en 1933
<b>Bibliothèque de l'Arsenal</b>	Seine		1918 : caves	Septembre 1914 : Toulouse Été 1918 : Toulouse	1918 : quelques dégâts
<b>Bibliothèque de l'Université de Paris</b>	Seine			Juin 1918 : hors de Paris	
<b>Bibliothèque de l'Institut</b>	Seine		1918 : caves de l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau	Juillet 1918 : Toulouse	
<b>Bibliothèque Mazarine</b>	Seine		Mars 1918 : caves du Panthéon	Septembre 1914 : Toulouse Été 1918 : Toulouse	
<b>Bibliothèque Nationale</b>	Seine		Janvier 1918 : caves	Septembre 1914 : Toulouse Été 1918 : Toulouse	
<b>Bibliothèque Sainte-Geneviève</b>	Seine		1918 : caves	Été 1918 : hors de Paris	
<b>Coulommiers</b>	Seine-et-Marne	4 - 7 septembre 1914			

Bibliothèque	Département	La bibliothèque a-t-elle été située en zone envahie ?	Mesures de protection sur place	Évacuations à l'arrière	La bibliothèque a-t-elle été détruite ?
<b>Fontainebleau</b>	Seine-et-Marne				
<b>Meaux</b>	Seine-et-Marne	Début septembre 1914 ?	1914 : ouvrages précieux dissimulés derrière de grands volumes	1914 : Fontainebleau Juillet 1918 : Dijon	
<b>Melun</b>	Seine-et-Marne				
<b>Provins</b>	Seine-et-Marne		Début de l'été 1918 : souterrain		
<b>Corbeil</b>	Seine-et-Oise				
<b>Étampes</b>	Seine-et-Oise				
<b>Saint-Germain-en-Laye</b>	Seine-et-Oise		Septembre 1914 : château		
<b>Versailles</b>	Seine-et-Oise		Septembre 1914 : souterrain secret Juin 1918 : sous-sols	Septembre 1914 : bibliothèque de Bordeaux	
<b>Abbeville</b>	Somme			Avril 1918 : Rouen puis Le Mans (Banque de France)	
<b>Amiens</b>	Somme	Quelques jours début septembre 1914 (31 août - 11 septembre)	1914 : rez-de-chaussée 1916 : caves des archives départementales	Mars 1918 : Rouen Avril 1918 : Rouen (transférés par la suite à Clermont-Ferrand) Mai 1918 : Le Mans (Archives départementales de la Sarthe) Août 1918 : Rennes (Bibliothèque)	Mars - été 1918 : nombreux bombardements détruisent une grande partie du bâtiment (toiture)
<b>Ham</b>	Somme	Du 29 août 1914 à mars 1917 puis à nouveau à partir de mars 1918			Mars 1917 : incendie de l'Hôtel-de-Ville et destruction de tous les volumes. Pas encore reconstruite en 1925

Bibliothèque	Département	La bibliothèque a-t-elle été située en zone envahie ?	Mesures de protection sur place	Évacuations à l'arrière	La bibliothèque a-t-elle été détruite ?
<b>Montdidier</b>	Somme	Du 31 août au 13 septembre 1914 puis 27 mars au 10 août 1918			1918 : totalement détruite lors de la présence allemande. Pas encore reconstruite en 1928
<b>Péronne</b>	Somme	Du 28 août au 15 septembre 1914, puis du 23 septembre 1914 à mars 1917, puis de mars à août 1918			1914 : détruite pendant l'invasion. Pas encore reconstruite en 1925
<b>Belfort</b>	Territoire de Belfort				
<b>Epinal</b>	Vosges			Avril 1918 : Montpellier (archives)	
<b>Mirecourt</b>	Vosges				
<b>Neufchâteau</b>	Vosges				
<b>Rambervillers</b>	Vosges			Apparemment les ouvrages précieux ont été évacués au début de la guerre	
<b>Remiremont</b>	Vosges				
<b>Saint-Dié</b>	Vosges			1915 : Épinal (maison romaine) Avril 1918 : Montpellier (archives)	
		34 bibliothèques sont situées dans une ville envahie par les armées allemandes, soit quelques jours (12), quelques mois (3), plusieurs années (4) ou toute la guerre (15)	29 bibliothèques protègent leurs collections sur place	29 bibliothèques évacuent leurs collections, et 4 voient leurs collections évacuées par le <i>Kunstschutz</i>  En tout, 38 protègent leurs collections (hors <i>Kunstschutz</i> )	35 bibliothèques sont détruites, dont 22 pour lesquelles quasiment tout est à reconstruire

## **Annexe n°9 : Courtes notices biographiques des inspecteurs généraux et des bibliothécaires fréquemment cités**

### **Camille Bloch (1865 - 1949)**

Inspecteur général des Bibliothèques de 1904 à 1921, Camille Bloch est originaire de Remiremont (Vosges). Il obtient son diplôme d'archiviste-paléographe à l'École des Chartes en 1890. Archiviste départemental de l'Aude de 1891 à 1896, puis du Loiret de 1896 à 1904, il devient Inspecteur général des Bibliothèques et des Archives en 1904, fonction qu'il occupe jusqu'en 1921. Il devient alors le premier directeur de la Bibliothèque-Musée de la Guerre, nouvellement créée, et ce jusqu'en 1934<sup>1</sup>. Pendant la Grande Guerre, il visite de nombreuses bibliothèques et s'assure de la mise en sûreté des collections précieuses.

### **Henri Michel (1861 - 1944)**

Diplômé de l'École des Chartes, Henri Michel est d'abord attaché à la conservation des archives d'Aix-en-Provence, avant de devenir conservateur à la Bibliothèque municipale d'Amiens en 1892. Il est élu président de l'Association des Bibliothécaires français en 1914, et occupe ce poste jusqu'en 1916. Pendant la Grande Guerre, il conserve son poste de conservateur à Amiens et s'occupe à partir de 1916, et surtout en 1918, de mettre en sûreté les ouvrages précieux qui y sont conservés.

### **Pol Neveux (1865 - 1939)**

Inspecteur général des bibliothèques de 1902 à 1935, Pol Neveux a fait des études de droit avant d'être nommé sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine en 1888 puis à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts. Il a ensuite été nommé chef-adjoint du cabinet du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en 1894. Pol Neveux est aussi écrivain et a été élu membre de l'Académie Goncourt en 1924<sup>2</sup>. Pendant la Grande Guerre, il est

---

<sup>1</sup> SCHMIDT Charles, « Camille Bloch (1865-1949) », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1951, tome 109, livraison 1, p. 162-165

HAVELANGE Isabelle, HUGUET Françoise, LEBEDEFF-CHOPPIN Bernadette, *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique. Dictionnaire biographique 1802-1914*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1986, p. 174-175

<sup>2</sup> HAVELANGE Isabelle, HUGUET Françoise, LEBEDEFF-CHOPPIN Bernadette, *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique. Dictionnaire biographique 1802-1914*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1986, p. 521-522

notamment chargé de transporter en province (Toulouse) les collections précieuses des bibliothèques publiques, d'en assurer la protection et la conservation.

### **Henri Omont (1857 - 1940)**

Diplômé de l'École des Chartes en 1881, Henri Omont entre à la Bibliothèque nationale en 1879, au département des manuscrits, dont il devient le conservateur en 1900. Il est par ailleurs chargé de cours à l'École des Chartes et est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1900. Il devient inspecteur général des bibliothèques « hors cadre » en 1905<sup>3</sup>. Pendant la Grande Guerre, il ramène à plusieurs reprises à la Bibliothèque nationale les collections précieuses de certaines bibliothèques situées à proximité du front, et vérifie les mesures prises sur place. Après le conflit, il est notamment chargé de s'assurer du retour des collections évacuées en Belgique par le *Kunstschutz*.

### **Paul Vanrycke (1873 - 1923)**

Élève à Dunkerque puis étudiant à la faculté de médecine de Lille, Paul Vanrycke entre à la bibliothèque universitaire de Lille en qualité de stagiaire. Il en devient ensuite le sous-bibliothécaire en 1900 et en 1901, il est nommé bibliothécaire de l'Université de Lille, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort. De 1916 à 1922, il devient également bibliothécaire de la bibliothèque municipale<sup>4</sup>. Pendant la Première Guerre mondiale, Lille étant occupée par les troupes allemandes, Paul Vanrycke essaie avec succès d'empêcher le *Kunstschutz* d'évacuer les collections à Valenciennes et à Bruxelles, et organise le sauvetage des collections de la bibliothèque municipale lors de l'incendie du 23 au 24 avril 1916.

### **Alexandre Vidier (1874-1927)**

Alexandre Vidier obtient son diplôme d'archiviste-paléographe à l'École des Chartes en 1898 avant d'entrer à la Bibliothèque nationale en 1899. Il y devient conservateur-adjoint en 1909 avant d'être nommé Inspecteur général des Bibliothèques et des Archives en 1913. Il le reste jusqu'à sa mort en 1927. Pendant la guerre, bien que mobilisé et affecté

---

<sup>3</sup> HAVELANGE Isabelle, HUGUET Françoise, LEBEDEFF-CHOPPIN Bernadette, *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique. Dictionnaire biographique 1802-1914*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1986, p. 531-532

<sup>4</sup> WESTEEL Isabelle, « Les bibliothécaires de l'université de Lille entre 1883 et 1923 », *Insula* [En ligne]



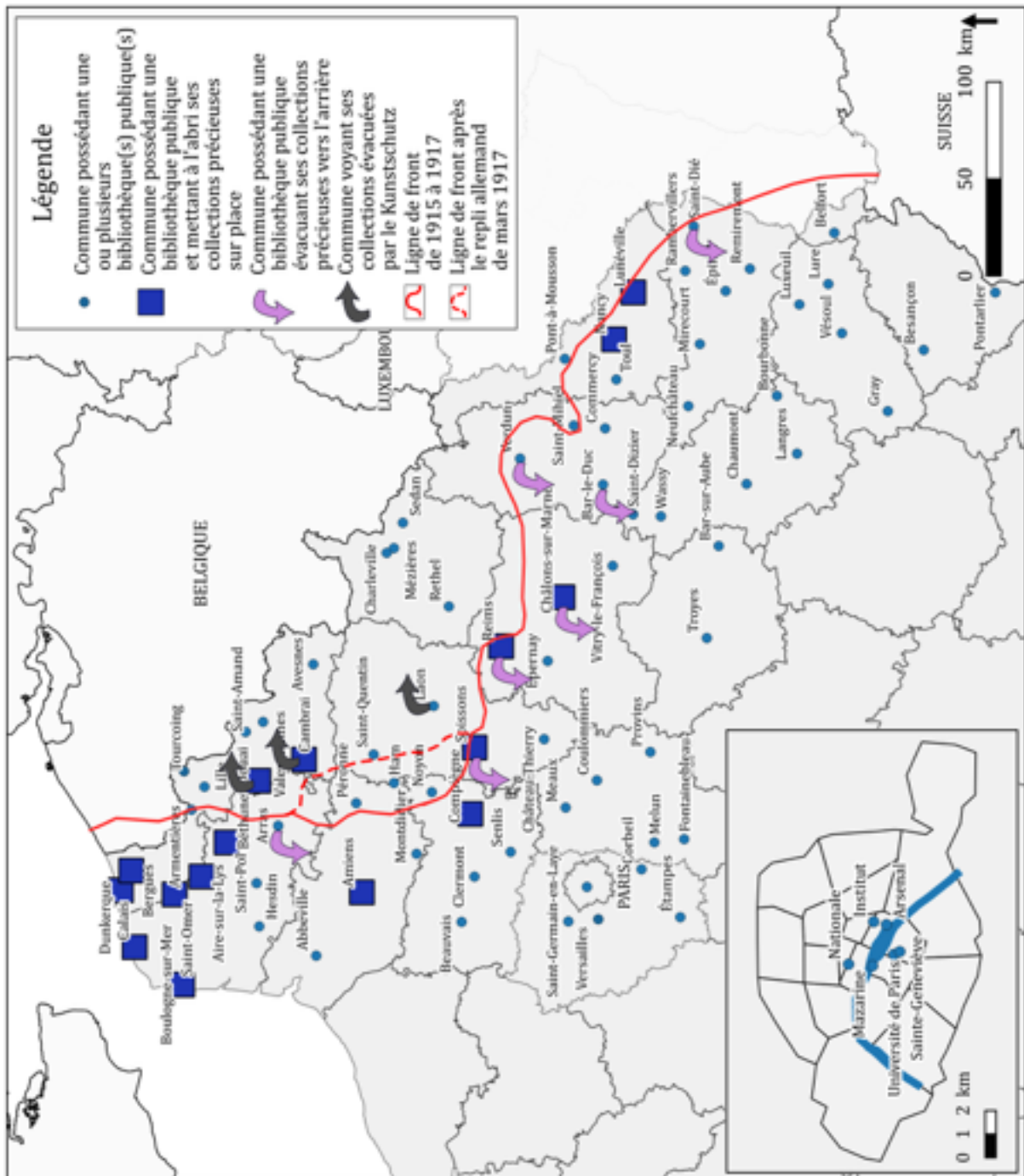
au service de santé<sup>5</sup>, il inspecte des bibliothèques et veille à ce que les collections précieuses des bibliothèques soient mises en sûreté. Après le conflit, il inspecte les bibliothèques retrouvées d'Alsace et de Lorraine.

---

<sup>5</sup> RASTOUL Amand, « Alexandre Vidier (1874-1927) », in *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1927, tome 88, p. 380-383  
HAVELANGE Isabelle, HUGUET Françoise, LEBEDEFF-CHOPPIN Bernadette, *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique. Dictionnaire biographique 1802-1914*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1986, p. 637-638

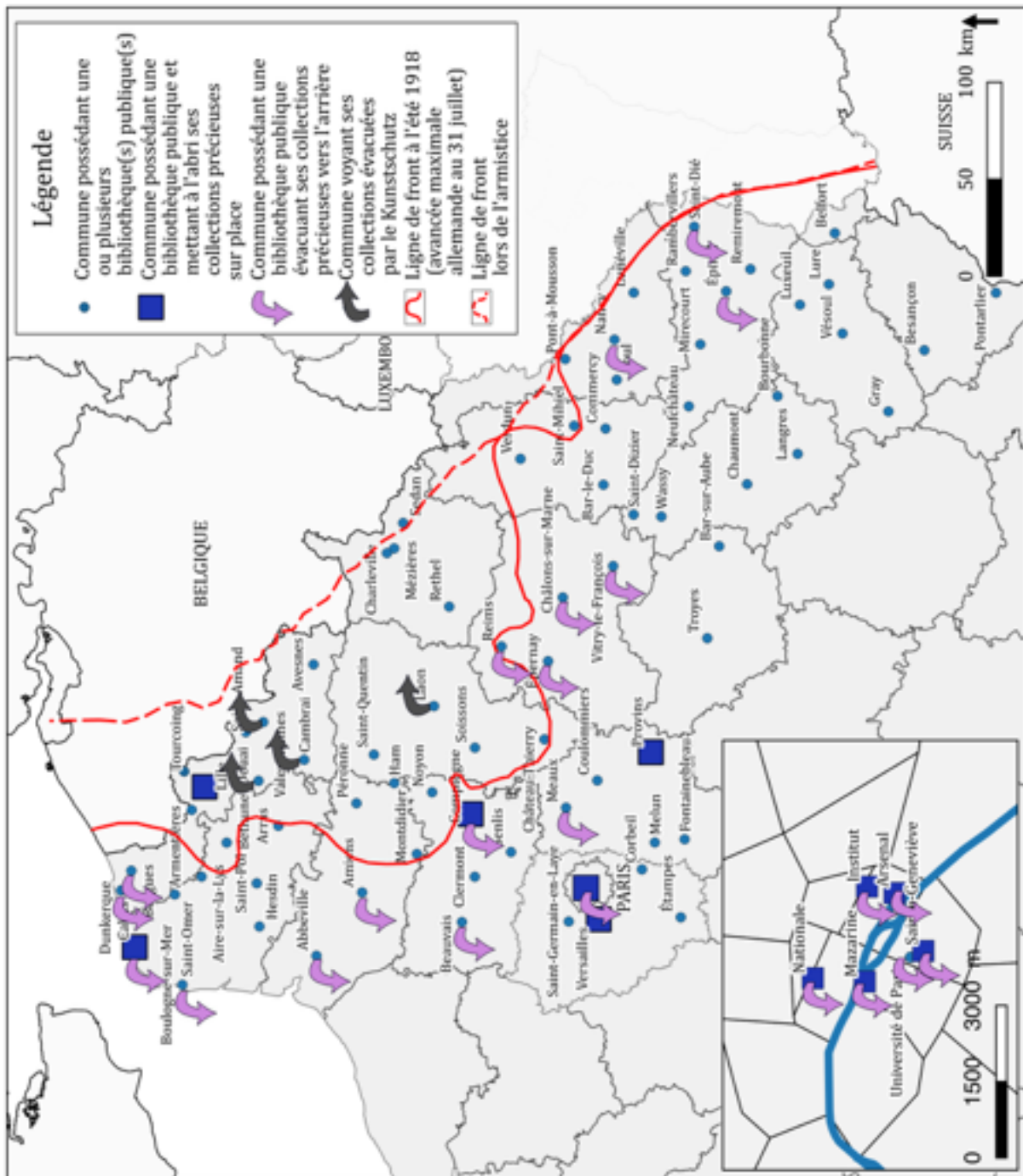
## Annexe n°10 : Carte des mesures de protection des collections précieuses des bibliothèques prises entre 1915 et 1917

Carte réalisée avec QGIS et Inkscape



## Annexe n°11 : Carte des mesures de protection des collections précieuses des bibliothèques prises en 1918

Carte réalisée avec QGIS et Inkscape



**Annexe n°12 : Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai pendant  
l'occupation allemande de la ville, rédigé par le sous-bibliothécaire Louis Noël  
(1919).**

AN, F/17/17380, Bibliothèque de Douai, chemise « Rapports annuels »

« Interrompu par la déclaration de guerre du deux août mil neuf cent quatorze, le service public de la Bibliothèque ne reprit, en quelque sorte, d'une façon officielle que dans la première quinzaine de décembre de la même année.

Encore, à cette date, convient-il de faire remarquer que le fonctionnement n'était point normal et que la Bibliothèque ne se trouvait pas accessible aux lecteurs comme en temps ordinaire. D'accord avec la Commission de cet établissement, ses présidents successifs aujourd'hui décédés, MM. Penjon et Maillard, à la mémoire desquels j'adresse un respectueux hommage, les documents et les livres qui pouvaient être réclamés soit par les Français, soit par les occupants, étaient recherchés par mes soins, fournis s'il y avait lieu, et descendus pour être consultés dans le cabinet de M. le Conservateur du Musée.

Seul, installé dans la salle de lecture de la Bibliothèque, où, toutefois, quelques fidèles travailleurs, au courant des conventions prises, venaient clandestinement me rendre visite, je continuai les travaux auxquels je me livrais avant toute la série d'événements tragiques dont Douai avait été le théâtre.

Tout d'abord, je me livrai à la confection d'environ un millier de fiches des catalogues alphabétique et méthodique concernant les catalogues de ventes particulières de livres, mais, par suite de l'impossibilité de me procurer des cartons, je me vis forcé d'interrompre ce travail.

Il est juste de dire que je n'avais pu l'effectuer ainsi en partie qu'au prise de réelles et multiples difficultés.

A tout instant, il me fallait surveiller les allées et venues de la soldatesque étrangère qui n'eut pas manqué de mettre à profit les découvertes qu'elle aurait pu faire, en étant complètement renseignée sur certaines particularités du service, sur telle ou telle méthode de classement, telle ou telle de nos richesses.

C'est ainsi que je me vis dans l'obligation de cacher la plus grande partie des registres, de dissimuler certaines collections, certaines boîtes de fiches et notamment de retirer de quelques unes de celles qui demeuraient à la disposition des visiteurs les cartons contenant les renseignements sur tel ou tel ouvrage de valeur.

Je procédai ensuite à divers rangements et classements de prospectus, circulaires, analyses, comptes-rendus d'ouvrages d'auteurs et d'éditeurs et je mis en ordre toutes les fiches concernant les derniers envois du ministère, les dons divers et aussi les achats de livres effectués avant la guerre soit en librairie, soit auprès des particuliers.

Cette besogne terminée, dont la monotonie était interrompue de temps à autre par les recherches savantes de quelques personnes studieuses restées à Douai pendant l'occupation ou amenées malgré elles en cette ville, chassées par le flot envahisseur qui ravageait et détruisait toutes les laborieuses cités de la région minière, je continuai, suivant en cela les ordres qui m'avaient jadis été donnés, l'établissement de fiches de notre catalogue alphabétique d'après le classement adopté par la Bibliothèque nationale.

L'année 1915 fut marquée par divers incidents. L'un de ceux qui intéressent plus particulièrement la Bibliothèque communale de Douai se produisit le trente septembre.

À cette date, vers deux heures de l'après-midi, un projectile allemand tiré contre une escadrille d'aéroplanes alliés évoluant au-dessus de Douai retomba sans avoir explosé et éclata dans le sentier droit bordant la pelouse de la cour du Musée. La détonation fut formidable et la déflagration atmosphérique des plus violentes.

Rien que pour le bâtiment affecté à notre service, plus de cinquante carreaux volèrent en éclats.

Les planchers de la salle de lecture, du cabinet du bibliothécaire en chef, de la salle affectée aux livres douaisiens étaient jonchés de fragments de briques, de débris de plâtres des murs et même de cailloux du jardin.

Plusieurs rangées de volumes placés sur les rayons de divers épis et sur des tablettes à proximité des fenêtres furent projetées sur le sol. J'informai aussitôt M. Penjon, président du Comité, des dégâts dont nos salles et nos livres avaient eu à souffrir. Je procédai au nettoyage des divers ouvrages et à la remise en ordre aux emplacements qu'ils occupaient précédemment en même temps que je pris les premières mesures indispensables pour prévenir de plus amples dégradations pouvant résulter des intempéries.

Les réparations furent effectuées par des vitriers dans la première semaine d'octobre. À la date du neuf, elles étaient terminées. Quelques jours après, le personnel du Musée opérait le nettoyage de diverses salles et dépendances de la Bibliothèque.

Les exigences des occupants devenant plus fréquentes, le manque absolu de personnel pour la surveillance des salles se faisant sentir et les difficultés d'en assurer, d'une façon continue, le chauffage et l'entretien étant envisagées, la Commission de la Bibliothèque,

d'accord avec la direction du Musée, fit établir en mars 1916, dans une des dépendances de cet établissement, salle N°15, le fonctionnement du service qui devint ainsi accessible à tous les visiteurs français et allemands. Je traitai bien entendu ces derniers comme il convenait de traiter les envahisseurs, c'est-à-dire que j'évitai, de façon absolue, de fournir tous renseignements ou documents compromettants et je m'appliquai de tout mon pouvoir, à organiser clandestinement le prêt à domicile aux habitués de la Bibliothèque et aux civils.

Il était en effet nécessaire d'éviter que les Allemands s'aperçussent d'une différence de traitement entre les nôtres et eux. S'ils avaient été à même d'établir, de façon indiscutable, que le prêt extérieur fonctionnait pour les Français, ils n'eussent point manqué d'exiger les mêmes avantages et de dilapider ainsi nos collections, soit en autorisant leurs soldats à prendre les volumes pour se distraire, dans les casernes, soit en remettant ces ouvrages à leurs blessés dans leurs divers lazarets.

Au cas où les Allemands auraient eu connaissance de ce prêt, une autre mesure était encore à redouter : l'installation à demeure dans notre établissement d'un bibliothécaire allemand qui eut ainsi eu libre accès dans toutes les salles et aurait, à son gré, puisé à même de nos richesses littéraires soit pour son propre compte, soit pour celui de la soldatesque ennemie. En prévision de semblables mesures, j'avais d'ailleurs pris soin, comme je l'ai indiqué précédemment, avant toute investigation des envahisseurs, de cacher tous les registres concernant nos collections de livres, d'estampes, de médailles et tout ce qui était susceptible d'apporter quelque renseignement sur le fonctionnement antérieur de notre administration.

Au cours de cette années 1916, à la date du 23 août, remise fut faite à la Bibliothèque Municipale de quinze cartons renfermant 1175 gravures, estampes, photographies, dessins divers appartenant pour la plupart à notre établissement et provenant du legs fait à la ville de Douai par feu M. le docteur Maugin.

Accusé de réception fut à cette époque adressé par mes soins à M. le Président de notre Commission ainsi qu'à M. le Conservateur du Musée par l'entremise duquel ils m'étaient parvenus.

Je continuai à assurer seul le service de la Bibliothèque au cours du rigoureux hiver de 1916.

Les portes de notre établissement se trouvant chaque jour hermétiquement fermées par des coulées de glace qu'il eut fallu briser à coups de pic au fur et à mesure de leur

formation, j'entrepris de fin novembre 1916 à mars 1917, en passant par les caves du musée, le transport des livres réclamés par les lecteurs.

Pour pénible et difficile que fut cette opération, surtout par les temps de neige, je réussis à la mener à bien pour ainsi dire sans attirer l'attention des nombreux occupants qui circulaient dans les cours et les salles du musée et aussi de ceux qui venaient travailler - ou espionner - dans notre salle de lecture.

Toutefois les tracasseries allemandes n'allaient pas tarder à se multiplier. En mai 1917, cent soixante-quatorze manuscrits représentant deux cent dix volumes furent désignés par ordre de l'autorité militaire ennemie, représentée en cette circonstance par le délégué allemand Théodore Demmler, du Kaiser Friedrich Museum, pour être expédiés aux Musée de Valenciennes, sous le fallacieux prétexte de mettre à l'abri de bombardements anglais les trésors artistiques et les richesses littéraires de la ville de Douai.

Le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai 1917 fut effectuée la mise en caisse de ces manuscrits. L'opération fut vérifiée par M. Alfred Gracy, membre du Comité, également décédé depuis, et dont j'associe dans un même hommage le souvenir à celui de ses collègues disparus.

Procès-verbal de la remise de ces manuscrit fut établi et je refusai nettement d'y apposer ma signature.

Après le départ de ces manuscrits pour Valenciennes, les visites, à la Bibliothèque, des officiers et des soldats allemands se firent plus fréquentes. Leurs prétentions, leurs exigences devenaient arrogantes et l'instant n'était pas éloigné où les tentatives d'éluder leurs investigations allaient entraîner pour celui qui s'y livrait de fâcheux ennuis.

Le 23 août 1917, vers une heure de l'après-midi (heure allemande), un pasteur allemand, du nom de Jansen et appartenant à l'A. O. K 2 - si j'en juge par les renseignements et la signature que je pus recueillir de lui - se présenta à la Bibliothèque, accompagné d'un attaché à la commandanture, me fit chercher à mon domicile, bien que le service ne fonctionnât pas à ce moment, et émit la prétention de pénétrer dans les salles de la Bibliothèque et d'y prendre, sans contrôle, les livres qu'il aurait jugé à sa convenance.

Cette manière de procéder étant inadmissible, je mis aussitôt au courant de l'incident M. Penjon, président du Comité, et, tous deux, nous décidâmes de nous opposer, de façon formelle, à leurs exigences. Notre énergique refus de donner les clés de la Bibliothèque nous valut, à ce moment, toute une série de menaces, d'insultes et même de violences, puis des soldats allemands, de passage dans la rue, furent appelés pour garder les issues du musée. L'attaché à la commandanture allait ensuite chercher un groupe de gendarmes, de

sentinelles en armes et de travailleurs ennemis qui vinrent nantis de tout un attirail de cambrioleurs, marteaux, barres de fer, pinces et fausses clefs. Nous cédâmes devant la force. Je demurai gardé à vue par une sentinelle allemande au pied d'un grand châtaignier croissant dans la cour du musée, tandis que M. Penjon pénétrait dans la Bibliothèque, escorté des Allemands qui parcoururent les diverses salles.

Le pasteur arrêta son choix sur quelques livres dont une partie seulement nous fut restituée à la fin des hostilités, en mauvais état d'ailleurs. (Les livres qui nous ont été rendus sont salis, mutilés, ont des planches enlevées, et certaines parties du texte, susceptibles de fournir des renseignements de guerre, sont soulignées par des traits aux crayons rouges et noirs.)

L'opération terminée, on nous fit connaître que nous allions être écroués à la prison cellulaire de Cuincy, transformée en prison allemande. Nous y fûmes conduits par trois soldats armés sans qu'on nous eût permis d'avertir nos familles.

Je n'entreprendrai pas de raconter par le détail les vexations, privations et souffrances que nous eûmes à subir avant et après le jugement qui nous condamna à plusieurs centaines de marks d'amende et à diverses peines de prison, prison qui, pour moi, se transforma encore en une mise en cellule. Je me contenterai d'observer que la preuve était désormais faite de l'inutilité de toute défense, sous peine de nous voir écartés de l'établissement auquel la Commission et moi-même nous étions attachés.

Quelque temps après ma rentrée à la Bibliothèque, je reçus la visite d'un bibliothécaire allemand, le professeur Degering, de Charlottenburg, qui en possession d'un ordre timbré du cachet de la Commandanture, se rendit à la salle des manuscrits et examina en détail ceux-ci, à l'exception de quelques-uns que j'avais, à l'avance, retirés des rayons et dissimulés à tous hasards.

Il se retira après avoir pris des notes et chercha en outre à connaître si nous étions en possession de diverses éditions de Vitruve, ce que je parvins, non sans peine, à éluder.

A la date du 20 février 1918, le délégué allemand Théodore Demmler vint, en son nom, présenter une liste de quatre-vingt-huit manuscrits sur lesquels il avait fixé son choix et qui devaient, disait-il, être envoyés à Valenciennes à bref délai.

Le sept avril 1918, une nouvelle réquisition, signée de l'Etappen - Kommandantur de Douai, portant les indications n°4303, 18. IV, était adressée à la mairie. Elle consistait en un ordre d'expédition, à Valenciennes, , d'un certain nombre de manuscrits, en tout quarante-sept tomes.



Ceux-ci furent donc emballés et dirigés sur cette ville le 13 avril 1918 : quittance en fut remise, la veille du départ, à la Mairie et à M. le Conservateur du Musée.

Le service de la Bibliothèque continua à être assuré pour les lecteurs français dans les mêmes conditions que précédemment, rendu de plus en plus dangereux par les randonnées presque journalières des avions alliés venant jeter des bombes en divers points de la ville, les éclats de projectile tombant, à plusieurs reprises, dans nos salles et transperçant même vitrines et ouvrages sur rayons, et présentant de multiples difficultés par suite de l'obscurité résultant de la mise en place de plus de deux cent panneaux de bois remplaçant les carreaux des fenêtres de nos différentes salles.

Le chiffre des prêts aux lecteurs français s'élevait à plus de douze mille cinq cents volumes à la fin du mois d'août.

Entre temps, d'accord soit avec la Municipalité et M. le Conservateur du Musée, soit avec la Commission de notre établissement, je recueillis dans nos salles - et aussi dans des locaux qui échappèrent aux recherches allemandes - les bibliothèques et les collections appartenant aux Écoles Académiques de la Ville, à l'École des Maîtres-Mineurs, au Lycée de Douai et à l'École Normale d'Instituteurs. Je fis également figurer dans nos inventaires quelques dons de livres et brochures qui nous avaient été faits au cours des années précédentes et aussi divers achats d'ouvrages, achats conclus par la Commission dans des conditions avantageuses.

De ma propre initiative, j'arrachai aux rapines allemandes en les dissimulant en maintes cachettes, un nombre important de volumes - et même plusieurs manuscrits précieux, modernes et anciens, - appartenant à des particuliers et que ceux-ci me remettaient, redoutant les perquisitions ennemies et aussi l'évacuation de la ville.

Les premiers jours de septembre 1918 virent s'accomplir le lamentable exode de la population douaisienne.

Certes celle-ci quittait ses foyers, le cœur serré, mais aussi elle s'en allait toute vibrante de patriotisme, toute chargée de volonté et d'espérance, recevoir le fraternel accueil de l'hospitalière Belgique et dans ce pays illustré par tant de sacrifices et d'héroïsme y applaudir le triomphal succès des armées du Droit et de la Civilisation. »

### **Annexe n°13 : Crédits affectés aux bibliothèques municipales entre 1913 et 1920**

Note : Les cases laissées vides correspondent à une absence d'information.

Source : rapports annuels des bibliothèques concernées (AN, F/17/17317 à F/17/17430).

<b>Bibliothèque</b>	<b>1913</b>	<b>1914</b>	<b>1915</b>	<b>1916</b>	<b>1917</b>	<b>1918</b>	<b>1919</b>	<b>1920</b>
<b>Amiens</b>	12 900 F	13 000 F	12 500 F	12 000 F	12 850 F	15 000 F	15 050 F	
<b>Bar-le-Duc</b>	2500 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	
<b>Bar-sur-Aube</b>	650 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	410 F	610 F	800 F	900 F
<b>Beauvais</b>	5600 F	2600 F	3100 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	5350 F
<b>Besançon</b>	13 000 F						13 840 F	26 400 F
<b>Boulogne-sur-Mer</b>	11 500 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	13 300 F	14 500 F	28 400 F
<b>Bourbonne-les-Bains</b>	250 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<b>Calais</b>	7200 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	7300 F	12 900 F	13 400 F
<b>Château-Thierry</b>	810 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1400 F
<b>Chaumont</b>	1940 F	2500 F	2435 F	2400 F	2250 F	2700F	3370 F	4100 F
<b>Clermont</b>	600 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<b>Compiègne</b>	5210 F				3310 F		5110 F	10 000 F
<b>Corbeil</b>	1450 F	<i>id.</i>	1200 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	
<b>Coulommiers</b>	1300 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1000 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<b>Épinal</b>	4320 F	4677 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	5227 F	<i>id.</i>	5627 F	8000 F
<b>Étampes</b>	300 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	600 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<b>Fontainebleau</b>	2650 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	6656 F
<b>Gray</b>	700 F	<i>id.</i>	1400 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1500 F	2000 F
<b>Langres</b>	1800 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2200 F (1921)
<b>Lunéville</b>	4700 F				2400 F			
<b>Lure</b>				240 F			440 F	
<b>Meaux</b>	1400 F	1300 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1700 F	1300 F	2400 F
<b>Mirecourt</b>	600 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	700 F	<i>id.</i>
<b>Nancy</b>	38 240 F	<i>id.</i>	39 540 F	<i>id.</i>	34 040 F	37 289 F	51 390 F	90 100 F

<b>Bibliothèque</b>	<b>1913</b>	<b>1914</b>	<b>1915</b>	<b>1916</b>	<b>1917</b>	<b>1918</b>	<b>1919</b>	<b>1920</b>
<b>Neufchâteau</b>	600 F	<i>id.</i>	800 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	600 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<b>Pontarlier</b>	600 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	
<b>Provins</b>	1900 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<b>Remiremont</b>	1200 F	1400 F		1200 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1600 F	3000 F
<b>Saint Dizier</b>	1350 F	<i>id.</i>	400 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1500 F	
<b>Verdun</b>	3900 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>				4100 F	
<b>Versailles</b>	22 700 F	25 300 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	28 770 F	30 210 F	72 375 F	
<b>Vesoul</b>	1600 F	1650 F	1600 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	3000 F	
<b>Vitry-le-François</b>	1500 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1400 F	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1700 F
<b>Wassy</b>	500 F	800 F	750 F	<i>id.</i>	875 F	<i>id.</i>	775 F	1175 F

**Annexe n°14 : Circulaire invitant les maires à faire réunir les documents relatifs à la guerre, 4 mai 1915**

AN, F/17/17315/1, chemise « Documents imprimés relatifs à la guerre 1914-1915. Circulaire du 4 Mai 1915 »

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

à Monsieur le Maire de...

Je crois devoir appeler votre attention sur l'intérêt qu'il y a dès maintenant à réunir les documents de tout ordre relatifs à la guerre actuelle, ceux dont l'importance est manifeste, ceux aussi que l'on serait tenté de négliger aujourd'hui et qui auront cependant plus tard une signification particulière.

De ces documents, chaque jour voit naître un très grand nombre ; mais combien ont été imprimés sur de mauvais papier qui seraient voués à une destruction rapide s'ils n'étaient pas mis en bonne place. Combien ont paru à une heure où, les soucis se succédant rapidement, on n'a point pensé à les sauvegarder ! Les exigences du dépôt légal devraient en assurer la conservation ; mais on sait qu'il n'est pas de formalités plus souvent méconnues. Quelle peine n'éprouvera-t-on point quand on voudra, même dans un avenir prochain, retrouver telle pièce que ses possesseurs actuels auront considérée comme sans valeur, alors que peut-être des amateurs étrangers l'auront recherchée avec une ardente curiosité ?

Je sais que je puis compter, pour recueillir les documents imprimés que j'ai, en ce moment, seulement en vue, sur le zèle des bibliothécaires ; je serais surpris que certains d'entre eux n'eussent pas eu déjà des intentions conformes à mes désirs, mais il importe qu'ils soient dûment autorisés et soutenus dans leur travail de recherche, et guidés aussi dans leur choix par les conseils que je vous prie de leur transmettre.

Qu'ils ne cèdent pas à la tentation de constituer une "bibliothèque" complète de la guerre ; qu'ils négligent les documents d'histoire générale : ceux-là sont conservés par les journaux officiels, par les archives départementales ou municipales, par les bureaux des administrations qui sont en correspondance avec le pouvoir central. Ils doivent, dans cette chasse à la menue documentation, rechercher uniquement les documents régionaux, je veux dire : 1° les documents relatifs à la vie du département, de l'arrondissement, de la commune, ville ou village ; 2° les documents imprimés dans la région et qui, destinés à une autre région, ne se retrouveront peut-être pas facilement dans le centre où ils ont été mis

en circulation. C'est un fait trop souvent constaté : les documents régionaux - même officiels - ne sont pas conservés avec assez de sollicitude ; les grands dépôts parisiens qui, pour notre histoire, devraient en posséder une collection complète, sont loin de réunir tout ce qui a paru : pour une raison ou pour une autre, ils n'ont pas reçu ce qu'ils auraient dû recevoir, ils n'ont pas connu ou recherché en temps utile ce qui leur manquait ; les difficultés de loger des séries encombrantes amène insensiblement les conservateurs à ne pas se préoccuper toujours assez vite des lacunes existantes. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage pour vous faire mesurer le service que rendraient les bibliothécaires de province s'ils s'assuraient avec un soin jaloux que leur parviennent bien régulièrement tous les comptes rendus imprimés des séances des assemblées départementales ou communales, tous les actes imprimés des autorités publiques de leur région.

Mais ce n'est pas tout : on aurait le plus grand tort de ne pas colliger les journaux. Si, dans les pays où la presse est très florissante, les bibliothécaires sont excusables en temps ordinaire de ne pas tenir la main à ce que tous les journaux locaux leur soient remis, ils ne le seraient pas, dans la crise actuelle, de négliger les moindres manifestations de l'esprit public, les traces mêmes de l'émotion ou de la sérénité, selon le cas, avec laquelle ont été accueillies telles mesures administratives, telles nouvelles venues soit de France, soit de l'étranger ; la presse est le miroir où se reflètent les sentiments successifs du pays. À une heure si importante de notre histoire nationale, ce pays a montré une attitude qui l'honore trop profondément pour que l'on ne s'efforce pas d'en conserver des témoignages, pris sur le vif au jour le jour, que la postérité ne pourra pas récuser. À ce titre, c'est véritablement toute la production contemporaine qu'il est essentiel de sauver de l'oubli : rien ne doit être dédaigné, et c'est seulement pour bien faire entendre ma pensée que j'énumère ici, après les journaux et les revues :

Les affiches publiques ou privées ;

Les circulaires privées ;

Les documents répandus par des oeuvres sociales ou religieuses ;

Les prospectus commerciaux ou industriels, les prix courants ;

Les horaires ;

Les listes de souscription, d'adhésion, etc. ;

Les convocations des sociétés ;

Les chansons, cantiques, documents musicaux, etc. ;

Les documents figurés, tels que affiches illustrées, journaux artistiques et leurs

numéros spéciaux, portraits, photographies, caricatures, cartes postales ;

Les valeurs en papier-monnaie émises sur certains points du territoire ;

La liste pourrait être plus longue : l'initiative individuelle trouvera sans doute dans les circonstances locales des raisons de la compléter.

Pour réunir tous ces documents, dont je voudrais avoir suffisamment fait sentir, plus que l'intérêt actuel, la portée lointaine, que faudra-t-il à MM. les Bibliothécaires ? Peu d'argent sans doute ; car les crédits ordinaires du dépôt qui leur est confié pourvoient facilement à ces dépenses le plus souvent très modiques : s'il en était besoin, je ne doute pas que les municipalités ne mettent volontiers à leur disposition les ressources supplémentaires qui seraient jugées utiles.

Mais, par contre, je me reprocherais de ne pas priser assez l'effort demandé à leur bonne volonté : il leur faudra du temps et de la patience, il leur faudra aussi une certaine autorité qu'ils ne peuvent tenir que de vous, pour obtenir des sociétés ou des personnes qui ont publié les documents en question qu'elles en recherchent et en retrouvent des exemplaires au profit des bibliothèques publiques ; ces personnes, ces sociétés auront parfois besoin sans doute qu'on leur montre le légitime intérêt d'amour-propre qu'elles peuvent avoir à laisser un témoignage durable de l'activité qu'elles ont déployé à l'heure où chacun se devait à tous. MM. les Bibliothécaires sauront mettre dans leurs demandes, tout à la fois la discrétion et l'insistance nécessaires. Aussi bien, dans leur recherche, peuvent-ils compter certainement, comme sur votre appui personnel, sur le concours des fonctionnaires, des professeurs de tout ordre, des instituteurs, des élèves des Écoles normales, etc. ; les uns et les autres probablement ont déjà mis de côté telle pièce intéressante, dont ils ne refuseront pas de se dessaisir si c'est pour la faire entrer dans un ensemble où elle prendra toute sa valeur : l'œuvre collective, qui ne le sentirait ? doit primer l'œuvre particulière.

Malgré toutes ces difficultés, dont je n'entrevois peut-être qu'une partie, il est à présumer que le produit de la récolte sera considérable, du moins dans quelques grandes villes ; la question du local se pose donc. Partout où la chose sera possible, une salle spéciale de la Bibliothèque serait le lieu le plus commode pour la réception et le tri des documents recueillis ; en cas d'objection, c'est dans les bâtiment de l'Hôtel de Ville ou dans une école, que le travail pourra se poursuivre. Je suis assuré que, vous inspirant des circonstances, vous saurez prendre les mesures les plus convenables.

Mais, pour que cette enquête, qu'il faut souhaiter prochainement ouverte, soit aisée

à consulter, et même à compléter, un certain ordre devra être, dès l'abord, établi : M. le Bibliothécaire est le meilleur juge en pareille matière. Il ne saurait être question, semble-t-il, d'un classement définitif et scientifique, puisque la masse des documents, selon l'apport des jours et des mois prochains, pourra exiger des séries nouvelles, puisque tel Bibliothécaire croira peut-être avantageux de partager la besogne avec un de ses collègues, l'un et l'autre s'attachant particulièrement à une catégorie de pièces, de manière à ne pas constituer dans deux villes voisines deux collections semblables. Il paraît bien que, en attendant le moment où il sera possible de rédiger d'après les règles un catalogue parfait, un numérotage provisoire suffirait, surtout s'il était accompagné d'un répertoire-index où seraient régulièrement enregistrées toutes les acquisitions successives.

Sur ce point encore, je m'en remets avec confiance aux bibliothécaires, aidés par les membres des Comités d'inspection : leur esprit d'initiative et d'ingéniosité saura mener à bien une tâche à laquelle ils voudront se donner activement, j'en suis sûr, quand ils y auront vu leur contribution personnelle au service de la patrie.

Agréez, etc.

Signé : Albert Sarraut

**Annexe n°15 : Exemples de titres récurrents cités dans les listes d'acquisition des bibliothèques municipales entre 1913 et 1919**

Les bibliothèques dont les listes ont été étudiées ici sont celles d'Amiens, Bar-le-Duc, Beauvais, Chaumont, Corbeil, Épinal, Fontainebleau, Gray, Langres, Luxeuil, Neufchâteau, Pontarlier, Provins, Senlis, Vitry-le-François.

Source : Listes d'acquisition des bibliothèques concernées, envoyées au ministère de l'Instruction publique avec les rapports annuels. AN, F/17/17317 à F/17/17430.

Sujets traités	Exemples de titres récurrents
Les origines de la guerre	<i>Qui a voulu la guerre ; La paix armée (1878-1904) ; Les provocations allemandes de 1871 à 1914 ; Les origines de la guerre européenne ; Le coup d'Agadir ; La politique marocaine de l'Allemagne ; Les auteurs de la guerre de 1914, tome II : Guillaume II et François-Joseph</i>
Les ouvrages patriotiques	<i>La patrie en danger ; Jeanne d'Arc et la guerre de 1914</i>
La propagande anti-allemande (dénonciation des crimes allemands, de la barbarie allemande)	<i>La cathédrale de Reims bombardée et incendiée par les Allemands ; Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé ; Comment l'Allemagne essaie de justifier ses crimes ; Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne Les dévastations allemandes dans les pays envahis ; Contre les Barbares ; Civilisés contre Allemands ; Les origines du pangermanisme ; Le pangermanisme continental sous Guillaume II ; Le pangermanisme colonial sous Guillaume II ; Prussiens d'hier et de toujours ; Les dévastations allemandes dans les pays envahis ;</i>
Les dirigeants allemands	<i>De Frédéric II à Guillaume II ; La hyène enragée ; L'Araignée du Kaiser ; Guillaume II et François Joseph ;</i>
Les alliés de l'Allemagne	<i>La Bulgarie, ses ambitions, sa trahison ; Comment les austro-hongrois ont fait la guerre en Serbie</i>
Autres États pendant la guerre	<i>La Russie et la guerre ; L'Italie et la guerre ; L'Angleterre avant et pendant la guerre</i>



Sujets traités	Exemples de titres récurrents
La fin de l'empire russe	<i>Le dernier Romanoff ; La dernière des Romanov ; Raspoutine</i>
La Belgique	<i>La Belgique héroïque et martyre ; La Belgique martyre ; Villes meurtries de Belgique ; Les Allemands à Louvain</i>
L'Alsace-Lorraine	<i>L'Alsace sous le joug ; Les affinités française de l'Alsace avant Louis XIV ; La question d'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914 ; Histoires d'Alsace racontées aux petits enfants</i>
Récits de la guerre en cours	<i>La marche sur Paris de l'aile droite allemande ; La Bataille de la Marne ; La guerre au jour le jour ; Verdun ; Reims et les batailles pour Reims ; Histoire illustrée de la guerre de 1914</i>
Récits de guerre par les soldats	<i>Contes véridiques des tranchées ; Méditations dans les tranchées ; La guerre vue d'une ambulance ; L'odyssée d'un transport torpillé</i>
Romans de guerre	<i>Le feu ; Les croix de bois ; Au-dessus de la mêlée ; Sous Verdun ; La guerre, Madame...</i>
Les nouvelles techniques de guerre	<i>La guerre moderne et ses nouveaux procédés ; Les armées aériennes</i>
Ouvrages pratiques sur la vie quotidienne en temps de guerre	<i>L'alimentation rationnelle à très bon marché ; Comment économiser le chauffage ; Comment se nourrir en temps de guerre ; La vie moins chère</i>
Les conséquences de la guerre	<i>Premières conséquences de la guerre ; Les répercussions économiques de la guerre et la France ; Les femmes et la guerre</i>
Guides des champs de bataille	<i>Guide Michelin des champs de bataille (au moins 3 tomes) ; Guide illustré des Champs de bataille. 1914-1918</i>

**Annexe n°16 : Liste des acquisitions effectuées en 1916 à la bibliothèque d'Épinal**

AN, F/17/17424, Bibliothèque d'Épinal, chemise « rapports annuels »

*Bibliothèque municipale d'Épinal (Vosges)*

*Rapport annuel - exercice 1916*

*Liste complète des Ouvrages entrés à la Bibliothèque pendant l'année 1916.*

*« Achats » :*

<i>Auteurs</i>	<i>Titres des ouvrages</i>	<i>Lang. et Date d'impression</i>	<i>Édition</i>	<i>no de Vol.</i>
<i>France (Anatole)</i>	<i>Le Mannequin à vapeur</i>	<i>Paris - sans date</i>	<i>Calmann-Lévy</i>	<i>1</i>
<i>Chenier (Antoine)</i>	<i>Le Refuge</i>	<i>id - 1893</i>	<i>A. Lemerre</i>	<i>1</i>
<i>Houssier (Léon)</i>	<i>Charleroi</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Beyer-Stein</i>	<i>1</i>
<i>Bailland (Benoît)</i>	<i>Un demi-siècle de civilisation française</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Hachette</i>	<i>1</i>
<i>Redier (Antoine)</i>	<i>Méditation dans la tranchée</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Gayot</i>	<i>1</i>
<i>Leconte (G.)</i>	<i>La Guerre européenne</i>	<i>id - 1916</i>	<i>id</i>	<i>1</i>
<i>Leisch (Antoine)</i>	<i>Mon passé - Le serment de Moyatling</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Émile-Paul</i>	<i>1</i>
<i>Bernard (Félix)</i>	<i>L'Alsace allemande</i>	<i>id - 1916</i>	<i>A. Colin</i>	<i>1</i>
<i>Schmitt (Edmond)</i>	<i>L'Alsace française</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Lein</i>	<i>1</i>
<i>Variot (Jean)</i>	<i>La Croix des Carreaux</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Beyer-Stein</i>	<i>1</i>
<i>Barris (Maurice)</i>	<i>La Croix de guerre</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Émile-Paul</i>	<i>1</i>
<i>id</i>	<i>L'Union sacrée</i>	<i>id - 1916</i>	<i>id</i>	<i>1</i>
<i>id</i>	<i>Les Saints de la France</i>	<i>id - 1915</i>	<i>id</i>	<i>1</i>
<i>Laferrière (Charles)</i>	<i>Les années aériennes modernes</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Émile-Paul</i>	<i>1</i>
<i>La Fouchardière</i>	<i>L'Éducation du Raison</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Gayot</i>	<i>1</i>
<i>Lesclapart (G.)</i>	<i>Prévisions d'été et de toujours</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Lein</i>	<i>1</i>
<i>"</i>	<i>Art et Décoration. Années 1907 à 1913</i>	<i>id - 1907-1913</i>	<i>Librairie Centrale des Travaux d'Art</i>	<i>14</i>
<i>Picou (Gaston)</i>	<i>Journal d'un simple soldat (1914-1915)</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Hachette</i>	<i>1</i>
<i>"</i>	<i>Les Invasions célèbres</i>	<i>id - s.d.</i>	<i>id</i>	<i>1</i>
<i>Kausch (Henri)</i>	<i>Les Méthodes allemandes d'expansion économique</i>	<i>id - 1916</i>	<i>A. Colin</i>	<i>1</i>
<i>Lance et Origonisti</i>	<i>Grammaire élémentaire de la langue serbe</i>	<i>id - 1916</i>	<i>Delagrave</i>	<i>1</i>
<i>Hambacher (Gustave)</i>	<i>L'alimentation rationnelle à très bon marché</i>	<i>id - s.d.</i>	<i>A. Maloine</i>	<i>1</i>
<i>Leiz de St. Agnès</i>	<i>La marche sur Paris de l'île droite allemande</i>	<i>id - 1914</i>	<i>Émile-Paul</i>	<i>1</i>
			<i>A reporter</i>	<i>36</i>

Alexis (André)	E' oncle Scipion	Paris - s. d.	Recher: a. Lemerre	36
Malot (Hector)	Le Lieutenant Bonnet	id - 1887	G. Charpentier	1
Banville (Al. de)	Dames et Demoiselles	id - 1886	id	1
Musset (Alfred)	Extraits choisis et annotés	id - 1903	id	1
Bazin (René)	Aujourd'hui et Demain	id - s. d.	Calmann-Lévy	1
Barrès (Raoul)	E' Ame française et la guerre	id - 1916	Emile-Paul	1
Coti (Pierre)	La Hygiène corragée	id - 1915	Calmann-Lévy	1
Loris (Léon)	En Russie et ses richesses	id - 1916	P. Rogot	1
Héribel (Léon)	La France au travail: de Dunkerque à Saint-Malo, etc	id - s. d.	id	1
Cambon (Victor)	- id - : Bordeaux, Rouen, etc	id - s. d.	id	1
Bonnefont-Draponne	E' Italie au travail	id - s. d.	id	1
Cambon (Victor)	Notre avenir	id - 1916	Payot	1
France (Anatole)	Le Lys rouge	id - s. d.	Calmann-Lévy	1
Gyp	Ce que femme veut	id - s. d.	id	1
id	Le Mariage de Chiffon	id - s. d.	id	1
id	Le petit Bob	id - s. d.	id	1
Hugo (Victor)	Les Burgraves	id - s. d.	J. Hetzel	1
id	Ruy-Blas	id - s. d.	id	1
id	Marie Tudor	id - s. d.	id	1
Descamps (Paul)	La formation sociale du Brusseien moderne	id - 1916	A. Colin	1
Alain (Abbe-Louis)	La Guerre me d'une ambulance	id - 1916	id	1
Chaqueux (Arthur)	Processus allemandes	id - 1916	Fontemoing	1
Clévier (Capitaine)	Cinq mois de captivité dans les hôpitaux allemands	id - 1916	Chapelot	1
Nedel (Emile)	Nos marins à la guerre	id - 1916	Payot	1
Denis (Ernest)	La Guerre: causes immédiates et lointaines	id - 1915	Delagrave	1
Bonjamin (René)	Sous le ciel de France	id - 1916	A. Fayard	1
- id -	Gasparard	id - 1915	id	1
Milan (René)	Les Vagabonds de la gloire	id - 1916	Plon	1
Enrier (Paul)	Ma Fiée - avec une batterie de 75	id - 1916	id	1
Dupont (Marcel)	En campagne - 1914-1915	id - 1915	id	1
Avesnes	La Vocation	id - 1916	id	1
Le Goffic (Ede)	Biamude	id - 1915	id	1
Barthère (Louis)	Lamartière orateur	id - 1916	Hachette	1
			a reporter	69

Eladd (Judith)	Le général Gallieni	Paris - 1916	Report ... Berger-Levrault	69 4
Carrillo (Gomes)	Le sourire sous la mitraille	id - 1916	id	1
Magali-Boisnard	E' Alerte au desert	id - 1916	Perin	1
Hasse (Daniel)	Pour choisir une carrière	id - s.d.	Carousse	1
Ardler (Ch.)	Le prince de Bismarck	id - 1899	G. Bellais	1
Daudet Ernest	Les auteurs de la guerre de 1914	id - 1916	Attinger	1
Harol (Henri)	Ce qu'il faut lire dans sa vie	id - 1913	Armand de France	1
Nada	Comment je vis sans fortune	id - s.d.	Delagrave	1
Farrère (Claude)	Quatorze Histoires de soldats	id - 1916	L. Flammarion	1
Hardeistamm (H.)	La Cosaque - Roman	id - 1916	id	1
Variot (J.)	Sainte Odile - Evocation dramatique	id - 1916-1916	Société Littéraire	1
Rozul (A.)	Anthologie de la littérature anglaise (2 <sup>e</sup> partie) 18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup> siècles	id - s.d.	Delagrave	1
Variot (A.)	Les Allemands à Nancy, août 1914	Nancy - 1916	Impression Lorraine	1
Ingerand (F.)	L'Allemagne et le fer	Paris - 1916	Perin	1
Coissac (J.B.)	Jeanne la bonne Lorraine	id - 1913	Carousse	1
Fribourg (André)	Les martyrs d'Alsace et de Lorraine	id - 1916	Plon	4
Hoselly (Emile)	Le Journal de Gottfried Mauser	id - 1916	P. Ollendorff	1
"	La Victoire de Lorraine - Carnet d'un officier	id - 1915	Berger-Levrault	3
Maugras (Gaston)	La cour de Lunéville au 18 <sup>e</sup> siècle	id - 1902	Plon	1
id	Les dernières années de la cour de Lunéville	id - 1906	id	1
Madelin (H.)	L'Avau - la bataille de Verdun et l'opinion allemande	id - 1916	id	1
Boudon (Victor)	De la Lorraine à la Marne	id - 1916	Hachette	1
Christian-Froze	Morhange	id - 1917	Berger-Levrault	3
Campbell (G.)	De Verdun aux Vosges	id - 1916	St. Colier	1
Desbigna (Rouge J.)	Bourru, soldat de Vauquois	id - 1917	Serrin	1
Berlot (E.)	Rémireville - 1914	id - 1916	Blond et Gay	1
Genevoix (Guillaume)	Sous Verdun - août - octobre 1914	id - 1916	Hachette	1
"	Le Panorama de la guerre de 1914 (4 <sup>e</sup> Série)	id - 1916	J. Taillandier	1
Manotaux (G.)	Histoire illustrée de la guerre de 1914 (2 <sup>e</sup> Série)	id - 1916	Goussouilhore	1
<b>Periodiques</b>				
"	L'Illustration	Paris - 1916	"	2
"	Revue des Deux-Mondes	id - 1916	"	13
				à reporter 112

**Annexe n°17 : Proportion de titres présentant un lien avec la guerre dans les listes  
d'acquisition de différentes bibliothèques municipales entre 1913 et 1919**

Note : Les données sont présentées en pourcentages. Les cases sont laissées vides lorsque la bibliothèque n'a pas envoyé la liste des achats de l'année au ministère de l'Instruction publique.

Pour plus de clarté : - les pourcentages inférieurs à 25% sont laissés en blanc ;

- les pourcentages compris entre 25 et 50% sont colorés en gris clair ;

- les pourcentages supérieurs à 50% sont colorés en gris foncé.

Source : Listes d'acquisition des bibliothèques concernées, envoyées au ministère de l'Instruction publique avec les rapports annuels. AN, F/17/17317 à F/17/17430.

<b>Bibliothèque</b>	<b>1913</b>	<b>1914</b>	<b>1915</b>	<b>1916</b>	<b>1917</b>	<b>1918</b>	<b>1919</b>
<b>Amiens</b>		2,99	44,95	13,19	23,38	7,69	3,23
<b>Bar-le-Duc</b>	3,23	4,00	28,57	50,76	42,11	31,40	18,03
<b>Beauvais</b>				9,17	25,00		
<b>Corbeil</b>			5,60	3,21	17,46		
<b>Chaumont</b>	10,42	2,97	13,04	30,26	13,02	37,50	8,82
<b>Épinal</b>	12,75	7,35	45,57	52,04	26,92	80,00	68,33
<b>Fontainebleau</b>	2,63	3,96	0,00	13,27	13,13	11,36	14,55
<b>Gray</b>		2,26	25,00	29,77	26,67	34,19	24,37
<b>Langres</b>			54,55	62,96	8,70	12,50	33,33
<b>Luxeuil</b>		2,38	28,57	16,05		4,88	13,64
<b>Neufchâteau</b>			14,29				
<b>Pontarlier</b>		0,83	15,87	8,60	40,61	16,67	
<b>Provins</b>		0,00	38,33	26,67			
<b>Senlis</b>				33,82			
<b>Vitry-le-François</b>	1,64	0,00		35,71	18,18	22,58	

**Annexe n°18 : Compte-rendu d'ouverture des caisses de Valenciennes, Laon, Douai et Cambrai à Valenciennes lors de leur retour de Bruxelles, 13 mars 1919**

AD du Nord, M 149 / 134

« En présence de M. Cauwès, sous-préfet de Valenciennes, agissant en remplacement de M. Rouvier, inspecteur général des services administratifs Ministère de l'Intérieur, délégué à la commission interalliée d'armistice à Spa et M. Omont, Membre de l'Institut, inspecteur général des bibliothèques, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique, d'une part ; et de M. M. les Docteurs Bersu et Burg, délégués de la Commission allemande d'armistice à Spa, d'autre part ;

il a été procédé, dans les sous-sols du musée de Valenciennes, à la reconnaissance des manuscrits, incunables, livres et documents transportés de Valenciennes, Laon, Douai, Cambrai, etc...

Leur bon état extérieur a été constaté et le nombre de ces caisses a été vérifié conforme au bordereau de départ de Valenciennes pour Bruxelles, en octobre 1918. Toutefois il a été expressément rappelé qu'aucune vérification du contenu de ces caisses n'avait pu être effectuée par les Français à leur arrivée première à Valenciennes en 1917 et 1918.

Pour Valenciennes les quarante caisses contenant les manuscrits et les incunables ont été ouvertes et leur contenu vérifié conforme au bordereau particulier établi pour chacune d'elles par M. Hénault.

Pour Laon, il a été procédé à pareille vérification et le contenu des seize caisses a été reconnu également conforme au bordereau particulier établi de même et renfermé dans chacune d'elles. Quatre grandes caisses de documents envoyées de Berlin ont été reconnues revenir d'un hôpital de Montreuil sous-Laon et ont été jointes aux caisses de Laon dont le total est ainsi porté à vingt.

Pour Douai et Cambrai, quelques caisses seulement ont pu encore être vérifiées et leur contenu a été reconnu conforme aux indications des bordereaux particuliers insérés dans ces caisses. Mais dès maintenant il a été constaté que la caisse n°2 des incunables de Cambrai n'avait pas été rapportée à Valenciennes et que de nombreuses lacunes existaient également dans la numérotation des autres caisses de livres. Il ne pourra être procédé définitivement au recueillement complet des caisses de Douai et Cambrai qu'après leur retour à destination.

Un examen détaillé de chacun des volumes de ces différentes bibliothèques permettra seul

de constater les détériorations intérieures ou extérieures qu'ils ont pu subir, soit par leurs transports, soit par les opérations photographiques auxquelles la plupart d'entre eux ont été soumis. Il sera procédé à cet examen par les bibliothécaires et sous la surveillance des Maires des Villes intéressées dès la remise en place de ces volumes et des réserves expresses sont formulées à cet égard.

Il a été constaté enfin la présence de deux caisses au nom du Dr. Burg apportées de Bruxelles et contenant différents livres et catalogues des bibliothèques de Valenciennes, Douai et Cambrai dont il n'a pas été dressé d'inventaire particulier.

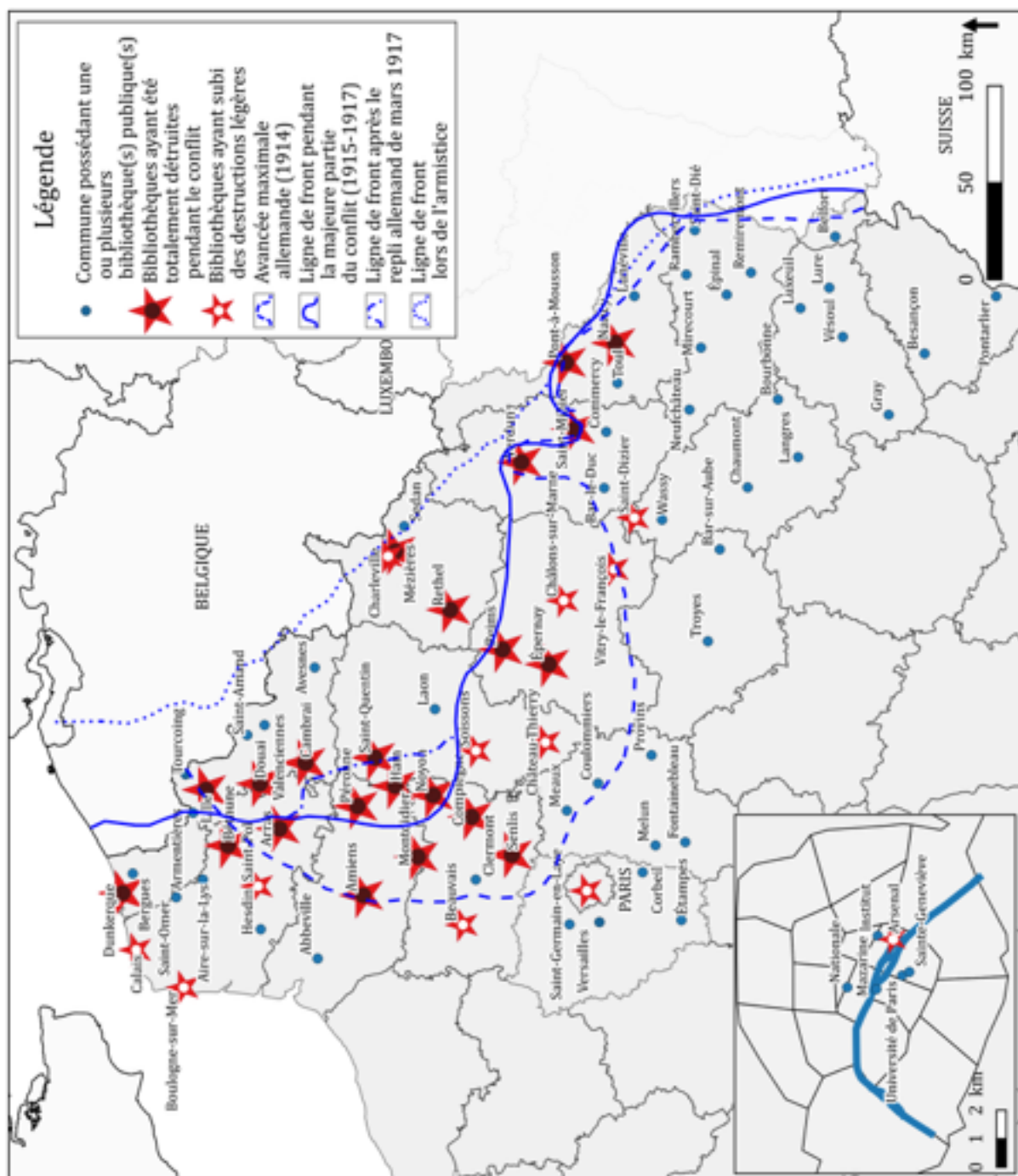
Note manuscrite : La caisse n°2 des incunables de Cambrai a été retrouvée après lecture

Fait en double à Valenciennes, le 13 mars 1919.

Signé Omont, Cauwès, Burg, Bersu»

## Annexe n°19 : Carte des bibliothèques détruites ou partiellement détruites pendant la Première Guerre mondiale

Carte réalisée avec QGIS et Inkscape





## TABLE DES ANNEXES

Annexe n°1 : Carte des bibliothèques retenues dans le corpus .....	5
Annexe n°2 : Extrait du Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (BABF) .....	6
Annexe n°3 : Rapport annuel de la bibliothèque de Luxeuil pour l'année 1916.....	10
Annexe n°4 : Rapport annuel de la bibliothèque de Calais pour l'année 1918.....	14
Annexe n°5 : Rapport d'inspection générale de la bibliothèque de Nancy en 1915, Camille Bloch .....	18
Annexe n°6 : « Historique de la Bibliothèque municipale de Châlons pendant la guerre 1914-1918 » rédigé par l'employé principal à la bibliothèque, M. Loppin, le 31 mai 1921 .	21
Annexe n°7 : Carte des mesures de protection des collections précieuses des bibliothèques prises en 1914 .....	28
Annexe n°8 : Tableau de synthèse des mesures de protection et des destructions subies par les bibliothèques publiques pendant la Grande Guerre .....	29
Annexe n°9 : Courtes notices biographiques des inspecteurs généraux et des bibliothécaires fréquemment cités.....	38
Annexe n°10 : Carte des mesures de protection des collections précieuses des bibliothèques prises entre 1915 et 1917 .....	41
Annexe n°11 : Carte des mesures de protection des collections précieuses des bibliothèques prises en 1918.....	42
Annexe n°12 : Rapport sur la Bibliothèque Municipale de Douai pendant l'occupation allemande de la ville, rédigé par le sous-bibliothécaire Louis Noël (1919). .....	43
Annexe n°13 : Crédits affectés aux bibliothèques municipales entre 1913 et 1920 .....	49
Annexe n°14 : Circulaire invitant les maires à faire réunir les documents relatifs à la guerre, 4 mai 1915.....	51
Annexe n°15 : Exemples de titres récurrents cités dans les listes d'acquisition des bibliothèques municipales entre 1913 et 1919 .....	55
Annexe n°16 : Liste des acquisitions effectuées en 1916 à la bibliothèque d'Épinal.....	57
Annexe n°17 : Proportion de titres présentant un lien avec la guerre dans les listes d'acquisition de différentes bibliothèques municipales entre 1913 et 1919.....	60

Annexe n°18 : Compte-rendu d'ouverture des caisses de Valenciennes, Laon, Douai et Cambrai à Valenciennes lors de leur retour de Bruxelles, 13 mars 1919 .....	61
Annexe n°19 : Carte des bibliothèques détruites ou partiellement détruites pendant la Première Guerre mondiale.....	63